UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01939535 9

ST. MICHAEL'S COLLEGE
TORONTO 5, CANADA

LA VIE INTÉRIEURE

DE

LAMARTINE

JEAN DES COGNETS

—

La Vie intérieure de Lamartine

D'APRÈS LES SOUVENIRS INÉDITS DE SON PLUS INTIME AMI
J.-M. DARGAUD
ET LES TRAVAUX LES PLUS RÉCENTS

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXIII

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

Dix exemplaires sur Hollande Van Gelder.

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

2,415

FEB 7 1956

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Un grand homme n'est pas seulement, comme on dit, fils de ses œuvres. Un grand homme est avant tout fils de son siècle, ou plutôt, son siècle se fait homme en lui, voilà la vérité.

LAMARTINE (*Cours familier. Entretien XIII*).

AVANT-PROPOS

A qui n'a pas le loisir de consacrer à cette étude un temps considérable, il n'est pas aisé de connaître Lamartine, la bibliographie du sujet est immense. D'innombrables articles et livres furent écrits sur le poète durant sa vie. En outre, depuis une vingtaine d'années que Lemaître et Vogüé l'ont remis à son rang, beaucoup d'historiens et d'érudits se sont occupés de lui. Leurs ouvrages se divisent en deux catégories : les travaux de documentation et les études critiques proprement dites. Si l'on examine de près les premiers, on s'aperçoit que parmi les documents qu'ils mettent au jour, un grand nombre satisfont seulement notre curiosité, mais ne nous apprennent pas beaucoup sur la pensée et sur le génie du poète. Pour les secondes, elles ne retiennent le plus souvent qu'un côté du sujet : les unes ont pour objet le poète, les autres l'homme politique. Et, selon le point de vue choisi, leurs auteurs ont

tendance à présenter Lamartine soit comme un poète qui, par fantaisie, a fait de la politique, soit comme un politique qui, par occasion, a fait de la poésie. Il reste au lecteur à concilier ces deux aspects contradictoires et à reconstituer une synthèse de ces éléments soigneusement dissociés.

Un modeste essai, dans lequel en utilisant toute la bibliographie du sujet, sans séparer pour la commodité de la composition ce qui fut confondu et entremêlé dans la réalité, on tenterait de donner de Lamartine une image d'ensemble, semblerait donc devoir présenter au public, à défaut d'agrément, quelque commodité.

C'est dans cet esprit que le présent livre a été composé. De la masse des témoignages, des documents et des appréciations j'ai cherché à ne retenir que ce que je tenais pour essentiel, je veux dire ce qui me paraissait propre à manifester les sentiments intimes du poète, négligeant de parti pris tout ce qui ne me semblait présenter qu'un intérêt anecdotique ou même purement historique. Et cherchant, pour réaliser ce dessein, un point de vue qui embrassât et qui dominât tous les autres, j'ai été amené, par l'examen des œuvres et des lettres de Lamartine, à placer au centre de cette étude la question religieuse et à lui subordonner toutes les autres.

On peut discuter la valeur de ce critérium. Il m'a été imposé par une étude attentive de la *Correspondance* du poète. J'y ai cru voir avec évidence que la question religieuse l'avait absorbé, torturé et enthousiasmé toute sa vie et que la plupart de ses actes et

de ses poèmes procédaient de mobiles et d'inspirations purement religieuses. Il est certain que l'on peut se placer pour le juger à des points de vue tout autres. Les portraits où l'on peint une âme ne ressemblent que par éclairs. A peine achevée, l'esquisse déçoit et l'on y cherche anxieusement tant de beautés laissées dans l'ombre.

Je n'aurais même pas eu la présomption de tenter cet essai, si je n'avais eu la bonne fortune de pouvoir apporter une documentation nouvelle et qui éclairait d'une très vive lumière la vie intérieure de Lamartine. Grâce à l'amicale obligeance de Mme Charles Alexandre — à qui j'exprime ici une profonde et respectueuse reconnaissance — j'ai pu utiliser pour tout ce travail un très important manuscrit où J.-M. Dargaud a consigné ses souvenirs (1).

(1) Mme Charles Alexandre conservait pieusement ce manuscrit parmi d'autres reliques précieuses du grand poète. Le père de Mme Alexandre, M. Chamborre, était un voisin et un ami très dévoué de Lamartine. Son mari, Charles Alexandre, fut le dernier secrétaire du poète, qu'il servit pendant ses années d'infortune, par culte de la gloire, avec un désintéressement et un dévouement admirables. Charles Alexandre est une haute et noble figure. Mme de Lamartine, qui était délicate en amitié, l'honorait de ses plus affectueuses confidences. Le poète n'avait pas pour lui moins d'estime, de reconnaissance ni d'attachement. — Le ms. de Dargaud a 1938 pages in-4°. La première partie est écrite à l'encre, la seconde partie (à partir du folio 1260) au crayon. Une moitié environ de ces souvenirs, par fragments épars et dont plusieurs fort étendus, est consacrée à Lamartine. Le reste concerne la vie de Dargaud lui-même et ses amitiés avec Béranger, Michelet, George Sand, Quinet et la

On sait que Dargaud est le destinataire d'un grand nombre de lettres, et non des moins importantes, contenues dans la *Correspondance* du poète. Pendant près de trente ans, il vécut dans sa plus étroite intimité et il eut sur son évolution religieuse une très grande influence. Il était si bien investi de la confiance de Lamartine que celui-ci l'a publiquement chargé de rendre témoignage de lui devant la postérité. Voici en quels termes il lui a donné ses lettres de créance, dans la Préface qu'il mit en tête des *Nouvelles Méditations* dans l'édition de 1849 :

A M. DARGAUD

Dans l'un des innombrables entretiens que nous avons ensemble depuis vingt ans et dans lesquels je vous ai ouvert *péripalétiquement* toute mon âme, vous m'avez demandé pourquoi les secondes *Méditations* n'avaient pas excité d'abord le même enthousiasme que les premières et pourquoi ensuite elles avaient repris leur rang à côté des autres. Je vous ai répondu : « C'est que les premières étaient les premières et que les secondes étaient les secondes. »

Lamartine justifie son explication, puis il reprend :

Voilà ce que je vous disais un jour en descendant, nos fusils sous le bras, nos chiens sur les talons, les

famille Quinet, Eugène Pelletan, etc... Dargaud a connu Lamartine en 1831 et est resté en relations très suivies avec lui jusqu'en 1865, date de sa mort. Pendant tout le temps que Lamartine a été député il l'a accompagné presque chaque jour, seul, dans sa promenade d'après-midi au Bois de Boulogne.

pentes ravinées de sable rouge des hautes montagnes semées de châtaigniers qui font la toile peinte de la scène entre Saint-Point et le Mont-Blanc.

Où sont ces jours maintenant ? Où sont ces pensées nonchalantes qui s'échangeaient entre nous alors en conversations interrompues, comme le bruissement des saules et des chênes alternaient doucement, sous les premières ombres des soirées avec les babillages des eaux filtrant à nos pieds dans les rigoles de la montagne ? Le rapide sillage du temps, qui court en changeant la scène et les spectateurs, nous a emportés tous deux dans d'autres latitudes de la pensée. Que d'autres entretiens aussi n'avons-nous pas eus depuis sur d'autres théâtres et sur de plus importants sujets ?

Nous avons vu s'agiter les peuples, crouler les trônes, surgir les républiques, bouillonner les factions, et l'esprit des sociétés désorientées chercher à tâtons la route vers l'avenir entre des ruines et des chimères jusqu'à ce qu'il trouve le vrai chemin que Dieu seul peut lui éclairer. Ces méditations d'un autre âge ne s'écrivent ni en vers, ni en prose. Aucune langue ne contiendrait les actes de foi, les frissons de doute, les élans de courage, les abattements de tristesse, les cris de joie, les gémissements d'angoisses intérieures, les conjectures, les aspirations, les invocations que les hommes préoccupés du sort des peuples et mêlés à ce mouvement des choses humaines se révèlent dans l'intimité de leurs âmes pendant cette traversée des révolutions. Ce sont des mots, des syllabes, des points de vue, des horizons qui s'ouvrent et qui se referment en un clin d'œil. Cela ne se note pas dans les livres, mais dans l'intelligence et dans le cœur d'un ami. *Votre cœur et votre intelligence ont été, depuis vingt ans, les pages où j'ai jeté en courant ce que je ne*

dis qu'à moi-même et ce qui n'a été feuilleté que par vous. Quand j'aurai cessé de penser, et que vous vous souviendrez encore ; quand vous reviendrez en automne visiter cette vallée de Saint-Point où j'ai laissé tomber plus de rêveries dans votre oreille que les peupliers de mon pré ne laissent tomber de feuilles sur le grand chemin ; le ravin desséché, le châtaignier creux, la source entre ses quatre pierres de granit grises, le tronc d'arbre couché à terre et servant de banc aux mendiants de la vallée, le tombeau peut-être où un lierre de plus rampera sur les moulures de l'arche sépulcrale, à l'extrémité des jardins, sur les confins de la vie et de la mort, vous rappelleront ce que nous nous sommes dit, ici ou là, assis ou debout, sous telle inclinaison de l'ombre, sous tel rayon de soleil, au chant de tel oiseau dans les branches au-dessus de nos têtes, aux aboiements de tel chien, au hennissement de tel cheval de prédilection dans l'enclos ; vous vous arrêterez pour écouter encore et pour répondre, et vous serez, mieux que ce livre mort et muet, un souvenir vivant de ma vie écoulée. Cela m'est doux à penser...

Vous avez été souvent pour moi comme une ombre de rafraîchissement, *umbra refrigerii*, et vous le serez encore pour ma mémoire, quand j'aurai passé.

Dès les premières pages de son manuscrit, Dargaud annonce qu'il vient répondre à cet appel :

J'avais promis au poète persécuté et calomnié de le raconter tel qu'il fut. Il était souvent revenu avec moi sur cet engagement, pour lequel j'avais stipulé mon indépendance complète.

— Je ne l'entends pas autrement, m'avait-il ré-

pondu. Si vous parlez de moi, ce que je souhaite beaucoup, parlez-en avec cette belle habitude de franchise qui a sans cesse été entre nous. Dites-le bien, mais ne taisez pas le mal. Il n'y a que cela qui soit digne de nous et de la postérité.

*
* *

J.-M. Dargaud, bien qu'il ait joui de son vivant d'une certaine renommée comme historien et qu'il ait été honoré des plus glorieuses amitiés, est assez oublié aujourd'hui pour avoir besoin d'une brève présentation. Il fut surtout goûté comme un merveilleux causeur : cette réputation, qui procure à ceux qui le méritent les plus vives jouissances de l'esprit et de l'amour-propre, s'évanouit avec eux. Dargaud comptait sur ses livres d'histoire pour porter sa mémoire aux siècles à venir. Mais qui de nos jours a lu *Marie Stuart*, ou cette *Histoire de la liberté religieuse* que Michelet, Quinet, George Sand, mille autres ont saluée comme un chef-d'œuvre de pensée, de foi, de science et de style ?

Il naquit à Paray-le-Monial le 22 février 1800. Son éducation lui fut donnée à la maison, par son père qui était philosophe et voltairien. Pendant son adolescence, il fréquenta beaucoup chez les Quinet, fixés alors à Charolles, et se lia avec Edgar Quinet d'une amitié qui dura toujours. Vers dix-huit ans on le conduisit à Paris où il fut présenté comme un jeune homme de grande espérance à P.-L. Courier, à Lémontey, à Laromiguière et à Andrieux, tous oracles vénérés du parti libéral. Il se fixa dans cette ville

pour étudier le Droit, et son meilleur ami parmi ses condisciples fut le célèbre Farcy, tué en 1830 et que les poètes ont chanté :

Toi que, si jeune encore, on citait comme un maître,
...Là-haut, réjouis-toi ! Platon parmi les ombres
Te dit le Verbe pur, Pythagore les Nombres (1).

Une gastrite aiguë qui détermina une sorte de maladie de langueur le contraignit à regagner Paray, où il vécut solitaire et studieux. C'est de là qu'il alla voir en 1831 son illustre voisin Lamartine, qui le reçut à bras ouverts. Je le dis sans métaphore, puisque aussitôt qu'il entendit venir un visiteur, le poète s'avança vers lui sur la terrasse qui bordait son appartement et le serra sur son cœur « entre ciel et terre ». Venu à Saint-Point pour un jour, il y passa un mois. Dès cette première entrevue, Lamartine s'était pris pour lui d'un goût très vif. Il lui disait :

La conversation vous délasse souvent, vous passionne quelquefois et vous y entraînez vos interlocuteurs à plaisir. Depuis près d'un mois vous m'avez tenu en haleine et intéressé au dernier point. Farcy, lorsqu'il était venu me voir à Florence, m'avait signalé ce don étonnant que vous avez de causer. Je n'ai pas été déçu (2).

Et encore :

Ceux qui doivent s'aimer toujours se devinent vite.

(1) A. Brizeux, *Marie*. A la mémoire de Georges Fracy.

(2) Cette citation et les suivantes sont extraites du manuscrit de Dargaud.

— Oui, certes, répondait Dargaud. Grâce à votre indulgence, nous serons, vous et moi, ce que nous étions, moi et Farcy, dans les saintes inspirations de la jeunesse. Nous ne sommes pas plus blasés que nous ne l'étions, lui et moi, sur la Liberté, sur l'Immortalité sur Dieu, et nous nous aimerons en tout cela avec la même étreinte, avec la même force.

— N'en doutez pas... Ce sera même plus complet, parce qu'il y aura de la maturité.

Par ce fragment de conversation, on devine quels furent dès ce premier séjour le sujet que Lamartine et Dargaud abordèrent. Déjà Dargaud a pris sur le poète un ascendant qu'il gardera vingt ans. Il sait très nettement dans quel sens il en usera : il s'est promis de « conquérir cette grande voix à la Philosophie ».

De retour à Paray, il étudie l'hébreu en vue de la traduction des *Psaumes* qu'il publiera plus tard. En attendant (décembre 1832), il donne au public *Solitude*, une espèce de longue méditation en prose, « livre, écrivit Jules Janin, qui tiendra sa place entre les *Consolations de Boëce* et les *Prisons de Silvio Pellico* ». Michelet loua Dargaud dans l'*Europe littéraire*. « ... L'auteur est l'un de ces jeunes gens qui criaient *Vive la Charte !* sous le sabre des gendarmes de la Restauration, un camarade de Farcy, un des jeunes amis du général Foy... » Là-dessus il le compare, simplement, à « Dante, dans son *Paradis* et sa *Vita nuova* ».

A partir de 1832 sa santé s'étant améliorée, — et peut-être aussi, grâce aux largesses de Lamartine,

sa fortune — Dargaud vint passer plusieurs mois d'hiver à Paris, où il voyait le poète tous les jours et où il fréquentait assidûment Michelet, Lamennais, Béranger, George Sand, E. Pelletan. Il rencontrait aussi de temps en temps Sainte-Beuve : « Lorsqu'il était du *National*, je lui demandai un jour s'il suivrait Carrel jusqu'à l'échafaud. — Je le suivrais un petit bout de chemin, me repartit Sainte-Beuve. » Il passait à peu près tous les automnes à Saint-Point ou à Monceau ; le poète ne se lassait pas de l'y convier par des billets affectueux et charmants, parmi lesquels je choisis celui-ci daté du 29 octobre 1841 :

Mon cher ami,

Soyez toujours et partout le *mieux* venu ! Votre place est ici pour la vie.

Je déplore en les comprenant vos ennuis (1). J'espère que ma rupture avec le cabinet cessera dans huit ou dix jours par la fondation du collège de Mâcon (2), et que rien ne mettra obstacle cet hiver à mes interventions les plus passionnées et les plus persévérantes.

Nul imprévu dans mes affaires toujours incertaines. Vous trouverez ici (3) beaucoup de monde mais vous vous contenterez bien pendant huit jours d'une chambrette.

(1) Dargaud sollicitait en vain une place de bibliothécaire, pour s'assurer des ressources.

(2) Lamartine demandait un collège pour sa ville natale. Le ministère s'était fait prier et n'avait cédé qu'à des menaces formelles du député de Mâcon.

(3) A Monceau.

Ensuite, tout le château à vous jusqu'à mon départ. Arrangez-vous pour nous donner au moins un mois d'amitié et d'intérieur. Finissons l'année comme nous l'avons commencée.

Je ne vais pas mieux et je me décourage physiquement et politiquement.

Qu'est-ce que des hommes sans la fortune ? D'excellents numéros qui ne se dégagent pas. Est-ce la faute du chiffre ? Non, c'est la faute du sort.

Adieu, et soyons Turcs, c'est-à-dire bénissons *Allah*, maître de tout.

P.-S. — Je vous avais dit que nous aurions beaucoup de monde et que vous seriez peut-être mal logé quelques jours ; le monde ne viendra pas. Votre chambre est à vous à Monceau, à Milly, à Saint-Point, partout, et bon feu, et bon cœur. Venez donc, dès que vous serez libre.

LAMARTINE.

A Saint-Point, Dargaud était vite entré fort avant dans l'intimité de toute la famille. Mme de Pierreclos, nièce du poète, l'avait pris pour confident de son amour d'abord, puis de sa douleur après la perte de son mari. Seule, Mme de Lamartine, qui le traitait pourtant avec sa bonté accoutumée, ne l'aimait pas. Elle l'accusait d'être « monté sur des échasses de style », parce qu'il était un peu pompeux et trop porté à l'éloquence de salon. Mais la cause de son animosité secrète était plus profonde : elle ne pardonnait pas à Dargaud l'empire qu'il avait pris sur son mari en ce qui touchait aux choses religieuses. Elle le considérait comme le mauvais ange de Lamartine.

Poursuivant ses études hébraïques, Dargaud publie en 1842 une traduction des *Psaumes*, de *Job* et du *Livre des Cantiques*. Béranger, Quinet, Tocqueville, Guizot, l'abbé Cœur et même l'archevêque de Paris louent à l'envi cet ouvrage. Lamartine dit à son ami : « Je chanterai comme un Bulbul du Jardin des Oliviers sur l'arbre des *Psaumes*. » Et il composa pour lui, et lui dédia *le Tombeau de David*. Dargaud jouit à ce moment, dans le monde de la haute littérature, d'une faveur assez marquée. Un roman intitulé *George*, qu'il met au jour presque en même temps que sa traduction biblique, a aussi un succès de grande estime. Lamartine écrivait à l'auteur :

Mon cher ami,

J'ai perdu mon père depuis cinq jours. Vous savez que je l'aimais comme mon père, plus comme mon enfant. Je suis plus seul et plus déraciné que jamais. Je ne vous en dis pas davantage, votre cœur devine tout.

Merci de vos communications politiques. Cela me soutient et m'éclaire. Continuez, je vous prie.

George que j'ai lu au chevet de mon père malade et quand j'espérais encore m'a sérieusement étonné et ravi. Ayant écrit cela, vous pouvez tout écrire. La charpente est un peu sacrifiée, mais la vie et la couleur, et c'est tout, sont admirables. Tous se l'arrachent ici et en pensent de même.

Adieu et à revoir le plus tôt possible.

Chaque année Dargaud devenait plus indispen-

sable au poète qui finissait par ne plus guère s'en séparer ; chaque année aussi l'intimité devenait plus profonde entre eux et l'influence de Dargaud sur son illustre ami plus agissante.

Dargaud ne se borna pas à être le conseiller secret de Lamartine : il voulut aussi devenir celui du public et écrivit une brochure sur *la Situation politique en* 1844. Il y parlait en ces termes de Lamartine, avec beaucoup de pénétration et un grain de sens prophétique :

S'il est un homme qui résume et concilie en lui ces deux grands principes des sociétés modernes, qu'il ne désespère ni de sa cause ni de son siècle. Cet homme peut-être l'avons-nous vu, entendu. Nous avons nommé M. Guizot, nommons M. de Lamartine. N'est-ce pas le prêtre et le héros de l'esprit ? N'est-ce pas le précurseur politique de l'avenir, d'un avenir prochain ? Sa parole ne tue point, elle vivifie, elle féconde. Sa parole est pathétique, on sent vibrer une âme en elle, et voilà pourquoi le peuple en est ému. Cette parole est une parole passionnée, profonde, une parole de feu qui échauffe et entraîne les cœurs, parce qu'elle sort du cœur. Mais cette parole aussi est sage, modérée, consciencieuse. Elle a des ménagements délicats, des tempéraments infinis, elle est pleine de nuances. Elle sait le lieu et l'heure des réformes, et elle n'en accomplirait pas une, même la plus grande au prix d'une goutte de sang ou de boue. Ah ! que cet homme lui aussi se juge un instrument divin ! Il a la foi de son œuvre, l'ardeur de sa mission, l'instinct de son succès. On ne peut avoir plus de mesure dans la véhémence, plus de prudence dans l'audace.

Parce que M. de Lamartine déchire beaucoup d'horizons, c'est l'homme que l'on accuse de se contredire le plus. Mais se contredire, c'est n'être pas d'accord. Eh bien, la plus haute originalité de M. de Lamartine, son caractère propre, distinctif, c'est l'harmonie. Non, M. de Lamartine n'est pas illogique ; il serait plutôt, nous le craignons, trop logique, ce qui le rendrait téméraire. Qu'il se défie de la logique des idées ; elle n'est sûre que lorsqu'elle s'allie à la logique des faits, à la logique de l'histoire. Il y a deux écueils. Nous avons dit à M. Guizot : Pensez au nombre ; nous dirons à M. de Lamartine : Pensez à l'unité. La logique de la monarchie entraîne à un excès ; la logique de la démocratie entraîne à un excès contraire. La profonde difficulté, la souveraine solution ne sont que dans cette logique sereine, pratique, divine qui conduit à l'équilibre.

Certes si M. de Lamartine n'était que l'aventurier de la démocratie, s'il n'en était même que le chevalier ; si le progrès pour lui n'était pas la plus haute et la plus habile conservation ; si en creusant le lit de la démocratie, il n'élevait pas en même temps les parois de pierre, les talus fertiles ; s'il ne prévenait pas ainsi les inondations et les ravages du fleuve ; s'il n'était pas le défenseur de la monarchie, et de l'ordre et de la paix, la France ne le suivrait pas... La France n'est à personne quand même.

Lamartine ne fut pas très flatté de cette manière de semonce publique, où les éloges servaient de couverture aux avertissements.

Il m'en dit franchement son avis, écrit Dargaud. Il n'en était qu'à moitié content. Il me blâma d'une cer-

taine exagération monarchique et tout en me remerciant de la place que je lui avais assignée, il me reprocha l'excès de ma bienveillance pour le Roi et pour M. Guizot.

— Nos dissentiments, lui dis-je, sont vraiment à contre-sens. C'est vous, l'ancien légitimiste, qui voudriez me prémunir contre la monarchie ! Prenez garde aussi, vous. Songez que vous avez trop aimé le luxe, les chevaux, le jeu. Craignez de trop aimer la popularité. Votre grand avantage, c'est de n'être pas monté d'en bas où l'on ne peut apprendre tout ce qu'il faut savoir en haut. Vous n'avez ni l'ignorance, ni la cupidité, ni l'envie. Défendez-vous de l'entraînement. Le talent, voilà votre plus grande tentation...

... M. de Lamartine fut très frappé de ma brochure, mais, je le répète, il n'en fut qu'à demi content, c'est vu et senti en grand, seulement vous avez surfait le Roi et Guizot. Pelletan et Béranger qui m'ont écrit sont enchantés comme moi du talent et du style. Je n'ajoute à ma sympathie qu'une réserve : vous êtes trop orléaniste. — Permettez-moi de vous dire, répliquai-je, que vous ne l'êtes pas assez (1). »

(1) A propos de cette même brochure, Ponsard écrivait à Dargaud cette lettre assez amusante parce qu'on y aperçoit au détour d'une phrase, les deux causeurs inépuisables faisant assaut d'éloquence en plein air sous les grands arbres de Saint-Point : « Je vous remercie du livre et de la lettre. J'ai reconnu votre cœur dans l'une et votre âme dans l'autre. J'étais et je suis encore sous le charme d'un souvenir magique. Je revoyais le sentier de Saint-Point et le sentier près de Milly où vous discutiez avec M. de Lamartine ; j'entendais jusqu'aux intonations de la conversation, et, j'étais heureux de plusieurs bonheurs, en retrouvant sous les images brillantes de l'écrivain, les idées

Ces légères querelles n'empêchaient nullement les affectueuses intimités. Voici un petit croquis des après-midi d'automne, qu'en cette année 1844 le poète et Dargaud goûtaient de compagnie :

Nous allions seuls souvent cet automne, M. de Lamartine et moi, à Milly. Je m'installais d'abord au salon sur le canapé de velours bleu, au coin d'un bon feu de sarments. M. de Lamartine me quittait au bout de quelques minutes et montait dans son cabinet pour faire ses comptes arriérés. Pendant que je lisais, soit Pascal, soit Mme de Sévigné, soit les lettres de Cicéron ou de Pline, volumes vermoulus empruntés à la bibliothèque dépareillée de la mère de M. de Lamartine, lui, entre deux vignerons, pendant le court loisir que lui laissait la sortie de l'un et la rentrée de l'autre, il feuilletait, profitant de l'intervalle, tantôt un sonnet de Pétrarque, tantôt une page d'Homère.

...Cette année-là, je négligeais les livres et devant la flamme vineuse du sarment, je songeais... A quoi rêvais-je ainsi jusqu'à oublier le temps ?... A un amour. Je connaissais déjà depuis plusieurs hivers une personne d'un caractère haut et loyal, d'une âme profonde, d'un esprit étincelant de lui-même dans le naturel le plus exquis... On soupçonne bien que je veux parler de Mlle B... Elle était fille d'un artiste de talent sans fortune... Malgré tout ce qui nous manquait d'argent, je résolus de l'épouser. Des banquiers auraient frémi d'un tel mariage, d'un mariage au hasard d'une plume d'écrivain. J'en souris et j'en fis sourire M. de Lamartine

sages et consciencieuses de l'homme. Vous m'avez touché jusqu'au cœur. Croyez à ma plus profonde amitié, PONSARD. »

dans son cabinet de Milly, à la lueur de ses racines de vigne, en présence de son Homère et de son Pétrarque. Tels furent mes premiers témoins. — C'est une aventure de sentiment, lui dis-je. — Oui, me répondit-il, et elle est digne de vous, car vous aurez à y mettre beaucoup de talent, de dévouement et de courage. — J'achèterai le bonheur au prix de quelques efforts. N'ai-je pas raison ? — Vous avez tort devant le monde, mais il n'y a que cela de beau.

C'était le 11 novembre 1844 que j'eus avec lui cet épanchement.

Le 17 avril suivant, Dargaud se maria à la mairie. Ses témoins étaient Lamartine et Michelet. Le surlendemain eut lieu la cérémonie religieuse à Saint-Thomas-d'Aquin, le marié n'ayant pas cru refuser ce sacrifice aux convenances. Il s'en venge dans des souvenirs par une tirade anticléricale.

L'intimité fut peut-être un peu diminuée par le mariage, Dargaud vécut davantage chez lui et moins chez Lamartine. Cependant sa femme fut fêtée et célébrée à Saint-Point et entretint une correspondance assidue avec Mme de Pierreclos. Le ménage était assez pauvre, malgré des secours fréquents et importants du poète. Dargaud sollicitait toujours une place et Lamartine s'employait de toutes ses forces à l'obtenir. Mais le ministre Guizot eut la sottise de la lui refuser. Il en fut irrité et certainement cette petite déconvenue personnelle aviva son animosité croissante contre le gouvernement de Louis-Philippe :

Vers la fin du mois de mai (1846), écrit Dargaud, il avait sollicité vainement à la liste civile une bibliothèque

pour moi. Il désirait en une faveur cette situation qui, sans m'astreindre à rien, m'aurait permis de travailler à mes histoires et d'attendre en paix la santé. — Je n'ai pas réussi, me dit-il ; ma lettre était cependant pressante. Et il me passa la réponse de M. de Montalivet qui était un refus caressant. Voici la réplique de M. de Lamartine. N'est-elle pas terrible ?

« Monsieur le Comte,

« Je vous remercie d'un refus net et positif qui ne laisse pas à mon ami M. Dargaud les illusions d'une fausse espérance.

« Cette place pour un homme de lettres éminent est la seule grâce que j'aie demandé à la maison du Roi depuis seize ans. J'ai remis à la Monarchie de Juillet tous les traitements et tous les titres que j'avais à son avènement afin de ne rien lui devoir en dehors de ce que tout citoyen lui doit. Si j'ai rendu depuis quelques services aux institutions, je n'en ai cherché la récompense qu'en moi-même. Le refus que vous m'annoncez me dispense aujourd'hui de reconnaissance même dans mes amis. Tout est pour le mieux.

« Quant à vous, monsieur le comte, recevez, je vous prie, mes remerciements pour l'obligeant désir que vous avez témoigné et permettez-moi d'y joindre l'assurance de ma haute considération.

« LAMARTINE. »

Pour consoler son ami, Lamartine puisa généreusement, selon son habitude, dans sa propre bourse et il offrit à ses frais au futur historien de *Marie Stuart* un voyage en Écosse. Plus tard, quand le livre parut, il inséra dans la préface de *Geneviève*

plusieurs pages d'éloges pour Dargaud. Pendant la révolution de 1848, c'est à « l'orléaniste » ami qu'il remit une somme destinée à assurer, en cas de besoin, la fuite et la subsistance de Louis-Philippe.

*
* *

En 1849, Dargaud perdit sa mère. Dès qu'il apprit la triste nouvelle, le poète, malade lui-même et aux prises avec de terribles embarras financiers, lui écrivit :

Mon cher ami,

Je pleure avec vous. Dieu est Dieu, il frappe et il adoucit les coups. Comment pleurer ce qui échappe par le ciel à nos misères ?

Je voulais partir. Je ne le puis pas encore. J'ai demain et après-demain rendez-vous avec les acquéreurs de Milly et de mes vins. Je compromettrais tout. Venez dès que vous serez libre. Votre cœur sera bien ici.

Dans les années les plus désolées, Lamartine continuait d'offrir à Dargaud son hospitalité et sa bourse. Mais celui-ci n'osait plus accepter :

J'essuyai à cette époque une petite banqueroute très grande pour moi. M. de Lamartine l'ayant apprise aussitôt que moi m'écrivit ce billet qu'il envoya toute la nuit par son exprès de Saint-Point à Mâcon, afin que je l'eusse un jour plus tôt :

« Ayez courage comme moi et patience. En attendant, nous romprons le pain : il y en aura pour deux.

« LAMARTINE. »

Hélas ! il en était lui-même aux expédients et voilà pourquoi j'étais toujours prêt à lui refuser quand il était toujours prêt à m'offrir.

Sublime miracle du cœur : Lamartine songe à bâtir pour son ami un abri sous ses propres ruines : il demande à la Société à laquelle il donne la propriété de ses œuvres d'appointer Dargaud comme gérant. Mais Dargaud refuse et il en résulte un léger malentendu :

M. de Lamartine convertit ses œuvres en actions, une société d'amis s'organisa... Or M. de Lamartine m'avait fait de très beaux avantages comme gérant. Je devais avoir un capital de cent mille francs, avec six mille francs d'appointements fixes. Voilà ce qu'il avait décidé, quoique en qualité de gérant j'aurais été l'homme de la Société des actionnaires, qui se flattait que je serais en quelque sorte le tuteur de M. de Lamartine. Je refusai net cette gérance qui serait pleine de travaux vulgaires, qui compliquerait de questions d'argent une amitié ancienne, et qui, par la tyrannie que l'on attendait de moi contre M. de Lamartine, substituerait des heures aiguës aux heures charmantes dont nous avions la longue habitude. M. de Lamartine, qui ne connaissait pas le fond de la situation, fut blessé de ma détermination inébranlable. Il accepta cependant de ma main Alfred Dumesnil, le gendre de Michelet. M. de Lamartine ne me retira pas son amitié trop enracinée pour être arrachée, mais il m'en voulut longtemps en secret jusqu'à ce que je lui eusse dit, après plusieurs années, le mot de l'énigme.

Les relations amicales n'en demeurèrent pas

moins fort affectueuses et confiantes comme on en peut juger par ces deux lettres échangées en 1859 :

Saint-Point, 15 septembre 1859.

Mon cher ami,

« Tu as vaincu, Galiléen ! » Ce qui veut dire : le chagrin a triomphé de l'estomac. Je suis gravement malade et je fais, en homme prévoyant, mes paquets pour laisser la maison propre en quittant la vie.

Arrivé à l'insolvabilité complète par les causes que vous savez, j'attends tous les jours l'expulsion de mon foyer. Ne craignez pas que cela soit su et dit même par les journaux amis tels que *le Siècle*. Il ne faut pas mourir masqué d'une fausse félicité : je meurs de chagrin, voilà la vérité.

Je n'ai du reste à me plaindre ni de l'ingratitude des vignes, ni de la dureté des hommes. Ils sont patients, indulgents, aussi bons que possible. Mais je leur dois six cent mille francs dans six semaines et je n'ai même pas de quoi payer mon imprimeur et la poste. La France est la marâtre de ses meilleurs fils. Que d'autres la bénissent et la chantent !

Hier je me suis levé pour aller au mariage de Léontine avec M. de Lacretelle. La ville, où je faisais ma première apparition, m'a reçu avec cœur. C'est une chose remarquable que de voir un insolvable applaudi par ses créanciers les plus souffrants de sa ruine. Cela devrait prouver à la France calomniatrice que je ne péris pas par mes torts, mais par son insensibilité.

Je me réjouis bien de l'amélioration décisive de notre ami... *Pauci quos aequus amavit Jupiter*. Il est de ce petit nombre qui sont l'assaisonnement de ce fade ragoût du siècle.

Je ne travaille plus. Je ne puis ni voir une plume, ni voir un morceau de pain.

Dans quinze jours nous quittons ceci pour Monceau. Là éclate la suspension sans terme de tout paiement! *Proh pudor!*

Le 8 novembre à Paris.

Bonne fortune à vos travaux historiques. Les miens tombent sur le rocher.

Mille amitiés.

LAMARTINE.

Profondément ému par cette lettre tragique, Dargaud y répond :

Paris, le 20 septembre 1859.

Mon bien cher ami,

Que Dieu vous soit propice! Vous qui avez tant secouru les autres, vous serez secouru à votre tour. Soignez sérieusement votre santé. Soyez supérieur aux événements. Dites-vous que, solvable ou insolvable, vous êtes Lamartine, c'est-à-dire une des plus grandes âmes de l'humanité. Que vous soyez obligé de suspendre vos paiements, c'est une question cruelle de nécessité, mais ni votre probité, ni votre honneur, ni votre délicatesse ne sont en cause. Nul ne vous soupçonne, nul ne vous accuse, même parmi vos ennemis politiques.

Vous redoutez un éclat. C'est bien naturel. Qui sait cependant si le salut ne sortira pas de l'excès même de votre détresse?

Malgré tout ce que je vois et tout ce que je prévois, malgré les prolongements de la lutte, j'ai la confiance que vous surnagerez. Vous résisterez à tant d'émotions, car vous êtes aussi souple que fort, et à tout prendre,

comme disaient les anciens, vous êtes le favori des dieux. Vous souffrirez donc, vous ne mourrez pas.

J'ai lu votre lettre à quelques-uns. Elle émeut profondément. Je l'ai lue à M. de Mareste. Je la lirai à M. Havin. Il est bon que l'on sache votre situation vraie. Il y a encore bien du cœur pour vous, et bien des mains honteuses d'être restées fermées.

Ah ! mon cher ami, je me sens une grande affection pour vous, si grande que j'en fais Dieu dépositaire. Soyez respecteux et tendre pour lui. Il ne vous abandonnera pas. Priez-le aussi, non pour le fléchir, mais pour converser avec cet Infini vivant et fortifiant. Vous serez alors plus loin des hommes et des choses. Étant plus près de Dieu, vous considérerez du haut de cette âme permanente votre infortune éphémère, et votre fièvre se calmera un peu, et votre résignation grandira. J'ai éprouvé ainsi quelquefois un adoucissement au moment le plus aigu de la douleur morale, ou des crises de la maladie. Essayez, et vous serez exaucé plus qu'aucun homme. Pardonnez-moi ce conseil, mon cher ami, il part d'un cœur tout à vous.

Adieu. Ne m'écrivez pas, mais pensez que je vous aime ; cela fait toujours un peu de bien de savoir qu'on est aimé sincèrement. Rappelez-moi au souvenir de Mme de Lamartine, de Mlle Valentine et de tous les vôtres.

Tuus etiam et ego.

J.-M. Dargaud.

Cette même année 1859 Dargaud publia en quatre volumes la grande œuvre de sa vie : *l'Histoire de la Liberté religieuse et de ses fondateurs*, livre passionné, mais qui n'est dénué ni d'éloquence, ni de

grandeur. Cette œuvre fut accueillie avec un grand enthousiasme par Michelet, Quinet, Renan. George Sand écrivait à l'auteur une lettre très élogieuse qui se terminait par cette phrase : « Je voudrais lire toute l'histoire de l'humanité écrite de votre main » ; puis une seconde lettre, où elle lui déclarait : « Vous avez bien mérité de la France et de l'humanité ! » Lamartine paraît avoir été moins favorable : il était invinciblement choqué de la faveur que l'auteur témoignait au protestantisme :

Il me disait : « Je ne connais personne qui ait plus que vous l'*os magna sonaturum*. Pourquoi malgré tous mes conseils avez-vous consacré aux Protestants ce souffle épique dont vous êtes enivré ? Ils n'en sont pas dignes. »

Sur les instances de Lamartine et après une véritable bataille, l'Académie française accordait à Dargaud la moitié du Prix Gobert (1), au moment même où paraissait un nouveau volume de Dargaud sur un *Voyage en Danemarck*. Lamartine lui écrivait, après lecture du manuscrit :

16 mai 1861.

Je vous ai lu avec une sincère admiration. Vous avez fait des progrès infinis en style. Vous êtes l'homme des belles pages.

Il fallait intituler cela : *Voyage autour de nos Pensées* ou *Traité du Beau avec des exemples*.

Mes amitiés tendres.

LAMARTINE.

(1) L'autre moitié alla à Géruzès.

P.-S. — Ne publiez pas avant le *prix encaissé*. Les dogmes vous étoufferaient entre deux portes.

Bien que plus jeune de dix ans, Dargaud devait mourir avant Lamartine. Le manuscrit de ses *Souvenirs* a été interrompu par sa dernière maladie. Dans les dernières pages, il pressent sa fin prochaine et indique ainsi sa volonté :

Je dirai ma vérité nue pour plaire à Dieu. Je l'ai souvent affirmé, ce Dieu de mon attente, lui et tout ce qui dérive de lui : la morale et l'immortalité. Je me suis souvent confessé d'une voix nette et d'une plume brave afin que contre cette confession redoublée dans la toute-puissance de la vie, un vain balbutiement de malade en faiblesse ou en vertige ne prévale pas. Je repousse toute ostentation. Je n'attache aucun orgueil à ne pas fléchir. Je souhaite seulement la véracité des lèvres et du cœur jusqu'au dernier soupir. Ah ! sans doute, ce sera une douceur terrible que celle de mon isolement : je le subirai. Le bruit de l'argile tombant par pelletées sur ma bière est le seul Psaume que je pressente pour mes funérailles. En l'absence de mon Église, encore à l'état de germe, je mourrai tristement et loyalement. Je glisserai silencieusement dans le mystérieux sommeil, maudit peut-être de quelques-uns, délaissé de presque tous. Puisse mon réveil, pour prix de ma candeur, n'être que plus peuplé, plus lumineux ! Non, je ne serai pas déçu et Dieu que j'aurai eu pour prêtre au chevet de mon agonie, je l'aurai pour hôte dans l'éternité.

Ces volontés furent respectées. Dargaud mourut sans avoir voulu recevoir le prêtre, en décembre

1865. Lamartine fut vivement affecté de cette mort. Il exprima son chagrin dans une lettre, par malheur perdue, adressée à Léon Bruys d'Ouilly, où il disait : « La prière ne fait jamais de mal (1). »

*
* *

Aidé par les confidences de Dargaud, qui complètent fort heureusement la *Correspondance* (2), j'ai tenté d'esquisser dans ce livre la vie intérieure de Lamartine.

Le poète des *Méditations* et des *Harmonies* fut avant tout, et en tout, un mystique. Il faut noter qu'il fait constamment preuve, dans la conduite de sa vie, des qualités qui, en dehors de leurs mérites spirituels, ont toujours distingué les grands mystiques : un clair bon sens, une étonnante dextérité dans le maniement des affaires du siècle, une intrépide bonne humeur. Lamartine n'a jamais considéré comme des fins, mais seulement comme des moyens employés par Dieu pour former les âmes et par les âmes pour s'approcher de Dieu, les grands sentiments et les grands travaux qui l'occupèrent tour à tour. L'amour, la poésie, la politique ont en Dieu leur source et leur aboutissement : venus de lui, ils mènent à lui par des voies plus ou moins directes, plus

(1) Ch. Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*, p. 383.

(2) La *Correspondance* a été publiée par Mme de Lamartine avec un évident souci d'écarter tout ce qui était suspect d'hétérodoxie.

ou moins sûres, mais qui toutes vont au même but :

J'ai cherché le Dieu que j'adore
Partout où mes pas m'ont conduit.

Au reste, il s'en rendait bien compte, car il se connaissait lui-même beaucoup mieux que ses biographes ne paraissent le croire.

Quelle qu'ait été, écrit-il, quelle que puisse être encore la diversité de ces impressions jetées par la nature dans mon âme et par mon âme dans mes vers, *le fond fut toujours un profond instinct de la Divinité dans toutes choses, une vive évidence, une intuition plus ou moins éclatante* de l'existence et de l'action de Dieu dans la création matérielle et dans l'humanité pensante, une conviction inébranlable que Dieu était le dernier mot de tout et que les philosophies, les religions, les poésies n'étaient que des manifestations plus ou moins sublimes pour nous rapprocher successivement de Celui qui est (1).

Il a cherché toute sa vie la vérité, non pas avec une âme de saint et de héros, mais avec un faible et tendre cœur d'homme. Il espérait trouver en elle la paix et la béatitude. Il se rebellait contre la sévère maxime de l'Évangile où cette paix n'est promise qu'aux violents qui la ravissent, il la revendiquait pour les doux et les pacifiques : *Beati mites.* Il n'a jamais atteint ni cette vérité sans nuage, ni cette paix délicieuse. Dans le christianisme, il a trouvé la lutte, la lutte contre soi-même et contre l'erreur.

(1) *Les Destinées de la poésie,* 1831.

Dans la Philosophie, il a trouvé la lutte encore, contre le christianisme, ses dogmes, son Église. Il ne s'est jamais décidé à se déclarer contre quelque chose. Il s'est dépensé en efforts sublimes et inutiles pour tout adoucir, tout concilier : le rêve persistant de toute sa vie a été de réaliser l'accord universel des hommes dans la vérité et dans la paix, par un miracle de son génie. Mais le génie même, il l'apprit cruellement, n'a point tant de pouvoir.

Loin de parvenir à unir entre eux les hommes ennemis, il ne put même pas accorder en lui-même sa « raison » philosophe et son « cœur » chrétien. Le « cœur » au moment des *Méditations*, crut réduire la « raison » au silence, ou peut-être l'avoir gagnée à sa cause. Puis pendant une longue période, la « raison » reprit l'avantage et pensa triompher. Mais ses espérances infinies croulèrent d'un seul coup après 1848 et le « cœur », prit enfin, sur cette superbe abattue, une mélancolique et définitive revanche.

Mais jamais, comme il l'affirmait en 1831, jamais les circonstances heureuses et funestes, les enivrements de la popularité, les ingratitudes, les détresses ne purent lui ôter le sentiment ni la consolation de la présence divine. Il vécut constamment dans l'intimité de Dieu, et le dernier vœu qu'il lui adressa fut au moins exaucé : il fut abandonné des hommes d'un jour, mais non pas de l'Éternel :

Puissé-je avant le soir, las des Babels du doute,
Laisser mes compagnons serpenter dans leur route,
M'asseoir au puits de Job, le front dans mes deux mains,
Fermer enfin l'oreille à tous verbes humains,

Dans ce morne désert, converser face à face
Avec l'Éternité, la Puissance et l'Espace.

. . . . . .

Et puissé-je, semblable à l'homme plein d'audace
Qui parla devant toi, mais à qui tu fis grâce,
De ton ombre couvert comme de mon linceul,
Mourir seul au désert, dans la foi du GRAND SEUL (1) !

(1) *Le Désert* (1856).

CHAPITRE PREMIER

(1789-1816)

Dans la maison rustique de Milly où le chevalier de Lamartine s'était réfugié, après la Terreur, avec sa femme et ses enfants, on n'était pas bien riche, et on ne cherchait pas à le paraître. Il n'y avait pas longtemps que les vignerons du voisinage, échauffés par la fièvre révolutionnaire jusqu'à transformer les chambres seigneuriales en salles de danse, étaient rentrés assagis dans leurs chaumières. Le pavillon, désert naguère une partie de l'année (le vieux seigneur de Lamartine, père du chevalier, n'y séjournait qu'au mois des vendanges), n'avait rien, il est vrai, qui pût attirer la fureur ou l'envie des paysans. Au fond d'une cour entourée de bâtiments peu élevés, c'est une maison grise et trapue, aux lourds volets verts. Le jardin, par derrière, n'est qu'un étroit potager souf-

freteux par sécheresse, planté çà et là d'arbres tristes. Une vieille charmille abrite un banc moussu, un peu d'eau noire dort dans un bassin rouillé. Trois pins mêlent au chant aigrelet du grillon leur vague musique. Tout à l'entour, des coteaux pierreux couverts de vignes se drapent à l'automne d'or et de pourpre, seule splendeur de ce pays aride.

A des gens échappés des cachots, la maison où ils retrouvent avec la liberté tous les êtres qu'ils aiment semble toujours assez belle. On n'avait pris souci, ni de repeindre les volets salis par la pluie, ni de recrépir les murs éraillés, ni de remplacer les dallages brisés. Au reste, le chevalier et sa femme avaient les goûts les plus simples. Ils ne revenaient pas à Milly en maîtres irrités qui ressaisissent leur domination et espèrent leur vengeance, mais en braves gens sans rancune qui ne souhaitent que de rétablir autour d'eux un peu d'ordre social, à force de dignité dans leur vie familiale et de charité envers leurs voisins. Les pauvres apprirent vite à se presser chaque jour à la porte de Mme de Lamartine « comme si elle eût été la Providence ».

C'est dans cette vieille demeure que Lamartine grandit, élevé tendrement au moral, assez rudement au physique (1). La table était fru-

(1) Il attacha toujours plus de prix au luxe extérieur qu'au véritable « confort ». Lorsqu'il était seul, sa nourriture était très simple et presque exclusivement végéta-

gale ; la viande y paraissait rarement, parce qu'elle coûtait cher et que le boucher était loin. Les servantes et le tailleur du village cousaient à l'enfant des vêtements pareils à ceux des bergers ses compagnons. Sa chambre exiguë avait une mauvaise croisée dont le vent secouait les vitres descellées, et une cheminée qui fumait. Il suivait les troupeaux au pré, accompagnait parfois son père à la chasse, et rassemblait des bandes d'enfants autour du puits du village. C'était le forum de Milly. Il y remporta ses premiers succès oratoires quand on délibérait sur quelque expédition. Les pâtres lui apprenaient à dénicher des nids et à allumer de grands feux sur la terre sèche. Des images champêtres en sont restées dans sa mémoire, dont il a vivifié son lyrisme :

Le feu divin qui nous consume
Ressemble à ces feux indiscrets
Qu'un pasteur imprudent allume
Au bord des profondes forêts (1).

Plus tard, dans ses promenades, il recherchait avec attendrissement les places calcinées par les charbons au milieu des prés, et il di-

rienne. A l'époque des *Méditations*, nous le voyons pour tout dîner « avaler une écuelle de riz à l'eau ». Plus tard il distribuait à ses chiens, sous la table, les morceaux de viande qu'il avait posés sur son assiette. Toutefois, en vrai Bourguignon, il était grand buveur de vin.

(1) *Nouvelles Médit. L'Esprit de Dieu.*

sait : « C'est toujours aux mêmes places que les bergers font fumer le bois vert et flamber le bois mort. Vraiment c'est là aussi que j'ai eu mes meilleurs festins (1). »

Pendant un hiver ou deux, il monta jusqu'au hameau de Bussières avec quelques jeunes paysans, pour ânonner un peu de latin sous la férule distraite de l'abbé Dumont. Le romanesque vicaire, qui devait avoir plus tard sur son ancien élève une si grande influence, le traita d'abord en négligeable bambin, et ne lui jeta que quelques paroles « avec hauteur et dédain ».

Le voilà donc à dix ans : un enfant campagnard, joufflu, robuste, turbulent, « d'une nature qui aurait pu être terrible, si elle n'eût pas été si harmonieuse (2) », qui aime le mouvement, la liberté, l'aventure, court les sentiers, grimpe aux peupliers, barbote aux ruisseaux, rentre le soir à la maison animé et las, mais secoue le sommeil lorsque son père, à la veillée, lit à voix haute des vers.

*
* *

Les traits de la physionomie de M. de Prat (comme on nommait le chevalier pour le distinguer de ses frères) sont simples, mais d'un beau relief. « Il n'était pas sans élégance avec

(1) Dargaud.
(2) *Ibid.*

sa redingote boutonnée et son ruban de chevalier de Saint-Louis. Il avait je ne sais quel aimant sévère et viril qui attirait. Je le vois encore d'ici avec son visage coloré, sa grande taille un peu voûtée par l'âge, ses yeux bleus qui regardaient en face, sa bouche énergique, son front un peu plissé, et ses beaux cheveux blancs. Je n'ai jamais rencontré d'homme qui exprimât mieux la courtoisie par ses manières, et par sa physionomie la franchise, l'honneur, la loyauté (1). »

Après s'être retiré du service pour ne pas prêter serment à la Constitution, il eut l'intrépidité de revenir à Paris par des chemins périlleux, juste à point pour recevoir une blessure en défendant le roi attaqué le 10 août dans les Tuileries. Discipliné dans sa famille comme il l'avait été à l'armée, il s'assujettit de son plein gré, tant qu'il vécut, à maintenir à un frère grincheux, égoïste et despote les privilèges de l'aînesse. Toutefois, il ne se résigna pas sans peine à subir de plus près cette tyrannie, en venant s'établir à Mâcon pour l'éducation de ses filles. Affranchi des contraintes domestiques et mondaines, il se plaisait bien mieux dans sa terre de Milly où il menait la vie laborieuse et tranquille du gentilhomme villageois.

C'est de lui que son fils hérita l'amour de la terre, sa plus constante passion, accrue par les

(1) Dargaud.

années, et qui, dans ses vieux jours, l'absorba tout entier. C'est de lui aussi qu'il hérita son ferme courage. Devant le danger, Lamartine sent couler dans ses veines un sang de soldat. Nous comprenons mieux le héros du 25 février 1848, debout, face à l'émeute, lorsque derrière lui nous voyons se dresser la silhouette du combattant du 10 août. Le drapeau, l'arme ont changé ; la cause, dans le fond, est la même : le fils défend l'ordre et la république à l'Hôtel de Ville, comme le père, de l'autre côté de la rue, défendit l'ordre et le roi aux Tuileries. La race se continue, fidèle à elle-même, au fond, en dépit des apparences. Lamartine, en 1848, est, par un côté, le représentant de sa tradition.

Les opinions politiques de M. de Prat étaient d'ailleurs fort raisonnables. S'il avait payé de sa personne pour défendre le trône, c'est qu'il croyait qu'un gentilhomme devait au roi sa vie sans marchander ; ce n'est pas à dire qu'il fût en tout de l'opinion de la cour. Il avait accepté au contraire tout ce qu'il avait discerné de vérité dans les doctrines politiques du dix-huitième siècle ; il blâma toujours les excès rétrogrades du parti *ultra* sous la Restauration. « J'ai donné mon sang aux Bourbons au 10 août, disait-il en 1819, je suis prêt à le leur donner encore, mais je ne donnerai pas mon bon sens aux fureurs de leurs partisans », et il alla jusqu'à renoncer à paraître dans le salon de son frère, où le ton était au royalisme le plus exalté. Ne

croirait-on pas entendre son fils qui, lui aussi, refusera obstinément à tous les partis le sacrifice de son bon sens ? L'accord profond du père et du fils se manifeste bien dans cette scène d'une grandeur antique qui se déroula au lit de mort de M. de Prat. Le père avait laissé son fils suivre librement sa destinée politique, sans toujours le comprendre, bien que le fils prît toujours grand soin d'expliquer au père sa pensée. Mais à cette minute suprême, le père veut être rassuré sur l'avenir :

« — Mon fils, dit-il, quelle sera votre politique ?

— Mon père, je serai pour la paix, en tout.

— C'est bien, mon fils, dit le père retombant pour mourir, j'ai toujours été pour la paix, il faut être pour la paix (1). »

*
* *

Sa mère est une femme selon le cœur de Racine. Si le poète d'*Iphigénie* eût osé mettre sur le théâtre une épouse chrétienne, il ne l'eût point formée sur un autre modèle. Élevée d'abord auprès des princes d'Orléans, puis dans un de ces chapitres nobles qui ne sont pas sans ressemblances avec Saint-Cyr, elle n'épousa le chevalier de Prat qu'après de longues traverses, et peut-être quelques hésitations entre Dieu et lui.

(1) Dargaud.

L'extrême bonté de son mari se dissimulait sous un aspect sévère et d'une roideur militaire : « Elle l'aimait beaucoup, dit Mme Delahante, tout en le craignant un peu. » Elle garda toujours en sa présence quelque chose de l'émoi tremblant d'Esther devant Assuérus. « Elle était aussi flexible et aussi délicate que son mari était robuste et presque athlétique... Dans ses robes de soie négligées, sous ses cheveux qui tombaient de son front pur, elle était la grâce même (1). » Son charme était irrésistible : « Rien n'égalait sa diplomatie, toujours droite et adroite, toujours triomphante. Une négociation pour elle était une victoire. Toute tentative d'elle était un succès. Elle avait transmis à M. de Lamartine cette fascination. Pour elle comme pour lui, c'était un don (2). »

Sa religion est un amour. Chaque soir, elle se ménage une heure d'intimité avec le Ciel. Dans l'allée bordée d'œillets roses du petit jardin muré de pierres sèches, elle va et vient, la démarche aérienne, le visage éclairé. Cachés derrière les arbres ses enfants la contemplent et n'osent s'approcher; émus de la voir si belle, ils cherchent du regard l'invisible Dieu qu'elle écoute avec un tendre sourire. « Quand elle prie, on ne peut la regarder sans attendrissement. Son visage rayonne (3). » On croirait

(1) Dargaud.
(2) *Ibid.*
(3) *Souvenirs de Mme Delahante.*

presque qu'elle éprouve la sensation de ce rayonnement. « J'ai, quand je médite, écrit-elle dans son journal, un grand foyer ardent dans le cœur, dont la flamme ne sort pas. »

Son mysticisme est actif : bien élever ses enfants, assister les malheureux, se perfectionner elle-même sans cesse par une surveillance intérieure attentive, telle est la tâche nettement fixée à laquelle elle s'évertue.

Toute soumise qu'elle soit à l'Église, il lui échappe à l'occasion un mouvement d'antipathie contre la vie des cloîtres. « J'ai assisté aujourd'hui à une prise d'habits de religieuses hospitalières à l'hôpital de Mâcon. On leur a fait un discours ; on leur a dit qu'elles embrassaient pour la vie un état de pénitence et de mortification ; on leur a mis une couronne d'épines sur la tête. J'ai beaucoup admiré leur dévouement, mais j'ai réfléchi que l'état d'une mère de famille, si elle remplit ses devoirs, peut approcher de la perfection de celui-là... Je n'ai donc rien à envier aux hospitalières, je dois tâcher de remplir fidèlement mes devoirs *tout aussi difficiles que les leurs et peut-être même davantage* (1). » Il est vrai qu'elle a réussi à s'imposer au milieu du monde une règle quasi monastique. Ses examens de conscience quotidiens sont aussi minutieux que ceux d'une religieuse :

(1) *Ms. de ma mère*. Lamartine éprouvera aussi une constante hostilité contre les moines, les religieuses et les congrégations.

« J'ai péché contre la charité... J'ai eu un peu d'orgueil, pardonnez-moi, mon Dieu (1) ! » Dans son existence parcimonieuse où elle se prive de tout pour donner davantage, mortifiant même son goût jusqu'à acheter « pour son lit de l'étoffe à deux francs l'aune, qui n'est point trop jolie (2) », la naissance de chaque nouvel enfant forme un petit drame domestique. Le père s'assombrit en songeant à l'avenir ; la mère se laisse gagner par l'inquiétude de son mari et s'attriste de le voir en peine. « Je suis enceinte. J'en suis bien affligée. Mon mari s'en afflige aussi. Comment avec si peu de fortune élever une si nombreuse famille (3) ? » Mais, vite, elle rejette cette sollicitude qui lui semble une injure à la Providence. Qu'importe ! N'a-t-on pas encore quelque « luxe » sur lequel on peut rogner ? On vendra, s'il le faut, « le cheval et le char-à-bancs ». Elle s'en remet à Dieu avec un abandon sublime. Toutes ses perplexités se terminent par le chant d'un *Magnificat* où elle loue le Seigneur, sans cesse, pour le pain quotidien, pour la douceur du jour, pour la fleur de la vigne et la beauté de ses filles. Car elle ne peut se retenir d'admirer le charme de ses filles, « les beaux cheveux blonds » et l'intelligence de son fils. « Quelle famille ! » s'écrie-t-elle ingénuement. Nous le pensons si bien que nous ne

(1) *Ms. de ma mère.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

lui en voulons pas de nous le dire elle-même. Cet orgueil familial se perpétuera chez ses enfants : il suffit pour s'en assurer d'un regard sur les portraits que le poète a peints de sa mère et de ses sœurs (1).

Les deux sentiments qui forment les assises de la religion de sa mère, la confiance en Dieu et la charité, sont précisément les seuls qui après les métamorphoses et les variations de sa foi, subsisteront intacts en Lamartine jusqu'à son dernier jour. Lorsque beaucoup d'influences qu'il aura subies se seront effacées, celle de sa mère agira encore. Il pourra oublier ce que sa mère lui avait enseigné des lèvres, jamais ce qu'elle lui avait appris par l'exemple.

Dans une causerie avec Dargaud, il a limité lui-même avec justesse — et sans fausse modestie — l'apport respectif des deux hérédités paternelle et maternelle dans sa nature : « J'ai hérité de mon père une certaine bravoure de tempérament et une entière honnêteté. De ma mère je tiens assez de finesse et une sensibilité dont toutes les notes sont justes. Elle et mon père avaient beaucoup d'esprit ; ils m'en ont transmis tout ce que j'en ai. Mais l'imagination, d'où me vient-elle ? J'entends l'imagination de

(1) Par un juste retour, ses sœurs avaient toutes un culte pour Alphonse qui d'ailleurs les comblait de bontés. Elles s'employèrent toujours toutes avec ardeur à aider à sa gloire et à son bonheur (cf. sur le rôle de Mme de Coppens dans la première campagne électorale de Lamartine, le livre de M. Henry Cochin, *Lamartine et la Flandre*. Plon, 1912).

l'expression, car celle de la conception je ne l'ai pas. Telle qu'elle est en moi, d'où a-t-elle jailli ? Je ne la dois ni à mon père, ni à ma mère qui n'en avaient pas à eux deux une étincelle. — Ne vous inquiétez pas de cela, repris-je en souriant. Quelque fée ou plus simplement Dieu s'en sera mêlé (1). »

Les taciturnes rêveries d'un homme plein de sève et d'ardeur contenues, qui regrette pendant vingt ans ses armes et ses rois, subit avec chagrin la tyrannie de l'Empire, et souffre de la médiocrité de sa fortune ; les ardentes méditations d'une femme sensible et enthousiaste qui, refoulée par une famille autoritaire, se réfugie dans l'intimité de Dieu, se tourmente de de ses imperfections morales, s'inquiète de ses enfants, de leur avenir en ce monde et de leur salut éternel, voilà les sources cachées d'où jaillit au jour l'inspiration d'un grand poète :

Mon âme est un torrent qui descend des montagnes.

*
* *

Quelques phrases des *Confidences* pourraient nous égarer jusqu'à croire que Lamartine reçut de ses parents une éducation inspirée des méthodes de Rousseau. L'erreur serait lourde. Dans l'*Émile*, tout est système, sèche

(1) Dargaud.

pédagogie ; à Milly tout est spontanéité, épanouissement de l'âme. Si, en évoquant le nom de Jean-Jacques, on veut simplement rappeler que Lamartine fut élevé dans la frugalité et l'indépendance des mœurs champêtres, nul besoin d'introduire ici le précepteur génevois. Beaucoup de fils de hobereaux avant Lamartine eurent la même fortune. Si Jean-Jacques a aidé ses contemporains à découvrir la campagne, encore est-il qu'il ne l'a pas inventée. L'éducation préconisée pour *Émile* diffère de celle que reçut Lamartine par le fondement même. Dans la formation que Mme de Lamartine donne à son fils, Dieu est l'origine de tout et intervient en tout : « Dieu est présent, attentif à toutes les heures de notre vie. Il est toujours près de nous, regard, oreille, amour. » Au contraire, dans le système du philosophe de Genève, Dieu est traité avec une attentive défiance. Il n'apparaît qu'à la fin, après des préparations et des artifices où l'on voit que Rousseau travailla dans ses débuts pour le grand Opéra. Son pupille a déjà organisé l'univers à son usage et constitué sa morale lorsque Dieu lui est révélé. Il risque de demeurer fort empêtré de cet encombrant Jéhovah, rhabillé par les philosophes, qui lui tombe tout à coup des nues, et qu'il ne saura où caser. La foi est offerte à Lamartine comme un principe de vie. Mme de Lamartine, qui avait aperçu Rousseau dans sa jeunesse, n'avait pas lu l'*Émile* (1). Les principes qu'elle applique, elle

les emprunte plutôt à Fénelon. « Il faut — écrit l'auteur de l'*Éducation des filles*, et c'est le principe sur lequel repose tout son aimable système — se contenter de suivre et d'aider la nature. » L'influence de Fénelon, si évidente sur Lamartine, lui vient surtout de sa jeunesse et de sa mère, car il ne paraît pas que plus tard il ait beaucoup fréquenté ses ouvrages. Celle de Rousseau est postérieure. Il l'a pratiqué assidûment entre 1813 et 1817, à l'époque de sa grande intimité avec l'abbé Dumont, fervent disciple de Jean-Jacques.

La mère s'adresse surtout au cœur de son enfant. La crainte de la peiner est le grand ressort de son système d'éducation, que le poète a fort bien décrite dans la partie autobiographique de *Jocelyn*. Remplacez, dans ce passage, « mon père » par « ma mère » et ce sera tout à fait cela :

> *Mon père* qui m'aimait avec trop de tendresse
> Ne me nourrit jusqu'à quinze ans que de caresses.
> J'étais libre avec lui comme l'oiseau des champs
> *Et toutes mes vertus n'étaient que des penchants* (2).

Elle lui apprend la douceur du bien, plus que

(1) Cela résulte d'une page du *Manuscrit de ma mère*. Mme de Lamartine, avant de brûler un exemplaire de l'*Émile* qu'elle avait trouvé dans la chambre de son fils, en parcourt quelques pages par curiosité. Lamartine a lu l'*Émile* pour la première fois en 1809, à vingt ans.

(2) *Jocelyn*.

l'inflexibilité du devoir. Il le reconnaît ingénûment : « La vertu est un effort, et je n'aime pas l'effort. » Plus tard, Dargaud lui reprochant ses hésitations, ses faiblesses portera ce jugement sévère : « M. de Lamartine n'a pas été élevé. » Sa nature était assez heureuse pour qu'on n'ait pas trop à le déplorer. La contrainte eût peut-être donné de moins bons résultats : heurté de front, il pouvait aisément devenir indomptable.

Il resta donc tel qu'il était né, suppléant à la ténacité par l'élan, au raisonnement par l'intuition, et à l'application par le génie.

*
* *

Les premiers éducateurs auxquels on le confia n'étaient guère capables de compléter ou de corriger l'œuvre commencée par sa mère. On le plaça d'abord dans une institution de Lyon pour qu'il fût sous la surveillance des parents et des amis que les Lamartine avaient dans la ville, et spécialement de sa tante Mme de Vaux. M. Puppier, les demoiselles Puppier, qui dirigeaient la pension, font l'effet de médiocres personnages. On caressa le jeune « blondin », mais sans parvenir à l'apprivoiser. Il regrettait Milly et sa liberté ; il subissait peut-être de la part des petits bourgeois lyonnais, ses condisciples, des persécutions analogues à celles dont Vigny souffrit dans les lycées impériaux. Ce qui le donne à

croire, c'est qu'il choisit pour compagnons deux jeunes « nobles » de son pays, les de Veydel (avec lesquels il devait plus tard comploter d'autres aventures) (1), et s'enfuit avec eux. A la grande joie de sa mère on le confia, à la rentrée suivante, aux Jésuites de Belley.

La transition fut agréable. La distinction des maîtres, l'urbanité des camarades réconcilièrent avec la vie de collège l'écolier en rupture de ban. Ses succès sont toutefois moins brillants qu'à la pension Puppier : le niveau des études est plus élevé. Ses aptitudes sont hors de pair, mais on se plaint de sa dissipation et de son manque d'assiduité. Il apprend cependant assez bien tout ce qu'on lui enseigne, c'est-à-dire surtout le latin et la philosophie. Détrônée dans les lycées par les mathématiques, la métaphysique avait gardé sa prééminence dans les collèges religieux. Le Père Wrindtz inculqua à son élève un cartésianisme mitigé qui devait former désormais le fonds de sa philosophie. Les Jésuites contribuèrent à faire de Lamartine un galant homme qui sut toujours l'usage et le prix d'une parfaite politesse. Au reste, comme sa mère, ils s'adressèrent plus à sa sensibilité qu'à sa raison. Que ce soit ou non de leur faute, il est certain qu'il conserva toute sa vie la fausse conviction que la foi exige l'abdication de la

(1) Il voulait, à 25 ans, coloniser avec eux une petite île inculte située dans la baie de Naples, l'*Isoletta*.

pensée, et que pour être éclairé des lumières de la grâce, il faut d'abord se boucher les yeux.

En somme, il garda de Belley un charmant souvenir et une faible empreinte (1). Il s'en évada avant la fin de son cours, moins brusquement toutefois que de la pension lyonnaise. Il usa de diplomatie et joua de sa santé. Rappelé par sa famille alarmée, il s'arrangea pour ne plus être renvoyé au collège. Il ne lui manquait que quelques mois d'études pour achever le cycle de ses humanités ; en outre on était incertain du sort de l'établissement à plusieurs reprises menacé par Napoléon d'être fermé. Bref, il resta à Mâcon.

Sa liberté conquise, il soigne par un régime bénin ses maux peu douloureux. On lui donne des maîtres en foule : maître de danse, maître de musique, maître d'anglais, maître d'italien, et, bien malgré lui, maître de mathématiques. Il monte à cheval, râcle de la basse, court les bals et lit beaucoup. D'abord, les poètes légers et les petits auteurs comiques du dix-huitième siècle, puis *René*, Mme de Staël, Alfieri, Ugo Foscolo, Ossian, beaucoup de poètes et de

(1) Et aussi trois inaltérables amitiés, celles de Guichard de Bienassis, de Vignet et de Virieu. Les deux dernières sont les plus importantes. Guichard ne fut l'ami favori que de 1811 à 1817. Puis Virieu l'éclipsa et resta jusqu'à sa mort (avril 1841) le conseiller de toutes les heures. Vignet mourut jeune. (Voir sur Vignet, Léon Séché, *les Amitiés de Lamartine*, mercure de France).

romanciers anglais, Rousseau, par intervalles, et, tout le temps, Voltaire.

Il se nourrit aussi d'ouvrages tout à fait oubliés de nos jours, notamment de celui d'Azaïs : *Des compensations dans la destinée humaine* (1). Il le lit dans sa nouveauté ; il en est fort content. C'est une sorte de conférence dialoguée où il y a un peu de tout. Le principal héros, Amédée, a de nombreuses ressemblances avec le jeune Alphonse, et se trouve placé dans une situation analogue : « Son imagination, aidée par les romans qu'il avait dévorés, lui peignait une femme adorable ; elle existait dans son cœur, dans ses violents désirs..., etc. » Écoutez l'écho retentir dans l'âme de notre poète : « Si pour mon malheur je trouvais une de ces figures de femme que je rêvais autrefois, je l'aimerais autant que nos cœurs auraient pu aimer, autant que l'homme sur la terre aima jamais. Mon cœur bondit dans ma poitrine, je le sens, je l'entends, Dieu sait tout ce qu'il contient, tout ce qu'il désire (2) ! » On retrouverait aussi dans la correspondance de cette époque plusieurs réminiscences d'un autre auteur non moins oublié, qu'il fréquente et qu'il goûte : Zimmermann, *De la solitude* (3). Retenons seulement ce passage, à rapprocher

(1) Azaïs, *Des compensations dans la destinée humaine*, etc., 1809.

(2) *Lam., Corresp.*, t. I.

(3) Zimmermann, *De la solitude considérée relativement à l'esprit et au cœur*. La première traduction, par Mercier, est de 1788.

d'une strophe du *Vallon :* « Celui qui a joui de tout..., qui après avoir été aiguillonné par la passion comme un cheval par l'éperon, en vient à ne plus éprouver aucune passion..., la solitude est son dernier asile (1). »

*
* *

Il mène à Mâcon la vie d'un jeune seigneur d'ancien régime. Ne l'imaginons pas trop en hobereau campagnard, grand chasseur, franc

(1) Il se repaîtra plus tard avec délices d'un certain roman anglais traduit par Mme de Montolieu : *Agathoclès*, où il découvre « toute sa philosophie ». Il est certain que l'on remarque entre certaines pages de ce roman et plusieurs lettres de la *Correspondance* de singuliers rapports. On trouve dans *Agathoclès* (p. 19, édition de 1812) un portrait du jeune homme mélancolique, des considérations sur le doute universel, sur l'appétit de croire (p. 41), sur la vanité des places et des emplois (p. 53), sur l'utilité pour un jeune homme d'une grande passion qui l'élève au-dessus du commun. On y lit même ceci (p. 95) : « Quelle solitude ! Tu m'as quitté et je crois être seul dans l'immensité du monde » (cf. « Un seul être vous manque et tout est dépeuplé ! ») et (p. 97) ce commentaire anticipé de l'*Isolement :* « Mon plus ardent désir serait de m'endormir pour l'éternité si je ne dois plus te voir ici-bas... Que dois-je donc faire sur cette terre ? Ah ! laisse-moi te suivre, laisse-moi descendre avec toi dans le séjour des morts et ne plus te quitter... Ne plus te quitter, sort digne d'envie !... Nous retrouver bientôt dans l'Élysée où les amants fidèles et malheureux seront réunis pour jamais. » Ajoutons qu'il y a des chapitres qui ressemblent beaucoup à des scènes de *Raphaël*. Est-ce que Lamartine, lorsque, trente ans après, il a dépeint sous des couleurs si fantaisistes, sa passion pour Mme Charles, aurait confondu avec ses souvenirs des réminiscences d'*Agathoclès ?*

buveur, rêveur parfois sous les ombrages. A cette période, il n'aime pas la campagne. Pour s'y plaire, il faudra qu'il ait souffert. Il s'y ennuie. Quand il y séjourne, c'est malgré lui, pour suivre, — ou pour fuir — sa famille. Mais il se plaint du manque d'argent qui l'y retient et se pose en victime, quand il lui faut « dîner avec tous les curés du voisinage ». Il n'aspire qu'à s'échapper vers les grandes villes, Paris, Lyon, ou, au pis aller, Dijon. Les théâtres le passionnent, le jeu l'attire, le monde l'amuse. Ses talents de société font merveille, il joue des basses de symphonies dans des concerts semi-publics, et avec des jeunes femmes, sous la direction d'un certain abbé piémontais, il tient un rôle dans une comédie italienne. Sa précieuse santé dont il tire un habile parti et qui lui a fourni le moyen d'abréger l'ennui du collège, lui sert encore à obtenir de s'installer à Lyon pendant les mois d'hiver. Étudiant peu assidu, il fréquente des « artistes » qui lui empruntent de l'argent, vide des bouteilles avec des gentlemen anglais dans les guinguettes de la banlieue, fait des dettes, et des vers sur ses dettes, joue, et rime une satire contre le jeu, court les grisettes, et s'écrie gaillardement :

> Heureux qui peut se repentir,
> Car il eut certes du plaisir.

Par moments il se repent en effet :

C'en est fait, mon ami, crois-moi,
Quittons cette sotte paresse
Que des fainéants comme toi
Ont parée du nom de sagesse ! »

L'amour du grec le saisit par bouffées, ou la passion de l'italien, et il achète des dictionnaires ; deux jours après, il s'avoue le plus grand paresseux de France. Sa facilité de plume est déjà incroyable : il mène à bien des impromptus de trois cents alexandrins ; d'un seul trait, il compose une ode « en deux heures au plus ». Dès 1810, il possède en portefeuille « un petit livre d'élégies ». Il en brûlera deux ou trois avant les *Méditations*. En somme, cet ancien élève des Jésuites donne l'espoir d'être un nouveau Gresset. Son seul grand sentiment est alors l'amitié qui restera chez lui beaucoup plus profonde que l'amour. Déjà aimable, ses lettres le montrent caressant et d'humeur frivole. Il « change d'idées et de goûts selon le temps qu'il fait et le plus ou moins d'élasticité de l'air ».

Le moindre signe de cette légèreté n'est pas son silence déconcertant sur les grands événements qui bouleversent alors l'Europe. On ne se douterait pas à lire sa *Correspondance* que dans le même temps le canon gronde, Napoléon mène son épopée, les nations s'entrechoquent. Aucun écho de ces luttes de géants ne semble retentir dans le petit cercle où il vit.

A-t-il une religion ? Sans doute, mais elle ne tient qu'une place infime dans son âme dissipée (1). Jusqu'en 1812 il semble jouir de la plus tranquille et de la plus souriante indifférence. La conversion de son ami Vignet, en 1813, trouble un instant cette quiétude philosophique et imprime à Lamartine quelques faibles élans vers la foi. Il « rêve nuit et jour à ce qu'il nous importerait de mieux connaître », mais le lendemain nous voyons qu'il traite son mal à l'âme en lisant du Pigault-Lebrun (2). Voilà d'énergiques remèdes !

Comment expliquer un état d'esprit aussi singulier, aussi éloigné de celui de sa mère, près de laquelle il vit alors chaque jour et qui s'afflige tout bas du scepticisme qu'elle devine en son fils ? C'est que sa mère n'était pas seule, que d'autres influences contrecarraient la sienne et s'exerçaient en même temps sur cette jeune âme docile à toutes les suggestions.

Il y avait les oncles, l'oncle terrible, et l'oncle

(1) Bien entendu, il va à la messe. Quand il se représente dans les *Confidences* attendant au bas des marches sa mère et ses sœurs qui sortent de l'église le dimanche, ne soyons pas dupes de cette coquetterie du Lamartine libre-penseur de 1847.

(2) Milly 27 mars 1813. « J'ai reçu une lettre charmante de Vignet ; il me montre qu'il est chrétien et de la foi la plus vive... et moi je tâche à présent de le redevenir aussi. » Même lettre sous la date du 28 mars : « Je cherche partout du gai et du décousu, il me faudrait tous les soirs un volume ou deux de Pigault-Lebrun, je les trouve drôles malgré leur ton canaille. »

indulgent. Et par les oncles, et par les amis des oncles, la tradition du dix-huitième siècle agissait sur le neveu. « Mon grand-père et surtout mes oncles avaient la sève de la Révolution dans l'esprit. » La sève religieuse plutôt que la sève politique : ils étaient royalistes et voltairiens comme leur génération presque entière.

*
* *

L'oncle terrible était, dit sa belle-sœur, l'homme « le plus distingué de la province ». Il tenait, dans le cercle de famille, le double rôle de chef du nom et d'oncle à héritage (1). Ces deux titres, qu'on ne lui contestait pas et dont il sentait plus que quiconque l'importance, lui mettaient entre les mains un pouvoir absolu. Il régentait en outre une de ces académies locales qui s'étaient multipliées, et parfois illustrées, au siècle précédent, et qui servirent de champ d'exercice oratoire à plusieurs des tribuns de la Convention. Dans cette académie mâconnaise, comme dans le salon qui la complétait, Voltaire et Delille étaient dieux ; on y mettait sérieusement Mme de Genlis au-dessus de Mme de Staël, et Chateaubriand y bénéficiait tout juste de l'indulgence qu'en faveur de sa politique on

(1) Et même à double héritage, car une de ses sœurs vivait sous sa dépendance et possédait dans l'indivision avec lui des biens dont elle ne devait disposer qu'en se conformant aux intentions de son frère.

accordait à sa littérature. La mort de Parny désola ce petit monde et ce fut l'auteur futur des *Méditations* qui se chargea de proclamer en vers que ce deuil était irréparable. Etranges ironies de la gloire ! Si dans son *Elégie* funèbre quelques vers nous émeuvent, c'est qu'ils en annoncent d'autres plus chers à notre mémoire :

Ah ! que tes ans ont fui d'un vol rapide !
Quoi ! ce soleil levé sur tes beaux jours,
Quoi ! ce printemps témoin de tes amours
A nos regards sont voilés pour toujours (1) !

Et encore :

Tu le disais : quand il faudra descendre
Le noir sentier qui conduit chez les morts,
Que de l'airain les lugubres accords
Ne troublent pas le repos de ma cendre (2).

Les mathématiques avaient consolé l'inaction forcée de François-Louis de Lamartine, obligé par sa santé de quitter tôt le service. Elles ouvraient sous l'Empire toutes les carrières. L'oncle s'obstinait à en imposer l'étude à son neveu. Le neveu s'en défendait, circonvenait les professeurs qui se montraient complaisants, soudoyait les médecins qui lui interdisaient l'étude des sciences sous peine de mort. Mais

(1) Cf. *le Lac :* « Quoi ! passés pour jamais, quoi ! tout entiers perdus ! » etc.

(2) Cf. *la Cloche du village* (*Recueillements poétiques*) : « Des sanglots de l'airain, oh ! n'attristez personne ! » etc.

l'oncle tenait bon, parce qu'il était convaincu — le neveu l'était aussi dans son for intérieur — qu'un Lamartine ne pouvait trouver d'emploi digne de lui que dans la diplomatie ou à l'armée. Mais, sous l'Empire, toute carrière lui étant interdite, le jeune homme se réfugiait, pour attendre, dans la compagnie des Muses. L'oncle le raillait :

« Ta littérature est plaisante... Mon cher, il n'y a que la politique ou la guerre. Quand on n'est pas Delille et qu'on se mêle de poésie on est tout simplement ridicule. — Delille ! s'écriait le jeune homme humilié dans son génie. Ah ! si je ne devais être que Delille, je vous jure que jamais je n'écrirais un vers. — Comment ! balbutiait M. de Lamartine hors de lui, c'est ainsi que tu parles du plus grand poète de notre temps ? — Vous l'appelez un poète, ripostait le jeune homme, et moi je l'appelle un versificateur ! » La colère de l'oncle ne connut plus de bornes : « Delille ! un versificateur ! Orgueilleux et fat que tu es, tu ne seras jamais digne de délier les cordons de sa chaussure (1). »

Quand l'oncle se fâchait tout rouge, le neveu dépêchait sa mère pour obtenir son pardon. Le vieux despote criait si fort que l'entretien finissait par des larmes de femme. Et tout était remis à une prochaine occasion.

(1) Dargaud ajoute : « Alphonse sortit avec beaucoup de dignité, m'avouait Mlle de Villars qui m'a conté cette scène. »

*
* *

L'oncle indulgent était un ancien abbé que la Révolution rendit au siècle auquel il n'avait renoncé qu'à son corps défendant. Heureux de son indépendance retrouvée, il vivait en sage dans son beau domaine d'Urcy près Péronne. Il n'avait rien gardé de son ancien état, et paraît même avoir abandonné toute pratique religieuse. Sa riche bibliothèque contenait de nombreux livres interdits à Milly. Ses loisirs s'absorbaient dans la composition de longs essais de libre philosophie. Il les détruisit sans les publier, sans doute par un honorable scrupule de fidélité envers la religion qu'il avait servie et dans le sein de laquelle il rentra pour mourir. L'existence noble et large d'Urcy plaisait à Lamartine. La foule des serviteurs rustiques attablés dans l'immense cuisine, les nombreux troupeaux rentrant le soir du pâturage évoquaient les temps homériques à son imagination de colgien en vacances. Quand la famille de Mâcon lui tenait rigueur d'une fredaine, le neveu se réfugiait auprès de l'abbé débonnaire. Et même, il ne craignait pas de s'y établir lorsqu'il devait donner rendez-vous, au relai voisin, à une belle amie de passage. L'oncle fermait les yeux, et ouvrait sa bourse. Ne lui était-il pas aussi aisé de payer à Alphonse cinq cents francs de dettes, qu'à son grand diable de neveu de

tirer un louis de son gousset pour un pauvre hère?

Lamartine se révolte bien quelquefois contre l'autorité de l'oncle redoutable. Un jour, il défend contre lui Mme de Staël avec une telle ardeur qu'il sort brusquement du salon, encore tremblant de la lutte. Il se révolte par instants contre l'autorité, mais il subit l'influence. Pour Mme de Staël elle-même, quel que soit son enthousiasme, il n'osa jamais approuver son style : on lui a communiqué des scrupules, une certaine théorie du goût dont il reste prisonnier. Les *Martyrs* de Chateaubriand ne lui plaisent qu'à demi et il est vraisemblable qu'il accepte là encore le verdict de l'académie mâconnaise. Et puis, on a tant répété au jeune homme : « Obéis à ton oncle. Tâche de plaire à ton oncle. Ton *avenir* de carrière, de fortune, de mariage, ne dépendent que de lui ! » Pour se rendre agréable à son oncle, le chemin le plus sûr est d'adopter ses idées et ses goûts. Lamartine s'y résigne, avec sa grande souplesse d'esprit, comme on le peut voir par cette lettre écrite à François-Louis de Lamartine et où il prend l'attitude d'un disciple plus encore que d'un neveu :

« Notre académie refleurira sous vos auspices. J'ai de nombreux travaux à y porter, vous travaillerez vous-même, l'émulation renaîtra et le monde, qui s'enrichira de vos expériences, jettera peut-être les yeux sur mes ouvrages...

Vous voyez que je vous ai fait confident de tout mon amour-propre et de toutes mes espérances de succès en tous genres, bien convaincu que ce qui sera un succès pour moi sera un plaisir pour vous :

Vous m'avez ouvert la carrière,
Vous présidiez vous-même à mes premiers essais...
Un jour ces tendres soins auront leur récompense...
Cet arbre faible encor, par le vent agité,
Grandissant sous vos yeux, par vos soins abrité,
Portera vers le ciel sa tête vaste et sombre.
Vous cueillerez ses fruits, vous aimerez son ombre,
Et vous direz : « C'est moi qui l'ai planté (1)... »

*
* *

Plus encore que par l'intermédiaire des oncles, l'influence de la « philosophie » s'exerçait sur Lamartine par l'exemple et la contagion de l'abbé Dumont. Ce prêtre orageux et désabusé, de grande allure, auréolé d'un tragique mystère, était un maître périlleux pour un jeune homme trop romanesque. « Sa figure était noble et ravagée par les luttes de l'âme, écrit Dargaud qui l'a vu à Saint-Point dans ses dernières années. Ses épaules étaient un peu voûtées, et semblaient fléchir sous un poids longtemps porté. Son sourire était doux et triste, mais ses yeux lançaient par instants des lueurs qui annonçaient dans cette organisation

(1) *Corr.*, CXVI, 11 novembre 1815.

ardente les derniers éclairs d'une vie profonde. Des flammes couvaient sous les cils gris du prêtre. »

Prêtre étrange qui n'éprouvait pour le sacerdoce que « du dégoût ». Tour à tour ardent royaliste, puis franc-maçon, tracassé par son évêque, pourchassé par les huissiers, il vit, dans sa cure de campagne, en gentilhomme et en réfractaire. Ses lectures favorites sont Raynal, Voltaire et Rousseau. De 1812 à 1820, Lamartine, séparé de son cher Virieu (1), n'a pas de plus intime ami que le romanesque abbé Dumont. Une chambre lui est réservée au presbytère de Bussières où il vient souvent à l'improviste « manger la soupe aux raves ». Il est plus que probable que pendant leurs longs entretiens solitaires l'abbé livra à son confident le tragique secret de sa destinée. Lamartine, épris alors dans les mêmes parages, le paya sans doute de retour (2). Irrités tous deux par le manque d'argent, aspirant tous deux à une existence plus libre, sur un plus grand théâtre, persuadés tous deux que toute voie leur était à jamais fermée, ils mirent en commun leurs tristesses et leurs rêves. A peine Lamartine a-t-il vaincu

(1) Virieu séjournait au grand Lemps. Puis, en 1816, il accompagna le duc de Luxembourg à Rio-de-Janeiro. Ensuite, il alla à Munich comme secrétaire d'ambassade.

(2) L'abbé Dumont avait eu une aventure avec Mlle de Pierreclos, avant son entrée dans les ordres. Lamartine était fort amoureux de Mme Nina de Pierreclos (cf P. de Lacretelle, *la Jeunesse de Lamartine*. Paris. Hachette).

la mauvaise fortune par le coup d'éclat des *Méditations* qu'il se préoccupe de secourir son compagnon des mauvais jours, et d'assurer des ressources « au pauvre abbé Dumont ». Il le soutint jusqu'à sa mort, il lui éleva à ses frais un tombeau dont il composa l'épitaphe, et mettant le comble par son génie aux bons offices de son amitié, il l'immortalisa sous le nom de *Jocelyn*. Jamais il ne repassa en vue de Bussières sans donner des marques d'émotion. Car si Milly était le berceau de sa sensibilité et de ses traditions, Bussières était le berceau de son intelligence et de ses plus durables croyances.

*
* *

Déjà son génie le tourmente : « Je ne sais quelles idées vagues, et sublimes et infinies, me passent au travers de la tête, le soir surtout quand je suis seul dans une cellule et que je n'entends d'autres bruits que la pluie et les vents. » Il sent sa vocation, mais il doute du sort : « On peut être digne d'être connu, et demeurer néanmoins longtemps, toujours même, ignoré. Car qui fait les grands hommes, mon ami ? les circonstances ou la mode. Nous ne sommes maîtres ni des unes ni de l'autre. » Pour chasser ces décourageantes pensées il se démène incroyablement; il roule sans cesse sur les chemins : de Mâcon à Lyon, de Lyon à Dijon, de Dijon à Paris, de Milly à Péronne. A ces agitations

extérieures il ajoute les agitations du cœur. Épris « un peu partout » (1), il oublie aussi vite qu'il s'enflamme : il suit alors l'esprit du dix-huitième siècle en amour comme en tout. Les femmes pour lui ont peu d'importance ; bonnes pour un moment, et c'est tout. Jusqu'à son mariage il ne traitera que trop légèrement les affaires de cœur et ne les dramatisera qu'en imagination et après coup.

A dix-huit ans il s'éprend de toutes les femmes qu'il voit « sans oser faire un pas vers une ». Les voyages, il y compte, guériront « ces maladies-là ». Il n'en fallut pas tant : la lettre est de décembre 1808, et en janvier 1809 il se dit déjà las des passions et décidé à rester sage :

> Calme heureux, douce indifférence,
> Vous rentrez enfin dans mon cœur.

Dès son premier séjour à Lyon, il dut nouer plusieurs liaisons légères, car, lorsqu'il y revient en 1809, il y retrouve « quelques espèces de maîtresses ». A Mâcon il courtise une femme « jolie et très coquine » dans une petite loge du théâtre. De temps à autre, il s'échappe vers Lyon où « d'aimables connaissances » le consolent d'une cruelle dont les rigueurs le condamnent à se tuer. Mais « il s'y ennuie d'être sans femme à lui » bien qu'il ait, dit-il, « de fort jolies

(1) Dargaud.

connaissances parmi les femmes entretenues ». La même année, nous apercevons au détour d'une phrase « une belle inconnue à présent très connue (1) ». Ajoutons quelques caprices pour de jolies villageoises, une liaison en règle avec une châtelaine du voisinage, et nous aurons le tableau d'une jeunesse assez galante.

Toutefois, gardons de nous y tromper : il y a là de la dissipation, du libertinage, nulle débauche. Toutes ces aventures, en somme, ne sont que les conséquences de son désœuvrement. Au milieu de ce désordre, l'âme reste noble, riche en élans vers l'idéal, religieuse à sa manière, mais en profondeur. Elle est préservée par l'incomparable atmosphère morale que le jeune homme respire au foyer de famille, dans le jardin de Milly embaumé d'œillets, dans le jardin de Mâcon humide, obscur et tapissé de roses blanches, pareil à un cloître espagnol, où toujours sa mère, une de ses sœurs, à certaines heures toutes ensemble, murmurent une prière. Quand il regagne cet asile de pureté et de paix, il se retrouve soudain « tel qu'il sortit des mains de l'admirable, de l'adorable nature (2) » ; il s'y refait vraiment une virginité. Il oublie les soirs de plaisir, les nuits de jeu à Lyon, à Paris, chez le comte de Livry. Pour employer une image exactement appropriée, à son genre de vie

(1) Ces citations et les précédentes sont glanées dans la *Correspondance*, entre 1812 et 1815.

(2) *Corr.*, I, 240.

d'alors, et dont il usait lui-même en contant ses souvenirs à Dargaud : « il est comme une bille qui rentre dans sa blouse ».

A chacun de ses retours, il rapporte des dettes. Sa famille gronde et s'en prend à la mère qu'on accuse de gâter son fils. Elle souffre pour lui les reproches et les menaces ; mais comme il sait gagner son pardon ! Il attend que sa mère soit seule dans le jardin de Milly. Il s'agenouille devant elle, cache son front dans sa robe, et elle lui prêche la sagesse en caressant ses « beaux cheveux blonds » qu'elle a bien trop fêtés, et dans lesquels plus tard, lorsque, Narcisse vieilli, il se penchera sur le passé pour y revoir son visage de vingt ans, il fera jouer avec une agaçante complaisance des brises et des mains amoureuses. D'autres fois, c'est la mère qui se glisse dans la chambre de son fils, à l'heure où il s'éveille, lorsque déjà elle revient de « la messe des servantes » où elle a prié pour lui ; elle le chapitre doucement, avec des larmes et des baisers, triste de le voir si passionné et si indocile, heureuse de le voir si beau.

Vite, tout est effacé, et, retrouvant sa jeunesse ingénue, il danse des rondes sur la pelouse avec les petites sœurs et les amis d'alentour.

*
* *

Pour couper court à une idylle qui menaçait

de tourner au mariage, sa famille l'éloigna de Mâcon et l'envoya à Naples, où il trouva Graziella. Tant il est difficile de sauvegarder la vertu ! Il tint fort gentiment pendant la première partie de son voyage l'habituel carnet de touriste, où il s'extasie devant les chefs-d'œuvre consacrés (1). Mais il ne se passionna tout de bon que pour la baie de Naples où vint le rejoindre le bon compagnon Virieu. Sa bourse rapidement épuisée par les parties de plaisir, il subsista par ses moyens ordinaires en pareil cas : le jeu et les dettes. Rappelé enfin par sa famille, il revint d'Italie mélancolique et romantique. L'année précédente, il avait vu assez froidement la grotte de Rousseau à Oullins ; au retour de Naples, il suit avec émotion, à Vevey et à Montreux, les traces des amants de la *Nouvelle Héloïse*. Il rapporte d'au delà des monts un nouveau culte littéraire. A chaque période de sa vie, il eut toujours un héros favori sur lequel il se régla en imagination : avant 48, Vergniaud, dans sa vieillesse, Cicéron. A cette date (1811), c'est Alfierri.

Le premier retour des Bourbons, en 1814, le remplit d'espérances. Son « guignon » est déjoué ; cette « vie de fainéant », dont il a horreur, va finir. Le système de son cher Azaïs lui promet, après tant d'années infécondes, les

(1) M. Doumic a publié ce carnet de voyage dans le *Correspondant* (25 juillet et 25 septembre 1908).

plus belles compensations. Faute de mieux, pour faire acte de royaliste, et, poussé par son père fidèle au prestige de l'uniforme, il endosse le brillant harnois des gardes du corps. Ce « métier de machine » le rebute pourtant; il se sent humilié de n'être apprécié que pour sa belle taille et ses talents de cavalier. Dans son ennuyeuse garnison de Beauvais, il module des vers charmants, qui eussent enchanté son ennemi La Fontaine, et où il condense, sous une forme plus musicale, le lyrisme des petits poètes du siècle passé.

Ah ! rendons grâce au ciel qui nous créa sensibles;
Aurait-il pu nous faire un plus heureux présent ?...
... Pour nous tout est plaisir et tout est jouissance :
La chute d'une feuille, une fleur que balance
L'haleine invisible du vent,
Ce ruisseau paresseux qui murmure en fuyant,
L'obscurité, le jour, le bruit ou le silence,
Tout dans un cœur sensible éveille un sentiment.
Soit que le jour finisse ou que le jour commence,
Il nous trouve plongés dans un songe charmant.

A peine a-t-il pris du service et accompagné deux ou trois fois, des cuisines aux appartements, l'épée au poing, les plats que l'on apporte à la table du roi, qu'il se fait mettre en congé. L'annonce du débarquement de Napoléon le surprend à Saint-Point. En hâte, il court rejoindre son poste. Une curieuse aventure lui

ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY

advint sur la route, dont Dargaud donne ce récit :

« Un gentilhomme polonais, qui avait servi dans les lanciers de Poniatowski, allait, au contraire, au-devant de l'empereur. Les deux nobles adversaires se rencontrèrent à la table d'hôte d'une auberge où j'ai logé plusieurs fois et dont les fenêtres s'ouvrent sur la Loire. Animés de passions opposées, le lancier polonais et le garde du corps français se devinèrent. M. de Lamartine se taisait, lorsqu'à la fin du repas, le Polonais lança une double insulte aux Bourbons et à leurs défenseurs. M. de Lamartine fit un signe discret à l'étranger qui le comprit; ils s'esquivèrent de la salle à manger, dégagèrent leurs épées qu'ils avaient parmi leurs bagages, et, se cachant derrière des voitures qui encombraient la cour de l'hôtel, ils se battirent devant un seul témoin qui se multiplia bientôt de tous les voyageurs. Le conducteur seul de la diligence et le postillon étaient à leur devoir. Les chevaux attelés, le conducteur criait : « Allons, « Messieurs, en route ! » Le Polonais, atteint d'un coup de pointe à la poitrine, tomba. M. de Lamartine essuya son épée, et roula vers Paris. En me racontant cette aventure longtemps après, il me disait : « Je n'ai jamais su quel était ce « Polonais, ni ce qu'il est devenu ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il était fort brave et qu'il était « l'agresseur. »

« Or, ce que M. de Lamartine ignorait, je

l'appris, moi, fort inopinément à un déjeuner chez les comtes Joseph et Hermann Potocki, ces représentants chevaleresques de la Pologne à travers les longues années de l'exil. Nous étions quatre. Il y avait un autre convive que moi, un homme d'une mise fort soignée, et dont les moustaches, la barbe et les cheveux, d'une blancheur de neige, annonçaient l'âge avancé. C'était un vieillard encore très vif. Le comte Joseph m'ayant parlé de M. de Lamartine, je fus amené, je ne sais comment, à lui retracer ce duel de la Charité. Le convive inconnu s'agitait sur sa chaise en écoutant. Lorsque j'eus terminé mon récit, il me dit, fort ému : « Monsieur, l'in-
« connu dont vous venez de rapporter avec
« beaucoup d'exactitude l'incartade, c'était moi.
« Comment ! Ce beau jeune homme avec qui
« j'ai croisé le fer en 1815, dans la cour d'une
« auberge de la Charité, c'était M. de Lamar-
« tine ! Je ne m'en doutais pas. Si je n'avais pas
« été l'insulteur, ce serait un grand honneur
« pour moi d'avoir eu un tel adversaire, mais
« j'avais tous les torts. Au reste, il m'en a bien
« puni, je fus un mois très malade, et voici la
« cicatrice de la blessure qu'il me fit (1)... »

Son devoir accompli jusqu'au bout, après avoir accompagné le roi jusqu'à Béthune, Lamartine quitte avec joie l'uniforme et se retourne à nou-

(1) Dargaud. Lamartine a brièvement rappelé ce duel (*Lamartine par lui-même*, p. 20). Il place la scène à Cosne (Nièvre).

veau vers les Muses, « qui le mèneront peut-être à la sagesse, sinon à la gloire ».

Et voici enfin l'année 1816. En août il est à Aix, où il rencontre Elvire.

CHAPITRE II

(1816-1820)

Au moment où Lamartine voit pour la première fois Mme Charles, il a goûté au plaisir ; il n'a pas encore aimé.

Par une singulière disposition sentimentale, il semble qu'il n'ait jamais pu livrer qu'à des mortes un cœur sincèrement épris. Le bonheur le laisse inquiet, inassouvi; ses vraies amours n'éclosent que dans les larmes. Toute réalité opprime son idéalisme en l'empêchant de modeler librement l'image aimée sur la figure de rêve qu'il caresse en secret et qu'il appellera tour à tour Elvire (1), Laurence, Daidha, Julie, Gra-

(1) Dans son *Lamartine et Elvire*, M. Séché se demande où Lamartine a pris ce nom d'Elvire. Il indique qu'il l'a trouvé dans une poésie légère d'Écouchard-Lebrun que Lamartine a peut-être lue. Ce qui est certain, c'est que Lamartine a lu Ducis. Or dans l'*Hamlet* que Ducis adapta de Shakespeare, la confidente de Gertrude s'appelle Elvire.

ziella : une seule femme sous tous ces noms, une femme qui aime plus qu'elle n'est aimée, et qui meurt quand on l'abandonne.

Si Graziella survécut seule dans sa tendresse, de tant d'amoureuses qui passèrent à travers son adolescence, c'est qu'elle eut l'heureuse infortune de se transformer assez tôt en un touchant souvenir. L'attrait qu'elle lui inspira fut seulement charnel. Il pense à elle, lorsque, quelques années plus tard, il dit de Naples : « C'est le pays de la pure et brutale volupté. Il ressemble plus à l'Asie qu'à l'Italie ; il n'y a que les délices du corps, l'air, la vue, le ciel et la paresse. »

Quand il la quitta, en février 1812, il ne sembla pas réduit au désespoir. Ne se vantait-il pas à Aymon de Virieu « d'un formidable appétit qui lui a valu dix ou douze indigestions », et ne lui contait-il pas gaiement qu'il tenait compagnie, chemin faisant, « à une aimable et grosse Suissesse (1) » ? Pour que la petite Napolitaine se change en muse inspiratrice, il faudra qu'elle lui apparaisse dans le lointain, sous l'auréole du soleil d'Italie qu'il pleurera dans son obscure garnison de Beauvais et dans l'ennui de ses longs hivers de Mâcon (2). Et si peu de la réa-

Et puis, il ne faudrait pas oublier l'Elvire de *Don Juan*, ni l'Elvire du *Cid*.

(1) *Corr.*, I, XCI, 24 avril 1812.

(2) Il est certain qu'une des pièces des *Méditations* que l'on rattache à l'amour de Mme Charles, *le Temple*, a été écrite vers 1814 ou 1815, avec plusieurs autres, pour Graziella. Il

lité subsiste dans les vers des *Méditations* inspirés par elle, qu'on ne sait trop ce que le poète a pleuré, sous son nom, de l'amante d'un jour, ou du soleil de Naples.

*
* *

Non plus que pour la première, il ne paraît pas, quoi qu'il en ait dit plus tard, avoir éprouvé pour la seconde Elvire, dès le premier regard, une irrésistible passion. Il y eut là plus de complexité que dans un romanesque « coup de foudre ».

Cette élégante Parisienne, qui régnait à la table de la modeste pension de famille où Lamartine descendit, dont le mari était célèbre et qui, dans son salon de l'Institut, réunissait des hommes illustres, dut piquer la curiosité du jeune lettré, membre d'une Acadé-

y est, en effet, question d'une Elvire encore vivante qui pleure « sur un autre rivage ». Or, dans la Correspondance, nulle trace d'une pièce si importante dans la période où les lettres sont très abondantes et où le poète tient ses divers confidents au courant de tous ses travaux littéraires. On remarquera, en outre, quant à la forme de la pièce, que le style est beaucoup plus empreint de la déclamation à la Jean-Jacques que celui des poèmes composés en 1817-1820. Le commentaire de Lamartine demeure enveloppé d'une imprécision prudente. Enfin, dernier argument, dans la lettre de Virieu (28 janvier 1818), publiée par M. Doumic, nous lisons ceci : « Je viens de relire toutes tes élégies (dans les deux volumes terminés en 1816 et consacrés à Graziella)... Il ne faut tolérer que des morceaux comme *l'Eglise de campagne...* » — C'est *le Temple.*

mie provinciale. Les avances du nouveau venu, aimable et de charmante figure, furent accueillies ; les attentions qu'on lui témoigna le flattèrent. Mis en confiance, il céda à ce penchant à se plaindre qu'il conservera toute sa vie : il conta ses déboires, sa vie oisive, ses difficultés de famille. Elle l'encouragea, lui prêcha la confiance en lui-même, lui proposa son appui à Paris, auprès des Mounier, pour sa carrière diplomatique, et, pour ses ambitions littéraires, auprès de M. de Bonald. S'il lui donna dans la suite, un peu malgré elle — comme nous le verrons — le nom de « mère », il y avait en cela quelque vérité. Mme Charles, à Aix-les-Bains, dans les premiers jours, se montra tendrement maternelle envers lui par ses conseils, ses gronderies et son empressement à le servir de son crédit. Mais elle glissa peu à peu à un sentiment plus vif. Lamartine se laissa aimer.

Jusqu'où cet amour les entraîna-t-il ? Les critiques disputent là-dessus. Le plus ardent défenseur de la vertu de Mme Charles a été jusqu'à compter les heures que Lamartine passa en sa compagnie à Aix et à Paris pour établir qu'en de si courts délais la « faute » n'a pu être commise par des gens bien élevés. L'amour déjoue les plus beaux calculs. La strophe célèbre du « Baiser », supprimée par le poète quand il publia *le Lac*, certaines phrases des lettres d'Elvire, fort bien mises en lumière par M. Doumic, ne laissent à mon

sens aucun doute. Mais puisqu'on instruisit cette affaire comme une cause criminelle, en scrutant des correspondances intimes, en discutant des alibis, je me permets d'apporter ici un aveu du coupable : « Votre passion pour Mme Charles, lui demanda un jour Dargaud, ne fut pas, je m'imagine, une passion purement platonique ? — *Assurément non.* Mais l'âme prédomina toujours sur les sens (1). »

La vérité, que Lamartine ne cachait pas dans ses conversations, pourquoi l'a-t-il dénaturée dans ses livres ? Parce qu'il était prisonnier d'un pieux mensonge, et qu'il respectait à la fois le souvenir de la morte et les illusions de son entourage. Au cours de ses fiançailles, il avait été amené à s'expliquer sur son passé et il avait laissé entendre que son attachement pour Mme Charles était demeuré sans péché. Mme de Lamartine l'en crut si bien que, par une naïve attention qui dut causer à son mari quelque embarras, elle lui proposa elle-même de donner à leur fille le prénom à peine déguisé de Mme Charles. Plus tard, après la mort de Julia, il devenait bien délicat pour celui qui avait accepté cet étrange hommage de laisser planer le soupçon sur la céleste marraine de l'enfant perdue. Ainsi, après avoir changé sa passion pour Elvire en immatérielle tendresse,

(1) Une page plus haut Dargaud écrit : « La veuve de Bernardin de Saint-Pierre, Mme Aimé-Martin, qui la connaissait (Mme Charles), m'a toujours dit qu'elle était très volage. »

il l'éleva encore d'un degré dans le sublime, et, aidé de réminiscences de Platon et de Pétrarque, il en fit l'amour rédempteur dont *Raphaël* est l'épopée. Il reste bien vrai cependant qu'Elvire l'a purifié et dégoûté du désordre ; mais ce n'est pas, vivante, par son amour, c'est, morte, par son souvenir.

Comment, en effet, ne pas être extrêmement frappé par la lettre que Lamartine écrivit à son ami Virieu — à qui il ne cachait jamais rien — quelques semaines seulement après les « heures heureuses » de la « chère vallée d'Aix » ? Virieu revenait de Rio-de-Janeiro où il avait accompagné le duc de Luxembourg. Lamartine lui mande le 12 décembre 1816 :

« Je suis ici [à Mâcon] depuis un mois. Vignet vient d'en partir. Il y était venu m'accompagner des eaux d'Aix, où j'en ai passé un pour ma santé. Il n'y a eu *ni zéphyrs*, *ni tempêtes*, mais impossibilité de me placer l'année dernière... Maintenant, je ne suis ni bien ni mal, soupirant après une place quelconque, comptant aller incessamment à Paris pour tenter de nouveau cette fortune-là, plus empressé encore d'y courir pour t'embrasser au moins avant un nouveau départ... Tu ne sauras jamais à quel point j'ai été désappointé et *accablé de ton absence*, *de ce vide affreux autour de moi. Tout m'était égal*, je ne vivais plus qu'à demi, car entre nous soit dit, comme nous le disions le jour de ton départ, il n'y a que toi pour moi !

Le reste n'est pas parfait. Ce n'est plus cette consanguinéité naturelle, cette parenté véritable comme entre nous deux. Il n'y a que nous sur une certaine ligne, le reste ne vient que bien loin après, *je l'ai trop senti !...* Quant à tes craintes d'être moins aimé, encore une fois rassure-toi : j'ai seulement vu combien tu l'étais. *Tu ne concevras jamais mon vide pendant ces huit mois* et pendant l'avenir que je craignais. Que tu as bien fait de ne pas rester (1)!... »

Est-ce là le langage d'un amant entièrement possédé par une sublime passion qui a renouvelé son âme ? C'est la lettre d'un homme plein d'ennui qui, comme Lamartine, a toujours compté pour son allégement sur l'amitié bien plus que sur l'amour. Il faut remettre à plus tard pour que soit vrai le vers fameux :

Un seul être vous manque et tout est dépeuplé.

Il venait à peine de quitter Elvire. Il était assuré de son amour, il jouissait de ses lettres quotidiennes, et pourtant il avouait à Virieu qu'il n'avait pas cessé de ressentir « ce vide affreux autour de lui ». Elvire ne l'avait donc pas comblé !

Les historiens de Lamartine ont voulu voir dans la suite de cette lettre, où, pour décider sa famille à le laisser partir, le jeune homme

(1) *Corr.*, I, CXXII.

demande à son ami de l'appeler à Paris, sous le prétexte d'une place à saisir, tout un petit complot d'amoureux. Sans doute, Lamartine songeait à retrouver Mme Charles, bien qu'il n'en souffle mot. Mais il n'est pas permis de douter qu'il ne désirât très réellement obtenir une place, et que cette raison ne fût bien la véritable cause de son départ: « Cherche-moi des protecteurs auprès de MM. Lainé et Molé ; on en parle, je crois, pour l'intérieur. M. Germain m'a présenté, il y a quelques jours, pour la sous-préfecture de Meaux à mon insu ; mais un ex-sous-préfet a eu la préférence. Ah ! trouve-moi à dix, à vingt, à trente lieues de Paris une sous-préfecture !... »

Soit : il veut se rapprocher de Paris, et, par suite, de Mme Charles ? Point du tout, il veut se placer, et n'importe où, et sans se soucier d'elle, car il ajoute : « Ou bien sois envoyé en Italie et *emmène-moi avec toi*, avec appointements, entends-tu ? »

Ceci est net : pourvu qu'il soit placé, et auprès de son ami, il consent volontiers à mettre entre Mme Charles et lui quelques centaines de lieues, à la perdre de vue pour plusieurs années, — ou pour toujours. Certes, pour l'instant, il désire vivement aller à Paris ; mais qu'y veut-il faire ? Retrouver ses amis, dont il s'informe un par un :

« Y a-t-il de nos amis à Paris ? Qu'y vois-tu ? Nous verrons-nous beaucoup ? Qu'as-tu fait de

Saint-Lambert ? Il nous le faudrait bien ! Où est Meffray ? Montchalin ? etc... Mon Dieu ! mon Dieu ! que ne sommes-nous dans la cour de l'hôtel Richelieu, que n'allons-nous dîner chez Doyen et, tout en achevant la bouteille de vin Rosey, que ne sommes-nous les pieds dans le feu à nous dire nos aventures, nos voyages, nos peines et nos tourments présents et futurs (1) !... »

Quand on parvient à échapper à la suggestion du roman de *Raphaël*, on est donc bien obligé de reconnaître qu'à cette date, Elvire n'est, pour Lamartine, qu'une partie de sa vie, un coin de son cœur ; non toute sa vie, non tout son cœur. Et l'on se confirme encore dans cette opinion lorsqu'on essaie de pénétrer ce que les lettres d'Elvire (2) nous laissent deviner de leur intimité. Dans leur première entrevue, le soir de l'arrivée de Lamartine à Paris, elle ne l'a pas trouvé aussi expansif qu'elle l'eût souhaité. Il lui a dit diverses choses, mais il a oublié la seule parole qu'elle eût souhaité d'entendre. Dès le lendemain, elle quête un mot d'amour : « Écrivez-moi par mon commissionnaire que vous m'aimez toujours. Ces mots chéris n'ont pas frappé mon cœur dans le petit nombre des mots que j'ai pu recueillir de votre bouche. Redites-les, Alphonse ! »

(1) Même lettre.

(2) R. Doumic, *Lettres d'Elvire à Lamartine*. Hachette, 1905.

Comme elle craint de l'excéder de ses effusions ! Pour lui complaire, elle remplit ses lettres de nouvelles politiques auxquelles il s'intéresse fort. Mais elle sent bien qu'il lui échappe, qu'il s'applique de parti pris à changer le ton de leurs relations. Elle s'y résigne par instants ; puis, malgré elle, son amour se révolte contre tant de froideur. « Il faut... que je sois toujours votre mère. *Vous m'avez donné ce nom alors que je croyais en mériter un plus tendre... Je vois bien que ce n'est pas sans réflexion que vous avez senti que vous ne pouviez être que mon enfant.* »

Et quand Lamartine a quitté Paris, il la tourmente par la sécheresse et par les injustes reproches de ses lettres. En vérité, on a l'impression qu'il la fuit, qu'il tente tout pour se séparer d'elle. N'est-il pas singulier que le seul poème d'amour, *le Lac*, qu'il ait composé pour elle de son vivant, ait été inspiré par son absence ? Et que la seule pièce qu'il lui ait adressée, *l'Immortalité*, ne soit qu'une dissertation morale sur l'éternité bienheureuse, sans un seul mot d'amour ? N'a-t-il pas eu enfin l'insouciance ou la cruauté de lui laisser lire les deux volumes d'élégies où il pleurait Graziella (1) ?

(1) Notons ici qu'il avait transformé Graziella exactement comme il transformera Julie, par un mode *identique* d'idéalisation. Il pourra, d'ailleurs, les confondre sous le même nom d'Elvire dans les *Méditations* sans qu'aucun disparate donne l'éveil. Voyez, en effet, ce qu'écrit Mme Charles, après avoir lu les vers consacrés à Graziella : « Cette femme

Par une conversation avec Virieu, elle s'est assurée que ce premier amour avait été peu de chose dans le fait, et tout en imagination. Alors, elle devina son propre sort : « Est-ce donc l'imagination qui s'enflamme en vous, ô mon bien-aimé... Plus j'approfondis mes sombres réflexions, *plus je sens que le bonheur n'est pas fait pour moi et que le plus grand bienfait que Dieu puisse m'envoyer, c'est de m'appeler à lui.* » Et les tendres plaintes de ces lettres s'interrompent par ce cri sublime que Lamartine reprendra plus tard dans *le Crucifix :* « Enfin, je sais mourir ! »

Douce et brûlante Elvire, tu l'as enfin compris : pour le posséder tout entier, il te faut devenir une ombre ! Alors, éternellement rajeunie par la mort, tu ne craindras plus de rivales, et tu peupleras seule les rêves du poète. A l'heure de l'agonie, c'est la trace de ton baiser

angélique m'inspire, jusque dans son tombeau, une terreur religieuse. Je la vois telle que vous l'avez peinte et je me demande ce que je suis pour prétendre à la place qu'elle occupait dans votre cœur. » Et l'amour de Lamartine pour Graziella s'exprime absolument dans les mêmes termes que celui de *Raphaël* pour Julie :

Non, je ne rougis plus du feu qui me consume,
L'amour est innocent quant la vertu l'allume.
Aussi pur que l'objet à qui je l'ai juré,
Le mien brûle mon cœur, mais c'est d'un feu sacré,
La constance l'honore et le malheur l'épure.
Je l'ai dit à la terre, à toute la nature.
... J'oserais, Dieu puissant ! la nommer devant toi.

(*Le Temple.*)

qu'il touchera des lèvres sur le crucifix qui te consola de mourir, et c'est toi que cherchera son suprême regard sur le seuil ouvert du « céleste séjour ».

*
* *

Dès que la mort s'approche, tout change. Retenu loin de celle qu'il aime pendant qu'elle se débat contre la maladie, Lamartine souffre, se tourmente, s'exalte. Comme pour jeter au destin un défi magnifique, plus l'heure approche où il va perdre Julie, plus il s'obstine à placer en elle tout son espoir. Il jouera ainsi d'un seul coup contre le ciel son bonheur et son avenir, et il les ensevelira ensemble dans la tombe d'Elvire. Il a pu exagérer son amour, mais non pas sa douleur.

« Quand il apprit la nouvelle néfaste, Lamartine poussa un cri terrible et s'échappa de la maison paternelle. Il erra dans les vignes et dans les bois, pendant deux jours et une nuit, puis il revint. Il était d'une pâleur si livide, que tout le monde fut épouvanté. Ses sœurs n'osèrent l'interroger, son père se tut, sa mère sans lui parler l'embrassa. Il ne sentit pas même cet enlacement, tant il était endurci ! Après cela il rentra dans ses habitudes..., il inscrivit au couteau sur l'un des murs de Milly cette date... et il garda pendant plusieurs mois le silence du désespoir (1). »

(1) Dargaud. Il confirme ici, d'après ce qu'il avait entendu raconter dans la famille, les divers récits de Lamartine.

Bientôt cependant, incapable de supporter l'inaction qui accroît son chagrin, il se met au travail. Pendant un séjour à Vichy, le 12 juin 1817, il commence le premier acte de *Saül*. Le sujet l'a séduit par les analogies qu'il présente avec sa propre situation. Les deux hommes qui luttent en lui, le révolté et le résigné, il les incarne en Saül ou en David. Il est aisé de le reconnaître sous les masques tragiques de ces personnages.

Saül, le roi sur qui s'appesantit la main de Jehovah, que tout trahit à la fois, et qui lance, en mourant, ses imprécations au ciel, c'est lui-même, c'est le poète qui écrira *le Malheur* (1). David, l'enthousiaste, celui qui se résigne à la volonté divine, qui veut vivre et sauver Israël, c'est lui-même encore, c'est le poète qui répondra au *Malheur* par *la Providence à l'Homme*, qui composera les méditations pieuses et, plus tard, les *Psaumes modernes* (2). Lamartine nous donnera, trente ans après, tout le sens symbolique de sa tragédie, quand, dans une strophe de *la Vigne et la Maison*, il murmurera à son âme :

Veux-tu que remontant ma harpe qui sommeille,
Comme un David assis près d'un Saül qui veille,
Je chante encore pour t'assoupir ?

(1) Une édition critique de *Saül* est en préparation et paraîtra prochainement.
(2) Titre primitif des *Harmonies*.

Qu'il ait su donner la vie à un Saül superbe de puissance et de fureur tandis que le pieux David demeure assez pâle et sans grand accent, c'est un signe qu'à cette époque, la révolte est encore plus forte en lui que la résignation. *Saül* nous aide à comprendre l'énergique, complexe et parfois troublante figure du Lamartine de 1817-1820, qui lutte avec rage contre la destinée :

Va je suis las de craindre et de flotter toujours,
Dans ces perplexités où se perdent mes jours !
La prudence me nuit, le doute m'importune,
Et je veux corps à corps affronter ma fortune.
C'est trop fuir, hésiter, prévoir et balancer;
Au-devant de mon sort, je prétends m'élancer
Et, plongeant hardiment dans ces ombres funèbres,
Arracher mon destin au sein de ces ténèbres !

En même temps que ses sentiments religieux, il voulut exprimer dans sa pièce quelques-unes de ses idées politiques d'alors. Il n'est pas impossible que les salons royalistes qui accueillirent la tragédie sacrée avec tant de faveur y aient cru apercevoir quelque allégorie. On pourrait relever des traits de ressemblance entre David, héritier de droit divin longtemps exilé de sa patrie, et le roi légitime qui venait de restaurer son trône. Le retour de David au camp de Gelboë éveillait dans le cœur des émigrés quelques souvenirs personnels :

Enfin, je vous revois, lieux chers à ma mémoire,
Lieux autrefois remplis de bonheur et de gloire,
Après un si long temps d'exil et de malheurs
... Je rentre en fugitif au milieu de mes frères.

Saül est « fataliste comme moi », dit Lamartine, confessant par cette phrase qu'il a mis beaucoup de lui-même dans son personnage. Le héros de la tragédie biblique professe en effet en politique le même fatalisme mystique qui est exposé à plusieurs reprises par le poète dans sa correspondance (1) :

JONATHAS

Nous fléchirons le ciel.

SAÜL

On ne le fléchit pas.
Inexorable, au gré de son ordre suprême,
Il conduit les mortels, les peuples, les rois même ;
Aveugles instruments de ses secrets desseins,
Tout tremble devant nous, nous tremblons dans ses [mains...

Abner, de son côté, déclare que les peuples

(1) *Corr.*, I, 301. « Je me sens plus convaincu que jamais que la liberté est une condition qui n'est pas de notre nature, que les *Droits de l'homme* sont les droits d'une chimère qu'ils appellent homme, que le seul bien de la société c'est la force et la seule source de la force le courage et Dieu. » Dans le même sens, à Mlle de Canonge : « Je crois que tout est soumis dans l'univers physique et moral à une toute-puissante Providence que j'appelle quelquefois fatalité ; elle nous perd et elle nous sauve par des moyens que nous ne prévoyons jamais parce qu'ils sont au-dessus de notre prévoyance. »

ne peuvent être gouvernés que par la force. Et il est d'accord sur ce point avec l'ancien garde du corps : « Je n'ai jamais cru en fait de gouvernement qu'à une chose qui est *la force*... Quand on croit à la raison souveraine des peuples éclairés, on ne les connaît pas du tout, par conséquent on n'est pas fait pour les gouverner (1). » Voici ce que dit Abner à son tour :

Quoi ! vous comptez, Seigneur, sur la reconnaissance
De ce peuple fameux par sa lâche inconstance,
Qui, des dieux étrangers stupide adorateur,
Vingt fois pour Bélial a trahi le Seigneur ?
Vous pensez qu'à son Dieu, qu'à Moïse infidèle
Pour le sang de ses rois il aura plus de zèle !
... Ah ! prince, jugez mieux : les peuples sont ingrats,
Ils ne savent aimer que ce qu'ils peuvent craindre
Et leur servile amour toujours prompt à s'éteindre
Par un nouveau caprice aussitôt remplacé
Chez nous du père au fils a rarement passé.

Commencé en juin 1817 (2), Saül est poussé, « avec une incroyable obstination », malgré des accès de fièvre qui interrompent le travail, et achevé le 15 avril 1818.

Prêché par Virieu, Lamartine accourt à Paris pour tenter de faire jouer sa tragédie. Il « se lance très fort » et une société choisie l'accueille avec une faveur marquée. Mme de Rai-

(1) *Corr.*, II, CLXXII, 20 janv. 1819. Cf. dans le même sens, t. I, CXLVI et CXLIX.

(2) Lamartine en avait esquissé, et peut-être écrit en partie, une autre version en 1812, mais il aurait déchiré en 1817 son premier essai.

gecourt, Mme de Montcalm, femmes pieuses et très royalistes, couvent avec tendresse le génie du poète de *Saül* et de l'*Ode aux Français*. Celui-ci ne se cantonne pas dans ce monde un peu austère, il « va aussi dans la Banque » peut-être parce qu'il y trouve des tables de jeu. Cependant Elvire l'a presque guéri de cette passion : il joue moins, et, en se mariant, se jurera à lui-même et tiendra le serment de ne plus toucher une carte. « Mais pendant sept ans (il l'avouait lui-même), de 1811 à 1818, il avait été un vrai joueur, un joueur acharné, un *joueur de profession*, tantôt ruiné, tantôt rassasié d'or, vivant et mourant de jeu, de désordres, d'émotions fébriles (1). » D'ailleurs il n'étouffera jamais en lui l'instinct du hasard; il se plaira toujours à jouer sa fortune, ou sa gloire, ou sa vie, et à jeter, en toute grande occasion, le cri magique : *Alea jacta est !*

Talma, le Saül de ses rêves, Talma son seul espoir, le reçut avec la coquetterie d'un acteur illustre qui accueille un débutant, bien né, et soutenu par les plus hauts patronages. La pièce n'en fut pas moins refusée par le Comité de lecture, sur l'intervention de « l'infernal Michelot ». Elle connut toutefois un vif succès de salons, qui se prolongea jusqu'après l'apparition des *Méditations*. Le poète et ses amis en donnèrent des lectures un peu partout : Lamartine chez le duc d'Orléans; Jussieu, çà et là dans

(1) Dargaud.

le monde littéraire ; au besoin, Virieu se dévoua en personne ; Mme de Raigecourt elle-même s'imposa la fatigue de le déclamer à la campagne devant un cercle choisi. Une copie de la pièce fut glissée par une main amie sur la table du Roi. L'échec de la tragédie devant les comédiens du Théâtre-Français fut une irritante déception pour toute une petite société qui comptait ce qu'il y avait alors de plus distingué à Paris. Comme il paraissait bien que la pièce n'avait été rejetée qu'à cause de ses hardiesses poétiques, Lamartine se trouva dans l'avantageuse posture de novateur méconnu. Le zèle de ses amis s'en accrut. Ainsi, en travaillant, aidé de Virieu, à trouver des protecteurs à *Saül* parmi les puissants du jour, le poète préparait sans s'en douter le succès des *Méditations*, aussi prodigieux, aussi unanime, aussi éclatant, mais moins inattendu et moins spontané qu'on ne l'a dit.

En fait, au moment où paraîtra le mince recueil sans nom d'auteur, le poète ne sera plus le timide et l'obscur provincial qu'il nous a parfois dépeint. Cajolé par de grandes dames, recherché par des grands seigneurs, accablé des hommages des petits auteurs crottés qu'il appelait avec une légère nuance d'ironie « ses confrères », intimement lié avec Lamennais, soutenu avec ardeur par Genoude qui possédait le génie de l'intrigue et avait pris son succès aussi à cœur qu'une affaire personnelle, Lamar-

tine n'a pas livré le petit livre à son destin aussi insoucieusement qu'il nous le donne à croire.

*
* *

Pendant les deux années où il compose la plupart de ses *Méditations*, quelques élans le soulèvent vers la paix d'une foi positive. Ce ne sont que des élans. Après la lecture de l'*Essai sur l'Indifférence* il demande au ciel « un grain de foi ». Il ne l'obtient pas. Le sceptique Virieu lui-même songe à se convertir, mais n'y réussira que beaucoup plus tard. « Il y a longtemps, note Lamartine en 1819, que nous soupirons Aymon et moi vers cette conviction (1). » Au duc de Rohan, qui a mis le siège devant son âme, il répond un jour, dans un brusque accès d'humeur, « avec la misanthropie la plus noire » : les consolations de la foi lui sont refusées, qu'on l'abandonne à son désespoir ! Le duc ne se laisse pas décourager; il s'est promis pour son entrée dans les ordres d'amener au Seigneur, en offrande de prémisses, cette âme égarée. Il revient à la charge avec ardeur et tendresse à la veille de sa prise d'habit : « Accablé sous le poids de vos souffrances et de vos peines, vous préférez demeurer en proie à la soif qui vous dévore plutôt que d'aller vous rassasier à cette source de consolation, de

(1) *Corr.*, II, p. 8.

douceur et de paix dont un Dieu qui vous aime brûle du désir d'inonder votre âme. Approchez-vous donc de lui, goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux. Le cœur, m'avez-vous dit souvent, le cœur, c'est l'infini ; l'infini seul peut donc le remplir et Dieu seul est l'infini. »

Lamartine répond nettement, presque durement : « Je ne vous ai pas dit adieu, et je vous en avais prévenu. Je ne vous ai pas écrit les premiers jours parce qu'il y a des situations dans la vie sur lesquelles il faut passer comme sur le feu, en courant et sans réfléchir. Il fallait partir, il m'en coûtait ; il fallait me décider fortement et laisser quelques jours sans relations avec ce que je laissais... Il faut du repos, de l'espérance, un avenir, je n'ai rien de tout cela, et j'ai tout le contraire... Heureux ceux qui croient !.. Mais je doute, je voudrais, je désire, j'espère plutôt que je ne crois fermement. Cela ne suffit pas pour décider d'une vie. Il faut un motif en rapport avec les actions. »

De cet état d'esprit procèdent presque toutes les *Méditations* dont le thème est religieux : on n'y entend pas l'hosanna de la foi triomphante, mais l'hymne mélancolique d'une âme de désir. La foi n'habite encore que ses rêves de poète. Dans la pratique, pour sa conduite morale, il n'use guère que d'une espèce de stoïcisme intermittent (1).

(1) *Corr.*, II, p. 26.

*
* *

Au moment où il répond avec cette rigueur aux pieuses sollicitations du duc de Rohan, Lamartine est à Montculot, occupé d'autres soins que de se convertir. « Vous ne me comprenez peut-être pas, écrivait-il à son ami, tant mieux pour vous, cela prouve que vous n'avez jamais passé par là. » Le tourbillon l'a ressaisi et rejeté, à jamais, croit-il, loin des rivages où quelques semaines plus tôt il espérait trouver le repos :

Nautonniers sans étoile, abordez, c'est le port (1).

Une passion nouvelle a tout emporté.

Mme de Lamartine écrit dans son journal intime le 18 mars 1819 : « J'ai trouvé Alphonse encore parti pour Paris. Que va-t-il y faire ? » Sans doute solliciter une fois de plus l'emploi diplomatique ou la sous-préfecture qu'il réclame depuis si longtemps. Il n'obtint ni l'un ni l'autre, mais il y conquit une « princesse italienne (2) » qui devait, pendant quelques semaines, lui faire tout oublier : le mariage prochain, la conversion commencée, les serments aux mânes d'Elvire.

(1) *La Semaine sainte à la Roche-Guyon.*
(2) Sur l'identité de cette « princesse », cf. LACRETELLE, *la Jeunesse de Lamartine.* Hachette, 1911.

« J'étais jeune, passionné et triste, racontait-il plus tard à Dargaud. La princesse avait beaucoup entendu parler de moi par mes amis, par Louis de Vignet entre autres. Elle vint de Rome à Paris pour me voir. Elle s'était munie de lettres qui m'étaient adressées. Elle me donna rendez-vous chez elle. J'y allai. Elle me reçut au lit, belle comme la beauté même. Elle fut d'une amabilité charmante et me pressa de revenir. Je retournai tous les jours. Je l'accompagnais au spectacle, au Bois de Boulogne. Elle s'insinuait peu à peu dans mon cœur et surtout dans mes sens. Un soir, je lui dis que je l'aimais, et je me plongeai dans une ivresse... »

Quelques indices certains permettent de s'assurer que Lamartine a transposé cette aventure dans l'histoire de Saluce des *Nouvelles confidences*. Le rôle de confident qu'il s'y assigne modestement et l'idéalisation de toutes les circonstances (1) ne sont pas pour nous dérouter (2). Ces artifices sont habituels à Lamartine dans tous ses récits autobiographiques. Saluce, c'est Vignet travesti. Régina, c'est notre « princesse italienne ». Voici son portrait :

(1) Comme la Julie de *Raphaël*, il marie Régina à un vieillard qui la traite comme sa fille : « Il n'y eut rien de changé dans la vie de Régina que son nom », etc.

(2) Lamartine avait de bonnes raisons pour atténuer la vérité : l'héroïne de son roman vivait encore quand il écrivait les *Nouvelles confidences* et il continuait d'entretenir avec elle — en tout bien tout honneur — une correspondance suivie.

« Elle était grande, svelte, élancée, mais sans aucune de ces fragilités trop délicates ou de ces maigreurs grêles qui dépouillent de leur carnation les jeunes filles de seize à dix-huit ans dans nos climats tardifs du Nord. Sa taille, ses bras, ses épaules, son cou, ses joues, étaient revêtus de cette rondeur du marbre qui dessine la plénitude de la vie dans la *Psyché* de Canova. Rien ne fléchissait, quoique tout fût léger et aérien dans sa taille. C'était l'aplomb sur un orteil de la danseuse qui relève ses bras pour jouer des castagnettes sur le sable de Castellamare. Elle était vêtue de soie noire comme toutes les Italiennes de ce temps. Elle n'avait sur cette simple robe ni châle ni fichu qui cachassent ses épaules ou qui empêchassent le tissu serré de soie de dessiner, comme un vêtement mouillé, les contours de son corps... Quant à l'expression de ses yeux, d'un bleu aussi foncé que les eaux de Tivoli dans leur abîme,... je n'essayerai jamais de les décrire. On ne décrit pas la lumière, on la sent. Une résille de soie cramoisie, comme les femmes du Midi en mettent sur leur tête en voyage ou à la maison, enveloppait ses cheveux. Mais les larges mailles des réseaux, déchirées en plusieurs endroits par le frottement de la voiture, en laissaient échapper des boucles touffues çà et là, et laissaient voir leur masse, leur souplesse et leur couleur. Ses cheveux étaient blonds, mais de cette teinte de blond qui rappelle le tuyau

de la paille de froment calciné et bronzé par le mois de la canicule dans les plaines de la campagne de Rome ; blond qui est un reflet de feu sur les chevelures du Midi comme il est un reflet de glace sur les chevelures du Nord.

« Ses cheveux, à leur extrémité, changeaient de couleur comme ceux des enfants ; noués au sommet de sa tête sous la résille par un ruban de feu, ils formaient une espèce de diadème naturel sur lequel brillait le soleil. »

Portrait royal et qui doit sans doute quelque chose à la complaisance du peintre ! Toutefois, il est établi par le témoignage de Mme de Lamartine mère — nous le verrons tout à l'heure — que « la princesse » était extrêmement belle, et d'une beauté redoutable. « La princesse, ajoute Lamartine, était une Circé. Je n'ai jamais rencontré de beauté si terrible. Je ne sais quel feu courait dans ses veines. Elle aurait épuisé un Dieu (1). » Redoutant l'effet de ses enchantements, Lamartine s'est échappé de Paris soudain, sans dire adieu à ses amis (2), pour se réfugier à Montculot chez son oncle l'abbé. L'Italienne, qui retournait dans son pays, où Lamartine songeait peut-être à la rejoindre, avait promis de s'arrêter à Dijon pour lui dire adieu : « J'ai donné rendez-vous à Dijon, écrit Lamartine à Virieu, à la personne que tu sais (3). »

(1) Dargaud.
(2) On a vu que le duc de Rohan s'en plaignit vivement.
(3) *Corr.*, II, p. 28. Notons que Mme Valentine de Lamar-

Elle arriva et resta plus longtemps qu'il n'avait compté, puisqu'il est obligé de remettre à plus tard son voyage au Grand-Lemps. En traversant Mâcon, elle s'arrêta pour visiter la famille de son ami. Mme de Lamartine la reçut en toute innocence et fut éblouie de son charme :

« 11 juin 1819 (1). J'ai vu aujourd'hui Mme de..., c'est une Italienne, la plus belle et la plus attrayante que j'aie jamais vue. Elle a un rayonnement doux et vif à la fois qui attire le cœur autant qu'il éblouit les yeux ; le son de sa voix avec son accent étranger a une émotion et comme une tendresse qui touche. *Elle m'a apporté des nouvelles d'Alphonse qu'elle a beaucoup vu à Paris*, elle m'a récité des vers de lui que je ne connaissais pas ; ce sont des stances religieuses et mélancoliques où l'on sent aussi un fond de passion. »

La belle envolée, Lamartine reprend sa correspondance avec ses amis de Paris qu'il a négligés, en les payant d'excuses pas trop bonnes. Puis sans plus tarder, il court au Grand-Lemps chez Virieu, et de là à Chambéry où sa sœur Césarine, mariée à un Vignet, a préparé pour lui un assez confortable mariage avec une héri-

tine a supprimé dans la publication tout le début de la lettre avant la phrase que je cite. Le rendez-vous au Pont de Pany des *Nouvelles confidences* correspond donc à un rendez-vous réel de Lamartine et de la Princesse.

(1) Par cette date et par celle de la lettre citée plus haut (4 mai) on peut présumer que l'Italienne resta environ un mois à Dijon, du 10 mai au 10 juin 1819.

tière anglaise, Miss Marianne Birch. La personne en question se trouvant alors aux eaux, un étrange hasard ramène Lamartine dans « la chère vallée d'Aix ». Et c'est de là que, tout en rêvant des vers à Elvire, il écrira en prose — ô sacrilège ! — sa déclaration à la jeune anglaise.

Quarante ans plus tard, interrompant par un bref examen de conscience la conversation avec Dargaud dont nous rapportons plus haut les passages essentiels, Lamartine caractérisait par cette phrase véridique son état d'âme d'alors, à la veille des *Méditations :* « C'est l'époque voluptueuse de ma vie, voluptueuse et immorale, entre mon amour que je pleurais et mon mariage que je pressentais. » Certes, c'est un moment un peu trouble de sa vie intérieure. A force de mouvements contradictoires, de sautes d'humeur, de variations en tous sens, il se trouve plongé dans un étrange désordre. Il hésite entre la foi et l'incrédulité, entre la diplomatie et la poésie, entre la retraite à Saint-Point et les expéditions lointaines, entre la fougueuse Italienne et la raisonnable Anglaise. Avide et las d'action, dégoûté de la terre, irrité contre le ciel, ses passions bouillonnent, ses regrets et espoirs se heurtent : malade et désespéré un jour, alerte et plein d'entrain le lendemain. Ainsi débordant de jeunesse et de vie, qu'il est humain ! Et si différent du rêveur solitaire qu'on nous montre au frontispice des *Méditations*, assis sous un chêne et jetant de sa montagne,

sur le monde étendu à ses pieds, un regard désabusé !

*
* *

Aussitôt après avoir dit adieu à la « princesse italienne », qui s'en va, crédule, l'attendre à Rome, Lamartine se hâte donc vers Aix pour tenter sa chance matrimoniale auprès de Mlle Birch.

Il accueille d'abord sans enthousiasme l'idée de revoir les rivages consacrés du lac : « Nous partons (Virieu et lui) samedi 30 juillet pour Chambéry encore, et pour Aix qu'on nous recommande impérieusement huit à dix jours à tous les deux, en dépit de l'ennui et de la fatigue que cela nous cause. Si, du moins, cela s'était trouvé au moment où vous y seriez ! mais il y a du guignon !... » C'est à Mlle de Canonge qu'il adresse cette phrase trop aimable, qui dut scandaliser celle même à qui il la destinait, car elle avait été mise dans la confidence du grand amour.

Cependant, à Aix, où il arrive au commencement d'août 1819, les souvenirs lui remontent au cœur. Un jour, il va tout seul rêver au bord du lac, et, s'étant arrêté, il tire de sa poche un mince carnet à tranches dorées qui porte sur sa feuille de garde cette touchante commémoration : *Donné par Julie.* 1816. *A Aix.* Il écrit : 8 *août. Seul, assis sur les pointes des rochers qui bordent le lac du côté du mont du Chat.*

L'œil plonge sur les eaux bleuâtres du lac.

Puis, il se met à composer suivant la méthode qu'il suit toujours à cette époque. Sur l'album entr'ouvert devant lui, il jette au crayon quelques mots significatifs, qui constituent le thème mélodique qu'il va orchestrer. Il se répète à lui-même ces quelques mots; en même temps, machinalement, il les récrit sans fin sur son papier. C'est une sorte d'engourdissement de la pensée fascinée par la vision intérieure, un bercement voluptueux hors du temps, hors du monde, sur le rythme indécis encore. Peu à peu, des mots s'ajoutent, l'idée se développe en prose lyrique; puis des rimes se répondent, la strophe se dessine. D'un coup de crayon nerveux, le poète biffe tout le feuillet couvert d'esquisses informes, le tourne, et sur la page blanche la strophe jaillit, d'une écriture plus ferme, parfois ornée de volutes et qui semble courbée par le vent de l'inspiration. Ensuite il la relit et résume sans façon son jugement en marge par ces mots : *A garder*, ou encore : *Bon !* quelquefois même : *Excellent !*

Voici donc ce qu'on lit sur le carnet rouge donné par Julie (1).

Tout d'abord, Lamartine a voulu évoquer la première heure de leur amour :

Le jour où je la vis, nos regards se parlèrent.
Son âme tout entière était dans ses regards.

(1) Il se trouve maintenant à la Bibliothèque Nationale.

Plus loin, il ajoute :

Le jour où je la vis, mes yeux l'entendirent, nos âmes se lièrent. Dans leur muette expression, nos yeux se révélèrent mille secrets. (Il y a toute une âme dans un regard.) Il faut parler ou mourir. L'amour ne peut pas rester caché !

. . . . . .

... Sans chercher à s'ouvrir nos cœurs se révélèrent,
Sans chercher à s'ouvrir nos âmes se parlèrent,
Et le temps n'eut plus rien à m'apprendre plus tard.

Cette esquisse, mi-partie en vers, mi-partie en prose, contient toute la matière du chapitre XVIII de *Raphaël :*

« Nos regard baissés s'étant relevés au même moment et rencontrés dans le foyer l'un de l'autre, je vis tant d'abîmes de sensibilité dans le sien, elle vit sans doute tant d'élan contenu, tant d'innocence et tant de profondeur dans le mien que nous ne pûmes plus les détacher... »

Et Julie dit alors à Raphaël :

« Quant à moi, je sais votre âme. Un siècle ne m'en apprendrait pas plus. »

Peu à peu, le charme d'un bel après-midi d'été, la douceur de l'air alanguissent la rêverie du poète. Et bientôt sa pensée, abandonnant le

souvenir d'Elvire, pour se replier sur lui-même il ne ressent plus qu'un anéantissement délicieux :

Par la teinte des lieux ma pensée adoucie,
. . . . . .
Ma pensée, en suivant la pente qui l'entraîne,
Au calme de ces lieux se conforme à son tour.
. . . . . .
Ma pensée s'endort,
Ne réfléchit plus rien que le ciel et le jour.
. . . . . .
Comme un astre voilé, ma pensée adoucie
Sur mille objets...
Ma pensée, en suivant la pente qui l'entraîne,
Dans un séjour si doux, s'adoucit à son tour,
Et confond les objets comme l'heure incertaine,
Qui commence la nuit et termine le jour.
. . . . . .
Mon cœur est endormi, mon âme est en silence,
La crainte, le désir, le regret, l'espérance,
Se font à peine entendre à mon cœur...

Enfin de ces sept pages d'essais, de rêverie écrite, trois stances se dégagent :

Le jour où je la vis, nos regards s'entendirent ;
L'âme comprend un geste, un regard, un soupir !
Sans nous être parlé, nos cœurs se confondirent.
Je sentis qu'il fallait ou parler ou mourir...

... Mon cœur est en repos, mon âme est en silence,
La voix des passions expire en arrivant,
Comme ces sons lointains, qu'affaiblit la distance,
A l'oreille incertaine apportés par le vent.

La pensée en ces lieux, plus lente et plus limpide,
Respirant par degrés la paix de ce séjour,
Dort comme un lac d'azur qu'aucun souffle ne ride,
Et qui ne réfléchit que le ciel et le jour !

C'est ainsi que, sur le petit album, souvenir d'amour, *le Vallon* est éclos trois ans après *le Lac*, sur les mêmes rives, peut-être sur la pierre même où Elvire s'était reposée et où son amant s'était assis pour composer les stances immortelles.

*
* *

Le poème, pour cette fois, en resta là. Lamartine est découragé et fatigué des vers. Il écrit le 20 août : « Je ne fais plus rien du tout et ne veux plus rien faire. Qu'est-ce que cela prouve ? Où est-ce que cela mène ? »

Il quitte Aix le 23 ou le 24 août avec Virieu. Celui-ci est en proie à une crise morale : il est dégoûté de la « carrière » diplomatique, il souffre des yeux, du foie, il est las des voyages et du monde. Il songe à se retirer au Grand-Lemps dans ses terres de famille. Lamartine l'y encourage d'autant plus sincèrement qu'il se trouve lui-même dans des dispositions d'esprit analogues, comme on s'en assure par ses confidences à Mme de Raigecourt :

« Je reste où je serai, sans terme et sans projet que *d'oublier la vie le plus possible et de laisser couler les jours sans les employer*,

ni les compter... Je veux m'ensevelir de plus en plus dans la retraite la plus absolue... Je sens que j'en ai assez des hommes, je n'en puis supporter davantage... Je voudrais un pays habité par autre chose... *Je veux m'envelopper dans une indifférence universelle et m'endormir ainsi si je puis jusqu'au jour où nos doutes seront éclaircis surtout...* Ce monde ne vaut pas un autre sentiment. Il ne signifie rien. Attendons l'autre (1). »

Voilà bien, en effet, l'état d'âme qu'il va exprimer dans *le Vallon*. C'est d'abord pour confirmer son ami Virieu dans ses projets de renoncement qu'il le commence (2). Le « vallon de son enfance », c'est celui de l'enfance de Virieu, non de Lamartine. Nous savons par une lettre postérieure qu'on l'appelait dans le pays *la vallée Férouillat* et le poète dit plaisamment, en envoyant les vers au Grand-Lemps qu'il n'y est « guère question de Férouillat ».

Mais Lamartine y parle en son nom autant qu'au nom de son ami. Et une des strophes écrites au bord du lac revient d'elle-même sous sa plume :

Mon cœur est en repos, mon âme est en silence...

(1) *Corr.*, II, cxcvi, 19 août 1819.

(2) Vraisemblablement, le texte définitif du *Vallon* a été composé, non sur place, comme Lamartine l'a écrit, mais à Mâcon, avec les souvenirs de son récent séjour au Grand-Lemps. En effet, le poète ne paraît pas avoir repassé par le Grand-Lemps en revenant d'Aix. Rentré le 28 août à Mâcon,

Le *Vallon*, c'est l'apaisement, la fin de la grande douleur. *Le Crucifix* sera l'adieu suprême à Elvire (1).

*
* *

Lamartine repassera fréquemment encore sur les rivages du Bourget, mais il n'y composera plus de vers. Après y avoir fait la cour à sa fiancée, il y ramènera sa jeune femme au retour d'Italie et y goûtera son bonheur conjugal aussi sereinement qu'en aucun lieu du monde.

Quelques années s'écouleront, et en 1830 « il reviendra s'asseoir » avec quelques amis sur les coteaux qui dominent le lac. Longtemps il restera taciturne, le regard perdu sur les loin-

c'est de là qu'il envoie à Virieu, le 20 octobre, les vers sur *la vallée Férouillat*, c'est-à-dire *le Vallon*.

(1) Il n'est pas sans intérêt d'avoir pu ainsi rattacher *le Vallon* à l'inspiration de l'Elvire du *Lac*. Dans ce volume des *Méditations*, qu'on s'imagine parfois tout rempli d'elle, la place qu'elle occupe en réalité est fort mesurée. Si l'on restitue *le Temple* à Graziella — nous avons vu plus haut qu'il était difficile de ne pas le faire — si l'on remarque que ni pour *le Soir* ni pour *le Souvenir* nous n'avons de date précise (et nous savons par expérience combien il est aisé de confondre le fantôme de Graziella avec l'ombre de Julie), si l'on ajoute que le nom d'Elvire ne s'applique avec certitude qu'*une seule fois* à Mme Charles, dans *l'Immortalité*, où Lamartine l'a substitué avant l'impression au mot *Julie*, que porte le manuscrit, on conviendra qu'il reste bien peu de chose en propre à la pauvre héroïne de *Raphaël : le Lac* tout entier et deux ou trois vers de *l'Isolement*. — Nous lui restituons ici, en partie du moins, *le Vallon*.

tains, sans prendre part à la conversation; puis, soudain, de sa voix grave, oubliant qu'on l'écoute, il se mettra à psalmodier la *Pensée des Morts :*

Quoique jeune sur la terre,
Je suis déjà solitaire
Parmi ceux de ma saison.
Et quand je dis à moi-même :
« Où sont ceux que mon cœur aime ? »
Je regarde le gazon !

Et ceux qui seront là muets, émus, comprendront que, dans le divin langage qu'elle lui apprit, le poète prie tout haut pour Elvire (1).

(1) Cf. *Souvenirs de Mme Delahante.*

CHAPITRE III

(1820-1830)

Le plus difficile, dans l'affaire de son mariage, est de s'y décider lui-même. Cette première position enlevée à grand'peine, il a tôt fait ensuite de gagner le cœur de Mlle Birch. Les lettres d'amour qu'il lui envoie à cette intention sont fort éloquentes (1), bien qu'elles rappellent parfois fâcheusement les froides exaltations de la *Nouvelle Héloïse*. Elles jurent aussi avec le ton des correspondances adressées aux mêmes dates à des tiers, dans lesquelles il parle avec détachement de « la jeune personne ». Mais il faut faire la part de la fatuité : tous ses correspondants le savaient à jamais inconsolable de sa grande passion pour Elvire. Ils pouvaient trouver qu'il passait un peu lestement du rôle d'amant dé-

(1) Elles ont été publiées par M. Doumic. (*Rev. des Deux Mondes*, sept. 1905).

sespéré au rôle de fiancé satisfait. Quoi qu'il en soit, s'il n'était pas très amoureux de Mlle Birch, il était certes amoureux du mariage.

Mille obstacles s'opposent à cette union, ce qui la colore d'un reflet romanesque. L'oncle terrible n'en veut pas entendre parler, M. de Lamartine le père ne s'en soucie guère. Mme Birch, protestante entêtée, jure par la Bible qu'elle refusera toujours son consentement et s'est persuadée que l'on a tourné la tête à sa fille dans le dessein de là convertir au catholicisme en lui donnant un catholique pour mari. Une des amies de Mlle Birch, Mlle de la Pierre, jalouse peut-être, a dépeint Lamartine sous les plus noires couleurs : c'est un casseur de cœurs et un coureur de dots. Sur le premier point, le prétendant se défend habilement ; il avoue une passion chaste pour une femme qui est morte, mais il passe sous silence la princesse italienne et toutes les autres de moindre rang en se contentant d'affirmer en termes généraux que son cœur n'a battu qu'une fois. Quant au second point, la réponse est plus aisée encore : il sera, dès le contrat, à peu près aussi riche que sa fiancée, et beaucoup plus riche dans l'avenir.

Au début de toutes ces traverses, un obstacle inattendu a surgi : Vignet s'est déclaré le rival de Lamartine. Il est poète aussi, et presque poète « lamartinien » ; il est aussi apprenti diplomate ; il ressemble aussi à Werther et

il cherche aussi depuis longtemps à se marier Il ne voit pas pourquoi Lamartine viendrait jusque dans son pays lui enlever à sa barbe un des plus enviables partis.

« M. Louis de Vignet, ami de M. de Lamartine, était alors à Chambéry, son pays et celui des de Maistre ses oncles. Il était fort séduisant aussi, d'une grande imagination italienne, et de plus non moins pauvre qu'ambitieux. Il désirait vivement l'emporter sur M. de Lamartine dans le cœur de l'héritière. Il l'avoua tout confus à son ami, ajoutant que sans lui son succès serait infaillible. M de Lamartine, devinant le souhait de M. de Vignet, lui proposa de lui laisser le champ libre. — « Je « vais faire un voyage de huit jours, lui dit-il ; « employez bien cette semaine. Si Mlle Marianne « vous accueille, à la bonne heure, je ne reparai- « trai plus chez elle. Si au contraire elle vous « écarte, vous me céderez la place. » M. de Vignet se crut vainqueur. Son ami absent, il redoubla de soins, d'empressements. Il donna une sérénade. Chaque matin il envoyait des bouquets, et, le long de la journée, il se livrait aux grandes fantaisies de sa pensée. Il captiva l'admiration de Miss Marianne et de sa charmante cousine Mlle Churchill. Le huitième jour, après s'être surpassé, il trouva l'occasion d'offrir son dévouement à Miss Marianne et de lui demander sa main. C'est alors surtout, m'a dit Mme de Lamartine de qui je tiens ces dé-

tails, que je fus vivement éclairée sur mon sentiment. Je refusai M. de Vignet, il insista :

« — Ne me repoussez pas, me disait-il, imposez-moi des épreuves héroïques et vous verrez.

« — Non, répondis-je, n'espérez rien.

« — Et pourquoi ? reprit-il en pâlissant.

« — Parce que, lui dis-je bien bas, j'en aime un autre. »

« Il comprit et partit fort sombre (1). »

Toutefois rien de décisif ne put être obtenu à ce premier voyage. Mme Birch s'obstinait à exiger que son futur gendre eût d'abord un emploi et un titre.

*
* *

Piqué au jeu et moins découragé que ses vers du *Vallon* ne le montrent, Lamartine tente encore un effort et vient à Paris pour solliciter de nouveau ses protecteurs habituels. L'accueil est plus chaleureux que jamais. Dans le dessein de stimuler le zèle de ses nobles amies, il leur conte son « roman anglais ». Elles dépensent à marier ce grand garçon la même ardeur qu'à le convertir. Mais la Fortune s'obstine à lui faire encore mauvais visage au moment où elle va lui céder enfin. Loin des siens, dans une chambre d'hôtel, il tombe si malade qu'il pense en mourir. Prêt à paraître devant Dieu, il édifie ceux qui l'assistent et en particulier le duc de

(1) Dargaud.

Rohan ; avec son adieu, il écrit à Virieu cette simple phrase aussi sublime que ses plus beaux vers, et bien plus révélatrice de l'histoire véritable de son âme : « Je me prépare à comparaître et je dirai : « Seigneur, me voici. J'ai « souffert, j'ai aimé, j'ai péché ; j'étais un « homme, c'est-à-dire peu de chose. J'ai désiré « le bien. Pardonnez-moi ! » S'il revient à la vie, il fait vœu de se marier, pour mettre un terme aux égarements de sa jeunesse.

« Je te dirai la vérité à toi seul, écrit-il à Virieu dès qu'il est revenu à Chambéry pour hâter son union avec Mlle Birch, c'est par religion que je veux absolument me marier et que je m'y donne tant de peines. Il faut enfin ordonner sévèrement son existence selon les lois établies... Enchâssons-nous dans l'ordre établi avant nous,... appuyons-nous sur les soutiens qui ont servi à nos pères ; et s'ils ne nous suffisent pas totalement, implorons de Dieu lui-même la force et la nourriture qui nous conviennent spécialement ; faisons-lui pour l'amour de lui le sacrifice de quelques répugnances de l'esprit pour qu'il nous fasse trouver la paix de l'âme... *ergo*, marions-nous ! »

Cette lettre, la plus explicite de la *Correspondance* sur les motifs de sa conversion, mérite d'être méditée. Lamartine ne dit pas du tout que ses doutes soient dissipés, ni qu'il ait été touché par la grâce dont il demandait au ciel le secours. Au contraire, il avoue la persis-

tance de ses répugnances d'esprit. Mais il s'est décidé à les « vaincre », à passer outre, à n'en plus tenir compte. Il renonce à éclaircir le problème de la foi, il accepte le catholicisme non parce qu'il est la vérité, mais parce qu'il est l'ordre. Aucune effusion mystique dans cette lettre, mais un raisonnement tout pratique : « Enchâssons-nous dans l'ordre établi. » Acceptons nos traditions, « appuyons-nous sur les soutiens qui ont servi à nos pères », sans nous montrer trop difficiles, trop raisonneurs ; essayons de vivre en chrétiens sans la foi. Telle est à peu près la leçon que Lamartine prêche à son ami Virieu et que celui-ci, fort entêté de Montaigne, était tout préparé à suivre. C'est par lassitude, plus que par enthousiasme que le poète se fait décidément chrétien (1).

Il est d'ailleurs à remarquer que dans les années immédiatement postérieures à cette conversion, l'inspiration de Lamartine est beaucoup moins spécifiquement catholique que dans les années qui l'ont précédée. Les *Méditations* les plus chrétiennes d'accent sont écrites depuis plusieurs mois (2). Ses poésies les plus volup-

(1) Beaucoup de textes postérieurs de la *Correspondance* confirment cette manière de voir. Lamartine a écrit plusieurs fois qu'il s'était fait chrétien en 1820, « les yeux fermés », par découragement de poursuivre la vérité, etc.

(2) La lettre d'adieu à Virieu et celle relative au mariage sont postérieures à la parution des *Méditations* en librairie (mars 1820). Sur les dates de composition des méditations, voir la note de la page 120.

tueuses, les plus « païennes » sont de 1821-1822 (*Ischia*, *Chant d'amour*, etc...). Les deux pièces les plus orthodoxes des *Nouvelles Méditations* et des *Harmonies* sont *le Crucifix* (dont on ne sait pas la date exacte) (1), et l'*Hymne au Christ*, dédié à Manzoni. Tous les autres poèmes religieux des *Harmonies*, écrits entre 1823 et 1829, ne contiennent qu'un déisme très ardent mais qui n'est guère plus spécifiquement chrétien que le déisme de Rousseau

La conversion formelle de Lamartine au moment de son mariage ne marque pas le début, mais la fin de sa période de réelle ferveur chrétienne. Il a souhaité la foi beaucoup plus passionnément qu'il n'en a joui lorsqu'il a cru la posséder. Il était dans sa nature de demeurer toujours une âme d'inquiétude et de désir.

*
* *

Sur les instances de ses amis, pendant ce séjour de trois mois à Paris (2), il livre à l'imprimeur le manuscrit des *Méditations Poétiques*. Jusqu'à la dernière minute il a hésité. Il craint

(1) L'esquisse en prose du *Crucifix*, reproduite dans les *Poésies inédites*, se trouve dans le Ms. III, de la Bibliothèque Nationale. Ce Ms. ne porte qu'une seule date, à la fin de *l'Esprit de Dieu* (12 mars 1822). Cf. *Etude sur les manuscrits de Lamartine* (Bibl. de l'Université de Paris, t. XXI). D'autre part, dans son Commentaire, Lamartine dit qu'il l'écrivit en 1818.

(2) Janvier à mars 1820.

de risquer dans un essai public la renommée dont il jouit sous le manteau et de décevoir tant de complaisantes espérances. Il craint surtout, en débutant dans le monde sous le titre de poète, de nuire à son avenir diplomatique. Des scrupules semblables le troubleront à plusieurs époques de sa vie (1). Chaque fois que le poète et le politique qu'il porte en lui se trouveront en rivalité, il aura toujours tendance à donner au politique le pas sur le poète. Il est très vraisemblable que si, en janvier 1820, un de ses protecteurs officiels lui eût dit : « Voici votre nomination de secrétaire d'ambassade, mais renoncez aux vers », il eût promis tout ce qu'on aurait voulu. Personne ne se trouva, par bonheur, pour proposer un tel marché et les *Méditations* parurent (2).

Leur succès fut prodigieux (3) et presque unanime, dans le public plus encore que dans les journaux. Bien que ce succès n'ait pas été, comme je l'ai montré, tout à fait imprévu, il ne fut pas non plus aussi artificiel que des malveillants l'insinuèrent. Le monde catholique et royaliste, heureux de posséder « son » poète,

(1) A la veille de 1848, il retirera *les Confidences* vendues à *la Presse* pour ne pas montrer « sa tête blonde » au milieu des batailles politiques.

(2) Chez Nicole, libraire moins obscur qu'on ne l'a dit. Il est l'éditeur de Mme de Staël, de Walter Scott ; le *Défenseur* sera édité chez lui.

(3) La première édition est du 13 mars 1820. La deuxième édition est annoncée le 12 avril par *le Drapeau blanc*. La quatorzième édition est du 25 décembre 1825.

prit une part active à son « lancement ». L'auteur lui-même s'y prêta. Il vit Bertin, il fit parler à Feletz, il essaya d'amadouer Mme de Genlis, que d'anciens ressentiments contre Mme des Roys disposaient mal pour le petit-fils de son ennemie.

Pourquoi se scandaliser que ce Bourguignon doué d'un admirable génie soit par surcroît pourvu de finesse et d'esprit pratique ? Prenons-le au sérieux quand il nous dit dans sa vieillesse qu'il sentait en lui les qualités d'un grand homme d'affaires. Les grands hommes, dans les affaires ou dans les lettres, sont avant tout des esprits lucides. Par quelle bizarrerie cette lumière intérieure n'éclairerait-elle pas les petites choses aussi bien que les grandes ? Le poète distrait, maladroit, nuageux est un préjugé romantique. Ni Corneille, ni Racine, ni Lamartine, n'appartiennent à l'espèce de ces bailleurs aux nues qui choient dans tous les puits. Pour lever les yeux aux étoiles, ils n'en voient pas moins à leurs pieds. Victor Hugo, on le sait, s'entendait aussi assez bien à administrer sa gloire. Mais si les coteries servent parfois les chefs-d'œuvre, elles n'ont point la vertu de les créer. Sans la faveur des salons royalistes, les *Méditations* eussent peut-être été méconnues pendant quelque temps, non ensevelies dans l'oubli : elle aida à leur succès, elle n'ôte rien à leur mérite.

Bien qu'il n'eût suivi aucun plan déterminé,

Lamartine avait formé un recueil merveilleusement composé pour plaire. Par le fait que son livre gardait les traces de son évolution morale, il ne s'en accordait que mieux aux divers états d'âme des générations alors en présence. Il contenait assez de beautés variées pour les séduire toutes par quelque côté. Tout ce qu'ils conservaient de la tradition des derniers siècles, tout ce qu'ils espéraient confusément du nouveau, les hommes de 1820 le trouvèrent à la fois dans les *Méditations*.

Rien n'était agressif dans cette œuvre de génie qui allait cependant renouveler toute notre littérature. Ses premiers prôneurs, les Raigecourt, les Broglie, les Talleyrand, Louis XVIII, n'avaient, on s'en doute bien, nulle tendance romantique. Le romantisme, d'ailleurs, n'était pas encore une école. Hugo se vantait à juste titre de demeurer fidèle aux exemples classiques. De divers côtés on cherchait du nouveau, mais sans programme défini. Ce qui scandalise le plus l'opinion des lettrés, ce sont les révolutions dans la forme : on reprochera surtout aux romantiques les innovations de leur vocabulaire et de leur prosodie. Ici, la forme n'a rien qui étonne. Avec les *Méditations*, les contemporains crurent assister à l'épanouissement si longtemps retardé du lyrisme racinien ; l'impression était fort juste. C'est bien le vers classique qui atteint dans l'*Isolement* à ce point idéal de fluidité, de transparence et d'harmonie, où

Racine l'avait déjà porté, mais dans le poème dramatique seulement, vers lequel tout le dix-huitième siècle avait aspiré en vain, faute de vraie sensibilité, et dont Millevoye, Fontanes, cent autres s'étaient contentés d'approcher. Le nouveau poète, illustre en un jour, semble accomplir une tradition plutôt que l'interrompre. Il prend le vers français tel que le lui transmettent les meilleurs de ses devanciers, et, d'un langage exquis, il fait une musique.

La « poétique » des *Méditations* est profondément classique. Les sentiments y sont aussi généralisés que dans la tragédie racinienne, et dépouillés de toute anecdote. Nous avons peine à nous en apercevoir parce que nous lisons au-dessous des vers leur commentaire, de vingt ans postérieur, où Lamartine, renonçant à sa primitive réserve, s'abaisse à satisfaire notre inutile curiosité. S'il n'eût pas ajouté lui-même le roman au poème, nous ne saurions, comme les lecteurs de 1820, rien de plus des amants du *Lac* que ceci : « Ils ont aimé ! » Rien de plus, c'est-à-dire beaucoup moins que des amours de Titus et de la reine Bérénice.

Tous les mondes, toutes les opinions s'unirent dans une commune admiration. La majorité du public lettré était alors constituée par les très nombreux esprits qui professaient le royalisme et la religion par raison et par convenance, et demeuraient voltairiens par penchant et par habitude. Dans les « discours en

vers » des *Méditations*, ils trouvèrent une pensée apparentée à leurs opinions, sous une forme adaptée à leurs goûts. *L'Immortalité*, *Dieu*, *la Foi*, sont des « discours » pensés par un disciple très intelligent de Lamennais et de Chateaubriand, écrits par un élève de Voltaire, très supérieur à son maître par l'élan lyrique et la puissance verbale (1).

Et si la pensée religieuse, dans certaines pièces, leur paraissait trop chrétienne, et dépassant de trop loin le déisme de Rousseau, les poésies de jeunesse ne semblaient avoir été laissées dans le livre que pour dédommager les fidèles admirateurs de Parny. Mais les lecteurs que n'embarrassaient pas les soucis d'école, et qui ne demandaient au poète que de l'émo-

(1) Les *Méditations poétiques* se divisent nettement en trois séries d'inspirations très distinctes :

Poésies de jeunesse

—

Invocation (?)
Le golfe de Baia (1811 ou 1812).
Le Temple (1812 ou 1813).
Adieu (?)
Hymne au Soleil (av. 1815).

Discours en vers et Odes.

—

La Gloire (1815 ou 1816 ?)
L'Immortalité (1817).
La Poésie Sacrée (1818 ou 1819).
Chants lyriques de Saül (1818).
La Foi (avril 1818).
Le Désespoir (novembre 1818).
L'Enthousiasme (mars 1819).
Dieu (avril-mai 1819).
La Semaine Sainte (avril-mai 1819).
La Providence à l'Homme (mai 1819).
L'Homme (septembre octobre 1819).

Poésies amoureuses consacrées à *Elvire* ou à son souvenir.

—

Le Lac (septembre 1817).
Le Soir (1818 ?)
L'Isolement (août 1818).
Le Vallon (septembre octobre 1819).
Souvenir (1819 ?)
L'Automne (1819).

tion et de la musique, les jeunes gens et les femmes goûtèrent mieux que les habiles les quelques pièces vraiment neuves : *le Lac*, *l'Isolement*, *l'Automne*, celles-là, senties et écrites par Lamartine tout seul sans autre guide que son génie.

Car la nouveauté de cette poésie était tout entière dans son inspiration : sous une forme classique, l'âme moderne se révélait et donnait les deux notes dominantes du livre : l'inquiétude religieuse et la mélancolie. Mélancolie plus voisine de celle de *René* que de celle d'*Obermann* et qui procède, non d'un dégoût de la vie, mais d'un amour ardent et inassouvi de la vie. Obermann dit : « A quoi bon désirer ? Rien ne me peut satisfaire. » Avec René, le poète des *Méditations* s'écrie : « Levez-vous vite, orages désirés ! » afin qu'ils l'emportent « aux célestes séjours ». Le désir, l'appétit de vivre finissent toujours par repousser et dominer en lui le désespoir : il ouvre son cœur tout grand au monde et ne lui demande que de le remplir :

Salut ! nouveau séjour où le sort m'a jeté,
Globe témoin futur de ma félicité,
Vastes cieux qui cachez le Dieu qui vous a faits...
Salut, objets, témoins, instruments de bonheur,
Remplissez vos destins, je vous apporte un cœur !

Après avoir lu les *Méditations*, Talleyrand déclara : « Il y a là un homme. » Lamartine

rapportait ce mot volontiers, et il est vrai que personne n'a porté sur ce livre unique un jugement plus pénétrant. Nulle œuvre ne laisse sentir davantage le mystère des forces cachées. Parmi ces vers, les plus frêles même et les plus caressants sont soulevés par un souffle profond : ainsi la mer la plus sereine abrite en son sein les tempêtes endormies. Les développements les plus éloquents n'ont jamais le son de la rhétorique : une forte pensée les porte et les entraîne. Dans ces soupirs, dans ces appels vers l'action, vers les vastes espaces, dans ces révoltes contre le mauvais destin, Talleyrand, qui se connaissait en hommes, a reconnu l'accent de la virilité. Il a compris qu'il y avait là, derrière l'artiste et le faiseur de vers, « un homme », un homme fort, avide de se faire jour, de se soumettre le monde, et dont l'énergie, en d'autres circonstances, était capable de s'exprimer par des actes mieux encore que par des strophes.

Les *Méditations*, c'est l'appel vers Dieu, vers l'amour et vers la vie du héros captif de la médiocrité.

*
* *

Ne dirait-on pas que la fortune, par une attention particulière, ait voulu attendre pour livrer ses dons merveilleux à ce prédestiné qu'il fût assez mûri pour n'en être pas gâté ? Il a fallu

d'abord qu'il renonçât à toutes ses espérances, qu'il vît venir la mort et qu'il l'acceptât, aussitôt, ses espérances s'accomplissent, la vie s'ouvre devant lui. D'un seul coup de baguette, le voilà glorieux, marié, presque riche, assuré au moins d'une belle fortune dans un avenir prochain, et — couronnement de sa plus persévérante ambition — diplomate en Italie.

Dans « un solide reste de calèche », il se rend gaîment et sans hâte à son poste avec sa maussade belle-mère, sa jeune femme, et le solennel « écuyer Monkey », majordome de la vieille dame. La révolution dans le royaume des Deux-Siciles l'oblige à laisser sa famille à Rome. Entraîné par sa curiosité, il court vers Naples à travers le pays en rumeur. S'il faut croire ce qu'il en conta plus tard, il fut attaqué sur le chemin, et non par des brigands vulgaires, mais par des spadassins apostés par sa belle Italienne. Celle-ci, en apprenant que le poète, qu'elle espérait revoir libre en Italie, s'était marié, entra dans une belle fureur. Nous avons un écho de ses imprécations dans cette scène des *Nouvelles Confidences*, où Régina pleure l'abandon de Saluce :

« Vilta ! s'écria-t-elle en jetant loin d'elle la lettre... Renvoyez-lui son adieu, je ne veux rien de lui !... Non, non, il n'était pas digne du battement d'un cil d'une Romaine ! Qu'il aille aimer les filles de neige et d'écume de son pays !... » Les cheveux épars, les bras élevés

au-dessus de sa tête, elle fit en se retournant du côté des montagnes d'Italie une imprécation entrecoupée de sanglots... et elle jeta d'un geste désespéré, dans le jardin, toutes les lettres, tous les cheveux, toutes les reliques, tous les souvenirs mutuels de son amour pour Saluce. Puis, appelant sa nourrice : « Baglia ! lui cria-t-elle, va ramasser tout cela, et jette-le au plus profond du lac, après y avoir attaché une pierre, pour que les vagues n'en rapportent jamais un débris au jour. Je voudrais y engloutir les six mois d'amour et de délire que j'ai eus pour lui (1) ».

« Elle m'écrivit, conte Lamartine à Dargaud, qu'elle me ferait assassiner et en effet je fus attaqué entre Rome et Naples par des bandits qu'elle avait payés. Mon étoile me sauva. » Mais le bruit de cette agression retentit jusqu'en France, les journaux annoncèrent la mort du poète et des femmes de Milly apportèrent la tragique nouvelle à sa mère. Elle en fut d'autant plus alarmée qu'elle avait eu vaguement connaissance des menaces de l'amoureuse délaissée : « Je sais par son ami, M. de Virieu, qu'il redoutait de revoir en Italie une personne qui ne lui pardonne pas son mariage. Serait-ce cela ? ou autre chose ? ou rien ? Que Dieu le bénisse et le protège comme je le bénis, car lui seul peut protéger ! » Une lettre de son fils vint bientôt la rassurer, et démentir les informations

(1) *Nouv. Confid.*, livre II, chap. III.

des gazettes, qui trouvèrent dans cet incident une ample matière à railleries :

« M. de Lamartine, dit l'une d'elles, dont les journaux monarchiques ont tant prôné le talent, et qui est immortel, si l'on en croit le rapport d'un commis du bureau littéraire de l'ex-police, a dernièrement obtenu des oraisons funèbres prématurées. On disait que ce jeune écrivain était mort en Italie, et que son prompt trépas était l'effet de cette mélancolie profonde et monotone que l'on trouve dans ses vers, et qui poursuit partout son imagination. Heureusement, la nouvelle n'est pas confirmée. M. de Lamartine est plein de vie et les partisans de la littérature romantique pourront encore verser de douces larmes en le lisant ; mais ce qui paraît étrange, c'est que les amis du prétendu défunt se sont chargés d'égayer une si triste circonstance par des dissertations hors de saison sur la question de savoir si M. de Lamartine est triste ou gai, mélancolique ou enjoué. Les uns ont prétendu que puisque ses vers sont lugubres, l'auteur ne peut pas être folâtre : les autres ont répondu que le poète prend le ton qu'il lui plaît sans que l'on en puisse rien conclure sur son caractère. Le public royaliste s'est partagé entre les deux opinions. On a fait des paris ; on a pris des renseignements ; des lettres, des experts même ont été envoyés à Naples ; et il paraît que de cette enquête ridicule il résultera définitivement

que M. de Lamartine est extrêmement gai (1). »

L'essentiel était qu'il fût sain et sauf. L'amante déçue, et peut-être prise de remords, accepta une entrevue, et déposa les armes. « Je la revis, dit Lamartine, et je lui résistai. Lasse d'efforts, elle ne voulut ni me haïr ni m'oublier. Elle m'a conservé une amitié très constante (2). »

Ainsi se dissipe le dernier orage de sa jeunesse. Il jouit en paix de son bonheur tout neuf, et borne son application à devenir un bon mari. A chaque étape, sa tendresse pour sa compagne s'accroît à mesure qu'il la connaît mieux. La félicité conjugale, et ce ciel ardent de l'Italie, qui demeura toujours pour lui le climat du bonheur, lui inspirent les plus voluptueux de ses poèmes : *Ischia*, *le Chant d'amour*. Un fils lui est né ; il forme des rêves de patriarche, il se voit heureux dans les amples domaines de famille qui lui appartiendront plus tard, entouré de nombreux enfants :

Alors le front chargé de guirlandes fanées,
Comme un vieil olivier parmi ses rejetons,
Je verrai de mes fils les brillantes années
Cacher mon tronc flétri sous leurs jeunes festons.
Alors j'entonnerai l'hymne de ma vieillesse
Et convive enivré des vins de ta bonté
Je passerai ma coupe aux mains de la jeunesse
Et je m'endormirai dans ma félicité. (3)

(1) *Lettres normandes*, 5 août 1820.
(2) Dargaud.
(3) Nouv. Médit. *Consolation*.

Car il s'est décidément converti, comme il l'avait promis. Le miracle que n'ont pu obtenir ni l'appel suprême d'Elvire mourante, ni les prières de sa mère, ni l'éloquence de Lamennais, ni la ténacité de l'abbé de Rohan, par son exemple et sa douce persuasion sa jeune femme l'accomplit. En se mariant il a fait acte de religion, c'est-à-dire qu'il a résolu, sans arrière-pensée, de renoncer au désordre des sens pour mériter la paix de l'âme. Dieu maintenant trouvait un allié permanent dans la place : une fois encore l'amour se rangeait du côté de la religion. Mais Elvire, de ses lèvres à peine déprises du dernier baiser, n'avait pu que murmurer en mourant les quelques mots entrecoupés de son exhortation. Mme de Lamartine eut plus de loisir pour soumettre cette âme lasse des agitations. Elle venait de se convertir elle-même, non par politique mondaine, ni par condescendance pour son fiancé, mais par conviction profonde, fruit d'une longue étude et de réflexions éclairées. Loin qu'elle se fût faite catholique pour épouser un catholique, il serait bien plus vrai de dire qu'elle voulut épouser un catholique pour trouver une occasion convenable d'abjurer le protestantisme. Dès 1817, Mlle Birch se préoccupait déjà de chercher la vérité religieuse hors de sa religion natale. « Fort ébranlée, elle était sur une pente rapide (1) » ; sa mère en ressentait de telles appréhensions qu'elle im-

(1) Dargaud.

posa à son amie la marquise de la Pierre, lorsque celle-ci fit un séjour auprès d'elle à Richemond, la promesse de ne pas entretenir miss Marianne de controverses religieuses. « Mais les trois filles de Mme de la Pierre, qui ne s'étaient engagées à rien de semblable, ne se firent pas faute de répondre aux questions dont leur amie les accablait, et travaillèrent de toutes leurs forces à la conquérir à leur religion. De son côté, la jeune Anglaise essayait de se former une opinion à elle seule, et étudiait assidûment Bossuet et les Pères. Elle fut domptée par ces dialecticiens de l'Église en même temps que séduite par Mlles de la Pierre. Elle changea de religion par conscience. Elle ne voulut ni braver sa famille anglaise ni plaire à M. de Lamartine. Elle voulut plaire à Dieu (1). » Elle disait plus tard : « Je n'ai pas agi à la légère. Les querelles des protestants m'ont décidée au catholicisme. J'ai examiné comme une pauvre jeune fille que j'étais (2). »

Pendant les premiers temps de son mariage, elle jouit de pouvoir enfin suivre librement la religion qu'elle avait dès longtemps choisie. Elle s'adonne assidûment à ses devoirs de piété. Il n'y a pas d'apôtres plus persuasifs que les néophytes. Lamartine se laissa entraîner et convaincre par sa femme. Il trouvait en elle une espèce de religion assez différente de celles

(1) Dargaud.
(2) Alexandre, *Mme de Lam.*, p. 19 (Dentu, 1887).

qu'il avait connues jusqu'alors : plus rigide et plus dogmatique que la religion de sa mère, plus cohérente et moins sentimentale que la sienne propre. L'influence de sa femme s'affaiblira bien vite, la constance de Lamartine se lassera, son tempérament aventureux l'entraînera ; mais pour un temps, il est subjugué. Le voilà donc bon catholique et bon royaliste, assez ressemblant à l'image idéale que se forment sans doute de lui ses admirateurs, d'après les *Méditations* et les articles des critiques sur « le poète chrétien ».

Au reste, dans ses nouveaux sentiments, il conserve sa modération naturelle. Les menées des *ultras* l'irritent. Louis XVIII est le roi de son choix, parce qu'il a su incorporer à la tradition monarchique le legs intellectuel du dernier siècle et se montrer roi philosophe autant qu'il était possible au successeur des rois très chrétiens. Si Lamartine relève dans ses terres héritées quelques paroisses abandonnées, s'il y installe des sœurs hospitalières pour l'éducation des enfants et le soin des malades, il ne demande à vrai dire au curé choisi par l'archevêque que d'être : « bon, brave et vieux ». A la faveur de sa situation diplomatique, il lutte de tout son pouvoir contre les intrigues des jésuites en Italie, et quand il reparaît en France en 1826, il est mécontent d'y constater la puissance occulte dont s'est emparée la Congrégation.

*
* *

A peine est-il en possession du poste diplomatique si longtemps désiré qu'il commence à s'en dégoûter. Du fond de sa province, il ne le sollicitait avec tant d'ardeur que parce qu'il y voyait le seul moyen d'acquérir de l'aisance et d'employer son activité. L'aisance est venue par le mariage, par les libraires, et se complète bientôt par la succession de l'oncle de Monceau. Quant à l'emploi de l'activité, Lamartine s'aperçoit vite qu'il s'est illusionné ; le métier n'en demande guère. Sa rapide intelligence lui a bientôt dévoilé la futilité des petits problèmes qui se débattent dans les chancelleries de second rang. On dépense à son avis bien du papier plié en quatre avec un cachet dessus pour y consigner des riens : encore n'a-t-on pas le droit de dire à ses ministres tout ce que l'on pense. Un rôle d'observateur écouté en haut lieu l'eût attaché ; des travaux de scribe l'écœurent. Il surabonde d'énergie, mais il est pauvre de patience. Vite, il retourne à ses rêves, il loue une villa à Ischia et s'y enchante de poésie.

Pendant un séjour à Paris en 1822, il a retrouvé son ami Fréminville, hellénisant passionné qui, jadis, l'avait initié au spiritualisme. Ensemble, ils ont lu le *Phédon*, et Fréminville a communiqué à Lamartine divers fragments de philosophie platonicienne. « C'est neuf, c'est

important, c'est beau, c'est vraisemblable, écrit Lamartine à Virieu. Que veux-tu de plus en métaphysique (1) ? » L'émulation enflamme le poète et l'incite à réaliser un projet qu'il méditait depuis six ans (2) : un chant sur la mort de « notre ami Socrate ». Commencé en janvier, le poème est terminé en août.

Soutenu par les admirables pages de Platon, Lamartine y atteint une perfection qu'il ne surpassera jamais. Il possède déjà la maîtrise de son génie et il surveille encore ses négligences. Dans aucune autre de ses œuvres il n'a obtenu plus parfaitement cet équilibre de la puissance et de la grâce qui est la caractéristique de son génie. L'éloquence soulève les vers sans altérer leur musique. La pensée est nourrie et riche, mais n'étouffe pas la sensibilité qui reste vibrante et que ne glace aucune froideur philosophique. Jamais le didactisme n'avait eu cette aisance, cette souple allure ; jamais le lyrisme n'avait rendu un son aussi plein. Pour la première fois le poète réalise ce mélange de lyrique, de didactique et d'épique qui fera l'originalité de *Jocelyn*. Mais le dosage des divers éléments sera peut-être moins heureux dans l'épopée que dans le poème. *Jocelyn* est un chaos de beautés. La *Mort de Socrate* est un prodige d'harmonie, de mesure et de souveraine élégance.

(1) Lettre à Virieu.
(2) Depuis sa première rencontre avec Fréminville.

L'homme occupe la scène ; la terre et le ciel l'entourent de leur fête ; des dieux éphémères chantent au bord du ciel léger, mais un Dieu plus grand remplit l'Infini de son formidable silence. Le poème de l'âme se confond au poème de la nature.

Et déjà le soleil était sur les montagnes
Et rasant d'un rayon les flots et les campagnes
Semblait, faisant au monde un magnifique adieu,
Aller se rajeunir au sein brillant d'un Dieu.
... Le Cithéron nageait sur un océan d'or.
Le pêcheur matinal sur l'onde errant encor,
Modérant près des flots sa course suspendue
Repliait en chantant sa voile détendue ;
La flûte dans les bois et ces chants sur les mers
Arrivaient jusqu'à nous sur les soupirs des airs...

La *Mort de Socrate* reste, à mon sens, dans notre poésie, l'unique exemple d'une couleur antique revêtant une inspiration chrétienne sans l'affadir ou l'altérer. Peut-être mieux que Chateaubriand dans *les Martyrs* parce qu'il n'a pris que la fleur du sujet, Lamartine a revivifié dans la *Mort de Socrate* la mythologie grecque. Les dieux de la fable paraissent plus aisément vivants dans cette lumière étrange, douteuse et surnaturelle qui baigne tout l'épisode, demi-clarté de l'Élysée païen mêlée à la pénombre des limbes chrétiennes, aube étonnée de rencontrer le crépuscule, jour hésitant, lueurs tremblantes ·

L'été sort de l'hiver, le jour sort de la nuit...
La lampe sur l'autel jetait ses feux mourants.

Et l'on entrevoit : « courir sur les monts le pâle météore ».

Le soleil qui se couche sur l'Olympe prolonge un dernier rayon qui éclaire vaguement dans l'avenir la figure du Christ. L'astre chrétien encore sous l'horizon transfigure déjà d'un reflet incertain le visage de Socrate mourant. La victime des onze tyrans lègue son héritage à la victime d'Hérode. On ne sait plus trop lequel des deux, du philosophe ou du Messie, du buveur de ciguë ou du Crucifié, est l'holocauste rédempteur offert par l'humanité au Dieu éternel. La scène n'est pas située dans les temps, dans l'histoire, mais sur une cime fantastique des régions éternelles, où s'opère, hors des confessions et des races, la fusion de toutes les vérités et de toutes les vertus.

La *Mort de Socrate*, à tout prendre, est le miroir le plus fidèle où se soit reflétée la pensée religieuse de Lamartine. Dans ses poèmes postérieurs, elle est toujours atténuée ou exagérée en quelque sens par des influences ou par des considérations politiques. Toutes ses idées religieuses essentielles se trouvent en germe ici : l'aspiration vers l'unité de croyance par la révélation d'un culte universel, la croyance à un Dieu unique, à l'immortalité de l'âme, à l'utilité de la prière et du sacrifice, et, s'insinuant ici ou

là, un penchant au panthéisme qui entraîne sa sensibilité, mais répugne invinciblement à sa raison. A ces divers éléments, Lamartine n'ajoutera plus grand'chose : les circonstances ou les contradictions donneront seulement plus d'importance à l'une ou l'autre de ses tendances mais elles subsisteront toutes, à peu près dans le même ordre hiérarchique que l'on discerne sans peine dans la *Mort de Socrate*.

*
* *

Toujours pressé de besoins d'argent — car plus il est riche, plus il dépense — il inaugura une fâcheuse méthode à laquelle il ne sera que trop fidèle : il vendit d'avance les *Nouvelles Méditations*. Une fois vendues, il fallut bien les faire. Il les composa hâtivement de quelques poèmes écrits en Italie, auxquels il joignit plusieurs pièces antérieures à 1820, qu'il avait jugées indignes de son premier recueil.

Les *Nouvelles Méditations* n'eurent pas le succès de leurs aînées. Lamartine, qui n'a jamais accepté la préférence injuste, selon lui, du public pour les *Premières Méditations*, a prétendu que les secondes n'avaient d'autre tort que d'être précisément les secondes. Cette raison est plausible mais n'explique pas tout à elle seule. Le public qui avait applaudi le « poète chrétien », le mélancolique amant d'une ombre, fut quelque

peu déconcerté de retrouver à trois ans de distance ce même poète suivant l'aimable philosophie d'Horace, et célébrant pêle-mêle les félicités conjugales, et les galants souvenirs. Malgré des beautés de détail supérieures parfois à celles des premières, les *Nouvelles Méditations* laissent une impression plus confuse et plus trouble : trop d'amours diverses y voisinent (1).

Graziella n'y est point nommée, mais son souvenir, que le passage à Naples en 1820 a ravivé, est évoqué dans deux strophes du *Passé*, dédié au bon compagnon Virieu :

Combien de fois près du rivage
Où Nisida dort sur les mers
La beauté crédule ou volage
Accourut à nos doux concerts !
Combien de fois la barque errante
Berça sur l'onde transparente
Deux couples par l'amour conduits,
Tandis qu'une déesse amie
Jetait sur la vague endormie
Le voile parfumé des nuits.
. . . . . .
Reconnais-tu ce beau rivage,
Cette mer aux flots argentés
Qui ne fait que bercer l'image
Des bords dans son sein répétés ?

(1) Dans les *Nouvelles Méditations*, se rapportent :
1° A Graziella et à d'autres amantes de la jeunesse : *A El...*, *Tristesse*, *le Passé*, strophes 7 et 12.
2° A Elvire (Mme Charles), *le Crucifix*, *le Passé*, strophe 13. *Apparition* (?).
3° A Mme de Lamartine, femme du poète : *Ischia*, *Chant d'Amour*.

Un nom chéri vole sur l'onde !
Mais pas une voix qui réponde,
Que le flot grondant sur l'écueil...
Malheureux ! Quel nom tu prononces !
Ne vois-tu pas parmi ces ronces
Ce nom gravé sur un cercueil ?

La petite pêcheuse de Procida peut encore revendiquer *Tristesse*. Quant à la pièce intitulée : *A El* ***, datée de 1815 dans le manuscrit, elle ne se rapporte assurément ni à Graziella, ni à Mme Charles, mais à quelque autre des amantes fugitives de la jeunesse. L'authentique Elvire n'a inspiré que *le Crucifix*, peut-être *Apparition*, et cette strophe du *Passé :*

Plus loin sur la rive où s'épanche
Un fleuve épris de ses coteaux,
Vois-tu ce palais qui se penche
Et jette une ombre au sein des eaux ?
Là, sous une forme étrangère
Un ange exilé de sa sphère
D'un céleste amour s'enflamma.
Pourquoi trembler, quel bruit t'étonne ?
Ce n'est qu'une ombre qui frissonne
Au pas du mortel qu'elle aima.

Enfin la femme du poète est l'inspiratrice des chants de l'amour heureux : *Ischia*, *le Chant d'amour*, etc... Bref, de ces alternances, de ces rencontres et de ces mélanges de souvenirs anciens et de joies présentes, d'amours pleurées et d'amours épanouies, de prières et de baisers, on éprouve quelque gêne. Parfois il semble que l'on voie passer les mêmes fleurs, tour à

tour, de la tombe des mortes sur le sein des vivantes. Et pour accroître la confusion, derrière la page même où dans une strophe sublime le Christ enseigne à mourir, Epicure prêche encore le plaisir et les roses :

> Vivez, aimez, c'est la sagesse :
> Hors le plaisir et la tendresse,
> Tout est mensonge et vanité.

Certes, cela ne prouve rien contre la sincérité du poète, puisqu'il composa ces pièces discordantes à des époques diverses de sa pensée et de sa vie. Mais il y avait quelque témérité à ranger sous le même titre des vers d'inspiration trop variée sans avertir le lecteur en aucune façon. Le public en fut désorienté, et ce n'était pas sans raison.

*
* *

Le modeste bonheur familial que Lamartine avait rêvé en se mariant échappa vite à son espoir. Sa destinée n'était point d'être heureux à la manière des simples mortels. Des voyages trop fréquents et trop longs pour un si frêle organisme avaient détruit la santé de son fils unique. Bien qu'il fût arrivé d'Italie à Mâcon assez fatigué, ses parents l'emmenèrent cependant avec eux en Angleterre. A peine étaient-ils arrivés à Londres que la situation

devient désespérée. Tous les soins furent inutiles, l'enfant ne revint à Paris que pour s'y éteindre.

Lamartine ressent cruellement cette perte, et son chagrin persistant se devine, sous les affectueuses effusions par lesquelles il accueille chaque naissance au foyer plus favorisé de Virieu. S'il pouvait du moins encore conserver des espérances, son regret s'en adoucirait, mais Mme de Lamartine est fort souffrante. Les médecins lui conseillent tour à tour toutes les villes d'eau ; elle s'y rend docilement et va même jusqu'à Schinznach en Argovie, où elle pense mourir. Le poète se résigne à vivre et plus tard à vieillir dans une maison à demi solitaire qu'égaiera seule la voix de sa fille Julia. L'amour conjugal est passé et s'est mué en grave et sérieuse affection. Il renonce, malgré lui, à l'espoir d'une nombreuse famille ; il renonce volontairement à l'amour : « Je pourrais être amoureux, je ne le veux point. » Son horizon s'assombrit, et la mélancolie d'autrefois remonte de nouveau à son âme : « comme à seize ans, avec le vague espoir en moins ».

C'est au milieu de ces peines et de ces désillusions qu'il écrit le *Dernier Chant du Pèlerinage d'Harold*, en hommage à lord Byron qui vient de mourir (1824). L'accent de découragement et de scepticisme relevé dès lors par quelques critiques perspicaces, est un symptôme de son état d'âme. Employant un argument à tout

aller dont il abusera sans cesse en pareille circonstance, à propos de *Jocelyn* comme d'*Harold*, le poète se défend contre ces reproches, en invoquant les nécessités de la vraisemblance historique et en rejetant sur son héros toutes les responsabilités compromettantes : « l'auteur et le héros ont deux langages opposés (1) ». De ces langages opposés nous n'entendons guère que celui du héros. L'auteur n'intervient que rarement pour le réfuter. Le Lamartine de 1824 n'a déjà plus les ardeurs apologétiques du Lamartine de 1819. Mettons que les opinions professées par Harold ne représentent pas exactement les convictions de Lamartine au moment où il compose son poème; elles précisent du moins les tentations philosophiques auxquelles il ne résiste que pas un effort constant dont il commence à se lasser.

L'instinct maternel ne s'y laissa pas tromper. La lecture d'*Harold* affligea Mme de Lamartine : « Il y a des passages qui me font de la peine. Je crains qu'il (son fils) n'ait un enthousiasme dangereux pour les idées modernes de philosophie et de révolution, contraires à la religion et à la monarchie, ces deux jalons de ma route qui devrait être la sienne; hors de cette route, je ne vois que brouillards et précipices, et surtout le précipice sans fond

(1) Avertissement du *Dernier Chant du Pèlerinage d'Harold* (1825).

de l'incrédulité (1). » Ce précipice, elle sent bien que son fils le côtoie déjà ; il n'est retenu sur le bord que par l'amour qu'il a pour sa mère, et par la crainte de l'affliger. Lorsque, dans son poème, il passe la revue de tous les cultes qui se sont partagé l'empire du monde, aucun ne subsiste éternel et infaillible à ses yeux. Il ne distingue plus d'immuable au fond du cœur de l'homme que :

> Deux sentiments divins plus forts que le trépas,
> L'amour, la liberté, dieux qui ne mourront pas.

Sa foi chrétienne a déjà bien pâli et vacille au vent du siècle.

*
* *

Pour aggraver encore le désarroi intérieur où il commence à retomber, divers désagréments achevèrent de troubler sa quiétude. En 1824, sur les instances de sa famille et de quelques amis parisiens, il se présenta à l'Académie. On discuta moins pendant la campagne ses titres littéraires que les opinions politiques qui passaient alors pour être les siennes. Les « libéraux » alors en majorité le combattirent et il échoua. Son irritation se devine aux mots durs qui lui échappent : « J'ignorais qu'une cabale composée de cinq ou six animaux gou-

(1) *Ms. de ma mère*, p. 249.

vernait tout le troupeau académique... Si j'ai quelque chose en mépris et en haine, à coup sûr ce sont les corps où la médiocrité se soutient pour écraser ce qui l'offusque... Je ne suis pas personnellement humilié du refus académique, si j'en étais quelque chose ce serait glorieux ; car... tu ne sais pas à quel point il faut se baisser pour passer par cette porte des petits hommes. » Allons, il est fort en colère (1).

L'année suivante, toujours sur les conseils de ses amis, et « par conscience de bon royaliste », il a rimé un *Chant du Sacre*. Cette œuvre de circonstance, si elle compte peu pour sa gloire devant la postérité, contribua du moins immensément au moment où elle parut à répandre sa renommée dans toutes les familles royalistes, même les moins lettrées. Beaucoup de braves gens, qui ne se souciaient guère de *Méditations* poétiques ou autres, achetèrent avec enthousiasme cette cantate du poète pensionné en l'honneur du Roi. Par malheur, quatre vers d'allusion au régicide Philippe-Égalité déplurent au duc d'Orléans. Lamartine donna satisfaction au Palais-Royal, et atténua les vers, sur une intervention de Charles X qui, saisi de l'affaire par le prince offensé, avait demandé la suppression du passage incriminé. Le poète ne pardonna pas au duc la vivacité et l'aigreur de ses plaintes; le duc ne pardonna pas au poète

(1) On sait qu'il fut élu à l'Académie six ans plus tard, en 1830.

sa malheureuse inspiration et son peu d'empressement à le satisfaire. Cinq ans plus tard, une fête qu'il donnait dans les derniers jours de la Restauration, le duc d'Orléans fit à Lamartine, par la manière dont il l'accueillit, un demi-affront public. L'incident du *Chant du Sacre* fut la première manifestation d'une réciproque hostilité qui ne devait aller qu'en s'aggravant.

Déjà fatigué de la diplomatie, déjà attiré vers la politique (1), le secrétaire de la légation ne retourne à Florence qu'à contre-cœur, mais sa famille insiste pour qu'il poursuive sa carrière, et sa femme veut fuir Milly où à chaque pas elle revoit l'image de l'enfant qu'elle a perdu : « Je ne puis regarder la cour sans y voir un chérubin de quinze mois, qui, monté sur une chèvre, venait triomphalement à ma rencontre aux applaudissements de toute la maison, beau, frais, fier, se tenant comme à cheval et souriant de bonheur ! Qui m'aurait dit qu'en moins d'un an (2) !... » Elle espère, revenant en Italie, y retrouver le bonheur des années d'amour. Lamartine se laisse convaincre et regagne son poste.

Il reçoit à Florence un accueil assez froid, sauf à la cour du grand-duc. Le monde litté-

(1) Sa première idée de candidature législative est de février 1824. « Je suis ici pour les élections... si j'avais eu les quarante ans j'étais nommé d'emblée cette fois... j'en serai bien aise en son temps. »

(2) Alexandre, *Mme de Lamartine*, p. 171.

raire et politique avait été fort ému par quelques vers du *Dernier Chant du Pèlerinage d'Harold* où l'Italie moderne était sacrifiée sans trop de façons à l'Italie antique. Byron naguère ne l'avait pas ménagée davantage, mais on ne s'était pas employé, comme on en prit le soin pour Lamartine, à donner à ses vers un retentissement factice dans l'opinion. Les « libéraux » italiens dénigraient de leur mieux le poète de la religion et du trône. Les rivalités diplomatiques risquaient d'envenimer l'incident, l'impopularité du représentant de la France n'étant pas pour affliger le ministre d'Autriche en Toscane.

Une cabale tenta de présenter la nomination à Florence de « l'insulteur » national comme un défi du roi de France au patriotisme italien: « Après avoir insulté l'Italie, écrit Pepe à sa famille, il eut l'imprudence ou la bêtise de venir ici raviver l'indignation générale. Personne ne causait avec lui. Tous lui tournaient le dos en société, beaucoup de prosateurs et de poètes composaient des articles et des satires en réponse au calomniateur. » En effet, deux de ces ardents patriotes, Borghi et Giordani, qui collaboraient à l'*Antologia*, voulurent y publier des protestations contre les vers de Lamartine, peut-être même contre sa nomination à Florence. Leurs articles furent jugés trop dangereux et refusés. On ne manqua pas d'attribuer ce résultat, bien à tort, à des démarches et à

des intrigues de Lamartine auprès de la censure grand-ducale.

Le pauvre diplomate, fort embarrassé de cette animosité, qui « avait fini par se monter à un très haut degré d'exaltation », méditait dans son lit, où il était retenu par les suites d'un accident de cheval, au moyen de se tirer d'affaire, quand parut dans l'*Antologia* le *cenno* signé du colonel G. Pepe.

Le colonel Pepe croyait avoir de fort bonnes raisons pour haïr Lamartine. Vaincu avec la révolution napolitaine de 1820, il avait été exilé par les Bourbons, dont Lamartine représentait la famille à Florence. Ancien soldat de Napoléon dans la guerre d'Espagne, l'auteur de *Bonaparte* lui devait être aussi odieux que celui de *Childe Harold*. Averti par l'expérience de ses amis Borghi et Giordani, il prémédita son agression contre « le Français » comme il l'appelait (1). Il prit prétexte d'une polémique assez active alors entre quelques écrivains au sujet de ce vers de Dante : *Poscia piu che il dolor pote il digiuno*, pour écrire un article où il glissa une violente invective contre Lamartine, que l'on ne pensait pas voir en cette affaire. La censure s'y attendait si peu que le passage lui échappa : l'article fut imprimé dans l'*Antologia*.

(1) Les citations de lettres de Pepe sont traduites de la très intéressante brochure de M. Luigi Roberto : *Un articolo Dantesco di Gabriele Pepe*, paru dans la *Biblioteca critica della Letteratura italiana* (Firenze, Sansoni, 1898).

Dans cet article, après avoir démontré que ses adversaires dans cette querelle dantesque avaient mal compris le vers contesté, Pepe ajoutait : « D'une si grossière balourdise serait seul capable le rimeur du *Dernier Chant de Childe Harold*, qui s'efforce de suppléer à l'inspiration dont il est vide et à des pensées dignes d'une inspiration par des criailleries contre l'Italie ; criailleries que nous appellerions injures si, comme le dit Diomède (dans l'*Iliade*), les coups des lâches et des poltrons pouvaient jamais porter. »

L'article eut un immense retentissement. Deux cents exemplaires de la brochure s'enlevèrent en quelques jours. Le grand-duc la lut sans manifester de désapprobation. Beaucoup de nobles florentins vinrent complimenter Pepe dans la mansarde où il vivait fort pauvrement. On le nomma d'enthousiasme, bien qu'il n'y eût aucun titre, membre de la célèbre académie des *Georgofili*. Cette brusque attaque donna à Lamartine une belle occasion, saisie avec entrain, de prouver aux Italiens qu'il n'était pas, comme ils le disaient, un « jésuite en robe courte ». Cependant il ne se laissa pas emporter par la colère. Il écrivit d'abord une lettre fort mesurée (1) pour demander à Pepe quelle

(1) Voici le texte de cette lettre qui ne figure pas dans la *Correspondance* et dont je copie un brouillon contenu dans le Ms. n° 4 de la Bib. Nat.

M. le Colonel,

On m'apporte seulement aujourd'hui l'essai que vous venez de publier sur le sens d'un vers du Dante. J'y trouve

interprétation il devait donner à ses paroles violentes, et si elles visaient son œuvre ou sa personne. « J'ai répondu, écrit Pepe à son frère Raphaël, que beaucoup de choses qui sont indifférentes en elles-mêmes, ne sont pas faites cependant par un gentilhomme quoique certains aient l'air de prétendre qu'elles se font. Je me refusai donc à répondre. »

Mal satisfait de cette sibylline réponse, Lamartine insista par une seconde lettre pour obtenir une rétractation que Pepe refusa. Il lui demanda alors une entrevue dans une maison tierce. Le colonel répliqua qu'on le trouvait chez lui tous les jours jusqu'à une heure de l'après-midi.

un passage qui me concerne et je regrette en le lisant que vous n'ayez pas attendu pour parler de moi que j'eusse fait paraître ma réponse aux interprétations erronées et injustes que l'on a fait d'un passage de mon poème. Quoi qu'il en soit je n'ai rien à dire au jugement qu'il vous plaît de porter de mon faible talent poétique. C'est aux ouvrages à répondre pour eux-mêmes et j'aurai encore moins le ridicule de me déclarer le champion de mes vers bons ou mauvais. Mais quelques-unes des expressions dont vous vous êtes servi, et particulièrement celle de la traduction du vers d'Homère, m'ayant paru susceptibles d'être prises dans un double sens dont un des deux serait très offensant pour mon caractère, je crois devoir m'adresser franchement à vous et vous demander si vous avez entendu faire porter le sens de ces mots *fiaschi* et *imbelli* sur mes vers ou sur moi-même, en un mot si ces expressions de dédain doivent être prises par moi dans un sens littéraire ou dans un sens personnel ? Dans le premier cas je les laisserai sans réponse ; les opinions sur mes ouvrages sont aussi libres que le goût lui-même ; dans le second cas, je me croirais obligé de les relever.

Un accident qui me prive momentanément de l'usage d'un

Lamartine s'y rendit le 13 février. « Je le reçus, écrit Pepe, avec toute la courtoisie possible... il fallait lui montrer que les Italiens sont plus chevaleresques que les Français. » Lamartine une dernière fois sollicite une explication satisfaisante. Le Napolitain répond que l'ayant refusée deux fois par écrit, il donnerait de son courage une piètre opinion en l'accordant de vive voix. « Il me dit alors, continue Pepe, qu'il se voyait contraint de me la demander les armes à la main. A quoi je répondis que j'étais toujours à ses ordres. Il voulait se battre le jour même. » Le poète boitant encore un peu, par suite de son accident de cheval, son adver-

pied m'empêche seul d'aller moi-même vous demander une explication. Quelle que soit la réponse que vous ferez à cette lettre je vous donne ma parole de ne pas la rendre publique. Si elle est hostile, j'y répliquerai. Si, comme je le désire, elle m'annonce que vous n'avez pas prétendu confondre dans vos expressions le talent et la personne, je vous demande la permission de la montrer seulement à cinq ou six personnes de mes compatriotes à qui le peu d'intelligence de votre langue n'a pas permis de discerner suffisamment dans le passage en question, ce qui est dénigrement littéraire d'avec ce qui pourrait être injure personnelle.

Si vous préférez une explication verbale et que vous vouliez bien vous donner la peine de passer chez moi, j'y serai pour vous de midi à neuf heures tous les jours.

Casa (illisible) à côté de la villa Torregiani
près la porte Romaine.

Dans cette lettre, Lamartine fait allusion à une « réponse » qu'il doit publier et qu'il publia en effet. On en trouvera le texte dans le *Commentaire du Dernier Chant de Child Harold* où Lamartine le cite en l'attribuant à « un ami ». Cet ami, c'est lui-même. Le brouillon tout entier de sa main se trouve dans le Ms. 4 de la Bibl. Nat.

saire obtint que l'on remît la rencontre à huitaine et l'on se quitta galamment.

Mais la police est aux aguets. Le 18 février elle invite Pepe à se présenter à ses bureaux le lendemain à midi. A cette nouvelle, les deux adversaires éprouvent chacun pour son compte la crainte que le public ne les accuse d'avoir employé un subterfuge pour se dérober au combat. Ils décident d'accord de se mesurer le 19 au matin avant l'heure de la police. Pepe cependant ne parvient pas à trouver de témoins. En s'adressant à un refugié comme lui, il a peur de le faire expulser de Florence; quant aux habitants de la ville, ils ne se soucient guère de risquer l'emprisonnement pour le plaisir d'assister un étranger. Le colonel fait part de son embarras à Lamartine qui s'emploie noblement à le tirer de peine et lui procurer comme témoin M. de Villamilla, « Américain-Espagnol » que Pepe voit pour la première fois en arrivant sur le terrain. Lamartine est accompagné de Virieu qui est venu passer avec lui quelques mois à Florence.

On se transporte donc le 19 au matin hors de la porte de San-Frédiano. Les deux témoins se sont munis de pistolets et d'épées. Les lames, quand ils les mesurent, ne se trouvant pas égales, ils veulent les tirer au sort. Mais Pepe, d'un geste théâtral, arrache de leurs mains la plus courte et tombe en garde. Il fallut bien que Lamartine se contentât de la plus longue, ce qui

importait peu puisqu'il était décidé à rester sur la défensive. Après quelques battements, il est touché au bras. Aussitôt l'Italien de plus en plus chevaleresque, jette son épée et s'empresse à bander avec son mouchoir la blessure de son adversaire. Puis, chacun rentre chez soi (1).

Pepe se rendit à l'heure indiquée au bureau de police, où on lui enjoignit de prendre les arrêts dans sa maison. Cependant le bruit du duel s'était répandu. « Tout Florence, écrit-il, prit très chaudement parti pour moi. » Les Florentins les plus distingués, les ministres étrangers, les membres de la légation française, Lamartine lui-même, ou sa femme (2), coururent se jeter aux pieds du grand-duc, qui ne demandait sans doute qu'à se montrer indulgent. Le marquis de la Maisonfort alla même jusqu'à envoyer sa voiture au colonel pour que, s'il était inquiété, elle le conduisît en sa maison comme en un lieu de sûreté. Le grand-duc pardonna. Le « président de police » rappela Pepe, mais cette fois pour le féliciter « sur la manière noble et généreuse dont il s'était conduit dans une affaire à laquelle il avait été provoqué ».

Le vengeur de l'Italie reçut des félicitations de Naples, de Rome, de Bologne, de bien

(1) Lamartine a considérablement dramatisé cette scène à son avantage dans les récits qu'il en a donnés (*Lamartine par lui-même*, XXXII. Cf. aussi le *Commentaire de Childe Harold*). A l'en croire il aurait eu toutes les peines du monde à ne pas tuer Pepe qui aurait été « fort ému ».

(2) Le poète a donné les deux versions.

d'autres villes encore. Il se réconcilia avec son adversaire : « Nous sommes maintenant amis. » Le poète, usant de ce délicat procédé pour l'assister dans sa détresse, le pria d'apprendre l'italien à Julia. Le 21 au soir, M. de Villamilla réunit les deux combattants dans un très beau dîner où la place d'honneur fut réservée à Pepe. « Ainsi finit cette farce », écrit le colonel à son frère.

La faveur publique se répandit également sur les deux héros. Quand le diplomate français reparut au théâtre avec son bras en écharpe, il fut acclamé par le parterre. La cour du grand-duc le cajola de plus belle. Bientôt il pansa par la main du poète la blessure que le poète avait faite. Il saisit le prétexte d'un éboulement de rochers dans l'Arno pour prodiguer à l'Italie autant de choses aimables qu'il lui en avait dit de dures. Et les vers de louanges sont aussi beaux que les vers de reproches : tant il s'entendait déjà à désarmer les haines et à séduire les foules !

...Singulière rencontre de l'histoire : en mars 1848, à l'heure même où Lamartine affrontera l'émeute sur la place de Grève et les barricades au Faubourg du Temple, Gabriele Pepe, son adversaire de 1826, jouera à Naples un rôle semblable de pacificateur et, bravant les fusils dirigés contre sa poitrine, apaisera le peuple révolté.

*
* *

A peine ses ennuis sont-ils terminés du côté des Italiens que Lamartine en éprouve d'autres, qui lui viennent de ses compatriotes. Il avait trouvé installé comme ministre plénipotentiaire à Florence le marquis de la Maisonfort. C'était un fort bon gentilhomme, qui avait collaboré à des journaux publiés à l'étranger pendant l'émigration, et conspiré pour les princes avec plus d'ostentation que de véritable utilité. On chuchotait même certaine histoire peu claire de prétendues négociations avec Barras, qui n'auraient été qu'une comédie destinée à tirer du comte de Provence quelques subsides pour les deux compères (1). Quoi qu'il en fût, le marquis avait d'aimables qualités et tournait assez bien les vers badins dans lesquels il imitait Horace de trop loin et les petits poètes du dix-huitième siècle de trop près. Tous ses agréments étaient d'ailleurs atténués par la présence à ses côtés d'une Égérie, Mme Esmangart, dont le grand tort était de prétendre au traitement de femme légitime et de se faire imposer par le complaisant marquis à la société, qui s'en vengeait quelquefois. Grâce à l'humeur difficile de la dame et à sa suscep-

(1) Cf. *les Mémoires de Vitrolles*, *le Portefeuille de la comtesse d'Albany*, publié par G. Pélissier, et Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, 351.

tibilité toujours en éveil, les relations avec le faux ménage étaient instables et orageuses.

Lamartine s'appliqua pourtant de son mieux à se concilier la bienveillance de ce couple de vieux tourtereaux. Pendant ses séjours à Paris, il adressait à son chef hiérarchique les lettres les plus flatteuses et le servait très loyalement auprès des ministres ; il s'acquittait des commissions de Mme Esmangart, lui rapportait « des bracelets de chez Fossin », et les missives de ses amis trop intimes pour être confiées à la poste. Mme Esmangart en retour comblait de petits soins Mme de Lamartine pendant son veuvage momentané.

Le marquis de la Maisonfort, obligé de retourner en France, laissa son secrétaire de légation comme chargé d'affaires par intérim à Florence. Libre de ses mouvements, Lamartine reprit un instant du goût pour son métier, et rédigea des dépêches remarquables qui plurent aux ministres et même au roi. Le pauvre La Maisonfort, dont les affaires étaient embarrassées et la santé ruinée, désespéra de reprendre jamais son poste de ministre plénipotentiaire ; dans son subordonné il vit poindre un rival dont il se dépita d'entendre partout retentir les louanges. Comme il n'avait pas l'âme grande, il se laissa gagner par la jalousie et desservit à mots couverts Lamartine, trop éloigné pour se défendre. Il louait avec excès dans les lettres qu'il écrivait au chargé d'affaires à Florence

le talent poétique de l'auteur des *Méditations*, et lui conseillait avec une insistance aigre-douce d'abandonner, afin de se consacrer aux Muses, un métier pour lequel il n'était point fait. Agacé à la longue de ces conseils intéressés, le poète finit par montrer les griffes et donna au bon apôtre cette jolie leçon :

« Vous souvenez-vous de ce que vous disait l'abbé de Montesquiou quand vous débutiez dans son salon à votre brillante carrière diplomatique : « Monsieur de la Maisonfort, vous « êtes un homme d'esprit, de beaucoup d'es- « prit, d'infiniment d'esprit ; la diplomatie et la « préfecture sont au-dessous de vous : faites « des *Tableaux de l'Europe.* » Eh bien, vous faites aujourd'hui pour moi ce que l'abbé de Montesquiou faisait pour vous : « Monsieur de « Lamartine, vous êtes un poète, un grand « poète, un très grand poète, mais vous ne serez « jamais qu'un pauvre diplomate. » Je n'en crois rien, je fais comme vous mon métier de mon mieux, et je suis votre exemple et non vos paroles. »

Car Lamartine, quand il daignait, était aussi un homme d'esprit, de beaucoup d'esprit, d'infiniment d'esprit...

*
* *

Tout son esprit, et tout son zèle dans ses fonctions, ne parurent lui servir de rien. Il

attendait d'être nommé ministre, sinon à Florence, comme il croyait le mériter, au moins ailleurs, dans quelque grande ville d'Italie. On lui envoya un nouveau chef, M. de Vitrolles, sans lui annoncer d'avancement. Découragé, il se fit mettre en congé, à peu près décidé à ne plus reprendre d'emploi et à se retirer à Saint-Point.

Mais non plus en patriarche. S'il rêve de vivre à la campagne, obscur et caché dans la maison de son enfance, ce n'est que poétiquement. En réalité « la vie de Saint-Point ne lui suffirait plus à présent », la politique l'attire de plus en plus (1). La gloire littéraire a déjà cessé de lui suffire :

Mon but ! trop près de moi mes mains l'avaient placé.
J'ai fait deux pas à peine et je l'ai dépassé !
J'ai chanté : l'univers, charmé de mon délire,
D'une gloire précoce a couronné ma lyre.

(1) Voir la *Correspondance*, 28 novembre 1827 : « Je m'intéresse beaucoup aux élections et je suis bien reconnaissant des voix offertes par le canton de Tramayes. » 27 décembre 1827, il avoue une grande ambition politique : « Représenter mon pays à la Chambre, influer sur sa destinée, à la bonne heure ! à cela je ne me refuserai jamais. » C'est en avril 1828 — on ne le croirait pas — qu'il écrit la fameuse phrase : « J'ai l'instinct des masses, voilà ma seule vertu politique. « Le 28 janvier 1829, de Mâcon : « On s'occupe beaucoup ici de mon élection future, j'aurai un fort parti si cela dure. Je viens de faire pour la réunion du département une pétition pour les vins qui a réussi. » 14 février 1829 : « Je vous quitte avec regret pour une réunion municipale », etc.

C'est assez ; je suis las de ce stérile bruit...
Simulacre de gloire, ombre de renommée
Qui s'engloutit dans l'onde, ou se perd en fumée !
Fantôme dont mon cœur fut un jour ébloui,
Et que j'ai méprisé dès que j'en ai joui !

Il me faut cette gloire impérissable, immense,
Qui, payant d'autres cœurs d'une autre récompense,
Aux derniers coups du bronze encor retentissant
Sur la terre ou les flots s'écrit avec du sang...
Et, couvrant d'un trophée un champ de funérailles,
Grave à jamais nos noms sur l'airain des batailles,
Ou sur les fondements du temple ensanglanté
Que la Victoire enfin fonde à la Liberté (1) !

Au milieu de ces vastes aspirations et de ces petites misères de métier, il est triste : « Quand je ne souffre pas, je m'ennuie : voilà ma vie. » Il recourt en vain à ses distractions favorites : il achète des terrains à Florence, il se ruine à y bâtir, il change de chevaux, en fait venir du Mecklembourg, d'autres de Tripoli. Rien ne parvient à l'amuser. Au fond, ce qui le tourmente, c'est toujours l'inquiétude religieuse. Moins expansif sur ces questions qu'il ne le sera plus tard, il laisse néanmoins échapper ce demi-aveu de ses angoisses intérieures : « Qui peut penser sans souffrir ? » Pourtant il continue ses pratiques religieuses, et rassure sa mère que *Childe Harold* avait trop inquiétée, en lui disant : « Je fais mes Pâques demain. Je sais que c'est une bonne nouvelle à vous donner. »

(1) *Le Dernier Chant du Pèlerinage d'Harold.*

A la façon dont il le dit, ne croyons-nous pas comprendre qu'il agit en cela en bon fils plus encore qu'en bon chrétien ? La période de calme et de ferveur, si elle exista, est bien passée en 1827 : « Je suis fatigué, malade, ennuyé. La religion est pour moi une chose de volonté et de raison plus que de sentiment. Il n'y a plus qu'une chose à faire : fermer les yeux et prier Dieu ; j'en suis là. » Cette phrase demande quelques explications. Sentiment, dans sa langue, signifie évidence intérieure, effusion de la grâce, possession parfaite et sans intermédiaire de la vérité. Il se plaint donc de l'antagonisme entre son « cœur » et sa raison. Sa raison, après avoir désespéré de la convaincre, il l'a réduite au silence. Mais son « cœur » se plaint, proteste. Loin de l'aider à atteindre à la contemplation de Dieu, il a l'impression que la religion positive l'en écarte, qu'elle intercepte la lumière au lieu de la concentrer. Malgré ses persistants efforts, il ne parvient pas à résoudre l'antinomie entre son « sentiment », c'est-à-dire ce qu'il croit être la révélation intérieure de Dieu à l'homme, et le dogme, révélation dont l'Église a le dépôt. De là son perpétuel appel au miracle, à l'évidence foudroyante, qui dissiperait ses doutes. Il disait à Dieu dans les *Méditations :*

Réveille-nous, grand Dieu, parle et change le monde !..
Viens, montre-toi toi-même et force-nous de croire (1),

(1) *Méd., Dieu.*

Et il lui répétait, avec plus de force encore dans le *Pèlerinage d'Harold :*

Toi dont le nom sublime a changé tant de fois,
Dieu, Jéhovah, Sauveur, Destin, qui que tu sois !...
Dût ce ciel m'écraser, dût, à ce nom suprême,
La terre en s'entr'ouvrant m'anéantir moi-même ;
Par le seul charme vrai, puissant, universel :
Un désir dévorant dans le sein d'un mortel,
Je t'évoque ! Réponds, fût-ce aux coups de la foudre,
Et qu'un mot vienne enfin me confondre ou
[m'absoudre !

Dieu a refusé le prodige. Alors, dans son « désir dévorant » de se rapprocher de lui, n'importe par quelles voies, Lamartine rejette peu à peu toute croyance définie, toute pratique rituelle, et s'abandonne aux rêveries mystiques, aux contemplations intérieures qui, du moins, satisfont son « sentiment », enivrent son cœur de délices. Les liturgies consacrées cessant dès lors de s'adapter à son débordant quiétisme, il entreprend de se donner à lui-même, et aux âmes semblables à la sienne (1), une liturgie aussi dépouillée que possible de tout caractère confessionnel. Il compose donc dans ce dessein les premiers *Psaumes Modernes*, qui deviendront les *Harmonies*, et dont le titre originel est par lui-même assez significatif. Sauf dans l'*Hymne au Christ*, inspiré par Manzoni, et qui

(1) A Virieu il parle de « poésie utile aux âmes comme les nôtres » et à Jussieu « de ces chants tendres et faciles qui, comme la prière, sont la respiration de l'âme ».

mériterait seul toute une étude, le poète ne professe pas de religion bien définie. Il cherche Dieu partout, et le trouve partout dans la nature, et nulle part plus clairement reflété que dans l'être aimé, ce qui est une pure théorie platonicienne (1).

Les *Méditations* sont un chant solitaire. Les *Harmonies*, non moins heureusement nommées, mettent en œuvre tout un orchestre. La voix de l'homme, voix choisie de Dieu pour lui porter l'hommage de la création, s'élève de la terre; les bois, les mers, les cieux l'accompagnent de leur pieux murmure. Les *Harmonies* de Lamartine semblent apparentées plus étroitement qu'à aucune autre œuvre de génie aux symphonies de Beethoven. « Toutes les choses profondes, a dit Carlyle, sont chant. » L'inspiration en elles est souveraine, et s'affranchit de toutes règles. Elles révèlent la spontanéité du vrai lyrisme. Elles sont dans notre littérature la seule poésie qui puisse faire songer à la Bible. Dédaigneuse du secours des formes fixes, la pensée y suit son vol et ne le dirige que selon son divin caprice, inventant ses cadences à mesure. On peut compter dans ces

(1) Cf. *Novissima verba*. S'il n'a pas terminé cette longue *Harmonie* ce n'est peut-être pas manque de loisir, ni indolence, mais peut-être parce qu'il a été effrayé de la hardiesse de sa propre pensée. Cette identification de l'amour humain le plus complet et de la foi en Dieu, il y reviendra dans *Jocelyn*, dans *Raphaël*, mais en 1829 il est encore timide.

poèmes des rythmes innombrables, presque tous les mètres lyriques connus depuis Malherbe. Ils tombent et se mêlent dans cette claire flamme, d'où ils sortent retrempés. Ici, la forme est esclave et suivante, elle vaut exactement ce que vaut l'inspiration ; dès que l'inspiration faiblit, la forme s'affaisse. Exemple unique peut-être d'un art loyal et sans ruses, ou pour mieux dire, exemple d'un chef-d'œuvre où l'art n'est presque rien, où le génie est tout.

Aux premières *Harmonies*, qui répondent plus exactement au titre de *Psaumes*, écrites en Toscane et où l'influence du goût italien se manifeste par l'abondance des « airs », par le « bel canto », le poète, à son retour en France, en a ajouté d'autres inspirées par des sentiments plus intimes. Le plus sublime est *Novissima verba*, le poème du regret et du doute. A vingt ans, ses accès de mélancolie n'étaient que des querelles d'amoureux qu'il faisait à la vie. Mais dans *Novissima verba*, au moment de la quarantième année, le chagrin dont il gémit n'est plus imaginaire. Il connaît maintenant l'horreur du doute, dont il saisissait surtout, au moment des *Méditations*, l'intérêt dramatique. Il regrette maintenant l'amour, non pas seulement l'amour d'une femme qu'il a perdue, mais l'amour lui-même, tout l'amour, l'amour de toutes les femmes, l'amour, vrai bien de la vie dont ni la foi, ni la gloire, ne réparent la perte :

Amour, être de l'être, amour, âme de l'âme !
Nul homme plus que moi ne vécut de ta flamme,
Nul brûlant de ta soif sans jamais l'épuiser
N'eût sacrifié plus pour t'immortaliser !
... Femmes, anges mortels, création divine,
Je le dis à cette heure, heure de vérité,
... Je ne regrette rien de ce monde que vous !
. . . . . .
Quand vous vous desséchez sur le cœur qui vous aime,
Ou que ce cœur flétri se dessèche lui-même,
... Que nul sein ne bat plus quand le nôtre soupire,
Que nul front ne rougit sous notre œil qu'il attire
Et que la conscience avec un cri d'effroi
Nous dit : « Ce n'est plus toi qu'elles aiment en toi ! »
Alors, comme un esprit exilé de sa sphère
Se résigne en pleurant aux ombres de la terre,
Détachant de vos pas nos yeux voilés de pleurs
Aux faux biens d'ici-bas nous dévouons nos cœurs (1)...

Il connaît à présent le chagrin de vieillir, la terreur de mourir. Au moment de « donner son cœur aux faux biens d'ici-bas », — traduisons : de se vouer tout entier à la vie politique, — il ressent une angoisse et une épouvante secrètes. Ce ne sont plus maintenant des rêves, mais les plus précieuses réalités qui lui échappent et qu'il pleure : la jeunesse, l'amour, la paix de l'âme. Et le souvenir de Graziella (2) triomphe alors dans son cœur du souvenir d'Elvire, parce que Graziella, dépourvue désormais de toute réalité historique, n'est plus que l'image de son

(1) *Harm. Poétiques. Novissima Verba.*

(2) Toute la fin de *Novissima verba*, on le sait, est consacrée à Graziella, une Graziella très idéalisée, presque divinisée.

adolescence heureuse et des plaisirs insouciants auxquels il ne goûtera plus.

*
* *

Un funèbre pressentiment ajoutait-il encore aux angoisses de cette méditation désespérée sur le mystère de l'amour et de la vie ? Est-ce l'aile de l'ange de la mort qui le toucha dans cette nuit d'octobre 1829, où il se réveilla tremblant d'effroi comme Job abandonné du Seigneur (1) ?

La nuit roule en silence autour de nos demeures
Sur les vagues du ciel la plus noire des heures...

Quinze jours après, sa mère mourait pendant qu'il se trouvait à Paris pour sa réception à l'Académie. Il arriva trop tard pour recueillir ses derniers soupirs où elle avait balbutié son nom. « Ah ! murmura-t-elle en expirant, que je suis heureuse ! »

En disparaissant, Mme de Lamartine emportait tout ce qui n'était que sentiment dans

(1) *Novissima verba* s'appela d'abord *Job. Dithyrambe.* La date de composition est incertaine. Lamartine parle de cette pièce comme terminée le 19 octobre 1829. Dans le Ms. XXXIII de la Bibliothèque Nationale on trouve une esquisse pour ce poème intitulée : « Notes Dithyrambe. Le chant du Cygne ou Job. Montculot, octobre 1829 » et à la fin : « Montculot, 3 novembre 1829. » (Cf. *Étude sur les Ms. de Lamartine*, dans *Bibliothèque de la Faculté des Lettres*, t. XXI.) Il est donc inexact, quoique le poète l'affirme dans son commentaire, qu'il ait composé cette pièce d'un seul trait « en seize heures »

les croyances religieuses et politiques de son fils. Elle brisait aussi par avance le seul lien qui pût le rattacher à la dynastie de Juillet. Élevée auprès des princes d'Orléans, elle leur avait gardé un sincère attachement : elle seule par ses prières avait obtenu de son fils, lors de l'incident du *Chant du Sacre*, qu'il accordât satisfaction au prince du sang. Désormais rien ne tempérera plus chez Lamartine, que la sagesse politique, « cette prévention des gentilshommes royalistes contre le nom d'Orléans qui coule avec le sang de père en fils (1) ». Le souvenir même de la charge subalterne que sa grand' mère avait occupée au Palais-Royal, de cette semi-domesticité, envenimera cette antipathie naturelle plus qu'il ne l'adoucira. « Il préfère de beaucoup les Bourbons de la branche aînée », parce que « les Lamartine ne les avaient pas servis avec la férule comme les des Roys a servi les d'Orléans, mais avec l'épée (2).

Il était devenu chrétien par amour pour sa mère. Soutenu par elle et par son amour pour elle, il a lutté contre ses doutes, étouffé ce levain de scepticisme et de libéralisme que la philosophie du huitième siècle avait déposé dans son âme. Maintenant, sa mère est morte : il est seul, et libre. Il luttera encore, par piété pour son souvenir, mais l'issue n'est plus guère douteuse.

(1) *Ms. de ma mère.*
(2) Dargaud.

CHAPITRE IV

(1830-1832)

Nous l'avons vu, dès que la diplomatie eut commencé à décevoir Lamartine, l'ambition politique s'est emparée de lui (1824). Désormais il suit attentivement toutes les variations de l'opinion publique et toutes les mutations ministérielles. En 1827, il expose à Virieu une partie de ses doctrines. Elles sont déjà hardies : « Je ne dis pas : revenons à l'ancien régime ; je dis : faisons du neuf et du bon... il faut filer un câble neuf. Pour la monarchie, la liberté représentative avec tout son jeu ; pour la religion, la tolérance chrétienne et philosophique avec tous ses développements. » Quelques jours plus tard, il ajoute cet éclaircissement : « Je suis plus libéral en religion qu'en politique » et, en même temps qu'il dévoile le fond de sa pensée, il livre le secret de sa force :

« J'ai l'instinct des masses. » Des textes si clairs méritaient d'être pris en considération par tous ceux qui accusèrent Lamartine de palinodie et méconnurent la profonde unité de sa pensée.

L'idée politique chemine à grands pas dans son esprit. Convaincu à présent qu'il possède « l'instinct des masses », il pressent vers quelles destinées un pareil don le doit conduire : « Quand les masses marchent et qu'on est dans le torrent, où n'arrive-t-on pas? Si j'avais vingt ans et que je ne fusse pas un honnête garçon, je ne donnerais même pas ma part de royauté par le triste temps qui court. »

Il brûle d'envie de se jeter dans le torrent qui le doit emporter vers sa royauté éphémère. Il se rebelle contre « la vanité de sa famille » qui tient à toutes forces à le voir ambassadeur, et sous le moindre prétexte il offre sa démission que les ministres refusent tous plus poliment les uns que les autres. En vérité, il ne rêve que de revenir à Mâcon pour y préparer son élection. M. de Martignac, pendant un des séjours à Paris du diplomate malgré lui, lui a offert la candidature officielle en Saône-et-Loire. M. de Martignac est trop peu assuré lui-même du lendemain pour offrir l'avenir aux autres. Et surtout — raison qui dispense des autres — Lamartine n'a pas l'âge d'éligibilité. Le prince de Polignac, à son tour, veut l'associer étroitement à son œuvre et lui confier, à Paris, la

direction des Affaires étrangères. Mais Lamartine réprouve l'esprit de réaction que ce ministère représente, et il doute fort du succès réservé au coup de force qu'il sait imminent, car il est dans le secret du prince. Il refuse son concours.

Enfin approche la date bienheureuse : il aura quarante ans en 1830. Dès janvier de l'année précédente, il est à Mâcon où l' « on » s'occupe avec ardeur de son élection future. « J'aurai un fort parti si cela dure. » Il assiste à Saint-Point à des réunions municipales, donne « des dîners de cent soixante couverts » à ses voisins de campagne, et les harangue pour essayer son éloquence. Sa profession de foi est toute prête, et n'attend plus que l'approbation de Virieu (1). Toutefois, son « instinct des masses » — dont il ne s'exagère pas l'incontestable sûreté — lui fait prévoir de graves événements : « Nous allons rouler cul sur tête pendant deux ou trois ans et puis nous nous retrouverons sur nos pieds un peu étourdis des culbutes (2). » Quand il écrit cela, il est à Florence et ne juge que de loin. De près la situation lui paraît plus difficile encore. Venu en octobre 1828 à Paris, où le roi et les ministres le comblent d'attentions, sans se laisser éblouir de sa propre faveur, il avoue que

(1) Depuis *Saül* jusqu'à l'entrée à la Chambre, Lamartine ne publie rien, vers ou prose, sans avoir obtenu l'assentiment préalable de son ami.

(2) *Corr.*, III, 89.

le gouvernement lui semble à peu près perdu. Dès qu'on lui a annoncé un ministère Polignac, il perd d'un coup toute illusion : « J'étais conscient, mais non pas complice... Je crois maintenant à la possibilité d'une révolution qui renversera la dynastie, je n'y croyais pas hier. » Lorsqu'il revient à Paris pour se présenter à l'Académie, il flaire le péril prochain. Il voit la France « mourante ou plutôt convulsive », et « ne donnerait pas six mois de son avenir intérieur ». Nous sommes au 27 juin ; dans quatre semaines les prédictions pessimistes de Lamartine seront vérifiées. Jamais homme ne vit plus loin et plus clair et ne se laissa moins leurrer par la présomption de son entourage.

La révolution ne le surprit donc pas ; elle l'affligea profondément. Son cœur était trop généreux pour qu'il goûtât l'amère satisfaction d'avoir eu raison contre tous ses amis. D'autre part, il ne put s'empêcher de penser que le désastre de la légitimité n'était que trop mérité (1). Il répugnait sincèrement au système de contre-révolution inauguré par Polignac. S'il n'avait osé souhaiter son échec, craignant avec trop de raison que l'effondrement du trône ne suivît la chute du ministère, il n'avait pas désiré son succès (2). Il ressentait donc à la fois de la sym-

(1) *Corr.*, III, 221. Il est convaincu que les royalistes « ont gaîment et volontairement perdu la France », et p. 225 : « Le 27 juillet est un malheur, mais c'est aussi une faute. »

(2) Son discours à l'Académie le prouve.

pathie pour les vaincus et de l'attrait pour les vainqueurs, ou du moins pour le principe de liberté dont les vainqueurs se réclamaient (1).

Son cœur est partagé, mais son esprit est ferme sur la conduite à tenir : donner aux vaincus les regrets convenables et leur sacrifier toutes les faveurs gouvernementales, c'est-à-dire sa place et sa pension ; puis servir avec courage non la dynastie, mais la monarchie, non Louis-Philippe, mais la société. Remarquons-le, c'est l'attitude même qu'adopte Chateaubriand, qui, pour ne pas se ranger parmi les factieux, mais seulement parmi les opposants, déclare dans ses écrits de ce temps-là qu'il repousse l'ordre politique, mais accepte l'ordre social. En théorie, rien de plus simple. En pratique, à un moment où toutes les passions sont échauffées par la récente bataille, et toutes les susceptibilités en éveil, l'application ne laissait pas d'être délicate, plus délicate pour Lamartine que pour tout autre, à cause de ses obligations de famille envers les d'Orléans d'une part et d'autre part de la situation personnelle que lui avait créée l'incident du *Chant du Sacre*.

Lamartine se joua de ces difficultés et termina sa carrière diplomatique par une négociation magistralement conduite. Il parvint, en démissionnant, à s'attirer l'estime de tous les

(1) Voir dans les *Souvenirs de Mme Delahante* l'enthousiasme que manifesta Lamartine, aux premières nouvelles de la Révolution, pour les combattants de Juillet.

partis, la reconnaissance des légitimistes, et les remerciements de Louis-Philippe. Voilà un joli tour de force : il ne se trompait pas dans sa jeunesse lorsqu'il se croyait doué pour jouer les Talleyrand sur la scène du monde (1).

Restait la question du serment (2). Le refuser, c'était se fermer la carrière politique. Lamartine, nous le savons, n'y était pas du tout disposé. Cependant, au premier moment, il pencha pour l'intransigeance. « M. de Lamartine est parti d'ici trois jours avant mon arrivée, écrit d'Aix le 5 septembre 1830 le duc de Laval-Montmorency à Mme Récamier. C'est dommage. . Il avait parlé d'une certaine lettre (la lettre du duc de Montmorency démissionnant pour refus de serment) qu'il a lue ici avec une bienveillance et une exaltation de poète. Il comptait en imiter la conduite et l'esprit: Il est allé en Bourgogne où les séductions viendront le chercher. Je ne connais pas la force de son bouclier. »

Les séductions — qui le croirait ? — vinrent par M. Thiers. Lamartine l'a remercié d'un article élogieux sur les *Harmonies*. Thiers répond par des avances : « Ne vous rangez pas à tort parmi les vaincus. Vous êtes à nous

(1) M. Doumic a conté toute cette histoire en détails avec un vif agrément (*Revue des Deux Mondes*, 15 juil. et 15 sept. 1908).

(2) Le nouveau régime exigeait des fonctionnaires et des députés un serment de fidélité.

et non à eux. Si j'avais le pouvoir vous seriez où votre nom et votre esprit commandent que vous soyez. Mais cela sera. » Imprudent souhait ! Cela sera en effet ; mais quand M. Thiers tiendra le pouvoir, et que Lamartine se trouvera « à la place où son nom et son esprit commandent qu'il soit », M. Thiers fera tous ses efforts pour l'en déloger. Il ne songe alors qu'à capter ce grand nom au profit de son parti, et Lamartine ne se montre pas sans doute trop rebelle, car M. Thiers, en lui demandant sa voix quelque temps après pour l'Académie, le traite tout à fait en camarade : « Venez donc, lui dit-il, je vous en conjure, au nom de *notre* parti, de ce pauvre *juste milieu* politique et littéraire si maltraité. »

Bien résolu à se précipiter dans la bataille, Lamartine cherche de tous côtés un cheval, c'est-à-dire une circonscription. La chute de la Restauration ne lui a pas facilité la conquête d'un siège législatif ; Mâcon est au pouvoir des libéraux avec lesquels il n'a pas encore de contacts (1) et qui le tiennent pour un aristocrate fieffé. Entre temps, le succès des *Iambes* de Barbier a fouetté sa verve. A défaut d'autres, il songe à lutter avec ses armes habituelles, et à publier une série d'odes politiques, suivant et commentant les mouvements de la révolution, « et articulés assez fortement » pour saisir les rudes

(1) Ce n'est qu'au retour d'Orient qu'il s'abouchera avec Lacretelle, chef reconnu des libéraux de Saône-et-Loire.

imaginations du peuple. Cette série qui nous donnera l'*Ode sur les Révolutions* et la *Réponse à Némésis* s'inaugure par l'ode qu'il adresse au peuple du 27 juillet ou du 19 octobre.

Ce rôle de Tyrtée est loin de suffire à son activité. Il déborde d'éloquence, ses lettres se changent en discours. Dans la personne de Virieu, c'est tout le parti carliste qu'il réfute, qu'il adjure, qu'il voudrait entraîner à l'action. Son ambition n'est pas d'écrire l'histoire, ni d'inspirer ceux qui la feront, mais de la faire lui-même, de mêler sa vie si étroitement à celle de son pays qu'on ne puisse plus les séparer. Le sectarisme et la mauvaise foi des partis l'effraient seuls et il hésite par instants à entrer dans leur impure mêlée : « Les partis blancs, rouges ou bleus ne sont que des passions, souviens-toi de ce mot. »

La mêlée des partis s'apaise quand Casimir Périer prend le ministère. Lamartine comprend que l'on va pouvoir élever une voix raisonnable et libre. Il a hâte de se porter aux côtés de l'homme qui tient tête aux factions. Deux mois après, il est à Bergues, où on lui propose une candidature qu'il accepte, tout en se laissant porter à l'autre bout de la France, à Toulon. Sa sœur, très intelligente et très ardente à le servir, Mme de Coppens, lui avait préparé les voies dans le Nord. Tout alla d'abord très rondement, malgré l'opposition déclarée de l'administration. Sa profession de foi, ses explica-

tions étaient empreintes du plus noble libéralisme. Mais les électeurs simplistes le jugèrent sur ses relations plus que sur ses paroles. Entouré d'un état-major d'anciens fonctionnaires de la Restauration, qui avaient refusé de servir le nouveau gouvernement, il fut tenu pour carliste, et battu comme tel après une chaude lutte (1).

Va-t-il partir enfin pour le voyage en Orient qu'il annonce depuis plusieurs années ? Le moment est bien choisi pour aller oublier les électeurs ingrats en rêvant à « son poème sans fin » devant les paysages bibliques. Ce serait mal le connaître que de le croire découragé par les échecs. Il garde de multiples espoirs : Mâcon, il le pressent, lui reviendra. Toulon réclame l'invalidation de son concurrent et peut l'élire dans six semaines. A Bergues, il est assuré (avec raison) d'avoir « la généralité à la prochaine consultation, c'est-à-dire dans deux mois ». Comment une nouvelle consultation serait-elle nécessaire si tôt ? Lamartine sait que M. Paul Lemaire, son vainqueur, n'a accepté son mandat qu'à contre-cœur. Et les ministres Périer et Barthe, gagnés par Lamartine, négocient pour décider à se retirer cet homme qui

(1) M. Henry Cochin a raconté en grand détail toute cette élection dans son livre très vivant et très pittoresque, abondamment fourni de documents inédits fort curieux, et qui apporte d'essentielles précisions à la psychologie politique de Lamartine (*Lamartine et la Flandre*, Plon-Nourrit, 1912).

ne demande pas mieux. On lui offre l'écharpe de maire de Dunkerque, qu'il ambitionne, en échange de son siège législatif, auquel il ne tient guère. Lamartine attend à Saint-Point le résultat de ces pourparlers. Profitons de ce moment d'attente et d'accalmie pour pénétrer avec Dargaud dans son intimité.

*
* *

Le jeune homme qui allait franchir pour la première fois à l'automne de 1831 le seuil de cette maison dont il devait devenir un des hôtes les plus aimés et les plus assidus, sortait d'un monde très différent de celui où Lamartine avait vécu jusqu'alors. Il habitait à Paray-le-Monial, à dix lieues de Saint-Point ; il y travaillait dans la retraite à des ouvrages historiques. De fréquents séjours à Paris l'avaient introduit fort avant dans le monde libéral, où il avait rencontré de vives préventions contre le caractère et le talent même de Lamartine. Le camp *de la Minerve* rangeait le poète des *Méditations* dans le camp du *Conservateur*. Les moins animés contre lui, dans ce petit cercle de lettrés, étaient Farcy, qui avait visité Lamartine à Florence, Michelet et Quinet. « Nous accusions Lamartine d'être aussi rétrograde que Chateaubriand et de Maistre, lesquels d'Aurevilly a heureusement définis : les Prophètes du Passé. Il nous fallait à nous de véri-

tables prophètes : les Prophètes de l'Avenir. Nous voulions continuer le génie par le génie. Nous tendions à un idéal non moins que nos ancêtres, et même un idéal plus grand que le leur. Nous aspirions par les chemins de fer, par la vapeur, par les découvertes, par les efforts de la pensée à constituer l'unité dans l'humanité entière comme les législateurs du monde antique cherchaient à constituer l'humanité dans un peuple... La vérité ne nous occupait pas moins que la beauté. Nous aimions les hardiesses. Nous interrogions les horizons futurs... Voltaire, qui aurait été plus religieux au dix-neuvième siècle, me paraissait le premier des Français. »

En un mot, à l'Évangile chrétien, ils opposaient un évangile philosophique et humanitaire. Le fervent Dargaud eût été bien aise de sonder là-dessus la véritable pensée de son illustre voisin. Un jour, en 1830, il avait frappé à la porte de l'hôtel Lamartine à Mâcon. Le poète était parti la veille pour Paris. En septembre 1831, alors que Dargaud pensait que sa visite infructeuse était depuis longtemps oubliée, il reçut ce billet :

« Monsieur,

« Vous ne m'avez pas trouvé l'année dernière. C'était un mécompte pour vous et pour moi. Cette année je suis à Saint-Point. Si vous me

faites l'honneur d'y venir, soyez assuré que le jour où je vous verrai sera un jour intéressant. Tout à vous d'avance.

« LAMARTINE. »

Résolu à accepter, il fit part à ses amis les Quinet de la visite projetée. Ils se récrièrent et attaquèrent Lamartine avec partialité. « On aurait voulu le diminuer en l'appellant le poète de l'autel et du trône. » Dargaud le défendit avec son habituelle éloquence et conclut : « Les grandes âmes m'attirent plus que les opinions fausses ne m'éloignent. » Là-dessus, Mlle Quinet lui écrivait : « Comme vous avez défendu Lamartine éloquemment !... Maman et moi nous convenons que personne ne saurait parler mieux que vous. Aimez-moi. » Ainsi encouragé, il persista dans son dessein.

Suivons le long de la route le disciple de Voltaire et de Rousseau cheminant vers le poète du trône et de l'autel, auquel il va prêcher la bonne parole philosophique.

« Le 8 septembre, à 3 heures de l'après-midi j'allai par un beau soleil demander à un ancien camarade de collège un cheval pour mon voyage de Saint-Point. Je trouvai l'agriculteur près de ses ruches qu'il avait placées dans l'endroit le plus propice. Elles habitaient une sorte de jardin où il n'y avait nul légume, mais des fleurs et

des plantes innombrables, du thym, des lavandes, des violettes, du chèvrefeuille, des roses, des serpolets et des pampres qui entrelaçaient les pommiers de leurs festons flexibles... Dès que mon affectueux condisciple m'aperçut, il me fit asseoir à son côté sous un de ses pommiers. Nous convînmes que je pourrais disposer quatre jours de son cheval. C'était assez pour une visite de vingt-quatre heures à M. de Lamartine.

« Le lendemain, 9 septembre 1831, le cheval hennissait sous ma fenêtre à sept heures du matin... J'allumai une cigarette et je piquai des deux gaîment. L'automne était splendide. Je choisis le chemin le plus long, celui de la forêt, pleine de lumière et d'ombre... Le soleil brillait dans les sources,... où je vis boire un chevreuil. A mon approche, il s'enfuit...

« Je fis une halte à Charolles, chez Mme Quinet. Sa fille Blanche était bien belle. Quoique jeunes, nous ne nous aimions que d'amitié, mais d'une amitié si charmante que rien au monde n'eût valu mieux. Ce sentiment ardent et chaste était une grande joie dans notre vie parce qu'il donnait le bonheur sans inspirer le remords. Nous causions délicieusement au salon et au jardin.

« Vers quatre heures après midi, je dis adieu à ces amis incomparables et, comme le temps fraîchissait, Mlle Blanche m'offrit une écharpe. Je remontai à cheval et je m'éloignai dans la direction de *l'auberge des Bruyères* où je devais

coucher. A un quart de lieue de Charolles, je rencontrai une jeune fille qui avait à son cou une de ces croix appelées des *jeannettes* et qui allait à la ville. Je m'arrêtai : c'était quinze ans, cet âge en fleur, qui venait de passer à côté de moi dans un rayon de soleil. Je me retournai pour voir plus longtemps cette chevelure d'ambre, cette vive démarche et cette taille virginale. Ah ! pourquoi les peintres veulent-ils tant raffiner ? Que n'imitent-ils la nature qui ne subtilise pas, elle, et qui produit simplement et hardiment une jeune fille comme une rose ou comme un lys ! »

A mesure qu'il approche de la demeure du poète, l'exaltation de Dargaud s'accroît. Le monde se transfigure à ses yeux qui vont voir la gloire face à face :

« Je me remis en route au milieu d'un ravissement inexprimable. Les villages, les prés, les ruisseaux, le bétail ruminant des *embouches* me ravissaient les yeux et l'âme dans leur succession renaissante. Quand j'eus dépassé le hameau de la Fourche, que les collines nues, les terrains stériles s'assombrirent un peu, je pressai le pas de mon cheval. J'apercevais de plus en plus au delà des petites montagnes arides une montagne en forme de cône toute plantée d'arbres et peuplée d'enchantements. Cette montagne boisée qui m'attirait était la *Corne d'Artus*, célèbre par les légendes du grand Roi qui lui a laissé son nom...

« Mon cheval me réveilla de ces songes en s'arrêtant brusquement à la porte de l'*auberge des Bruyères*. Les lumières m'envahirent de partout et les oiseaux de nuit s'envolèrent. Mon cheval fut mené à l'écurie et moi j'entrai dans la cuisine, puis dans une vaste chambre où l'on me servit à souper sur une nappe bien blanche, entre un bon feu et mon lit. Ce repas fut excellent. Au dessert, on m'apporta des châtaignes et une bouteille de vin blanc de Vergisson. Tout était délicieux... Pour moi, après avoir repassé dans mon rêve les morts et les vivants, ce rêve continuait et me berçait vaguement dans un souvenir et dans une espérance. J'avais quitté à Charolles l'Amitié et la Beauté pour aller trouver à Saint-Point la Poésie et peut-être une amitié nouvelle. Toute mon âme était frémissante entre ces deux Infinis.

« Je me levai avant l'aube et je repartis le 10 septembre. Je revis des paysages charmants teints d'un rose vif par l'aurore. A dix heures, j'étais à Tramaye, au delà du village de Dompierre et du manoir d'Odour, la résidence de M. de Marcellus. Tramaye était ma dernière station avant Saint-Point. J'y fis donner l'avoine à mon cheval et j'y déjeunai d'une omelette aux herbes.

« A onze heures, je remontai à cheval et j'entrai dans la vallée de Saint-Point. De ce côté le château apparaît immense parce que les bâtiments qui l'avoisinent semblent le prolon-

ger. La vallée vibrante, sonore, quoique recueillie, fut riante à mes jeunes yeux qui n'étaient point fatigués bien qu'ils eussent vu passer déjà tant de tristesses. Cette vallée était toute peuplée de rochers, de bois, de fontaines, toute semée de prairies où paissaient des troupeaux, plantée de châtaigniers où sautillaient des oiseaux chanteurs. Je suivis le sentier qui conduit au village de Saint-Point et je gravis jusqu'à la cour du château d'où l'horizon est si pittoresque. Je remis la bride de mon cheval à un petit groom, je laissai à ma gauche le porche ogival sur lequel deux paons étaient perchés, et Michel, le valet de chambre de cette époque-là, s'empressa de m'annoncer à son maître.

« Saint-Point était alors moins vaste qu'aujourd'hui. Il n'avait ni sa terrasse circulaire, ni sa plus haute tour. Il n'avait que trois tours : la tour de l'école et les deux tours qui terminent la façade sur les jardins. Le cabinet de M. de Lamartine, situé dans l'une des tours, celle qui regarde la route de Tramaye, avait extérieurement un escalier de bois qui n'existe plus aujourd'hui, que j'ai toujours regretté, et que je veux consacrer ici.

« C'est précisément par cet escalier peint en blanc et solidement dressé contre la tour jaune, que Michel me dirigea. Quoique j'eusse escaladé vivement, il me précédait, et M. de Lamartine était en même temps que moi sur le per-

ron aérien. Nous nous trouvâmes je ne sais comment dans les bras l'un de l'autre entre ciel et terre, et c'est là... que je sentis naître soudain notre amitié. Le premier aspect, le premier regard me dirent tout. Mon hôte m'accueillit par une étreinte. Je n'oublierai jamais ni le rayonnement de son visage, ni le charme de son sourire, ni le timbre de sa voix, ni l'ardeur de Fido à me lécher les mains... ni la pendule ornée d'une lyre de bronze et qui sonna midi au moment où je pénétrai dans le cabinet. C'était le 10 septembre 1831, l'une de mes grandes dates du cœur.

« L'atmosphère était tiède autour du poêle de faïence, dans cette petite pièce où M. de Lamartine se retirait pour écrire et pour songer dès le matin jusqu'au déjeuner. Il se ménageait trois ou quatre heures de travail assuré, sans compter les intervalles irréguliers pendant lesquels il désertait le salon pour cette solitude. Il me retint à causer d'abord et me dit qu'il avait lu dans la *Revue Philosophique* un beau fragment de moi sur les Croisades.

« — Je n'ai pas besoin d'une autre œuvre, ajouta-t-il, pour savoir quel écrivain vous êtes et vous serez. Votre manière est originale. Votre pensée sort de votre sentiment, ce qui fait que vous ne répétez personne et que ce que vous dites paraît dit pour la première fois.

« Une chose qui m'étonna, ce fut la familiarité qui s'établit tout à coup entre nous, si

bien que lorsque nous passâmes au salon à travers la chambre de Mme de Lamartine et deux autres chambres, nous semblions nous connaître depuis des années. »

L'accueil de Mme de Lamartine ne le céda pas en affabilité à celui de son mari et Dargaud fut tout de suite introduit dans leur vie familiale.

« Mme de Lamartine était avec les hôtes du château dans le petit boudoir qui attenait au salon et qui correspondait au cabinet que nous venions de quitter. Seulement le cabinet est pris dans la tour qui regarde Tramaye tandis que le boudoir est creusé dans la tour qui regarde Cluny. Mme de Lamartine était là devant un chevalet, la palette à la main. Il y avait près d'elle un peintre distingué de Genève, M. Alméras, et M. Saullay (1), un sous-préfet de la Restauration, qui n'avait pas voulu servir la Révolution de Juillet. Un troisième personnage était le curé du village, M. Mathieu, qui remerciait en patois Mme de Lamartine de ce qu'elle lui avait envoyé pour les pauvres de la paroisse. »

Lamartine s'absente pendant deux heures pour aller jusqu'à Bourg-Vilain où il a affaire.

(1) Sur Saullay de Lestre, royaliste breton devenu sous-préfet dans le Nord à la Restauration, et sur le rôle qu'il joua dans la première élection de Lamartine, cette année même, cf. le livre déjà cité de M. Henry Cochin, *Lamartine et la Flandre*.

Pendant ce temps, Dargaud étudie l'entourage :

« Mme de Lamartine continua de peindre. Elle n'avait pas les saillies françaises, mais je la jugeai tout de suite d'une intelligence supérieure et je ne me trompai pas. M. Alméras, qui me montra plusieurs de ses esquisses, était un homme de talent et de goût. M. Saullay, avec qui je ne m'entendis sur rien et m'amusai sur tout, se montra fort spirituel... »

Au moment où Mme de Lamartine va entraîner ses hôtes à la rencontre de son mari, le poète revient.

« Nous nous étions à peine rejoints sous le porche que nous aperçûmes M. de Lamartine. Après avoir franchi la barrière, légèrement courbé sur sa jument blanche, il venait au petit galop, suivi d'un groom sur un cheval blanc et précédé de six levrettes, blanches aussi, qui caracolaient, Fido en avant, avec un superbe chien de Terre-Neuve mêlé à cet escadron rapide. Ce fut comme une apparition des Contes persans et c'était une réalité. Le poète avait des guêtres de chamois, un pantalon brun, un gilet olive, une redingote noire boutonnée et un chapeau gris. Il s'arrêta auprès de nous, descendit lestement de l'étrier, et, me prenant la main, il me dit :

« — Visitons d'abord mon écurie et puis nous ferons une longue promenade.

« Nous parcourûmes tous deux en effet cette

écurie orientale. Elle contenait dix chevaux de robes diverses et tous d'une remarquable beauté. Ils frémirent et hennirent à l'approche de leur maître qui leur parla d'une voix faite pour retentir ailleurs. Je sortis le premier, et, pendant qu'il me rejoignait, je fus frappé de la noblesse de sa personne. Il s'avançait, harmonieux et grave comme un de ses alexandrins, souple et vite comme un de ses lévriers. Il avait la désinvolture du grand seigneur, ou plutôt du grand artiste, les poses naturelles du héros tempérées par la finesse du diplomate et les habitudes négligées de l'homme.

« Nous eûmes bientôt atteint et dépassé Mme de Lamartine, M. Saullay et M. Alméras. Nous nous engageâmes dans les sentiers de la montagne qui sépare la vallée de la Grône de la vallée de Saint-Point et nous traversâmes le lit, sec alors, que M. de Lamartine a rempli depuis de toutes les sources, de tous les torrents qui coulent des sommets et des bois. Tout en marchant nous causions. M. de Lamartine me demanda ce que je faisais et si je ne continuais pas des fragments d'histoire dans le genre de celui des Croisades qu'il connaissait. »

Dargaud raconte ses projets. Comme il a pris le soin d'apporter ses meilleures pages dans sa poche, Lamartine lui demande poliment de les leur faire entendre, le soir. Il lira, en retour, quelques fragments de la brochure qu'il va publier prochainement sur *la Politique rationnelle*.

« Ces choses convenues, nous poursuivîmes notre promenade et notre entretien. Nous parlâmes de beaucoup de jeunes hommes de grande espérance : de Michelet dont M. de Lamartine aimait la fantaisie, de Quinet dont il avait salué avec intérêt la préface sur Herder, de Sainte-Beuve, un poète dont l'accent valait mieux que le style, enfin de Théophile Gautier et de Lerminier.

« — Ces deux-là, me dit Lamartine, sont fils de la rhétorique... Je n'ai jamais vu ni entendu Lerminier. Et vous ?

« — Moi, j'ai pu l'apprécier de près. C'est Brébeuf orateur et professeur... Il a le vice de l'image. Au lieu de la prodiguer, il devrait l'affiler plus courte et plus aiguë, mais il ignore que l'éloquence parle, si la rhétorique développe...

« — Cette distinction que vous faites entre la rhétorique et l'éloquence est incontestable. Elle s'applique même à la poésie. Ainsi moi, qui ne suis pas rhéteur, j'aurai à écarter les circonvolutions de l'image quand j'aborderai l'éloquence. »

Mais Lamartine a une préoccupation plus profonde que la curiosité littéraire. Brusquement, il amène son interlocuteur à l'éternel sujet de ses angoisses et de ses méditations : le problème religieux. Dargaud saisit avec un empressement un peu indiscret l'occasion de manifester sa foi et son zèle de prosélytisme. Et Lamartine

répond à cet élan par les confidences les plus graves sur l'histoire de son âme depuis dix ans:

« — Quelle est votre foi à vous ? me dit M. de Lamartine.

« — Je suis de la Révolution, comme vous probablement de la Vendée. Je me rallierai toujours au gouvernement soit monarchique, soit républicain qui garantira le plus de liberté à la France. Voilà ma politique. Ma religion est le déisme qui comprend tout l'ensemble du spiritualisme, les lois morales et l'immortalité de l'âme. Du reste, tout en repoussant les dogmes des cultes positifs, je les tolère et je les protège tous à cause de leur fonds éternel qui est précisément mon culte à moi. Béranger dirait que vous êtes un Blanc et que je suis un Bleu.

« — Mon père le dirait aussi, reprit M. de Lamartine, cependant vous comprendrez par ma brochure qu'il n'y a pas entre nous un abîme en politique.

« — Et en religion ?

« — En religion non plus.

« — Néanmoins vous êtes orthodoxe.

« — Je le suis un peu des lèvres, mais je ne le suis plus guère de cœur. A vrai dire je ne l'ai été à aucune époque. Le ciel m'est témoin que j'ai vaillamment combattu pour l'être. Je me suis efforcé d'avoir la foi du charbonnier. J'avais été très malheureux. J'avais perdu un amour, l'amour le plus profond, le plus ardent de ma jeunesse. J'étais brisé de douleur.

J'avais soif de religion absolue. J'aspirais à me consoler, à m'assoupir du moins. Je voulais me faire un peu de bien, et faire beaucoup de joie à ma mère. Je voulais, j'ai voulu dix ans me reposer dans la tradition. — Vainement !

« — Eh bien, m'écriai-je, puisque vous n'y avez pas trouvé le pain, soyez des nôtres. Vivez en fraternité avec votre siècle. Soyez un homme nouveau ! L'esprit qui a lutté avec votre désir, avec votre résolution, avec votre parti pris, permettez-moi d'ajouter : avec votre impiété, cet esprit de l'avenir luttera toujours et sera toujours le plus fort. Vous n'êtes que l'homme, il est le Dieu.

« — Peut-être, me répondit M. de Lamartine, un peu étonné, mais nullement offensé de mon zèle. »

La conversation redescendit ensuite vers des sujets plus familiers et les promeneurs regagnèrent lentement le château après un entretien de trois heures. En approchant du parc, Dargaud aperçut la délicieuse enfant que le père lui montra avec fierté et qui quelques mois plus tard devait dormir sous cette terre où elle courait alors en riant.

« Nous longions le berceau de vignes de l'ancien parc lorsqu'une enfant est accourue. C'était la fille de M. de Lamartine, la petite Julia. Elle poursuivait une belle chèvre blanche. Dès qu'elle vit son père, Julia s'élança vers lui :

« — J'ai trouvé la mère Jeanne, s'écria-t-elle, la voilà toute consolée.

« — Et qui l'a consolée, je te prie, est-ce toi, Julia ?

« — C'est moi. La pauvre mère Jeanne pleurait sa vache morte, et disait qu'elle ne pouvait plus vivre puisqu'elle n'avait plus ni lait, ni beurre, ni fromage à vendre au bourg. J'étais très affligée d'un si grand chagrin, et j'ai demandé combien coûterait une très bonne vache. Cent cinquante francs, m'a-t-on répondu... J'avais le double dans ma bourse. Maman m'a remis huit de mes pièces d'or et je les ai portées au père Litaut qui m'a rendu dix francs en me montrant une vache bien meilleure, selon lui, que n'était l'autre. J'ai souhaité d'aller sans retard à la chaumière de la mère Jeanne, à qui j'ai donné la nouvelle vache et les dix francs de surplus. Elle aurait bien dû toujours être un peu triste d'avoir perdu sa première vache qu'elle connaissait et qu'elle aimait ; cependant elle a essuyé ses larmes en apercevant l'argent et la nouvelle vache ; elle m'a même paru aussi contente qu'elle était désespérée ce matin.

« — Que t'a-t'elle dit ?

« — Elle m'a dit : « Que la Vierge Marie et tous les Saints du Bon Dieu soient avec vous ! »

« A ce moment, la chèvre à la belle toison blanche a passé près de Julia qui s'est précipitée sur ses traces. Le sourire paternel et le regard caressant de M. de Lamartine ont suivi

avec bonheur les jeux de sa fille à travers les détours verdoyants du parc.

« Nous avons regagné le château. Je me suis un peu reposé dans ma chambre, puis habillé. A six heures et demie, au second coup de cloche qui annonçait le dîner, je suis venu au salon. Mme de Lamartine m'a demandé mon bras et nous sommes descendus au rez-de-chaussée où est la salle à manger. Ce dîner auquel nous avons tous fait honneur a été fort agréable, et, sous l'influence de Mme de Lamartine, la cuisine anglaise s'y mêlait très heureusement à la cuisine française.

« La soirée n'a pas été moins charmante. M. de Lamartine et moi nous avons fait deux parties de billard. Il nous a lu ensuite, selon sa promesse, le commencement de sa brochure sur la *Politique rationnelle*. C'est son premier ouvrage en prose. Cette brochure, très remarquable comme talent, l'est aussi comme principes. M. Saullay disait à M. de Lamartine :

« — Vous devenez tout à fait démocrate.

« — Que pensez-vous de ce programme ? me demanda le nouveau publiciste.

« — Je pense, répondis-je, que c'est un point de départ magnifique. Cela me marque l'évolution d'un poète en train de se faire orateur » (1).

(1) Casimir Périer lut la *Politique Rationnelle* dans l'exemplaire de Dargaud et la lui rendit en disant : « M. de Lamartine, aussi chimérique au moins que Fénelon, ne nous fait qu'une demi-justice. Si jamais il sort du vague des théories et qu'il aborde le pouvoir, il comprendra que l'ho-

« Il me fallut ensuite lire quelques chapitres de *Solitude*. Le chapitre intitulé *le Givre* eut beaucoup de succès. M. de Lamartine me dit :

« — Pensée, sentiment, style, voilà les trois qualités de l'écrivain et vous les avez également. On vous accusera d'être trop personnel. Laissez dire et continuez, vous en serez d'autant plus original.

« Nous nous retirâmes à onze heures. En allumant nos bougeoirs dans le petit salon d'attente, M. Saullay me dit :

« — Aviez-vous rencontré déjà M. de Lamartine ?

« — Non, a répondu le maître de la maison, nous ne nous étions jamais vus et cependant il me semble que nous nous sommes toujours connus. »

« Telle est ma première journée de Saint Point. »

*
* *

Le lendemain, Lamartine offrit à Dargaud la promenade à laquelle il conviait toujours ceux de ses visiteurs qui lui avaient inspiré de la sympathie : il le conduisit à Milly. Sans que son

rizon de l'esprit et l'horizon de l'action sont deux choses très distinctes. Le premier est une perspective, le second est une arène où il est un peu plus difficile de manœuvrer. » Je fus frappé dans le temps de cette réflexion de Casimir Périer sur la *Politique Rationnelle* et je la rapporte ici textuellement ». (Dargaud.)

hôte s'en doutât, c'était là un pèlerinage que le poète accomplissait pour son propre compte. Troublé par la conversation de la veille, il désirait consulter ses morts.

« M. de Lamartine me proposa d'aller à Milly par le chemin de la montagne opposée à celle que nous avions parcourue la veille. J'acceptai d'autant plus volontiers, que, ce petit voyage, nous devions le faire tous deux seuls à cheval. Nous nous engageâmes à onze heures et demie, après déjeuner, dans le sentier pierreux, tortueux, abrupt et nous arrivâmes jusqu'à un sommet d'où nous aperçûmes le mont Blanc. Ce roi des Alpes était enveloppé d'une teinte rose et je ne sais quelle auréole lointaine dorait son front... Après avoir contemplé ce beau spectacle, nous descendîmes par un autre sentier. Il était à pic et assez long dans ses sinuosités ; car nous nous étions un peu éloignés de notre route directe pour mieux voir le géant des monts européens. Nous fûmes souvent obligés de marcher et d'aider nos chevaux que le précipice étonnait. J'ai retrouvé depuis au delà de Berwick et de la frontière anglaise le même aspect de nature (1). Cette promenade fut comme une promenade d'Ecosse.

(1) Dans le pays des Lakistes. Voilà une note précieuse pour confirmer la théorie de Taine sur l'influence du climat et de la nature. On a souvent rapproché la poésie des *Méditations* de celle des Lakistes. Cette ressemblance résulterait-elle de quelque analogie profonde entre les deux régions où ces deux poésies sont nées ?

« Nous nous arrêtâmes à Milly. Nous causâmes environ deux heures, soit dans le salon bleu en velours d'Utrecht, où M. de Lamartine me montrait partout les vestiges de sa mère, soit au jardin d'où les lierres épais, les volets solides et la structure massive de la maison s'harmonisaient avec le potager champêtre, les carrés de choux, de carottes et de laitues qui verdissaient au milieu des fleurs. Nous nous assîmes sous les trois pins dont les frissons au-dessus de nos têtes vibraient comme une musique et du pied desquels nous considérions les collines couvertes de vignes empourprées. Il repliait ses regards sur l'allée où Mme de Lamartine autrefois méditait et priait. C'était un lieu sacré pour le poète et je le comprenais bien. Toute la légende de sa mère l'attendrissait. »

Il songea quelque temps en silence, les yeux baissés. Comme il se l'était promis, il interrogeait ses morts. Il se demandait, ainsi qu'il le faisait en toute occasion depuis dix ans : que penserait ma mère ? Que me conseillerait-elle ? La réponse lui apparaît clairement. — Mais, d'autre part, l'homme doit-il donc rester toute sa vie tel que sa mère l'a fait ? Cependant, tout ici, les souvenirs, les choses, ne proteste-t-il pas contre ce visiteur qu'il s'est permis d'introduire avec lui et qui lui conseillait hier de déserter la religion de son berceau, d'abandonner tout ce que sa mère aimait, tout ce que,

jusqu'à son dernier soupir elle l'a supplié d'accepter et d'aimer ? Il songe, ballotté par ses pensées contradictoires. Cet inconnu de la veille, assis aujourd'hui en ami près de lui, sur ce banc d'où son approche a fait peut-être fuir des fantômes chéris, représente les doctrines, les partis que sa mère avait en aversion, contre lesquels elle mettait son fils en garde après la lecture du *Pèlerinage d'Harold*. Cet homme est-il donc d'une espèce si différente, qu'il soit incapable de deviner ce qui, à ce moment, se passe dans l'âme de Lamartine ? Et tout naturellement, cette question monte aux lèvres du poète :

« Votre mère était-elle aussi très pieuse ? »

Et Dargaud, de répondre, comprenant sur quel terrain va se livrer le combat :

« — Autant que la vôtre. Elle m'a transmis avec le sang et le lait le sentiment religieux. Ce sentiment que vous et moi gardons comme le souffle même des âmes maternelles, *il ne nous est pas permis de le communiquer sous la même forme*. Nous sommes poussés de plus en plus à le répandre sous une forme plus haute. »

A cette brusque offensive, Lamartine se dérobe avec douceur. Pendant que retentit à ses oreilles la voix autoritaire de Dargaud, d'autres voix plus tendres répondent au fond de son cœur. Invisibles, mais tout près de lui, les morts l'écoutent, et le supplient. Il n'a pas la cruauté de les repousser :

« — Je ne suis pas décidé, me dit M. de Lamartine, et, dans cet horizon, j'hésite plus qu'ailleurs. Je suis ici entre les croyances adorables du passé et les terribles incertitudes de l'avenir. Il y a déjà longtemps que je me demande où est le devoir. »

Mais Dargaud n'est pas déconcerté de tenir dans ce tragique débat le rôle de tentateur. Il ne perd rien de son assurance :

« — Le devoir, répondis-je, est de marcher en avant loin des chers souvenirs. La vérité est une mère aussi. Elle n'est pas avec le Catholicisme qui est le dogme de l'absurde et de plus le dogme de l'atroce. »

Là-dessus, il attaque longuement la croyance à l'enfer. Lamartine n'essaye pas de la défendre, mais il remarque :

« — Ce qui fait que le Christianisme dure, malgré sa métaphysique, c'est sa morale.

« — Aussi l'idée neuve à soutenir, c'est de dégager cette morale, c'est de tirer l'or pur de l'alliage. La Raison ne peut manquer de reconquérir à cette guerre tout ce que perdra le Catholicisme. Car ce n'est pas sans se fêler et se briser de plus en plus qu'une institution caduque lutte contre une idée naissante. Ce qui commence est plus fort à la longue que ce qui finit, mais une religion finit pendant des siècles. *Voilà pourquoi il faut intervenir si l'on veut précipiter la chute.* »

Cette fois, la question est brutalement posée.

Trop brutalement sans doute. Les morts reprennent l'avantage. Dans ce jardin, devant cette maison qui le regarde, Lamartine ne les reniera pas.

Le souvenir des morts gouverne encor la vie (1).

Il rompt l'entretien.

« — Je ne veux pas encore, peut-être voudrai-je plus tard, quand ma conviction sera mûre. Jusqu'à présent, sur le terrain religieux je ne suis pas prêt, tandis que je suis prêt sur le terrain politique. J'aborderai donc la Politique avant la Religion. Le rôle que vous me tracez serait inopportun. Il me constituerait comme philosophe, il me tuerait comme homme d'État. »

Dargaud sent qu'il faut battre en retraite, et qu'il a fait assez de chemin en deux jours. A vouloir pousser plus avant, il risquerait de compromettre l'influence acquise.

« — Je n'insiste pas. Les génies de votre ordre ont des illuminations soudaines. J'espère au moins que vous ne continuerez pas Chateaubriand. Vous dépasserez l'élégie. Que les hommes du passé soient élégiaques, à la bonne heure ; vous n'êtes déjà plus de ces hommes-là, vous êtes déjà un homme de l'avenir. Vous êtes lyrique, vous avez le pathétique dans le sentiment et vous êtes fait pour l'éloquence et

(1) Delille.

pour l'action autant que pour la poésie. Quoique vous paraissiez seul maintenant, *le jour où vous vous prononcerez énergiquement pour l'Esprit moderne, vous aurez tout le siècle pour armée, mais nous vous imposerons cette condition de nous mener où nous voulons aller.* »

Dargaud choisit bien ses flatteries. Rien ne pouvait être plus agréable à Lamartine que de s'entendre dire : « vous êtes fait pour l'éloquence et pour l'action autant que pour la poésie ». Il n'a garde de contredire.

« Assis paisiblement sur une pierre de taille et sous l'un des trois pins du jardin de Milly, M. de Lamartine m'écoutait avec curiosité comme une des voix de la jeunesse de ce temps-là. Et puis je lui étais nouveau. Je lui parlais sincèrement la langue d'un autre camp que le sien, d'un camp vers lequel le poussait malgré lui le vent de Dieu. Nous retournâmes silencieusement sous la grande porte cochère de la cour et nous remontâmes à cheval.

« — Vous connaissez Saint-Point, me dit M. de Lamartine, vous avez vu Milly. Désirez-vous jeter un coup d'œil sur Monceau où depuis la mort de mes oncles habite seule Mlle de Lamartine qui m'a destiné d'avance cette maison comme si j'étais son fils ?

« Je témoignai que je désirai beaucoup la promenade équestre de Monceau, et nous nous y acheminâmes par Saint-Sorlin. Monceau, où nous n'entrâmes pas à cause de l'heure avan

cée, mais que je considérai de la grille, était une noble résidence, la plus ancienne de celles que possède la famille de M de Lamartine. Le château se compose d'un corps de bâtiments flanqué de deux pavillons élancés et de deux autres pavillons carrés couronnés par une chapelle. La terrasse est magnifique et domine un horizon de vignes. De cette terrasse, on voit la Saône et le Mont Blanc. Elle conduit à un perron très original où l'on monte par deux escaliers qui se correspondent et dont les rampes de fer sont accompagnées pittoresquement de haies de buis touffues et grimpantes. »

On rentre ensuite à Saint-Point par le Bois-Clair. On y trouve de nouveaux hôtes : « deux sœurs de Lamartine, Mme de Coppens, femme du monde distinguée, et Mme de Cessiat, qui vous charmait au premier abord par la bonté et par la grâce. Celle-ci avait amené avec elle sa fille Alix, étrange et piquante personne. » Le lendemain, Dargaud annonce son départ.

Mais on ne veut pas le laisser s'échapper. Il a décidément conquis Lamartine.

*
* *

« La troisième matinée, je parlai à déjeuner de mon départ. Mme de Lamartine fit une petite exclamation de surprise que son mari commenta aussitôt.

« — Vous le voyez, l'étonnement de Mme de

Lamartine vous apprend que de vous ce ne sont pas des visites que nous attendons, mais des séjours.

« J'objectai la difficulté de retenir un cheval qui n'était pas à moi, et la promesse que j'avais faite à ma mère d'un prompt retour, M. de Lamartine me répondit :

« — Eh bien ! écrivez à Madame votre mère et à votre ami que vous êtes prisonnier.

« L'accent ajoutait aux paroles une autorité irrésistible.

« — Oui, repris-je, en homme qui n'a pas de peine à se résigner, j'écrirai que je suis prisonnier dans le plus enchanté de tous les châteaux.

« Et je restai. Je restai une semaine, deux, trois semaines, tout un grand mois. Les jours s'écoulaient comme des secondes. Avant le déjeuner, chacun travaillait ; après le déjeuner, tous lisaient des journaux, puis M. de Lamartine m'entraînait soit à pied, soit à cheval, dans des courses qui duraient jusqu'au dîner. Les soirées se passaient en causeries.

« Nous allions souvent à Milly, M. de Lamartine et moi. Rien ne nous plaisait comme les longues stations que nous y faisions ensemble. Chaque lieu a une âme plus ou moins inspirée... Je préférais Milly de beaucoup. La maison de Chateaubriand est la masure du génie. Les trois résidences de M. de Lamartine en sont les nobles caravansérails. Il y habitait tout à tour avec des hôtes de son choix...

« ... L'une de nos excursions les plus charmantes fut celle de Berzé-la-Ville (25 septembre). C'est le nom d'un vieux château féodal dont les tours gigantesques s'élèvent entre la Croix-Blanche et Cluny. Nous parvînmes à ce gothique manoir par le Bois-Clair. Cette fois, tous les hôtes du château y étaient. Il y avait deux voitures. Mme de Cessiat, Mme de Lamartine et M. Saullay se placèrent dans l'une ; dans l'autre s'établit M. Alméras avec Mme de Coppens, Mlle Alix et Julia. Le docteur Circaud, à qui il ne manquait vraiment que le bon sens pour être un homme transcendant, M. de Lamartine et moi, nous suivîmes à cheval. Nous employâmes plusieurs heures à visiter les appartements du donjon, les murs colossaux, les maçonneries barbares... Les tours carrées et les tours rondes, la tour d'observation sur le plus haut sommet de ce groupe de monts, tout cet ensemble monumental qui rappelle autant que Pierrefonds le Moyen Age était enveloppé du plus prodigieux manteau de lierre que j'aie jamais vu... Au milieu de cette vision architecturale digne de Goetz de Berlichingen, Mme de Lamartine, qui nous avait pourvus d'un fourgon de provisions excellentes, nous fit servir un goûter froid sur l'herbe, à l'abri du vent, au bord d'un ruisseau. Pâté, jambon, fromage, fruits, café, rien n'était oublié, excepté des verres pour le vin qui était exquis. J'ai aussitôt suppléé à cette lacune en construisant des coupes d'or

avec des écorces d'orange. Nous avons mangé et bu gaîment sous un rayon de soleil, puis nous sommes repartis.

« Le soleil était chaud pour la saison, et contribuait, autant que le repas en plein air, au sentiment de bien-être que nous éprouvions. M. de Lamartine et moi, nous laissâmes passer les voitures devant nous et, après avoir serré la main au docteur Circaud qui s'en allait à Cluny, nous revînmes, nous, à Saint-Point en causant. »

Après s'être éclairé sur la pensée religieuse de Lamartine dans les entretiens précédents, Dargaud trouva le moment favorable pour s'informer de sa pensée politique :

« Sa vocation politique me semblait une aptitude à l'éloquence plutôt qu'au gouvernement. Le poète aspirait à se rajeunir dans l'orateur. C'était, selon moi, une nouvelle phase du grand artiste et non une phase d'homme d'État.

« — Quand Richelieu, lui dis-je, retraçait tortueusement le chemin du pouvoir, il avait un plan réfléchi... Il n'était pas artiste, il était homme d'État. Ne voudrez-vous pas faire resplendir le Beau, et dédaignerez-vous pas un peu l'Utile ?...

« — Je vous ajourne à quinze ans, me répondit M. de Lamartine. J'ignore si je serai gouvernement, mais j'influerai par la parole sur le gouvernement de mon pays. Ma vocation n'est pas seulement, comme vous le croyez, une sollicitation de mon talent, qui chercherait à se

développer en se variant ; non, cette vocation est plus qu'un désir, elle est une faculté vraie, une faculté plus déterminée, plus énergique, plus fougueuse que ma faculté poétique. Les hommes de l'antiquité nous donnent l'exemple. Ils avaient plusieurs génies. Ce que je serai, d'autres l'ont été avant moi. Il n'est besoin que de résolution.

« — Voilà ce qu'il y a de plus difficile. Vous êtes un grand talent, serez-vous un caractère ?

« — Je le pressens. Je suis capable de volonté, de persévérance. Avant de m'engager dans la lutte, je me scrute sévèrement. Je suis fait pour les mêlées. Je tiens pour peu de chose ce qu'on nomme ma gloire acquise. Il me plaira de la compromettre et de la surpasser. Je suis sûr de mon cœur et de mes nerfs. On me niera ou du moins on me contestera. Je persisterai et je vaincrai. Je serai moqué, bafoué, traîné dans le ruisseau, mais comme cette nation admire surtout l'une des vertus qu'elle a le moins : la constance, et que j'ai cette vertu au plus haut degré, vous me verrez l'homme politique le plus populaire et le plus puissant. »

Là-dessus, Dargaud revient au thème habituel de sa prédication.

« — Je ne doute pas de vous comme artiste, répliquai-je, le chemin sera beau avec vous, seulement en quelle cité de Dieu nous conduirez-vous ? Est-ce à la vieille Religion ou à la jeune Philosophie ? Est-ce à la monarchie de la

branche aînée ou de la branche cadette ? Est-ce à la république ? Vous êtes flottant là-dessus ; or on peut être flottant en poésie et en éloquence, on ne peut pas l'être en religion ni en politique. Si l'on veut durer, les inspirations ne suffisent pas sans les convictions.

« — Certainement, mais à la longue, les inspirations font les convictions. Comptons sur nos intentions droites et profitons du temps. »

On ne songeait plus à se quitter. Lamartine et son hôte ont encore une importante conversation : « Le 23 septembre 1831, le salon était tout rempli de soleil, de fleurs et de volières où sautillaient de petits oiseaux d'Amérique, ces fleurs vivantes. M. de Lamartine et moi, vers une heure après-midi, nous avons gagné la cour tout éclatante aussi de roses, de giroflées et de marguerites. Arah criait sur son perchoir qu'il grimpait dans toute la splendeur de ses ailes africaines. Cinq paons, au lieu de deux qui m'avaient accueilli à mon arrivée, étalaient sur le porche leur queue diaprée et leur aigrette mobile. Douze chevaux hennissaient dans les écuries, tandis que huit levrettes, un chien de Terre-Neuve et deux chiens écossais, folâtraient dans les allées et sur la pelouse.

« Nous nous sommes éloignés et nous avons pénétré dans les bois.

« — Nous ne sommes pas d'accord sur tout, me dit M. de Lamartine, et cependant nous avons bien du goût l'un pour l'autre.

« — Ce qui m'entraîne vers vous, repartis-je, c'est le Beau dont vous êtes l'artiste accompli dans vous œuvres, dans votre conversation, dans vos manières. Vous me paraissez quelquefois vous écarter du Vrai, quand au contraire vous êtes toujours dans le Beau. C'est peut-être ma faute, mais malgré vos tendances philosophiques et libérales, je vous trouve l'accent catholique et vendéen. Cela vient de vos origines. Les miennes sont autres. »

Ils discutent ensuite sur divers auteurs et notamment sur Platon. « Je l'aime sans le lire », disait Lamartine. Puis la conversation revient à la politique.

« Une vague espérance le soulevait et l'enivrait. Je cherchai à le ramener au fond des choses.... Au reste, ce poète est si en train de devenir orateur qu'il l'est déjà. La nature éclate ainsi de faculté en faculté et c'est plaisir d'assister à l'une de ses explosions... Il se sent capable de beaucoup de formes et de transfigurations successives.

« — Lorsqu'on a un style, me disait-il, ne croyez-vous pas qu'on peut les avoir tous ?

« — Assurément, lui répondais-je, si l'on en veut jouer, mais au fond, je crois qu'on a un seul style. Vous, par exemple, vous n'auriez jamais le style comique.

« — Je n'aurais pas en effet le dialogue comique, et cependant j'ai l'ironie. Je l'ai tellement que je la repousse sans cesse.

« — Si vous avez l'ironie à ce point, ne la rejetez pas par bienveillance quand vous serez à la Chambre. Vos adversaires ne seront pas si généreux que vous Sans abuser de l'ironie, usez-en. Dans vos mains elle serait un projectile terrible. L'ironie est comme la pierre. Plus elle tombe de haut, plus elle blesse. D'ailleurs, elle s'allie très bien à l'éloquence. Voyez Pascal dans ses *Provinciales*...

« — Votre conseil oratoire n'est pas chrétien, mais il est excellent.

« Nous arrivions au sommet de la montagne. M. de Lamartine s'arrêta. Je me rappelle bien l'expression tendre et animée de sa physionomie, son regard et son sourire qui partaient du cœur, lorsqu'il me dit :

« — Convenez que ce pays est ravissant, et que vous vouliez le fuir trop tôt. La promenade y est mêlée de conversation et nulle part ailleurs vous n'auriez donné ni peut-être reçu autant de plaisir en marchant ainsi au hasard et en causant.

« L'air était très doux. Le soleil essayait de percer le brouillard, la plaine s'étendait dans une brume légèrement colorée, presque transparente, et nos âmes nageaient au-dessus à travers une vapeur divine d'amitié et d'art. »

Il fallut à la fin s'arracher au « château enchanté ».

« Ce fut le 10 octobre que je m'éloignai de Saint-Point. Je causai une heure avec Mme de

Lamartine qui peignait dans son petit atelier. Elle me convia vivement en son nom à ne pas oublier Saint-Point, et à ne pas laisser pousser l'herbe sur le chemin de l'amitié. Les paroles de Mme de Lamartine avaient une grande portée. Elle ne les prodiguait jamais et leur communiquait par là une vertu. Sa voix avait un timbre de sincérité qui persuadait par le son, indépendamment du sens. C'était bien d'elle qu'on pouvait dire qu'elle était une personne vraie. Elle avait une grande intelligence et un grand cœur. Seulement sa réserve anglaise lui ôtait un peu de la grâce qu'elle aurait eue avec plus de confiance et d'abandon. Elle inspirait un respect sans bornes plutôt qu'un attrait. Son originalité, c'était d'avoir le goût, le talent de l'art comme une femme de notre temps, et, par surcroît, toute la distinction morale, toutes les délicatesses de conscience d'une femme du dix-septième siècle. Du reste, elle était loin d'être belle; elle n'avait que la beauté de la taille et de l'âme.

« A neuf heures, un domestique rompit mon entretien avec Mme de Lamartine en m'annonçant que mon déjeuner était servi. Je me rendis à la salle à manger où M. de Lamartine m'attendait. Contre toutes ses habitudes, il avait quitté son travail du matin pour me dire adieu. Je ne pris qu'une tasse de chocolat, et je m'avançai avec lui dans la cour. Mon cheval était sellé, bridé et muni de mon porte-man-

teau. M. de Lamartine m'embrassa tendrement et me dit :

« — A revoir partout et toujours, et d'abord ici tous les automnes, à Paris tous les hivers.

« Je répondis par une pression de la main et enjambant mon cheval, je partis. Au milieu de la cour, je me retournai et nous échangeâmes un dernier salut, M. de Lamartine et moi. Il était à la même place, et je l'y vois encore dans toute la séduction de son attitude. Je pensai à ce moment-là, quelques semaines après, en traçant pour M. Préverand le portrait que voici :

« M. de Lamartine est grand, beau et svelte. Il a toujours l'air de s'élancer. Son pied ferme et léger à la fois se pose sans appuyer et laisse une noble empreinte. Sa main est une main effilée d'artiste et de gentilhomme, merveilleusement faite pour tenir une plume ou une épée, pour frapper le marbre d'une tribune ou pour serrer la main d'un ami. Marche-t-il, c'est avec la grâce d'un héros grec sur les cimes de l'Olympe.

« Par un hasard exquis, il est familier et éloquent, négligé et lyrique. Il porte bien la tête, un peu de côté. On ne pourrait être insensible soit à l'expression de sa figure fine et distinguée, soit à la sonorité inimitable de sa voix de poitrine. Ses cheveux châtains à peine argentés surmontent son front où réside la sérénité, sa tempe profondément creusée est moite d'une sueur divine. L'inspiration y bat ses rythmes.

Son nez est d'un aigle, ses lèvres sont d'un orateur autant que son regard d'un poète. Sa bouche est grande, bienveillante et d'un agrément infini. Elle tonnera peut-être sur la France et sur l'Europe, mais elle sait sourire à une vierge et à un enfant. Souvent, et surtout l'automne, dans la saison de ses labeurs inépuisables, les yeux de M. de Lamartine, où le bleu se mêle un peu au gris sombre, roulent comme le ciel tantôt des nuages noirs, tantôt des pans d'azur, puis s'illuminent de soudains éclairs.

« Il a deux physionomies, celle de son visage et celle de sa taille.

« Toute son âme respire sur sa figure, parfois tout son génie y éclate avec magnificence. Tour à tour couché dans des courbures nonchalantes, ou lancé dans de longues courses à pied, à cheval, en voiture, il a le matin et le soir la beauté du repos, puis par le soleil, par la brume, par toutes les températures, la beauté du mouvement, — toujours la grâce. La grâce voile chez lui la force, et cette force surprise sur le fait dans les moments les plus difficiles, les plus secrets, sans applaudissements et sans témoins, cette force est d'autant plus prodigieuse qu'elle est délicate. C'est qu'elle est si sûre d'elle-même qu'elle n'a pas besoin de s'accentuer par l'effort et qu'elle est la nature seule. »

Dargaud rentre sans encombre à Paray-le-Monial après s'être arrêté pendant un jour chez ses amis les Quinet.

L'impression que Lamartine a reçue de ses entretiens avec Dargaud se révèle aussitôt après le départ du jeune philosophe, dans la lettre qu'il écrit à Virieu le 25 octobre 1831. Il n'a plus confiance dans le parti légitimiste, il n'éprouve plus que « la déplorable amertume d'un homme qui découvre des bassesses dans sa propre famille et qui les voile ».

Et il déclare : « Cela fait que nous chercherons le salut dans la mort des deux vieux partis et *dans une génération nouvelle plus désintéressée, plus sincère, plus pure, plus pénétrée d'une idée juste et morale.* »

Cette génération, c'est dans la personne de Dargaud qu'il l'a découverte.

*
* *

La politique l'absorbe au point qu'il ne peut plus écrire de vers. Mais Casimir Périer meurt. Les dernières espérances du candidat malheureux, qui rêvait toujours de ressaisir son siège de Bergues, s'évanouissent du coup. Rien ne le retient plus en France, où il se trouve désœuvré. Il décide donc de partir sans délai pour l'Orient. Il invite tout le monde à l'accompagner et Dargaud des premiers. Celui-ci refuse « en gémissant » pour rester auprès de sa mère malade, et se contente d'aller dire adieu à Lamartine, en passant avec lui les trois premières semaines d'avril :

« Ce furent les mêmes joies d'esprit et d'amitié que l'année précédente, troublées seulement par les apprêts de ce grand voyage. Le 20 avril, je l'accompagnai à Mâcon, lui et sa fille Julia. Mme de Lamartine était demeurée à Saint-Point. C'est à Mâcon que je souhaitai au poète un heureux pèlerinage. Nous fîmes avant de nous quitter une promenade de deux heures à pied le long de la Saône et des prairies qui la bordent. Julia et Fido étaient près de nous. La jeune enfant jouait avec le chien ; elle courait, allait, venait, s'arrêtait, puis recommençait et le blanc lévrier bondissait autour d'elle. Notre conversation fut religieuse. Je prédis à M. de Lamartine qu'il gagnerait en poésie à ce voyage et qu'il y perdrait son reste d'orthodoxie. Il n'en était pas bien sûr. Il voulait encore tenter cette épreuve et savoir ce que les souffles de la Palestine lui sèmeraient dans l'âme. Il était résolu en politique, mais en religion bien chancelant. J'espérais pourtant que la philosophie le compterait parmi ses défenseurs comme la liberté. C'était une grande voix à conquérir...

« Quand nous revînmes chez son vieux père, M. de Lamartine donna sa main à Julia, escortée toujours à deux pas par Fido. Les mariniers nous saluaient et nous entendions quelques exclamations d'éloges sur la beauté de l'enfant. M. de Lamartine souriait de bonheur, et cependant une tristesse, peut-être un pressenti-

ment, se mêlait à sa reconnaissance. Sa physionomie était grave et comme enveloppée d'un nuage. Il se rappelait probablement cette promenade, les louanges des hommes du port, les caresses de son chien à son enfant, lorsque plusieurs années après il me dit un soir :

« — De tous mes chiens, celui que j'ai le plus aimé et dont la mort m'a le plus affligé, c'est Fido. Cette mort m'a arraché un morceau du cœur. »

Comme Bonaparte qui vit en Egypte se lever son étoile, celui qui sera pendant une heure « le roi Lamartine », va chercher en Orient la mystérieuse consécration des grands conducteurs de peuples.

Où va-t-il ? Il gouverne au berceau du soleil (1) !

(1) *Pèlerinage d'Harold.*

CHAPITRE V

(1832-1836)

Qu'est-ce que Lamartine espère trouver au Tombeau de Jésus-Christ ? Une foi vivante.

La foi chrétienne, qu'il sent en lui si chancelante, il essaie par ce pèlerinage de la raffermir. Mais, à défaut d'une revanche de la grâce sur le doute déjà triomphant, il espère recevoir sur la terre des prophètes une révélation nouvelle. Sa conversation avec Dargaud en 1831 nous a montré combien il est détaché du catholicisme, mais aussi combien il répugne à adopter d'autres croyances. En dehors de la religion de sa mère, tout lui semble abîmes et ténèbres. Une fois de plus, il va demander à Dieu d'apparaître lui-même, de l'éclairer d'une lumière miraculeuse. Il a affirmé qu'il n'avait pas été déçu et qu'à Jérusalem Dieu avait enfin répondu à son appel. A ses premiers pas dans la ville sainte, les

« fraudes » pieuses des moines qui montrent partout des vestiges évidemment apocryphes de l'époque du Christ produisent sur lui « une pénible impression ». Les Turcs qui gardent le Saint-Sépulcre lui inspirent plus de sympathie que les moines des communions rivales qui s'en disputent les chapelles. Il entre à son tour dans le sanctuaire, après ses compagnons, pour y prier. Et c'est là, dans ce Saint des Saints du christianisme, qu'il crut se sentir appelé à devenir le Prophète et le Messie de la Philosophie.

« Ma prière fut ardente et forte. Je demandai de la vérité et du courage devant le tombeau de Celui qui jeta le plus de vérité dans le monde et mourut avec le plus de dévouement à cette vérité dont Dieu l'avait fait le verbe ; je me souviendrai à jamais des paroles que je murmurai dans cette heure de crise pour ma vie morale. Peut-être fus-je exaucé : *une grande lumière de raison* et de conviction se répandit dans mon esprit et sépara plus clairement le jour des ténèbres, les erreurs des vérités ; il y a des moments dans la vie où les pensées de l'homme, longtemps vagues et douteuses et flottantes comme des flots sans lit, finissent par toucher un rivage où elles se brisent et reviennent sur elles-mêmes avec des formes nouvelles et *un courant contraire à celui qui les a poussées jusque-là.* Ce fut là pour moi un de ces moments. Celui qui sonde les pensées et les cœurs le sait, et je le comprendrai peut-être moi-

même un jour. Ce fut un mystère dans ma vie qui se révélera plus tard (1) ».

Ainsi, dans la crypte même Saint-Sépulcre, Lamartine croit avoir reçu directement l'inspiration divine, et sa mission sur la terre :

Toujours quelqu'un reçoit le saint manteau d'Élie
Car Dieu ne permet pas que sa langue s'oublie.
C'est vous que dans la foule il a pris par la main,
Vous à qui son esprit a montré le chemin (2)

Dès lors, rejetant hardiment toutes les liturgies et tous les intermédiaires spirituels il ne communiquera plus avec Dieu que par l'union mystique. « Dieu est présent, attentif à toutes les heures de notre vie. Il est toujours près de nous, regard, oreille, amour. » Il ne connaîtra plus d'autre prière que l'effusion sans paroles de l'âme en Dieu : Il est en elle, elle est en Lui. « Dès qu'il n'y avait personne entre mes pensées et moi, Dieu s'y montrait et je m'entretenais pour ainsi dire avec lui (3). » Le temps est passé où il était en quête des preuves de l'existence de Dieu et où il le suppliait de lui apparaître : « Car qu'est-il besoin de se représenter en image celui de la présence duquel on jouit (4) ? »

(1) *Voyage en Orient*, t. Ier. Jérusalem, 29 octobre 1832 (édit. Hachette, p. 368).
(2) *Chute d'un Ange*.
(3) Commentaire de l'*Immortalité* (1849).
(4) Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*.

Il possède donc la certitude ; non la sérénité tant espérée. Son attitude intérieure en face de la vérité ne changera plus ; il reste à rectifier son attitude extérieure. Depuis 1820, il s'est affirmé catholique en paroles et en pratique ; il s'est laissé considérer et couronner comme poète chrétien. En son for intérieur, il n'est plus ni catholique, ni même guère chrétien. Le nouveau *credo* qu'il a accepté, doit-il en porter témoignage devant le siècle ? Quelle est l'étendue de la mission qu'il a reçue de Dieu ? Doit-il apporter aux confessions religieuses établies la paix ou la guerre ? Doit-il manifester à l'Église catholique, jusque-là son Église, une froide déférence ou une respectueuse hostilité ? Doit-il s'en éloigner avec éclat ou en silence ? Quel devoir doit l'emporter : le devoir d'affirmer ce qu'il croit, tout ce qu'il croit et de réfuter l'erreur, ou le devoir de respecter dans les âmes chrétiennes la foi qui les nourrit et qui les console ?

Là, de nouvelles angoisses l'attendent. Dargaud dira : Vous avez le devoir de partager avec tous les hommes les lumières que vous avez reçues. Les catholiques, au contraire, l'adjureront de ne pas troubler de ses doutes ceux qu'il a aidés à croire (1). Le problème religieux s'est

(1) « Si l'incertitude est dans votre âme, écrit l'*Université Catholique* après *Jocelyn*, ne vous faites pas un faux devoir de franchise de la faire passer dans vos chants. » Mais Dargaud soutient au contraire en toute occasion que ce devoir est primordial, que c'est le vrai, le seul, le grand

donc seulement déplacé pour lui, il n'a rien perdu de son acuité. Il est résolu en ce qui concerne sa vie intime et privée, il reste pendant pour ce qui est de sa vie publique. Avant le *Voyage en Orient*, Lamartine se demandait, que faut-il croire ? Il se demande maintenant : que faut-il faire ? Il cherchait auparavant le meilleur moyen de connaître Dieu ; il cherche maintenant le meilleur moyen de le servir. Et pendant de longues années, il tâtonnera, il hésitera, il souffrira encore.

*
* *

Pendant que le poète exhalait au tombeau du Christ devant Dieu cette étrange prière et que, comme dit fort bien Dargaud « il balbutiait au Saint-Sépulcre un affranchissement d'esprit qu'il ne confessa pas », Julia, sa fille unique, qu'il avait laissée aux soins de sa mère, jouait dans les jardins de Beyrouth. A son retour de Jérusalem, il put la voir encore accourir joyeuse à sa rencontre. Mais elle avait emporté d'Europe le germe d'une maladie de poitrine qui progressait sourdement. Elle mourut dans les bras de son père, le 7 décembre 1832, vers trois heures du matin...

« Il y a des âmes, a écrit Lamartine lui-même, chez lesquelles la piété est un fruit des larmes,

devoir, et qu'y manquer, c'est commettre le plus grave des péchés, le péché contre l'Esprit.

il y en a d'autres chez lesquelles l'adoration est un parfum d'été qui s'exhale dans les rayons de joie. Je suis de ces derniers. » Le terrible malheur qui détruisait à-jamais son foyer et qu'il ne croyait pas avoir mérité, l'écarta plus encore de la religion de son berceau. La tourmente du désespoir acheva de faire crouler dans son âme ce qui restait encore de l'édifice ancien (1).

*
* *

Le *Voyage en Orient* contient le récit de cet effroyable retour à travers l'Europe pendant lequel Lamartine, vaincu enfin par la douleur, faillit mourir sur le bord d'une route bulgare : « Mme de Lamartine, dit Dargaud, m'a conté une fois cette fin d'itinéraire, depuis son arrivée à Constantinople, jusqu'à son arrivée à Saint-Point, avec une ardeur, une simplicité, une vérité, une profondeur âpre que les plus belles pages de son mari égalent à peine pour l'accent. » Laissant sa femme au soin de sa famille, Lamartine courut à Marseille où l'*Alceste* avait rapporté le corps de son enfant, qu'il ramena à Saint-Point. « La nuit qui précéda l'ensevelissement de Julia dans la chapelle funèbre, M. de Lamartine la passa entière dans une suprême

(1) M. Doumic l'a fort exactement marqué. (*Revue des Deux Mondes*, 15 juil., 15 sep. 1908.)

intimité avec ce cadavre d'ange qu'il plaça ensuite sur la tombe même de sa mère (1). » A peine installé, Lamartine appelle Dargaud près de lui : « J'arrive seulement hier de Marseille, et j'ai déposé cette nuit même le cercueil de mon unique enfant sur le cercueil de ma mère : tout mon passé, tout mon avenir. Je suis brisé au physique et au moral. Je ne puis même écrire. Venez donc nous voir en parfaite solitude pendant quelques jours, le plus que vous pourrez nous donner, et venez tout de suite si votre santé le permet. J'ai beaucoup de désir de vous revoir. Je ne réponds pas autre chose à votre lettre. Vous pouvez deviner combien elle m'a touché (2). »

Dargaud accourut et assista au lamentable spectacle de ces deux douleurs muettes l'une en face de l'autre :

« Mme de Lamartine... depuis son apparition à Saint-Point, s'efforçait de lutter à quelques pas de la tombe de sa fille. M. de Lamartine venait d'hériter de la terre de Monceau. Ce fut une occasion qu'il saisit d'éloigner de Saint-Point la pauvre mère, et de s'en éloigner lui-même. Il s'installa donc à Monceau. Le château situé à mi-côte, au milieu des vignes, était devenu très confortable par les soins du poète. Convié tendrement, je passai avec lui les mois de novembre et de décembre 1833. Mme de

1) Dargaud.
2) Cette lettre ne figure pas dans la *Correspondance*.

Lamartine était morne, taciturne et concentrée lugubrement, malgré son courage. Quelquefois elle se surmontait et je lui donnais le bras. Nous nous promenions un peu sur la terrasse italienne de Monceau, d'où je lui montrais la Saône et le Mont-Blanc. Nous causions de cette carrière politique où la destinée allait entraîner M. de Lamartine, et la généreuse femme se ranimait un instant au grand air et aux grandes idées, entre les magnifiques buis du perron, et les beaux glaïeuls entremêlés de sauges du parterre ; mais à la moindre allusion, au moindre souvenir de celle qui ne pouvait plus quitter sa couche de marbre, Mme de Lamartine s'enfuyait dans sa chambre pour pleurer.

« Lui, quoique blessé au cœur, se relevait peu à peu. Tout en se préparant à la Chambre, il écrivait son voyage d'Orient. Il m'en communiqua les parties déjà composées... Je fus surtout frappé du malheur de ce rare génie, qui avait perdu en Orient le charme de sa vie, et qui n'avait pas éclairci le problème qu'il y allait éclaircir : le mystère de sa foi. Mme de Lamartine, elle, était franchement chrétienne et catholique. La catastrophe qui l'avait foudroyée ne l'avait pas provoquée à la révolte, et l'avait au contraire courbée de plus en plus à la résignation. Lui, ni avant, ni après cette catastrophe ne s'était prononcé, il en était resté à sa méditation énigmatique dans le crépuscule du Saint-Sépulcre. C'était un bégaiement incertain

entre une religion légendaire et une philosophie, cela n'était rien de plus. »

Le prosélytisme de Dargaud ne s'embarrasse point de délicatesse. Toute occasion lui paraît bonne de prêcher pour son saint. Il ne craint point d'aiguillonner ce cœur meurtri. Lamartine répondant avec mollesse à ses sollicitations importunes, et se réfugiant dans le silence, Dargaud se sert de la plume, puisque la parole n'obtient rien. Et, bien qu'il soit logé porte à porte avec Lamartine, il s'avise de lui écrire :

« Nous avons déjà parlé, M. de Lamartine et moi, de cette grande question. Je ne voulais pas être pédant avec lui, ni avec personne, mais je voulais être loyal et dire ma conviction. Je me décidai à lui écrire un mot de ma chambre à la sienne :

Monceau le 1er décembre 1833.

Mon cher ami,

Ce que je connais de votre Itinéraire est du plus haut intérêt. Votre douleur m'émeut, votre talent me transporte, votre stoïcisme chevaleresque me pénètre d'estime pour vous. Le style de votre voyage est vivant, rapide, bouillonnant, plein de lumière et plein de pensées. Les phrases négligées courent comme les vagues de la Méditerranée, limpides et irrégulières, elles se gonflent, elles retombent laissant une couleur, une harmonie et aussi une écume.

Je suis content du sentiment religieux qui est partout, mais vous l'avouerai-je, mon bien cher

ami, je ne suis pas content de la philosophie de ce sentiment. Elle ne se dégage nulle part. Vous priez sans doute comme votre mère vous faisait prier, et vous continuez sublimement son catéchisme de Milly. Quand donc prierez-vous tout seul? Quand sortirez-vous des légendes du Clocher et conclurez-vous ? Je ne puis m'empêcher de vous demander votre symbole. Lorsqu'on est comme vous un initiateur par l'image, on doit chercher à être un initiateur par l'idée. Il ne faut pas craindre de dire aux peuples : « Gardez vos temples, j'aurais horreur de vous persécuter, mais je vous déclare que rien n'est divin si ce n'est Dieu, la loi morale et l'immortalité de l'âme. »

« Voilà, mon cher ami, la vraie religion, la religion de l'esprit dont les astres sont les flambeaux et dont la nature est le sanctuaire. Qui brisera intellectuellement les idoles, si ce n'est vous et ceux qui vous ressemblent ? Qui, si ce n'est vous et ceux qui vous ressemblent, formulera l'unité immuable, la liberté de conscience et la protestation contre la suprématie de la lettre ? Il ne vous est pas permis de répéter éternellement votre nourrice, il est temps que vous parliez en votre nom une parole d'homme.

Vous dites souvent: « Ma mère m'a appris cela. » Mais je vous répondrai : « Dieu ne vous apprend-il pas autre chose chaque jour ? Ne vous a-t-il pas donné la raison aussi bien que l'imagination ? La raison n'est-elle pas le plus pur rayon de lui-même en nous ? Pourquoi donc ne pas suivre sa lumière (1) ?...

Pourquoi l'explosion du *Vicaire Savoyard* dans une aurore des Alpes ne vous tenterait-elle pas ? Pourquoi ne reviendriez-vous pas de votre caveau du

(1) Ici une longue et fastidieuse dissertation contre la divinité du Christ.

Saint-Sépulcre comme Descartes sortit de son poêle de Hollande avec le beau déisme des Sages, ce déisme d'autant plus religieux qu'il est exempt de toute superstition ? Et ne croyez pas que la parole d'un homme soit indifférente, puisque celle de Descartes contenue en quelques pages du *Discours sur la Méthode* a fondé l'esprit moderne et que celle de Rousseau a vivifié cet esprit en le passionnant...

Oui, la parole est toute-puissante. Servez-vous de la vôtre, servez-vous de votre admirable imagination pour peindre, raconter et chanter, mais n'abdiquez pas la raison et faites-lui sa part. Vous avez charge d'âmes. Vous vous devez à vous-même la vérité et vous la devez aux autres ; vous la devez avant tout à Dieu. Osez la vérité, et sans cesser d'être un poète, vous serez un penseur...

Pardonnez-moi, mon cher ami, si j'ai été trop loin. Vous m'avez dit un jour : « Vous avez la conviction trop forte. » Que ce soit mon excuse. Soyez assuré de plus qu'en ce moment mon intention est droite et mon affection profonde.

J-M. Dargaud.

Dans cette lettre scandaleusement hardie, Dargaud fonce droit contre les obstacles qui l'ont arrêté l'année précédente. Il ose évoquer la mère de Lamartine, à deux pas du tombeau dont on vient de soulever la pierre pour faire place à l'enfant auprès de son aïeule. Et il exige du fils qu'il renonce à obéir au vœu suprême de sa mère, qu'il rejette la prière que sa mère lui apprit, qu'il donne dédaigneusement congé à sa

« nourrice », et à la religion de sa nourrice. Et pour toute l'ambition du poète, il lui déclare avec autorité : c'est à cette seule condition que nous reconnaîtrons en vous un penseur.

Lamartine, on va le voir, n'en conçoit aucune indignation. En somme, il acquiesce sur la question de fond, et ne marchande pas son adhésion au culte de la « raison », à la « religion de l'esprit ». Il oppose seulement à ce brutal plaidoyer des objections de forme et de circonstance :

« Après avoir lu cette lettre, M. de Lamartine vint dans ma chambre et me proposa une promenade. Le temps était superbe. Nous nous engageâmes dans les sentiers de la montagne, du côté de Saint-Sorlin, entre les haies de buis. M. de Lamartine me dit :

« — Vous avez touché à l'arche. La question formidable est celle que vous me posez. Vous l'avez résolue pour vous-même et vous confessez le déisme. J'y incline, moi, je l'ai bien éprouvé au Saint-Sépulcre et je l'éprouve de plus en plus ; mais il me faut encore du temps pour deux choses : d'abord pour me déterminer nettement, irrévocablement en moi-même, puis, pour exprimer tout haut ma croyance intérieure. Il serait, par exemple, très inopportun en cet instant d'éclater. Toute politique me serait fermée. Quand j'aurai accompli mon rôle politique, à la bonne heure. Ce sera le commencement de mon action religieuse .. Je ne suis qu'à mon point de départ.

« — Je comprends bien, lui répondis-je, qu'il vous soit plus facile d'être député que d'être apôtre ; je comprends votre respect pour la religion de nos pères. Seulement, songez aussi à la religion de nos enfants. N'enchaînez pas le libre esprit par le silence et ne sacrifiez pas l'avenir au passé... Ne craignez-vous pas de faire passer l'homme avant Dieu ?...

« Je n'insistai pas. M. de Lamartine n'était pas prêt sur la religion, et il était prêt sur la politique. Je détournai la conversation [1]. »

[1] Après les choses graves, on en débattit, ce mois-là, de plus familières. C'est peut-être à Dargaud que nous devons de n'avoir pas vu Lamartine apparaître en 1833 au Parlement sous un aspect qui nous eût déroutés :

« Lorsque nous rentrâmes au château, animé par la marche et par la causerie, M. de Lamartine était très beau et paraissait très jeune. Il avait un ruban rouge à sa redingote verte boutonnée et une moustache blonde à ses lèvres. Un visiteur que nous trouvâmes au salon du rez-de-chaussée le félicita sur ce costume et lui conseilla de le porter à la tribune. Mme de Lamartine et moi nous nous taisions quand tout à coup M. de Lamartine m'interpella :

— « Sérieusement qu'en pensez-vous ? faut-il garder à la Chambre ces moustaches du désert, ou faut-il les couper ?

— « Puisque vous m'interrogez, lui dis-je, je vous répondrai franchement, rien n'est futile pour un homme qui doit bientôt monter à la Tribune du parlement de son pays. Si cet homme est grave, il faut que son extérieur soit grave aussi et prédispose bien l'assemblée. Elle rirait de votre moustache qui plaisait aux Arabes d'Abougosh et qui vous donnerait l'air d'un capitaine de cavalerie. Je vais plus loin : à votre place j'ôterais encore ce petit bout de ruban rouge... quand on est M. de Lamartine, et qu'on va parler de si haut à la France et à l'Europe, il serait messéant

*
* *

La rédaction définitive du *Voyage en Orient*, si différente de la première par le ton et par l'esprit, comme l'a montré M. Christian Maréchal (1) fut donc écrite sous les yeux, presque sous le contrôle de Dargaud. Elle donna, en somme, satifaction à ce juge partial et prévenu. Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait surpris et affligé les catholiques. Ozanam, après avoir lu le *Voyage*, écrivait : « A force d'optimisme et de tolérance, il sort évidemment de l'orthodoxie... cependant, le mal n'est pas sans remède. D'ailleurs, le livre ne renferme pas une apostasie formelle (2) ». C'est l'apostasie formelle que Dargaud réclamait dans sa lettre de Monceau.

Mais ce que Dargaud nous apprend sur l'esprit dans lequel le *Voyage en Orient* a été rédigé nous donne une nouvelle raison de nous défier de la véracité de Lamartine lorsque, en 1834, il nous rapporte ses « pensées et impressions *pendant* son voyage en Orient. » En réalité, le livre

d'être pris pour un chef de bureau ou même pour un commissaire du roi.

« Mme de Lamartine me soutint, M. de Lamartine m'applaudit, et le lendemain il n'eut plus ni ruban, ni moustaches. » (Dargaud)

(1) Ch. Maréchal, *le Véritable Voyage en Orient de Lamartine* (Paris, Blond).

(2) Cité dans l'ouvrage si curieux de M. Roustan, *Lamartine et les catholiques lyonnais*, p. 67 (Paris Champion 1906.)

nous donne tout au plus ses pensées et impressions *après* un voyage en Orient. Il fixe dans son récit son état d'âme au retour, nullement l'évolution de sa pensée, depuis le moment où il quitta Marseille jusqu'au jour où il y revint chercher le cercueil de sa fille. Le rapprochement entre le texte des carnets qui contiennent les notes prises sur place et l'ouvrage publié nous laissait déjà perplexes. Le témoignage d'un compagnon du poète — du seul de ses compagnons qui ait écrit la relation de son voyage — achève de nous éclairer sur les libertés que celui-ci prit avec les faits (1).

Ce compagnon s'appelait Jean Vast Delaroière. Il était médecin dans la petite ville flamande d'Hondschoote où l'illustre candidat l'avait connu pendant sa malheureuse et brillante campagne de 1831. Quand Lamartine partit pour l'Orient, désireux d'emmener un méde-

(1) Cf. l'excellent ouvrage déjà cité de M. Maréchal : Les conclusions de M. Maréchal sont justes, mais je les crois un peu exagérées. Lamartine était déjà au départ pour l'Orient beaucoup moins chrétien que ne le montre M. Maréchal. Ce qui a changé, c'est son langage bien plus que sa pensée. Avant l'Orient, le langage de Lamartine est plus chrétien que sa pensée. Il craint beaucoup de scandaliser le public et la presse catholiques et il évite toute expression hétérodoxe. Après l'Orient, il s'applique davantage à parler comme il pense. Il souhaite alors d'être compris et goûté par un nouveau public qui lui est demeuré hostile jusque-là. Quand les attaques de la presse catholique contre son livre se produisent, il les constate sans affliction et n'essaie pas de se justifier. La mise à l'index même du *Voyage en Orient* (22 sept. 1836) ne paraît pas l'avoir ému.

cin pour se rassurer lui-même sur la santé de Julia, bien fragile pour supporter un si dur voyage (1), il songea à M. Delaroière, et l'invita à prendre place à son bord. Il invitait d'ailleurs tous ses amis : Virieu, Dargaud, Guichard, et même de simples connaissances Si tous avaient accepté, il eût fallu noliser non plus un brick de 250 tonneaux, mais toute une flottille. Le pieux médecin flamand, qui souhaitait de visiter les Lieux Saints, saisit avec joie l'occasion.

Lorsque le poète publia le récit de son voyage, l'honnête M. Delaroière, rentré dans sa province, s'étonna d'y lire de fort belles choses, qui avaient dû se passer sous ses yeux, et qu'il s'étonnait pourtant de n'avoir point vues. Craignant de ne plus pouvoir se reconnaître lui-même parmi ses souvenirs, il se décida modestement à conter sa propre odyssée (2).

(1) Averti par un secret pressentiment et par le souvenir de l'enfant qu'il avait déjà perdu et après la mort duquel il écrivait à Virieu : « Ne fais jamais voyager tes enfants », le poète avait décidé de laisser l'enfant aux soins de Mme de Cessiat. Mme de Lamartine, qu'en sa qualité d'Anglaise les voyages n'effrayaient pas, insista pour emmener sa fille. « M. de Lamartine, écrit Dargaud, était inquiet pour Julia que Mme de Lamartine avait risquée malgré lui dans les péripéties de sa longue navigation. Ce qui justifiait la mère c'est qu'elle avait remarqué dans ses trajets de Douvres à Calais que l'Océan était sain à l'enfant. M. Delaroière m'a assuré que la Méditerranée n'avait pas été moins clémente à l'enfant. » Cette circonstance, à laquelle Lamartine et ses amis se gardaient, comme on pense, de faire jamais allusion, augmentait encore la douleur de la pauvre mère lorsqu'elle revint du fatal voyage.

(2) Je dois à M. Henry Cochin, avec beaucoup d'autres

L'humble et sèche relation de M. Delaroière permet de rétablir sur plusieurs points la vérité prosaïque. Tout d'abord, elle donne une chronologie exacte du voyage. Le poète, ayant intercalé dans ses notes de longues méditations métaphysiques et politiques, s'est cru obligé, pour la vraisemblance, d'ajouter fréquemment un jour ou deux à son calendrier. Cela explique que le récit du médecin et celui du poète diffèrent souvent par une circonstance singulière. Il arrive à M. Delaroière, sans quitter Lamartine d'un pas, de mettre cependant cinq ou six jours de moins que lui pour accomplir le même trajet. Lamartine est si distrait que dans son récit, il fixe le 16 juillet comme date du départ, et le mouillage à la Ciotat, au 14 juillet. En sorte qu'il quitte la Ciotat, si nous l'en croyons, deux jours avant d'y être arrivé !

Non seulement M. Delaroière ne met pas le même temps que Lamartine à parcourir les mêmes routes, mais encore il y rencontre beaucoup moins de choses et de gens pittoresques.

M. Delaroière, par exemple, n'a pas vu le terrible pirate qui, « entre le cap Matapan et l'île de Cérigo » aurait menacé l'*Alceste*. On se souvient de cette page romantique (1). La frégate d'escorte s'est éloignée « à la poursuite d'un

indications et conseils précieux dont je le remercie, la communication du livre tout à fait inconnu de M. Delaroière (*Voyage en Orient*, par M. Delaroière, Paris, Debécourt, 1836).

(1) *Voyage en Orient*, 6 avril 1832, en mer.

bâtiment suspect ». Un bateau de pirates grecs surgit sur l'horizon. Il s'approche. On distingue nettement le visage des hommes qui le montent. « Jamais je n'ai vu de figures où le crime, le meurtre et le pillage fussent écrits en plus hideux caractères. » Sur le pont, une jeune fille rêve : « Figure céleste, apparition angélique au milieu de ces figures infernales. » Une mégère la repousse dans l'entrepont. Rixe chevaleresque entre deux matelots, « les poignards sont tirés et brandis ». Intimidé par la ferme attitude des marins et des passagers de l'*Alceste*, où l'on a sonné le branle-bas de combat, le pirate grec renonce à l'attaque. Il se couvre de toile et disparaît.

Lamartine n'avait vu tout cela que dans un mauvais songe. On avait parlé des pirates dans les conversations de Malte. Le poète aura tremblé à la pensée des dangers auxquels sa femme et sa fille allaient se trouver exposées. Il se sera représenté sous les plus vives couleurs une scène d'abordage, et il n'a pas voulu priver le lecteur de cette belle imagination.

M. Delaroière n'a pas eu davantage le bonheur d'apercevoir la séduisante Mlle Malagamba qui enchanta Lamartine de ses charmes et en l'honneur de laquelle il se mesura dans un tournoi poétique avec un poète du désert. « Puisque nous sommes ici deux poètes et que le hasard nous réunit de deux points du monde si opposés, dans un lieu si charmant, dans une

si belle heure et en présence d'une beauté si accomplie, nous devrions consacrer chacun dans notre langue, par quelques vers, notre rencontre, et les sentiments que ce moment nous inspire (1). » Le poète du désert accepte le courtois défi. Il chante le premier. Lamartine lui répond par des strophes improvisées à la louange de Mlle Malagamba. M. Delaroière passe beaucoup plus vite à Kaïpha, sans y voir Mlle Malagamba. « Après un moment de repos, nous traversâmes Kaïpha et nous arrivâmes au couvent du mont Carmel par une montée rapide, ayant marché sept heures depuis notre départ de Nazareth. » Et le lendemain, il écrit simplement : « Le 12, nous quittâmes le mont Carmel. » Mlle Malagamba, il faut bien le croire, n'est qu'une incarnation orientale de la Muse.

Le livre de M. Delaroière nous aide à mieux saisir le procédé d'idéalisation que Lamartine emploie dans son *Voyage* (2), le premier de ses ouvrages en prose, et dont il usera désormais dans tous les autres. Sa vision est très sûre et sa mémoire excellente. Il est toujours vrai

(1) *Voyage en Orient*, 22 octobre 1832.

(2) D'après Dargaud, Lamartine aurait été plus véridique dans la partie du *Voyage* qui est consacrée aux peuplades du Liban, à leurs religions et à leurs coutumes. Dargaud s'est entretenu en décembre 1839 avec un Maronite, le Père Mourad, venu pour visiter Lamartine et qui aurait confirmé la véracité du poète : « Le Père Mourad dissipa mes doutes et confirma une à une par son témoignage, les inspirations de M. de Lamartine : peintures de sites, histoires, mœurs, institutions, sympathies pour la France. »

dans les généralités et ne modifie que les détails, pour les embellir. Au vrai, il prend soin de n'ajouter que du vraisemblable et ses inventions ont toujours un fond de vérité. Afin de rendre difficile toute vérification, son premier soin est de bouleverser la chronologie, et de placer les faits, non à la date où ils se sont produits, mais à l'endroit de la composition où ils contribuent le mieux à l'harmonie générale. Il use d'ailleurs d'un art très subtil pour voiler ses infidélités et enchevêtrer à la trame de la réalité les fils d'or de ses rêves.

*
* *

Il s'empressa dès le mois de décembre 1833 d'aller prendre séance à la Chambre (1). La politique, avant le voyage d'Orient, pouvait encore n'être chez lui qu'une fantaisie ; après la mort de Julia, elle devient une nécessité, une raison de vivre. Sans mère, sans enfant, sans amour, le « vide affreux », se creuse dans son âme plus profond que jamais : il va essayer de le remplir du tumulte et du tourbillon de la vie publique. Pour sa femme, autant que pour lui-même, il a besoin de changer d'horizon : « La seule consolation, écrit-il, que je puisse offrir à Marianne, c'est d'employer son existence à faire quelque bien autour

(1) On sait qu'il avait été élu pendant son absence par cette circonscription de Bergues où nous l'avons vu échouer en 1831. Sur le détail de cette élection, voir le livre de M. Henry Cochin, *Lamartine et la Flandre*.

de nous. » Il va, dans une existence nouvelle, lui donner sa large part d'activité et d'émotions.

Rien ne prouve plus clairement combien il était préparé à la vie publique, et par suite, rien n'excuse mieux l'impatience qu'il manifestait d'y entrer que la sûreté avec laquelle il pose dès la première session tous les principes qui gouverneront son action parlementaire. En cinq mois — de janvier à mai 1834 — il a défini sa politique étrangère en proposant une solution personnelle à la question d'Orient, et en réclamant des colonies ; et il a défini sa politique intérieure en insistant sur la nécessité d'aborder sans retard les questions sociales, et de préparer à la « spiritualisation de la société » par la liberté d'enseignement et l'abolition de la peine de mort. L'année ne s'achève pas avant qu'il n'ait marqué avec une parfaite netteté la position où il entend se maintenir entre la dynastie déchue et la dynastie régnante, et qu'il n'ait prophétiquement indiqué le chemin par lequel plus tard il ira vers la République (1).

Sa tactique parlementaire n'est pas moins sûre que sa doctrine politique. Au moment où il

(1) Discours du 30 décembre 1834. « Les républicains, messieurs ? vous avez un moyen sûr de les vaincre, et vous n'en avez qu'un : prenez d'avance leurs positions, devancez-les, donnez au pays ce qu'ils promettent. Par votre système d'immobilité, c'est vous qui feriez des républicains. » Les hommes au pouvoir dédaignèrent de suivre ce conseil, et « par leur système d'immobilité » ils firent de Lamartine un républicain.

entre à la Chambre, il est décidé à soutenir le gouvernement contre l'opposition anarchique, de droite ou de gauche, mais non moins résolu à ne se laisser embrigader par aucun parti, et à ne jamais jouer les seconds rôles. Son dessein, dès la première heure, est de fonder un parti nouveau, qui s'appuiera sur la conscience du pays, et de devenir « le ministre sans portefeuille d'une immense opinion ». Ses fluctuations apparentes ne proviennent pas de variations dans sa pensée, mais seulement de l'incertitude où il se trouve sur le mode de recrutement de ses troupes : tantôt il espère les prendre sur la droite, tantôt les enlever à la gauche modérée. Toute sa tactique consiste, jusqu'aux environs de 1840, à échapper aux séductions des partis et à fortifier sa situation personnelle. Avec clairvoyance, il discerne de bonne heure que la masse des citoyens n'est nullement enfermée dans les cadres conventionnels de la droite, de la gauche ou du juste milieu. Il pénètre ce qu'il y a de factice dans cette classification trop simpliste qui divise les Français en « hommes de la *résistance* », ou en « hommes du *mouvement* ». Il sent que les plus fermes soutiens de la *résistance* ne sont pas hostiles à un certain progrès, et que les plus fougueux partisans du *mouvement* demeurent très attachés à une certaine somme d'idées conservatrices. L'expérience lui montre que tous les légitimistes n'approuvent pas la « politique du

pire (1) », que tous les défenseurs de la monarchie de Juillet ne sont pas en entière communion avec M. Thiers ou M. Guizot, que tous les hommes de gauche ne considèrent pas M. Odilon-Barrot comme leur chef nécessaire.

Son nom illustre, son talent, sa situation, son indépendance du pouvoir, le rendent apte plus que personne à devenir le point de concentration des légitimistes lassés d'une abstention déshonorante, et des libéraux écœurés des compromissions avec les hommes de désordre, ou, pour employer son langage, « de cette queue du parti légitimiste qui vaut cent fois mieux que la tête », et « de la partie intelligente et modérée de la gauche (2) ».

En vue d'opérer cette concentration il essaie toujours de s'adresser aux troupes par-dessus la tête des chefs, car tout son effort tend à détacher les troupes de leurs chefs parlementaires. Il apparaît ainsi à tous les partis à la fois comme un germe de désorganisation. Il les menace dans leur unité. Il menace surtout leurs chefs dans leur autorité. On conçoit par suite qu'il devait nécessairement faire converger vers lui toutes les haines. Les partis ne lui ménagèrent pas leurs coups. Après avoir essayé de détourner contre lui sa meilleure arme — sa gloire — et de l'étouffer sous les lauriers en le traitant dérisoirement de poète, l'opposition

(1) Par exemple Berryer.
(2) *Corr.*, III, p. 333.

tenta de le déshonorer, en affectant de le croire vendu au gouvernement. Mais les faits parlaient trop haut et le justifiaient avec tant d'évidence d'une telle accusation, qu'elle rencontra peu de créance. A leur tour, les orléanistes s'efforcèrent de le mettre en suspicion devant le pays en feignant d'être épouvantés de son insatiable ambition. Mais le peuple ne donne le nom d'ambitieux qu'aux coureurs de places ou de faveurs ; il tient pour désintéressé l'homme qui n'est avide que de gloire. Voyant que Lamartine, alors qu'il pouvait tout obtenir, s'obstinait à tout refuser, le peuple crut d'instinct à son abnégation.

Ayant reconnu que les partis ne puisaient toute leur force que dans l'exploitation de quelques idées généreuses, Lamartine se fit tour à tour le champion des idées généreuses que chaque parti exploitait. Il fut plus éloquent que les légitimistes pour défendre la fidélité aux traditions et proclamer les mérites et les services de la Restauration ; plus courageux que les orléanistes pour maintenir les principes fondamentaux de l'ordre social ; plus enthousiaste que les républicains pour annoncer aux classes souffrantes l'avènement d'une ère de justice et pour revendiquer les droits de la liberté. Ainsi, au bout de quelques années, il restait seul, il est vrai, comme il l'avait voulu, mais il pouvait réclamer le bénéfice de ce que chaque parti avait accompli de grand et de conforme à

son idéal, sans partager la responsabilité d'aucune des fautes commises. Il était en mesure d'affirmer qu'il avait servi la vérité et la liberté partout où elles l'avaient appelé, même aux côtés de ses ennemis de la veille. La puissance dont il disposait à la Chambre ne lui permettait pas de triompher sans secours, mais de quelque côté qu'elle inclinât, elle avait chance d'y porter la victoire. Plus que tout autre homme public, il donnait au pays l'impression de juger les choses et non les hommes, les idées et non les circonstances. Il imposait à tous les partis une précieuse collaboration pour le bien ; mais aucun parti n'avait réussi à lui imposer une complicité dans le mal.

Pour la réussite d'une politique si personnelle et à si lointaine portée il comprit vite qu'il n'aurait guère d'alliés. Sa grande préoccupation fut donc de parvenir à représenter, seul, une force suffisante à l'accomplissement de ses desseins. Qu'on ne s'indigne pas trop facilement quand on le voit suivre avec une telle complaisance ses propres progrès dans l'art oratoire, s'applaudir lui-même quand la Chambre le hue et que les journaux le raillent, se féliciter d'avoir conquis l'improvisation, de s'être rendu maître d'une riposte claire, nette et « souvent foudroyante ». Qu'on songe que cet homme, pour la tâche gigantesque qu'il a entreprise, ne peut compter absolument que sur son génie, n'a rien à attendre des secours exté-

rieurs, qu'il est à la merci d'une faiblesse, d'un excès de fatigue, d'une parole malheureuse qui donnerait le signal de la ruée des ennemis, des envieux, des rivaux. Comment s'étonner qu'il s'observe avec tant de soin, qu'il s'encourage lui-même, qu'il se réjouisse de se sentir plus grand, plus fort ? Il parle de son génie, de son éloquence, de sa popularité comme un général parlerait de son armée, de ses canons, de sa trésorerie.

On sourit encore de l'entendre, presque à chaque page de sa correspondance, parler de sa « mission ». Que l'on y prenne garde pourtant : cette idée, qu'il a pu dénaturer ou altérer par la suite, était à l'origine une simple idée chrétienne, que l'Evangile met en lumière dans la parabole des talents. Lamartine en son langage ne dit pas autre chose que l'Évangile : « L'homme doit son service, son courage, sa lumière à l'homme, tous les jours, sous tous les régimes, sous tous les drapeaux. C'est pour moi article de conscience... » Durant toute sa vie politique Lamartine a cru très sincèrement que Dieu agissait en ce monde par lui, et qu'il agissait en ce monde pour Dieu.

*
* *

Pendant ces premières années, le rival qui l'éclipse et qu'il travaille à surpasser, c'est Berryer, très souvent placé sur le même terrain

de bataille que lui (1). Berryer, lui aussi, est hostile à l'abstention des légitimistes, lui aussi a la coquetterie de se montrer à la fois libéral et national, lui aussi connaît les succès éphémères, les applaudissements venus à la fois de la droite et de la gauche, les députés de tous les partis qui accourent de tous les bancs pour lui serrer les mains, quand il descend de la tribune. La seule nuance par laquelle le député de Bergues, aux yeux du pays, se distinguerait de Berryer, c'est par une animosité moins vive contre la dynastie régnante. Lamartine, dans cette première phase de sa vie politique, apparaît à tous comme un légitimiste désabusé et mâtiné d'orléanisme.

La Chambre ne fit pas à Lamartine l'accueil qu'il espérait. La presse se montra, en général, hostile. Malgré la bravoure qu'il montre dans ses lettres, et où il entre, sans doute, une part d'affectation il est excédé du Parlement et de ses contacts quand il prend ses quartiers d'été à Saint-Point, en juillet 1834. La première campagne a été rude. Il a affronté avec une appa-

(1) Berryer parle à certaines heures tout à fait comme Lamartine : « Nous ne sommes pas des hommes de juillet, mais nous n'avons en vue que les intérêts et les besoins du pays. » Ses objurgations en 1837 au parti légitimiste qui veut faire « l'émigration à l'intérieur » (le mot est de Berryer) sont analogues à celles que Lamartine adresse à Virieu au même moment. Berryer aussi soutient que « l'isolement est une force » et se dit « tout seul à la Chambre ». (Cf. *Berryer* par B. de Lacombe.)

rente impassibilité « le ridicule, les injures, les calomnies », mais il en a été meurtri : « J'y suis cuirassé, disait-il, je les veux ! » Il en a eu plus qu'il n'en voulait. Certes, il n'est pas découragé, mais il est un peu écœuré. « Je suis à l'état de balayure dans le Parlement ! » confessait-il avec amertume, et avec exagération. L'effort qu'il a tenté pour imposer sa domination à cette assemblée et pour conquérir l'éloquence, lui a beaucoup coûté. Les « discours rentrés » l'ont rendu malade. « Rien ne m'a brisé autant, disait-il souvent, que les séances à vide, les séances où je m'attendais à parler et où j'étais réduit à me taire » (1). A Dargaud, accouru près de lui, il confie ses dégoûts : « Il souffre de son isolement dans la Chambre. Les châtaigniers de Saint-Point, les pampres de Milly et les marronniers de Monceau lui seraient bien meilleurs que les voûtes du Parlement, où il est un charbon dans cette fournaise. »

Ses impressions sur ses collègues et sur la vie du député sont pleines de rancœur :

« — Pour s'imposer l'assiduité du Palais Bourbon, pour crier dans ce désert, pour braver l'effroi de la Tribune, il faut bien se répéter qu'on est utile, qu'on a le peuple derrière soi, la vérité en soi, et devant soi l'avenir. Et puis, c'est un grand ennui que le contact avec tant de médiocrités. Casimir Périer et le général Foy en étaient excédés. Que d'absurdités confi-

(1) Dargaud.

dentielles à subir ! Beaucoup viennent « donner des idées » — comme si les idées pour éclore ne devaient pas être individuelles, comme si, en n'étant pas soi, on pouvait être quelque chose ou quelqu'un ! Le faible même ne saurait être inspiré par le fort. Que sera-ce donc si c'est un idiot qui vous offre des conseils, qui vous propose d'enter un chou sur un oranger (1) ? »

Tout vibrant encore de l'hommage qu'il a rendu, en entrant dans la vie publique, aux grands parlementaires de la Restauration, il commente ses premiers discours, pendant les promenades, à ses jeunes auditeurs qui sont, cette saison-là, Dargaud, Quinet, et ce Guillemardet à qui il adressera plus tard une des plus belles pièces des *Recueillements :*

« M. de Lamartine, écrit Dargaud, était le seul d'entre nous qui eût du goût pour la Restauration. Il avait assez connu les politiques de ce temps-là : Louis XVIII, qu'il surfaisait au delà de toute mesure, M. de Talleyrand, M. Molé, M. Pasquier, M. Decaze, M. de Broglie, MM. Guizot et de Barante. Il avait vu rarement M. de Chateaubriand, une seule fois M. de Serres et M. de Villèle jamais... Parmi tous les caractères de ce temps illustre, celui qu'il admirait le plus, c'était M. Lainé. Un jour, il nous en parla d'un grand cœur comme d'un modèle accompli de probité, de stoïcisme et d'éloquence. Je me souviens du lieu où ce portrait

(1) Dargaud.

fut tracé. Nous longions la prairie de Bussière. M. de Lamartine montait un cheval noir, Guillemardet un cheval alezan, moi et les autres des chevaux gris qui, sur le sable du sentier, paraissaient ferrés d'argent. Au moment où notre hôte virgilien achevait de peindre avec trop d'enthousiasme M. Laîné, et où nous étions tous charmés, sinon convaincus, un martin-pêcheur s'éleva soudain du ruisseau, déploya ses ailes éclatantes, et disparut derrière les saules. »

Au cours d'une autre promenade, on parla du roman de Saint-Beuve, *Volupté*, qui venait de paraître : « Quinet ne s'expliquait pas. Lamartine disait : « C'est un livre qui sent mauvais. » L'abbé Cœur disait : « C'est un diamant. Seulement il n'est pas dans l'or, il est dans la boue. » Guillemardet prétendait que c'était un fumier près d'une haie d'aubépines. Et moi, j'ajoutais : « Avec un scarabée dessus. »

Pour se consoler des légères déceptions que la politique lui a déjà causées, pour exprimer aussi dans ses vers quelques-unes des idées qui lui emplissent l'âme et qu'il n'ose qu'effleurer dans ses discours, Lamartine « rappelle sa Muse ». Viendra-t-elle ? Retrouvera-t-il en lui le poète qu'il a voulu sacrifier à l'orateur ? La Muse accourt et le poète se retrouve plus fécond et plus inspiré que jamais. Chaque matin, éveillé par l'aurore, Lamartine écrit *Jocelyn*.

*
* *

Il a présenté aux lecteurs son poème comme un épisode de sa grande épopée conçue en 1821, les *Visions*. Il n'y a là qu'un artifice, dont il ne s'est avisé qu'après coup. Ni dans l'un ni dans l'autre des deux plans des *Visions* qui se trouvent dans la Correspondance, et dans les *Poésies inédites*, il n'est question de *Jocelyn*. Nous remarquons bien, dans le second, un jeune homme, Eloïm, qui est resté seul « dans la solitude des Alpes » où il a été élevé par sa mère dans la religion chrétienne, mais il n'est pas séminariste, la scène se passe après la destruction du monde et Laurence est absente de l'œuvre. On trouve bien aussi, dans ce même plan, un épisode consacré à la Révolution française, mais il est intitulé *la Vendée* et conçu dans un esprit tout opposé à celui qui triomphe dans le poème de 1836 :

« Eloïm est un des derniers défenseurs de la foi, un chef d'une contrée fidèle aux traditions antiques, qui refuse de se rendre aux nouvelles doctrines. Il se lève avec tout son peuple, soutient la guerre d'homme à homme. Aventure avec la fille d'un des chefs ennemis qui l'aime, qui fut enlevée par lui et qu'il rendra à son père. Elle se tue. Eloïm désespéré se fait tuer volontairement sur les canons ennemis. » Cet Eloïm, on le voit, ne ressemble guère à Jocelyn.

En fait, il y a dans *Jocelyn* deux poèmes, d'inégale étendue : l'un d'eux, le plus court, est consacré à l'abbé Dumont, le second est autobiographique, et consacré à Lamartine. Jocelyn, c'est, par un côté, l'abbé Dumont idéalisé ; par un autre côté c'est Lamartine tantôt racontant ses propres souvenirs d'enfance, tantôt exposant ses sentiments et ses doctrines de 1834-1836. Presque tout ce qui concerne l'abbé Dumont est faux : quand le jeune Dumont s'éprit de Mlle de Pierreclos, il n'était pas entré dans les ordres et le poète, on ne sait trop à quelle intention, a chargé ici d'une faute dont il était innocent son héros — qui n'en avait guère besoin. En outre, le curé de Bussière, agité, dépensier, indévot, grand chasseur et collectionneur de bibelots, ne ressemble guère à l'évangélique et illuminé curé de Valneige. Tout ce qui concerne Lamartine, au contraire, est sinon vrai, au moins révélateur à quelque degré de son état d'âme réel.

L'abbé Dumont mourut en 1832. Dargaud assista à sa dernière entrevue avec Lamartine : « Je trouvai M. de Lamartine seul avec un prêtre dont l'attitude et la physionomie m'intéressèrent beaucoup... Le prêtre, lorsque je survins, était debout et allait partir. Il était grand et un peu voûté. Ses cheveux rares étaient gris et ses yeux baissés sur M. de Lamartine qui était couché à demi sur un canapé et qui paraissait aussi attendri que son interlocuteur.

Du reste, le front vaste, les joues amaigries, le teint pâle, la bouche mélancolique du prêtre exprimaient l'intelligence, la maladie et la douleur morale... M. de Lamartine l'avait décidé à aller respirer l'air tiède de la Provence ; il lui releva le cœur par des paroles d'amitié qui avaient été précédées de secours plus effectifs :

« — Portez-vous bien seulement et ne vous préoccupez pas de vos provisions de vin et de sarments pendant votre absence. Revillon y veillera. Tandis que je me vais préparer au drame de la Chambre, guérissez-vous !

« Le prêtre serra la main de M. de Lamartine, puis, s'arrêtant sur les marches du perron, il dit ce seul mot :

« — Adieu !

« Mais d'une voix si profonde, si affectueuse et si navrante que j'en fus tout bouleversé. Il s'éloigna ensuite après un dernier regard à M. de Lamartine. Sa démarche fut un peu chancelante jusqu'à une petite voiture où il monta et qui disparut. Une ombre obscurcit la figure de M. de Lamartine qui me parut bien touché.

— « Quel est ce prêtre ? lui dis-je.

« — C'est, me répondit-il, le curé de Bussières dont je vous ai tant parlé. C'est l'abbé Dumont » (1).

(1) Je signale ici une petite difficulté. L'abbé Dumont est mort en janvier 1832 (Cf. *Corresp.*, III, 233). M. Pierre de Lacretelle donne aussi 1832 comme date du décès, et l'inscription du monument élevé par Lamartine à son ami le curé de

En septembre ou octobre 1831, Lamartine écrivit le *Prologue*, qui est peut-être le seul passage où tous les détails soient conformes à la réalité. Puis, avec son insouciance ordinaire, il dit à Léon Bruys d'Ouilly — ce bohème aimable qui s'essaya tour à tour à la musique et à la poésie sans s'attacher à rien et dont le désordre coûta si cher à l'indulgente charité de Lamartine :

« Tenez, voilà le commencement d'un joli petit poème que j'ai composé hier dans mon bain. Vous avez connu l'abbé Dumont. Écrivez son journal et finissez le poème. »

Léon Bruys eut la modestie de décliner le cadeau, ou, découragé par un si beau début

Bussières porte aussi 1832. Or la *Correspondance* (III, p. 252) nous apprendque le *Prologue*, qui raconte la visite de Lamartine au presbytère de Bussières après la mort du curé, est terminé le 3 *novembre* 1831. Dargaud a assisté aux adieux de l'abbé Dumont et de Lamartine un 4 *novembre* (sans doute 1831, à son premier séjour à Saint-Point). L'abbé Dumont déjà très malade partait pour la Provence aux frais de Lamartine afin de s'y soigner. Il mourut sans doute au retour de ce voyage. Lamartine aurait donc parlé par anticipation de la mort de l'abbé Dumont, et imaginé *d'avance* la désolation de la servante, l'abandon du presbytère et tout le tableau pathétique du *Prologue ?* Il est à remarquer aussi que Dargaud indique que Lamartine aurait rapporté d'Orient plusieurs fragments de *Jocelyn* écrits pendant le séjour à Beyrouth. Lamartine a écrit sur le manuscrit à la fin du premier chant :

1ers vers après la mort de mon ange Julia !

(Cf. Maréchal, XXIX).

Or Julia est morte le 7 décembre 1832. Lamartine aurait-il donc écrit le début de la deuxième époque à Beyrouth ?

chercha en vain l'inspiration nécessaire pour y donner une suite convenable. Eugène Suë étant venu en visite, Lamartine lui lut ses vers. L'auteur du *Juif errant* manifesta une telle admiration que le poète se décida à continuer lui-même ce qu'il avait si bien commencé.

Mais il ne savait guère parler des autres. Il avait épuisé en quelques centaines de vers tout ce qu'il avait à dire de l'abbé Dumont. Sous le nom de Jocelyn, un second personnage s'incarna : Lamartine lui-même. Les souvenirs d'enfance de Jocelyn : transposition de ceux de Lamartine — le départ du jeune néophyte pour le séminaire : transposition des départs de Lamartine pour le collège, et des sentiments qu'il éprouvait en quittant Milly, ses arbres, son jardin, sa mère, ses sœurs — les états d'âme de Jocelyn au séminaire : transposition des états d'âme du collégien de Belley, tels que Lamartine pouvait les reconstituer en 1835 et sur lesquels il projetait évidemment beaucoup d'impressions et de sentiments plus récents — les scènes d'amour entre Jocelyn et Laurence à Paris transposition romanesque : des scènes d'amour de Raphaël et de Julie — les méditations enfin, religieuses, poétiques et sociales du curé de Valneige : transposition des méditations de Lamartine en 1835.

Quelques analogies précises dans le détail peuvent même être fixées. C'est ainsi que l'épi-

sode dramatique où l'on voit Jocelyn se sacrifier afin de permettre à sa sœur d'épouser celui qu'elle aime a dû être inspiré à Lamartine par un souvenir romanesque de son adolescence dont l'impression avait dû rester très vive dans sa mémoire. Un de ses amis, qui lui resta toujours cher « comme un frère », Amédée de Parseval, s'était épris d'une des plus jolies de ses sœurs, Césarine[1]. L'oncle tyran, malgré les instances de sa nièce, s'opposa absolument au mariage pour « des raisons de société ». Mais Lamartine favorisa les deux amoureux. Il dit à sa sœur « de ne point se faire de violence contre le sentiment qu'elle pourrait avoir et qu'il la soutiendrait contre toute la famille (1) ». Avec sa vive imagination, il se vit déjà abandonnant ses droits héréditaires à sa sœur pour lui constituer une dot et quittant la maison paternelle pour aller chercher ailleurs une fortune. Et il a pris plus tard l'essentiel de l'aventure pour corser l'action dramatique de *Jocelyn*.

Débordant sans cesse le cadre du « petit poème » qu'il avait d'abord annoncé, pour y introduire d'éloquentes digressions sur tous les sujets qui le préoccupaient tour à tour, il y fait même entrer les événements de sa vie familiale. Pendant les mois de septembre et d'octobre 1834, il compose la troisième époque, au début de laquelle il nous montre le gracieux tableau du jeune montagnard auprès de sa

(1) Cf. *Ms. de ma mère* (20 juin 1817).

fiancée, « hors-d'œuvre, dit avec raison M. Maréchal, que l'ancien plan ne comportait pas ». S'il l'a inséré à cette place, ce n'est pas simple fantaisie : il n'a pu résister au désir d'enrichir son poème d'un tableau charmant qu'il avait sous les yeux. Au moment même où il faisait naître l'amour de Jocelyn et de Laurence dans la grotte des Aigles, une idylle vivante s'épanouissait sous le vieux toit réjoui de Milly (1). Deux enfants que le poète aimait tendrement s'avouaient leur mutuelle tendresse :

« Cet automne, il s'accomplit une chose que je ne voudrais pas taire, une chose mystérieuse, la plus charmante de toutes... Mlle Alix de Cessiat et Léon de Pierreclos commencèrent à s'aimer.

« C'était, je crois, le 5 novembre, dans le petit salon, par une soirée triste, froide et grise. Pierreclos était assis près de sa chère Alix. Il se rapprocha un peu d'elle, et lui prenant la main, il la serra doucement sans dire un seul mot. Cette première pression mit le ciel dans le cœur des deux amants... Le lendemain, Pierreclos partit et Mlle Alix, pâle, troublée, inquiète entre le souvenir et l'espérance demeura trois semaines sans manger. Je devinai tout. Je reçus

(1) Après plusieurs hésitations le poète avait choisi cet automne-là Milly pour résidence. Sans doute parce qu'il se retrouvait dans l'atmosphère des souvenirs de jeunesse qu'il voulait immortaliser dans *Jocelyn*.

ses confidences et je diminuai l'amertume de ses larmes en les regardant couler.

« Elle m'écrivait depuis : « Que c'était bon et « doux, ce que vous me disiez. Vous me grondiez « et vous me consoliez tour à tour. Depuis trois « ans, j'éprouvais l'amitié la plus vive pour vous. « Avec Léon et mon oncle, vous étiez la qualité « d'homme la plus grande et la meilleure que je « connusse. Dès que je vous vis, je vous chéris « fraternellement, et, jeune fille, je vous laissai « lire dans mon cœur des sentiments que je n'osais « m'avouer à moi-même. Je vous livrai le se- « cret de mes divines amours, ô mon ami : c'était « en 1834 à Milly. M. Quinet y apparut un ins- « tant. M. Guillemardet et l'abbé Cœur y étaient. « Léon s'en était allé à Paris pour ses études de « droit. C'est le dernier automne passé à Milly. « Depuis la maison a été abandonnée. »

« Je ne saurais trop insister sur cette année 1834. Nous étions tous amoureux et inspirés.

« Léon de Pierreclos... (1) qui devait épouser bientôt Mlle Alix de Cessiat, partageait et méritait la passion qu'il avait éveillée dans le sein de cette vierge du pays des vignes. Il fallait la voir dans la saison des vendanges au milieu des cris de joie et des chansons rustiques. Elle semblait la déesse de ces fêtes. Elle eût été Galathée dans une métairie de Mantoue et la Muse latine l'eût

(1) Ici trois lignes effacées sur le manuscrit de Dargaud. Il serait aisé de deviner ce qu'elles contenaient mais ce n'est pas d'un intérêt essentiel.

célébrée. Elle eût été plutôt encore la Sulamite parmi les grappes d'Engaddi... Ses longs cheveux couronnés de pampres secouaient du feu et sa verve d'esprit pétillait dans une flamme d'intelligence. Son sentiment était exclusif, ardent et riche comme son organisation. Elle n'avait qu'un désir : épouser Léon de Pierreclos. On se rappelait involontairement *le Cantique des Cantiques :* « Entourez mon lit de grenades, car je suis blessée d'amour ».

« Pierreclos était digne d'une telle tendresse. Il était beau comme une figure de Raphaël. Il avait la distinction, les attitudes, la démarche de M. de Lamartine. Seulement sa taille était moins grande. S'il n'avait pas la majesté, il avait la noblesse et la grâce. Sa santé délicate le rendait plus intéressant. Elle mêlait des langueurs à sa gravité. Il y avait du roman dans sa physionomie, bien que son expression habituelle fût virile. Pierreclos avait de la fermeté, du caractère, un vrai talent, et pouvait être, s'il vivait, ce qui était douteux, soit un écrivain, soit un poète, soit un orateur. »

Le poète a sans doute surpris, comme Dargaud, une des scènes muettes de l'idylle qui l'a ému et il a voulu tout aussitôt la peindre :

A l'angle d'un buisson, sous un tronc de charmille
Un jeune montagnard près d'une jeune fille...
Les coudes appuyés sur ses genoux, le pâtre
Penchait son front chargé de cheveux noirs sur l'âtre

Où fumait parmi l'herbe un reste de tison,
Et regardant le sol, du bout de son bâton,
Il semblaît au hasard écrire sur la cendre.
Sa rêverie avait quelque chose de tendre...
La jeune fille avait cette fleur de beauté
Que n'a mûrie encor aucun rayon d'été,
Ce duvet de la joue où la rougeur colore
La moindre impression qu'un regard fait éclore.
Son œil humide et bleu laissait lire en plein jour
La calme volupté d'un mutuel amour...
L'heure ainsi s'en allait l'une à l'autre semblable,
L'ombre tournait autour des troncs noueux d'érable,
Le bœuf rassasié sur l'herbe se couchait
Des dormantes brebis l'agneau se rapprochait
Sans que les deux amants, ivres de solitude
Changeassent de bonheur, de regard, d'attitude...

Et ce n'est plus *Jocelyn*, c'est le poète lui-même qui laisse, en s'en allant, échapper ce soupir de regret et de tristesse :

En écoutant de loin leur naïf entretien
Jaloux je comparais leur sort avec le mien...
Je quittai cette scène emportant dans les yeux
Ce tableau de bonheur comme un rêve des cieux
Plus dévoré du feu de mon inquiétude,
Plus seul dans ma pensée et dans ma solitude...

Après cette courte halte, délicieuse et inspirée, à l'ombre de ses grands arbres, il va rentrer dans l'arène. Pendant ce long séjour à Milly, Dargaud, de plus en plus enhardi par l'amitié croissante qu'on lui témoigne, n'a pas manqué de revenir à la charge pour arracher à Lamartine une profession de foi publique de déisme, de

libéralisme et d'anticatholicisme. Il ne paraît pas avoir obtenu d'avantages bien décisifs. Lamartine reste sur ses positions. Certes, tout ce qui depuis trois ans « s'est écroulé en son esprit est immense ». Il en est à tenir l'instinct — entendez : le sens propre, la révélation libre de la conscience individuelle — pour la seule vérité incontestable. Seulement, il ne l'avoue que tout bas.

Avant de regagner Paris (1), il éprouva un de ces chagrins auxquels il était fort sensible : il dut faire abattre un cheval auquel il tenait.

« Au mois de décembre, M. de Lamartine fit tuer un beau cheval très vieux qui avait une jambe cassée et un rhumatisme incurable très douloureux. Il lui dit cela à l'oreille, tout bas, à la manière des Arabes. Il lui dit que la mort était préférable à tant de souffrances, et que, s'il consentait qu'on la lui donnât, c'était par affection. Puis il s'éloigna et le cheval fut abattu d'un coup de pistolet (2). »

Délivré de ce souci, il put, de nouveau, songer à sauver la société et retourner à la Chambre.

1) D'après la *Correspondance* il y serait rentré le 3 décembre 1834.

2) Dargaud.

CHAPITRE VI

(1836-1843)

La difficile navigation que Lamartine, en vue de gagner la haute mer par ses propres moyens, avait entreprise à travers tous les partis n'était pas sans péril pour un novice du Parlement. Il fait preuve, de 1835 à 1840, d'une étonnante persévérance et d'une sûreté de manœuvre que l'on n'a pas assez louées. Il ménage surtout ses transitions avec un art infini des nuances. Il sait, pour apporter son appui aux divers partis, choisir les moments critiques où ils se sentent vaincus, humiliés, délaissés ; son intervention désintéressée prend ainsi tout son prix. Il s'unit aux légitimistes quand on offense la mémoire de leurs pères, ou que l'on veut flétrir leur fidélité à leur roi exilé ; il s'unit à la gauche quand elle repousse au nom de la liberté de la presse les lois de septembre. Il

ne soutient qu'un seul des ministères de Juillet, le ministère Molé, le plus cher au cœur de Louis-Philippe, qui tenta vainement d'enrayer l'anarchie parlementaire. Il défend tour à tour ce que chaque parti a de plus sacré : l'honneur pour les légitimistes, la liberté pour les hommes de gauche, la prérogative royale pour les orléanistes. Patiemment, Lamartine gagne ainsi sinon les adhésions, au moins les sympathies, dont il déclare se contenter pour cette première étape.

Après s'être rapproché de l'un ou l'autre parti, gauche, droite, ou centre, il éprouvait ensuite le besoin, moitié par tactique réfléchie, moitié par mouvement naturel, de s'en écarter. Pour préparer ou accomplir une rupture, il dépensait plus d'adresse encore que pour négocier ou exécuter un rapprochement. Il attendait, soit que « son » parti parût triompher, soit qu'il entreprît une campagne évidemment inspirée par son propre intérêt. Ayant alors montré que ce parti se trahissait lui-même, il se refusait à le suivre et donnait ainsi l'impression de résister aux hommes pour rester fidèle aux idées. S'abstenant de toucher aux questions purement parlementaires, il se fit une spécialité des grands discours sur la morale sociale, et une coquetterie des interventions documentées dans les débats d'affaires.

Il fut, dès 1837, un des quatre ou cinq orateurs les plus écoutés et les plus sûrs de leur

parole, dans une Chambre qui comptait beaucoup d'hommes diserts. Cependant, s'il avait tous les dons de l'orateur, il lui fallut « bûcher comme au collège » pour en acquérir le métier, comme il avait « bûché » entre 1816 et 1819 pour apprendre l'art des vers. On admire sa facilité dans les deux genres, on oublie trop aisément la peine qu'elle lui a coûté, « l'incroyable opiniâtreté » avec laquelle il a versifié *Saül*, l'opiniâtreté plus incroyable encore avec laquelle il a patiemment écouté pendant trois ou quatre ans les « avocats » de la Chambre, même les plus médiocres, pour s'assimiler leur méthode et leurs procédés. Il disait plus tard en souriant, un jour où Mauguin sortait de son salon : « C'est lui qui m'a appris à parler. » Il faut admirer la patiente volonté que cet homme en pleine gloire a dépensée, comme le dernier des députés de province, pour conquérir l'improvisation. Ses premiers discours ne sont que de pompeuses et froides harangues conçues sur les modèles classiques avec exorde, discussion, péroraison et qu'il débitait par cœur à la tribune. « Lorsque Lamartine, élève de Mauguin, écrit Cormenin en 1847, récitait mot à mot ses discours appris, sa parole était molle, traînante, embarrassée. » Les luttes de la coalition ont été la rude école où il a appris l'art d'improviser. C'est à ce moment, pour employer une expression vulgaire mais expressive, qu'il s'est « jeté à l'eau » et qu'il a osé monter à la tribune

avec des notes griffonnées sur son banc.

A partir de cette date (1839), il renonce à écrire ses discours, mais, lorsqu'il doit parler longtemps, il se prépare par une longue méditation et il bâtit un plan très net, jalonné çà et là des formules les plus saillantes : une sorte de plan en relief. Ses plans de discours ressemblent d'ailleurs beaucoup à ses plans de poème (1), ce qu'ils fixent surtout, c'est le mouvement général, la courbe mélodique du discours ou de la strophe (2).

Voici, à titre d'exemple, les notes de tribune dont s'est servi Lamartine pour un de ses plus véhéments discours, au milieu de sa carrière politique. C'est le discours sur l'*Adresse* (1844). Je rappelle brièvement les faits : quelques membres du parti légitimiste ayant rendu visite au duc de Bordeaux à Londres, les députés de la majorité introduisirent dans le texte de l'Adresse, au début de la session, une phrase *flétrissant* « ces coupables manifestations ». Lamartine qui, l'année précédente, avait définitivement passé à l'opposition de gauche,

(1) Sur les plans des poèmes de Lamartine, cf. *Étude sur les Ms. de Lamartine* dans *Bibliothèque de la Faculté des Lettres*, t. XXI (Paris, Alcan, 1906).

(2) M. Doumic a donné une excellente et pénétrante analyse de la méthode d'improvisation de Lamartine dans son très curieux article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1908. « Lamartine orateur de 1830 à 1847. » Il faut s'y reporter pour compléter tout ce que je dis ici. M. Doumic cite aussi des notes de tribune de Lamartine.

monta cependant à la tribune pour défendre les légitimistes contre M. Guizot. Et voici son plan :

1°

Serment.

Et moi aussi je crois à *la* moralité politique et si la *séance d'hier* convaincu en voyant les hommes *chanceler fléchir* sous une situation fausse.

2°

Attaché par réminiscence de cœur.
Leur dogme n'est pas mon dogme.
Souveraineté nationale indétrônable.
D'accord donc avec vous.
Sur quoi vous appuyez-vous dans les jours de péril ? Nation.

3°

Le fait : un jeune prince voyage.
Le pays ne s'émeut pas.
(le bien public [1]).
Quelle différence avec le langage de l'adresse?
{ Et vous parlez de guerre civile ! }
{ C'est vous qui l'avez commencée ! ! ! }

4°

Deux choses dans l'acte :
Convenance. Criminalité.

(1) Allusion à l'article que Lamartine avait écrit sur ce sujet dans le *Bien Public* du 12 novembre 1843 et qu'il se proposait de résumer dans ce paragraphe de son discours.

Convenance ? Moi. A Goritz (1).
Criminalité ? Loi. Londres.
Rencontrer un prince. *Stuarts.*
Bonaparte.
Wasa.
Bourbons.
On rend devoirs aux morts.
L'exil est comme la mort.

5°

S'il n'y a pas crime
est-il bon d'en inventer.
Est-ce utile à votre dynastie.
Trois jours entre le trône et l'outrage.

6°

Mais *pour le duc*
lui-même. Hors l'humanité.
Aggravation.
L'eau et le fer.
Ah ! prenez garde de tomber.
Patere legem.

7°

Quel danger ?
Aucun. Trône d'aplomb.
Souveraineté du pays.
On ne dérobe pas un Prince.

(1) Lamartine explique dans son discours qu'il n'a pas été à Goritz lorsqu'il traversa l'Allemagne au retour du voyage en Orient. Au revers Lamartine a ajouté cette note pour ce paragraphe : « Moi à Goritz. La main qui tient le sort de son pays doit être ouverte. Répond aux électeurs. »

8°

Un seul danger.

Élimination.

Loi des suspects.

Proscription.

En France, un moyen de plus de proscrire, c'est de déshonorer.

Amnistie au crime.

Non amnistie au sentiment.

Ce parti peut vivre de résignation non d'infamie.

9°

Ah ! *si j'étais l'ennemi* de votre gouvernement je pousserais à ces outrages, à la *désaffection.*

Dans la colère cela se conçoit.

Mais on ne délibère pas un outrage.

Vous respectez trop la Chambre pour la faire servir d'organe à une injure.

10°

Finir par : *qu'il sorte une leçon !*

Le Patriotisme.

Le serment que la terre prête pour nous à l'étranger.

Pas de grand homme quand le citoyen s'évanouit.

Qu'on se reporte au texte complet du discours et l'on verra quel parti Lamartine sut tirer de ces notes, en utilisant les incidents de la discussion.

A partir de 1838, cette faculté d'improvisa-

tion s'accroît chaque année. Il ne se contente pas de parler souvent et d'écouter attentivement ses rivaux en éloquence : Mauguin n'est plus un maître qui suffise à un tel élève. Lamartine lit très assidûment les orateurs de l'antiquité et les grands parlementaires anglais. Cicéron et Pitt sont ses deux modèles. Dans l'intimité, il se compare à eux et s'assure qu'il les égalera si de grandes circonstances lui donnent l'emploi de ses forces et l'occasion de déployer ses ailes toutes grandes : « Il s'est rendu tellement maître de son improvisation, écrit Cormenin en 1847, qu'il s'abandonne à toute la puissance de son vol de cygne. » Cependant son éloquence est rarement passionnée, elle garde toujours quelque chose d'austère, comme celle de son adversaire Guizot. Un juge qui s'y connait, M. Émile Ollivier, l'a ainsi définie : « Lamartine orateur était grave plus qu'ému, solennel plutôt que pathétique. » Il possédait ce charme suprême : une voix incomparable, un peu basse, mais d'une sonorité merveilleuse, aux vibrations profondes. « Avec Berryer et Guizot, il était la plus belle voix de la Chambre (1). » Personne comme lui n'embellissait la tribune lorsqu'il en gravissait les degrés d'un pas harmonieux et vif, et qu'il y apparaissait, dressé, la taille svelte et la poitrine large, le regard fier : « Personne n'a eu de physionomie oratoire pa-

(1) Dargaud.

reille à la sienne, de près ni de loin, » écrit son ennemi Cormenin. Il n'avait rien d'un tribun, mais plutôt « une sorte de désinvolture un peu roide de grand seigneur ». Il était fait pour arrêter l'élan furieux d'un peuple par l'attitude qui impose le respect plutôt que pour l'entraîner à l'assaut d'une Bastille. Il ne devait jamais paraître plus sublime que dans ces heures de tumulte où nulle parole humaine ne peut plus dominer la clameur d'une multitude, où l'orateur n'a plus à sa disposition que l'éloquence muette du visage levé vers le ciel, de la poitrine offerte aux poignards, et n'est plus qu'une statue vivante de l'enthousiasme et de l'intrépidité.

*
* *

Son évolution vers la gauche a commencé en fait dès son entrée dans la vie publique. Au retour d'Orient, il marqua des avances aux libéraux, à Mâcon. Il continua pendant l'hiver de 1834 à Paris. Il commençait dès lors à s'irriter d'être traité de carliste par les journaux de gauche. A sa table, rue de l'Université, il réunissait des hommes de lettres et des hommes politiques. Sur la recommandation de Dargaud, l'un des premiers invités fut Michelet (1). Les

(1) Voici la lettre dans laquelle Michelet racontait sa soirée à Dargaud : « 23 février 1834. Mon cher Dargaud, j'ai vu M. de Lamartine. Ses invitations étaient si pressantes et si particulières qu'il était impossible de refuser. J'ai été

réceptions continuèrent au printemps. Dargaud avait alors rejoint Lamartine.

« M. de Lamartine, qui passa ce printemps-là à Paris, continua de nous ménager des rencontres étincelantes. L'esprit politique et l'esprit littéraire se jouaient entre Français et étrangers. Le salon de la rue de l'Université était européen. Il y avait là Cousin et Villemain, Alfred de Vigny, Janvier, le baron d'Eckstein, l'abbé de Lamennais, Quinet, Michelet, Tocqueville, et vingt autres. Béranger y apparaissait aussi, mais à la condition des huis clos. Je me souviens d'un dîner que nous fîmes alors. Il n'y avait qu'une femme — la maîtresse de la maison — son mari et trois convives : Béranger, Mauguin et moi. Mauguin fut d'abord très paradoxal. Il dit qu'un peu d'immoralité était un

enchanté de la simplicité et de l'élégance de cet homme. Il y a en lui quelque chose de singulièrement aimable : la surprise de ce contraste d'une personnalité très aristocratique et d'une facilité charmante. Nous avons bien parlé de vous. Il a dit qu'il vous croyait un grand avenir d'écrivain et que vous étiez incomparable pour la conversation. Tocqueville, Sainte-Beuve et François de Corcelles y étaient.

« Je me réjouis d'apprendre que vous me revenez. Votre nouveau livre aidera certainement à vous guérir. Vous n'ignorez pas que c'est l'opinion du docteur Edwards. Il disait hier : « M. Dargaud a raison d'écrire. Le travail est « une fonction très saine ». N'abusez pas cependant. Que ne donnerais-je pas pour que votre santé se raffermît et que nous fussions réunis enfin ! Ne doutez jamais de mon inaltérable attachement.

« J. Michelet. »

prestige dans un esprit supérieur. Il citait à l'appui de son opinion Frédéric II, le grand Frédéric. »

Dargaud, qui exècre le grand Frédéric, se lance dans une longue diatribe contre ce roi philosophe exalté par Mauguin.

« — Voilà une bouffée de conscience, dit Béranger. J'en suis vraiment ravi. Mais vous, Lamartine, persistez-vous dans la politique ? Pourquoi n'êtes-vous pas carliste ou républicain ? Vous auriez un parti, et par ce parti, vous auriez plus d'influence que vous n'en avez.

« — L'homme d'État, répondit M. de Lamartine, est un chêne national. Pour qu'il puisse résister aux orages, il lui faut quinze ans de végétation parlementaire. Vive la vertu de la patience ! Avec elle, on n'a pas besoin d'un parti qui opprime toujours. Il ne suffit pas d'avoir un feuillage, si l'on ne donne aux racines le temps de s'enfoncer, de se multiplier. Je sens déjà les miennes. Elles ne sont pas encore sous le sol bien profondes, mais elles y croîtront facilement. Je ne suis pas pressé. Attendre, c'est grandir et s'affermir.

« — Je ne le nie pas, disait Mauguin. Ne soyez pas pourtant trop longanime et trop philanthrope, cela vous porterait malheur. Moi, je suis comme les Anglais qui sacrifieraient l'univers à leur île. Je ne reculerais devant rien pour la France.

« — Je reculerais devant le crime, répliquait M. de Lamartine, et pour cela même j'avance-

rais. Il n'y a que deux choses pour un homme d'État : n'être pas un niais, et puiser sa force dans un principe.

« — Beaucoup de machiavélisme est nécessaire, reprenait Mauguin. Le mieux serait d'être aussi honnête que le plus honnête et aussi habile qu'un coquin.

« — Justement, m'écriai-je. J'ajouterai cependant une troisième condition, selon moi, indispensable pour l'homme d'État.

« — Laquelle ? demanda M. de Lamartine.

« — N'avoir pas de dettes, repartis-je.

« — Ah ! répliqua-t-il en souriant, c'est finir par une personnalité !

« En ce moment, nous nous levâmes de table et nous entrâmes au salon, à ce salon de la rue de l'Université où tant d'illustrations ont passé tour à tour. Pendant qu'à l'exception du chansonnier nous buvions lentement le café et que nous fumions en épicuriens des cigarettes de tabac d'Orient, je fus frappé des trois profils qui se dessinaient si divers sous les bougies : celui de Mauguin, un profil d'homme de la bourgeoisie et d'avocat très spirituel ; mais je fus bientôt absorbé par les têtes de Lamartine et de Béranger que le contraste faisait ressortir. Le visage de Lamartine est noble, héroïque et fin. Celui de Béranger est coloré, moqueur, sarcastique. L'un délié, svelte, nerveux, est un Franc intrépide ; l'autre, fort et réjoui, est un malicieux Gaulois. Quoique rapprochés par le

bon sens, par la charité politique, je ne dis pas par la poésie qui les sépare tant, ils ne sont pas mêlés et chacun garde son originalité. Lamartine reste prince, et Béranger peuple — et tout est bien (1). »

*
* *

Chaque automne ramène le poète dans l'une de ses trois résidences de campagne qu'il choisit suivant sa fantaisie et selon le degré d'intimité de ses hôtes. La marque de la plus extrême faveur est d'être accueilli à Milly. La maison étant à l'abandon et presque démeublée, l'hôte privilégié s'y trouvait presque toujours en tête à tête avec Lamartine. En dehors de ces séjours à Milly, très rares et dont le dernier eut lieu en 1834, que l'on fût à Saint-Point ou à Monceau, le château était toujours rempli d'invités qui se succédaient sans interruption, et la vie toujours réglée d'après un programme immuable.

Levé avant l'aube, le poète « travaille, rêve ou prie » entouré de ses chiens, dans son cabinet, devant un grand feu qu'il a allumé lui-même. Vers neuf heures, il reçoit les vignerons, les hommes d'affaires, les quémandeurs, les électeurs. Les invités ne le voient qu'au déjeuner, à onze heures. Après déjeuner, promenade à pied, en voiture ou à cheval. Si la pluie empêche de sortir, Lamartine reste au salon, mais

(1) D. pp. 388-399.

s'échappe de temps à autre pour jeter quelques lignes sur le papier, ou écrire des lettres dans son cabinet de travail. Après dîner, il joue quelquefois au billard, et prend une part active à la conversation jusqu'à neuf heures, puis il se retire. Par exception, pour honorer un visiteur de choix, il reste jusqu'à dix heures, jamais plus tard.

Voici, toujours sur cette année 1834, deux lettres de Dargaud à sa fiancée où il lui communique ses impressions pendant les deux séjours qu'il fit auprès de Lamartine :

Paray, 14 août 1834.

« J'arrive aujourd'hui même de Saint-Point, ma chère Lucile. Je trouve votre lettre que ma mère ne m'a pas envoyée parce qu'elle ne savait pas exactement où je pouvais être. J'ai habité en effet huit jours chez Quinet dans son nid de Certions, à deux lieues de Bourg, et un mois chez M. de Lamartine, tantôt dans sa villa de Monceau, tantôt dans sa tour de Saint-Point, tantôt dans sa maison paternelle, sur la colline verte et pierreuse de Milly. Soit avec l'un, soit avec l'autre, j'ai bien passé le temps. M. de Lamartine voulait me retenir jusqu'au mois de janvier, époque de la session, et il ne m'a laissé partir qu'à condition de revenir le voir dans six semaines.

« Je compte sur son affection qu'il ne cesse

de me témoigner avec chaleur et avec tendresse. Si je l'aime aussi, vous le concevez sans peine. Je voudrais qu'il renonçât aux traditions sacerdotales et qu'il essayât l'innovation philosophique. Je voudrais que ce cygne devînt aigle...

« M. de Lamartine m'a donné un peu avant mon départ une édition complète de ses œuvres et l'un de ses plus poétiques lévriers qui s'appelle Stello. »

« J.-M. D. »

A la même.

Milly, le 11 novembre 1834.

« ... C'est de Milly que je vous écris. Milly est un pays de vignes nu et dépouillé, sans attrait et sans grandeur, mais plein de recueillement et de paix. Les ceps innombrables et les arbres rares y poussent dans les rochers. M. de Lamartine préfère cette maison qui nous abrite en ce moment à toutes ses résidences, parce que c'est là qu'il a passé une partie de sa jeunesse avec sa mère et ses sœurs. Au reste, nous menons la vie la plus nomade. Il ne s'écoule pas de jour que nous n'allions soit à Monceau, un château de gentilhomme, soit à Saint-Point, un château de poète. Il y a ici beaucoup de monde : des peintres, des artistes dans tous les genres, et rien n'est comparable au charme de nos soirées remplies par les lectures et les con-

versations. M. de Lamartine est charmant pour moi et son amitié caressante :

« — Puisqu'il est si difficile en ce temps-ci de se convenir parfaitement, aimons-nous bien. »

« Nous attendons Quinet. Il m'a promis de me rejoindre là et il viendra certainement. Mme de Lamartine est plus brisée que jamais.

« La maison est vraiment un Ferney religieux où les jours glissent comme des heures. Je travaille autant que ma santé me le permet. Il y a des moments où je suis enivré de ma pensée...

« Stello, ma chère Lucile, est vraiment le plus joli chien qui soit sorti de Saint-Point. Je vous envoie, puisque vous le voulez, la mesure de son cou. Le petit compagnon devine le présent que vous lui destinez, car il effleure ma lettre de sa patte déliée, comme pour vous dire : merci.

« Moi, ma très chère Lucile, je vous dis adieu dans toute l'affection de mon cœur... »

*
* *

Loin du tumulte de la ville et de la politique, pendant ces mois d'automne qu'il appelait « la saison de l'âme », Lamartine recommence sans cesse son éternelle méditation sur la vérité religieuse. En 1835, il abandonne Monceau rempli de monde pour passer deux semaines à Saint-Point en tête à tête avec Dargaud. Il l'entretient à nouveau de ses doutes et de ses élans, de ses souffrances et de ses délices intérieures, de ses

détresses morales qui alternent avec des béatitudes mystiques, de ses hardiesses de pensée et de ses timidités de parole. Dargaud prêche, exhorte, prophétise. Il profite de la solitude pour pousser son grand homme de disciple dans ses derniers retranchements. Lamartine faiblit, consent presque : « L'élément intellectuel que nous ont donné nos nourrices, ces bonnes et braves femmes d'Europe, ne suffit plus à mon estomac (1). »

Son esprit consent à s'ouvrir à des lumières nouvelles ; son cœur reste indécis et troublé. « Je médite sans cesse et à genoux, et devant Dieu. » Mais la voix de Dieu, à ce qu'il lui semble, s'accorde avec la voix de l'ami. Une autre voix, qui va s'affaiblissant, monte encore vers lui du fond de l'éternité. Et celle-là lui dit : « Reste fidèle. Résiste à l'esprit du siècle, qui n'est pas l'esprit de Dieu. » Peu à peu, cette voix de sa mère dont il a négligé les avertissements, voici qu'il ne l'entend presque plus, qu'elle va mourir à son tour. Et pourtant, il l'appelle encore, au milieu de son angoisse :

Ame qui fut ma mère, ah ! parle, parle-moi !
Ma conversation est au ciel avec toi ;

(1) Cette phrase est une réponse précise à la phrase de Dargaud dans sa lettre de 1833 (Cf. p. 214).

Notons que Dargaud, mort en 1865 n'a jamais connu la *Correspondance* de Lamartine et que le poète ne lui a très certainement pas communiqué les lettres qu'il écrivait à son intime ami Virieu.

Seulement, ici-bas, séparés par l'absence
Nos cœurs qui se cherchaient souffraient de la distance.
Tu m'entends maintenant de partout ; ton regard
Ne connaît plus ni lieu, ni retour, ni départ ;
Ton amour ne tient plus dans ce doux cœur de femme,
Mais comme une atmosphère enveloppe mon âme (1) !

Par ces élans d'amour, il espère obtenir un pardon, comme il l'obtint tant de fois lorsque sa mère était encore en ce monde. Il parle à son Ombre comme il lui parlait sur terre, avec des supplications, des mots de tendresse, des sanglots. Au moment d'abandonner la route qu'elle l'avait adjuré de suivre, il la supplie du moins de ne pas le punir en se détournant de lui. Quelle douloureuse tragédie se déroule à cette heure dans son âme ! Les autres, les vivants sont là, tout près, qui l'entraînent, le mettent en demeure de venir avec eux, de contracter avec eux une fructueuse alliance. Ils lui promettent l'empire des âmes, les louanges de la postérité. Ils lui parlent de fidélité à son génie, d'adhésion au progrès, de dévouement à l'humanité. Le monde marche, les peuples, en route vers d'immenses conquêtes, l'attendent pour qu'il se mette à leur tête. Va-t-il donc demeurer à genoux devant des tombeaux depuis longtemps fermés, cherchant partout l'écho des voix qui ne parleront plus ? Non, il va venir, il leur appartient ; mais

(1) *Jocelyn*, septième époque, p. 217. Vers composés en 1835 (cf. Maréchal, *Josselin inédit*, p. XL).

qu'ils attendent encore un peu. Son cœur en lui se déchire.

Qu'ils attendent encore un peu. Il promet tout ce que l'on voudra, mais il quémande des délais. Pour qu'ils excusent ses hésitations présentes, il annonce pour l'avenir la plus fière intransigeance. Ils seront contents de lui, mais qu'ils lui laissent du répit : « Une fois le parti pris, j'irai très loin. » Le parti est plus dur à prendre qu'ils ne pensent. Alors, Dargaud et ses amis usent d'habileté, et, pour le piquer au jeu, ils affectent de soupçonner son courage. Eh ! sans doute, disent-ils, il est pénible de sacrifier ses préférences aristocratiques, sa tranquillité, sa gloire acquise pour se proclamer l'apôtre de la vérité méconnue, attirer sur soi les colères, les rancunes, les calomnies. Il tient à ses aises, à son monde ? Quoi de plus excusable ? Rien ne l'oblige à surpasser l'humanité. Sur une âme de cette trempe, Dargaud et les siens le savent bien, il n'y a pas d'attrait plus puissant que le sacrifice. Qu'on lui montre, sur l'autre versant, la palme d'un martyre à cueillir, il ne craindra plus aucun abîme.

Pour le moment, il demeure persuadé que sa situation politique lui interdit tout prosélytisme à visage découvert en faveur de la « religion nouvelle ». Mais les doctrines qu'il ne consent pas à enseigner du haut de la tribune, il va les prêcher dans son poème, abrité derrière Jocelyn, son héros.

*
* *

En 1835, il continue son « épisode » dans le sens où il l'a poussé l'année précédente. Renonçant de plus en plus à conter tout uniment la vie d'un curé de village — qui n'aurait même que de lointaines ressemblances avec l'abbé Dumont — il compose cette neuvième époque qui n'est qu'un recueil de « méditations » et d' « harmonies » sur des thèmes religieux et sociaux, reliées entre elles par un lien très lâche. Le poète ne songe guère que, dans la bouche d'un prêtre, ses opinions hétérodoxes risquent de causer un scandale plus grand encore que s'il les soutenait en son propre nom.

Jocelyn élargit le fossé qui depuis le *Voyage en Orient* séparait Lamartine de l'Église. A lire leurs journaux, on comprend quel déchirement les catholiques éprouvent de perdre une de leurs gloires les plus caressées. En voyant Lamartine revendiqué par leurs adversaires ils se rappellent avec amertume la part qu'ils ont prise dans la diffusion de sa renommée. Rendons-leur cette justice : ils manifestent plus de tristesse que de colère, et leurs efforts pour s'illusionner, pour espérer encore, pour voiler les imperfections du grand homme, par étouffer ses paroles les plus osées, sont pitoyables et touchants. Alors qu'à l'apparition du

poème, le *Constitutionnel* entonne un hosannah : « Lamartine a marché vers la liberté et le progrès.. Il est classé maintenant, *il est des nôtres...* », le brave Poujoulat, dans *la Quotidienne*, royaliste, se déclare à bon compte enchanté de « l'esprit de Foi qui respire dans toute l'œuvre, » et pousse la naïveté jusqu'à opposer le curé de Valneige, croyant et simple de cœur, au Vicaire Savoyard !

Presque seule, la revue de l'abbé Gerbet, l'*Université catholique*, ose parler net. Dans une note respectueuse, mais sèche, elle expose des *Observations sur quelques opinions énoncées dans le Jocelyn de M. de Lamartine.* Le rédacteur de l'article non signé s'offre dès le début la satisfaction de rappeler au poète des *Méditations* l'appui que ne lui ont pas ménagé à ses débuts le public et la presse catholiques : « Le chantre des *Méditations* et des *Harmonies* n'avait rencontré nulle part une sympathie plus profonde et plus unanime que dans les rangs de cette génération fidèle qui est demeurée fermement croyante dans un siècle de doute. » Il supplie l'auteur de *Jocelyn* de ne pas se perdre dans le panthéisme et dans l'évolutionnisme : « Suivant les passages auxquels je fais allusion en ce moment, on considérait tous les symboles de foi sans exception comme des formes corruptibles et périssables de la pensée religieuse. » Il termine en le conjurant de ne pas troubler du moins les autres âmes de

son doute, si le doute a pénétré la sienne : « Si l'incertitude est dans votre âme, ne vous faites pas un faux devoir de franchise de la faire passer dans vos chants. »

A ces critiques ou à d'autres du même ordre, Lamartine répond dans le *Post-scriptum des nouvelles éditions*. Sa réponse, comme toutes ses réponses lorsqu'il s'agit des questions religieuses, est habile et ambiguë. Il se défend d'abord d'avoir eu l'intention d'écrire « un plaidoyer contre le célibat des prêtres ». Sans s'expliquer sur le fond, il saisit une facile échappatoire : « Quelles que puissent être à cet égard les opinions de l'auteur, opinions qui ne seraient même pas une hérésie puisque l'Église romaine reconnaît le mariage des prêtres catholiques dans l'Orient, l'idée de faire d'un poème une controverse en vers pour ou contre tel ou tel point de discipline n'est pas même entrée dans sa tête. »

Soit : il ne vient à l'esprit de personne de soutenir que *Jocelyn* soit, en son ensemble, un « plaidoyer, » ni une « controverse » en forme contre le célibat des prêtres. Il est toujours aisé d'exagérer les critiques pour les rendre ridicules. Mais ce n'est pas les réfuter. L'opinion de l'auteur » se devine sans peine au cours de l'ouvrage, si elle ne s'exprime jamais dogmatiquement. L'impression du lecteur est-elle favorable ou hostile au célibat ecclésiastique ? Elle est assurément hostile. Le poète ne peut pas s'excuser en alléguant qu'il s'est

servi des éléments que lui fournissait la réalité, tels qu'ils lui étaient fournis. Tout au contraire, il a volontairement faussé la réalité pour y introduire sa thèse. Dans l'histoire véridique de l'abbé Dumont, prototype de *Jocelyn*, M. Pierre de Lacretelle nous a appris que la faute avait précédé l'entrée dans les ordres (1). Lamartine a reporté l'ordination de son héros avant ses amours. Pourquoi ? Parce que depuis le *Voyage en Orient,* il était vivement préoccupé du célibat ecclésiastique : il s'était étendu avec complaisance sur cette question dans le *Voyage*, à propos des Maronites (2). Certes, il n'a pas écrit *Jocelyn* dans le seul dessein de prouver que cette loi de l'Eglise catholique était condamnable, mais, chemin faisant, il a saisi l'occasion qui s'offrait de persuader à son lecteur qu'elle

(1) Cf. Pierre de Lacretelle, *les Origines et la jeunesse de Lamartine*. Après avoir démontré que François Dumont fut ordonné prêtre en 1798, après la naissance de l'enfant né de ses amours avec une jeune fille de la noblesse, M. de Lacretelle ajoute : « Ici se place un problème qu'il semble assez délicat de résoudre : pourquoi Lamartine, sachant que la faute de l'abbé Dumont était antérieure à sa vie ecclésiastique, n'a-t-il pas dégagé sa mémoire de ce qui, à ses yeux, devenait alors un crime ? » C'est peut-être, qu'en 1835, cette faute de l'abbé Dumont ne semblait pas, aux yeux de Lamartine, un si grand crime et qu'il réservait plus de sévérité à l'Église, qui avait fait la loi, qu'au prêtre, qui l'avait transgressée.

(2) Dargaud avait eu plusieurs conversations sur cette question qui l'intéressait aussi, avec Lamartine et Lamennais. Lamennais, même dans ses dernières années, avait toujours défendu avec fougue le célibat des prêtres et l'excellence de la virginité.

était injuste et barbare. Il ne l'a pas attaquée de front, mais il a tenté de la déconsidérer. Il n'a pas fait appel contre elle à la raison, mais à la sentimentalité du public. L'intention n'en est pas moins claire.

Lamartine nie ensuite, dans son *Post-scriptum*, que son poème soit « une attaque au christianisme catholique ». Ses moyens de défense ne sont guère plus sérieux que sur le premier point : « Pour attaquer le christianisme, dit-il à peu près il faudrait être un sot mal élevé. Cela ne me ressemble guère. » Quant à s'expliquer sur le fond, n'y comptez pas : « L'auteur n'a pas à faire ici de profession de foi... etc... » Une seule réponse, en somme, serait valable au point de vue catholique, ce serait celle-ci : « Lorsqu'il a été amené à exposer dans son poème des idées ou des sentiments religieux, l'auteur ne s'est jamais volontairement écarté de la doctrine de l'Église. » Cette réponse, Lamartine ne la fait pas — et pour cause.

En bon dialecticien, il a gardé pour la fin l'accusation contre laquelle il se sent le plus fort. Il se disculpe d'être panthéiste, avec un grand accent de sincérité. Et il est bien vrai que si en pratique il a parfois semblé adopter une sorte de panthéisme, en doctrine, il n'a jamais abandonné la personnalité divine. « Parce que le poète voit Dieu partout, on a cru qu'il le voyait en tout. On a pris pour du panthéisme aussi le mot de saint Paul, ce premier commentateur

du christianisme : *In illo vivimus, movemur et sumus*. C'est le mien. »

Quant aux critiques sur le rationalisme et l'évolutionnisme, qu'il aurait eu grand'peine à réfuter, il s'en tire en les passant sous silence. En somme, son raisonnement, très ingénieux et très amusant, est à peu près le suivant : « Vous cherchez dans mon livre un exposé de doctrines religieuses et une critique de certains dogmes ? Mais ne voyez-vous pas que mon livre est un poème ? Depuis quand les poèmes sont-ils des controverses ? Or, c'est un poème — donc ce n'est pas une controverse. Dispensez-moi de m'expliquer davantage : ce n'en est pas le lieu. » Lamartine, on le voit, se souvient à merveille des leçons de logique qu'il a reçues à Belley.

Cependant, sa dialectique n'eut pas de succès à Rome. Le 22 septembre 1836 *Jocelyn* était mis à l'index.

*
* *

Au cours de la session de 1836, la Chambre manifeste à Lamartine une hostilité plus marquée que jamais. Tous les partis l'entourent de haine ou de défiance et lui reprochent un isolement où ils devinent du dédain. L'arrivée au pouvoir de M. Thiers, contre lequel il sent croître son antipathie, achève de le mettre en mauvaise humeur. Après un mois d'observa-

tion chagrine, son opinion est arrêtée : « Il n'y a pas de Chambre. Il n'y a qu'une comédie. Je ne la joue pas et je m'en vais (1). »

Comme il s'est distrait de ses premières déceptions par *Jocelyn*, il oublie le ministère Thiers en se plongeant dans *la Chute d'un Ange*. Enivré d'enthousiasme épique, il souhaite un instant que les électeurs le trahissent, pour qu'il puisse retourner en Syrie raviver les couleurs de sa palette avant de peindre son immense fresque orientale. Quelques vers de *la Chute d'un Ange* avaient déjà été jetés sur le papier « par-dessus » le travail de l'année précédente. Bien qu'il s'interrompe de janvier à juin (2) pour assister à la session de 1837-1838 où il prononce sept grands discours, l'épopée de douze mille vers est achevée en décembre. C'est-à-dire que quatorze mois ont suffi à sa composition. Encore une si prodigieuse saignée n'avait-elle pas épuisé sa verve, puisque *Utopie* est d'août 1837 et le *Tombeau de David*, d'août 1838 !

De toutes les œuvres en vers de Lamartine, *la Chute d'un Ange* est la plus objective, celle où il a mis le moins de lui-même. Cependant Cédar est bien, en quelque façon, son représentant symbolique, mais la ressemblance est trop lointaine pour l'intéresser autant qu'il eût été

(1) *Corr.*, III, 26 mars 1836.

(2) Il passe cette fin d'hiver et ce printemps à Paris où nous savons par lui qu'il n'écrit presque jamais de vers.

souhaitable aux aventures de son Ange incarné. Il est visible que ses héros l'ennuient et que la vraisemblance historique, ou préhistorique, quelque liberté qu'il prenne avec elle, le gêne. Pourquoi donc a-t-il écrit *la Chute d'un Ange?* Il l'a écrite parce qu'il l'avait annoncée à plusieurs reprises — dans son *Voyage en Orient*, dans la préface de *Jocelyn* — ; parce qu'il avait affirmé à tous ses amis, dès avant les *Méditations*, qu'il portait en lui un poète épique dont le poète lyrique, seul connu du public, n'était pas digne de dénouer la sandale ailée; parce qu'il voulait se délasser de la politique et raviver sa gloire littéraire ; il l'a écrite enfin parce qu'il l'avait vendue d'avance, selon sa coutume. Alors qu'il a composé ses autres poèmes avec une prodigieuse inspiration soutenue par un médiocre métier, il a composé celui-ci avec un médiocre métier soutenu par une faible inspiration. Ce métier, qui fut toujours fort inférieur à son génie, on voit trop, à lire *la Chute d'un Ange*, où il l'a appris : dans *la Henriade*, dans Delille, et dans le *Cours* de La Harpe. On sent qu'il se dépense en intermittents efforts pour recouvrir le pseudo-classicisme de la trame avec des couleurs romantiques, mais ces efforts sont trop souvent trompés : son style n'était pas assez plastique pour se prêter aux évocations orientales. Dans ce poème, la conception est magnifique et gigantesque — le poète ne s'y proposait rien de moins que de retracer

en une suite de fresques l'histoire morale de l'humanité depuis le déluge jusqu'à la fin du monde — mais l'exécution est hâtive, décousue, par endroit très brillante, le plus souvent terne. Cependant — en dehors de la *VIII*e *Vision*, qui a surtout attiré l'admiration des critiques, la *III*e et la *V*e *Visions* forment un des plus beaux poèmes d'amour de Lamartine, et le plus complet, car les enfants y tiennent leur place et Daïdha est à la fois amante et mère.

* * *

Comme dans *Jocelyn*, Lamartine s'est surtout intéressé au côté religieux du sujet et son épopée lui a fourni une excellente occasion, qu'il a saisie, d'exprimer en vers, avec une responsabilité moindre, les doctrines métaphysiques qu'il se refusait à confesser en claire prose. Ici encore l'homme politique a envoyé le poète en éclaireur.

La VIIIe Vision est une sorte de Déclaration des Devoirs de l'Homme, un code des préceptes de la morale naturelle précédé d'un préambule métaphysique. Ce préambule, qui prétend résumer l'enseignement de la religion primitive, c'est-à-dire, dans la pensée du poète, de la religion universelle avant les altérations que lui ont fait subir les diverses confessions particulières, n'est guère qu'une réfutation indirecte du ca-

tholicisme, auquel est constamment opposé le déisme rationaliste.

Tout d'abord, il n'y a pas d'autre révélation que celle de la conscience. Dieu n'a jamais inspiré aucune Bible :

Le seul livre divin dans lequel il écrit
Son nom toujours croissant, homme, c'est ton esprit,
C'est ta raison, miroir de la raison suprême...
L'intelligence en nous, hors de nous la nature :
Voilà les voix de Dieu, le reste est imposture !

Le livre même où sont écrits ces oracles et dont le sage vieillard du Carmel a la garde, n'est pas un livre inspiré.

Homme, ne dites pas, en adorant ces pages :
Un Dieu les écrivit par la main de ses Sages.

Ce qui, soit dit en passant, est en contradiction formelle avec ce que le poète a affirmé à propos du même livre, cent vers plus haut :

A la main d'un mortel c'est Dieu qui l'a dicté.

Dieu, qui n'a pas inspiré de livres, n'a pas davantage parlé à Moïse, ni à aucun prophète. Il ne parle qu'à la raison humaine, et non pas dans le langage humain :

Il nous parle, ô mortels, mais c'est par ce seul sens,
Toute bouche de chair altère ses accents.

Pas plus qu'il ne parle, Dieu n'apparaît. Nul

ne l'a vu, pas même les Anges, qui sont pourtant de purs esprits. Ce qui laisserait supposer que nul ne le verra, même après la mort. Mais le poète ne le dit pas, et je ne suis pas sûr que ce soit dans sa pensée :

Si quelqu'un parmi vous, soleils, ma créature,
Hommes, anges, esprits, dit : « J'ai vu sa figure,
L'invisible à mes yeux visible est apparu »,
Pitié ! Dérision sur ceux qui l'auront cru ;
Dans un regard de chair Dieu n'est pas descendu.

Non plus que l'Espace, non plus que le Temps, le Mal n'existe au regard de Dieu. Il n'est qu'une illusion de l'homme, qui n'a pas le pouvoir de donner une réalité à une simple apparence :

Et le sage comprit que le mal n'était pas,
Et dans l'œuvre de Dieu ne se voit que d'en bas.

Puisque le mal n'existe pas, l'homme ne peut le commettre. Par suite, Dieu serait injuste d'infliger à sa créature une punition effective pour une faute illusoire. Le poète nie donc les peines éternelles et laisse obscurément entrevoir que l'homme sera puni, ou récompensé selon les doctrines de la métempsycose, par des réincarnations successives :

D'un supplice sans but la pensée est impie,
Ce que le temps souilla, c'est le temps qui l'expie.
A sa source à la fin toute eau se réunit
Et même dans l'Enfer c'est l'amour qui punit...
... Quand il a dépouillé ce corps matériel,
Descendre ou remonter, c'est l'enfer ou le ciel.

Dieu est partout. Il n'est pas présent dans les églises plutôt qu'en tout autre lieu. D'où il suit que le poète n'admet pas la Présence réelle dans le tabernacle. D'ailleurs, s'il évite dans la VIe vision de donner son opinion sur la divinité de Jésus, il écrit dans la VIIe vision : l'Homme-Christ. Les véritables manifestations de la présence de Dieu, il les trouve, soit dans la splendeur de l'aurore — à l'exemple du Vicaire Savoyard — soit dans l'extase de l'amour humain — comme dans *Novissima Verba :*

A l'heure du matin quand le gai rayon entre
Porté de feuille en feuille aux bords sombres de l'antre,
Quand les baumes des nuits que l'étoile a pleurés,
Quand dans l'extase à deux, des hommes et des femmes
Vous sentirez le temps trop étroit pour vos âmes...
... La joie et la douleur, et l'amour n'ont qu'un son ;
De notre âme, ô Seigneur ! le timbre c'est ton nom !

La vérité n'est jamais révélée tout entière à la raison de l'homme. Le nom de Dieu est « toujours croissant ». Il n'y a donc pas de dogme immuable : les dogmes sont en évolution continue et indéfinie. Le livre du sage Vieillard même

... épelle à son tour un signe du grand nom
Il écrit quelques mots de l'infini symbole
Que l'esprit à l'esprit transmet par la parole.
Mais, plus sages que nous, d'autres hommes viendront ;
Pour écrire à leur tour ils nous effaceront.
... La vérité nous luit, mais c'est par étincelle.
... Selon le jour d'en haut que chaque âge ravive,
Qu'en symbole plus pur chaque peuple l'écrive !...

Les véritables prêtres, auxquels il appartient de servir d'intermédiaire entre l'homme et Dieu, ce sont « les enfants, les vieillards, les malades, les femmes », et aussi les poètes :

Il est parmi les fils les plus doux de la femme
Des hommes dont les sens obscurcissent moins l'âme ;
... Dont la pensée, en proie à de sacrés délires,
S'ébranle au doigt divin, chante comme des lyres,
Mélodieux échos semés dans l'univers.
... C'est dans leur transparente et limpide pensée
Que l'image infinie est le mieux retracée.

Mais si quelqu'un prétend tenir de Dieu une autorité spirituelle, avoir reçu de lui une consécration — comme le prétendent le Pape et les prêtres — s'il affirme le miracle, s'il maintient un rite, anathème sur lui ! Il faut que l'homme « étouffe cette parole immonde ».

Mais si quelqu'un de ceux que vous écouterez
Prétend vous éblouir de prodiges sacrés ;
S'il vous dit que le ciel dont il est l'interprète
A mis entre ses mains la foudre et la baguette...
... Et que pour la raison il est d'autres miracles
Que l'ordre universel, constant, mystérieux,
... Etouffez dans son cœur cette parole immonde !
La raison est le culte et l'autel est le monde.

Après avoir ainsi proclamé les lois religieuses, Lamartine promulgue les lois sociales. Elles peuvent se résumer ainsi :

1. L'homme adorera Dieu, créateur du monde et de tous les êtres ayant vie.

2. Il aimera son prochain comme un frère.

3. Il ne tuera point, ni l'homme, ni les animaux, qui ont aussi une âme. Il s'abstiendra donc de toute chair et se nourrira exclusivement de pain, de riz, de racines, de fruits et de miel.

4. Il ne boira pas de vin.

5. Il obéira à son père et honorera les vieillards.

6. Il sera monogame et s'abstiendra de mariages consanguins « de peur de limiter le nombre de ses frères ».

7. Il n'établira pas de frontières entre les nations et ne construira pas de villes.

8. Il travaillera la terre. Chaque homme en naissant recevra une part du sol.

9. Il ne limitera pas le nombre de ses enfants. Il croîtra et multipliera.

10. Il fera l'aumône et assistera les voyageurs.

11. Il ne volera pas le champ du voisin et ne convoitera pas sa femme.

12. Il sera bon pour les animaux, ne les outragera pas « par des mots de colère » et ne les frappera pas du fouet.

13. Il n'établira ni juges, ni rois (1). Il supprimera la peine de mort qui est impie, le

(1) Vous n'établirez point de juges ni de rois.
Pour venger la justice ou vous faire des lois.
Car si vous élevez l'homme au-dessus de l'homme
... Vous aurez des tyrans où Dieu voulut des frères

Cette prescription est la seule qui surprenne sous la plume de Lamartine. Toutes les autres procèdent d'idées

crime ne devant être efficacement puni que par le remords.

A ces commandements, il faut en ajouter un dernier :

14. L'homme ne fera point la guerre.

Lamartine a oublié de l'insérer dans la VIIIe Vision, mais il découle nécessairement de la suppression des frontières :

> Vous n'établirez pas ces séparations
> En races, en tribus, peuples ou nations,

et de ces vers de la VIIe Vision :

> Le meurtre par milliers s'appelle une victoire,
> C'est en lettres de feu que l'on écrit la gloire ;

qui sont anciennes en lui, profondément ancrées, et qu'il gardera toujours. Celle-ci semble sans racines, tombée là on ne sait d'où. Lamartine, à toutes les périodes de sa vie, a toujours été pour les gouvernements forts (Voyez ses lettres à Mlle de Canonge en 1818 et ses lettres sur la conduite à tenir par les gouvernants en 1830). Dans sa vieillesse, il n'a pu se défendre d'une certaine sympathie pour l'Empire, parce que l'Empire était un gouvernement fort, ou qui donnait l'impression de la force. J'ai toujours eu, a-t-il dit quelque part, trop de penchant à être gouverné. Il répugne à l'anarchie par ses traditions, ses goûts, ses doctrines. Il est donc probable que dans ce paragraphe, nettement anarchiste, il a mal exprimé sa pensée. Il s'en explique assez ingénûment dans son avertissement. Il affirme qu'il a voulu dire aux hommes que « s'ils étaient parfaits ils n'auraient pas besoin de lois écrites ni de juges rémunérateurs » et, ainsi présentée, cette vérité se range dans ce que l'on appelle les vérités premières. Il ajoute : « Personne, j'ose le dire, n'a plus que moi le sens de la nécessité des gouvernements... qu'ils soient éclairés et forts c'est tout l'homme »... Bref, ses paroles ont été dans ces quelques vers plus hardies, ou plus claires que sa pensée.

Le héros n'a qu'un but : tuer pour asservir,
Le peuple les abhorre et meurt pour les servir... etc.

En somme, ce nouveau code moral a pour base le Décalogue, auquel Lamartine a mêlé quelques prescriptions empruntées aux religions hindoues (1). Plus hardi que pour *Jocelyn*, le poète cette fois, en réponse aux critiques, ne nie pas dans son *Second Avertissement* que son intention ait été d'opposer au catholicisme une religion plus épurée, plus parfaite. Il l'avoue avec réticences, avec mille précautions oratoires, mais il l'avoue. Il récuse nettement la révélation dont l'Église s'attribue le dépôt, lui oppose et lui préfère une autre révélation permanente et croissante avec les temps que Dieu fait rayonner dans la raison. Il ajoute : « L'idée religieuse, quelque divine lorsqu'elle devient culte et institution humaine, tombe dans des mains d'hommes et devient susceptible par ce contact, de participer à l'action des temps... Il arrive que les ténèbres et la lumière, les fantômes et les réalités restant confondus, l'esprit humain repousse le tout et reste sans culte et sans législation religieuse... Pour que ces saintes institutions soient puissantes, la religion

(1) Je n'ai pas le loisir d'indiquer ici les influences qui ont agi sur Lamartine dans la composition de cette VIIIe vision. Les plus visibles sont, avec la Bible, celles de Rousseau, de Lamennais, du Baron d'Eckstein (pour les idées d'origine hindoue) et peut-être de Guignant symbolique).

et la raison doivent concorder... Vouloir que la raison soit religieuse et que la religion soit rationnelle, est-ce là attaquer le christianisme, ou n'est-ce pas plutôt lui préparer un règne plus unanime et plus absolu ? Le feu qui épure l'or des scories de la terre lui ôte-t-il quelque chose de son poids, de son éclat et de son prix ? »

Il réplique donc aux reproches d'hérésie avec plus d'assurance qu'en 1836. Il ose maintenant affirmer une foi personnelle et des intentions réformatrices.

*
* *

Pour réduire à néant toutes les attaques et toutes les objections, il aurait eu fort à faire. *La Chute d'un Ange* avait soulevé dans la Presse un véritable haro. Il est juste de remarquer que les rancunes politiques y étaient pour beaucoup. Presque toute la presse était du côté de la coalition contre le ministère Molé ; elle ne fut pas fâchée d'avoir une occasion d'assouvir sa rancune contre Lamartine, ferme soutien du ministère. Mais cette raison de circonstance est loin d'expliquer un tel déchaînement. Les journaux conservateurs de toute nuance furent réellement effrayés de la hardiesse des doctrines développées dans la VIIIe Vision. Les catholiques surtout se sentirent blessés dans leurs croyances et offusqués par certaines peintures : ils accusèrent le poète des *Méditations* d'avoir

sombré dans « un grossier sensualisme (1) ». La *Gazette de France*, le journal de Genoude, écrivait : « L'auteur est arrivé aux conséquences des doctrines qu'il avait ébauchées dans son *Voyage en Orient* et esquissées avec des traits plus hardis dans *Jocelyn*. » Et, revenant sur le passé, elle accusait presque Lamartine d'avoir joué ses amis catholiques avec les poésies chrétiennes des *Méditations :* « On a reproché à cette époque à M. de Lamartine d'avoir senti plutôt que compris, combiné plutôt que suivi une inspiration intime. *Nous ne pouvions y croire tant nous trouvions de vérité dans son langage. Nous nous étions trompés, et ses critiques avaient raison.* » Elle rappelait que la préface du *Voyage en Orient*, où le poète avouait qu'il était allé à Jérusalem pour éclaircir ses doutes, avait produit dans les âmes catholiques une véritable stupeur : « Eh quoi ! Le poète des *Méditations* et des *Harmonies* avait des perplexités et des doutes ! Celui qui avait écrit d'un cœur et d'une main en apparence si fermes les vers que nous venons de citer (l'*Hymne au Christ*) et mille aveux non moins explicites en faveur du Chris-

(1) « Qu'est-ce que *Jocelyn ?* dit la *Gazette de France* repassant en revue les œuvres de Lamartine. C'est le prêtre tombé de l'autel dans la dégradation morale par un grossier sensualisme ; un long et diffus plaidoyer contre le mariage des prêtres ; c'est la réalisation des doctrines d'une révolution qui a mis la matière à la place de l'esprit et nié la révélation de Jésus-Christ, la vérité de son Église en laissant toutes les religions sur la même ligne. » (20 mai 1838)

tianisme avait besoin de visiter des montagnes, des pierres, des cités de pierres et un tombeau vide et muet pour obtenir une solution ! » L'*Univers religieux* renchérissait : « Jusque-là nous nous sentions saisis de pitié pour les infirmités de cette belle imagination, mais actuellement c'est d'horreur et de dégoût que nous sommes émus. L'impiété de ses paroles et leur outrageante impudeur provoquent un légitime mépris. » Dans le clan libéral, on n'était guère plus indulgent : « Si les Anges tombent, dit le *Courrier Français*, les poètes sont sujets au même accident. M. de Lamartine convient que ses œuvres actuelles ne sont que des improvisations qu'il se réserve de corriger dans sa vieillesse. Ah ! qu'il se prépare une vieillesse malheureuse ! » Gustave Planche, dans la *Revue des Deux Mondes*, se montrait plus équitable : « Le nouvel épisode est plein à la fois de grandeur et de grâce, et révèle chez l'auteur une énergie, une virilité que nous étions loin d'attendre. Pour ceux qui sont capables de séparer la pensée de la forme qu'elle a revêtue, il n'est pas douteux que *la Chute d'un Ange* appartient à un ordre d'idées très supérieures aux idées qui animent les précédents ouvrages de M. de Lamartine. » En général, les journaux consacraient deux articles à *la Chute d'un Ange :* dans le premier, ils examinaient les idées contenues dans le poème, et les jugeaient incohérentes et dangereuses ; dans le second

ils examinaient la composition et le style, et les jugeaient détestables.

Rome mit moins de temps que pour *Jocelyn* à se faire une opinion : le 27 août 1838, quatre mois après sa publication, *la Chute d'un Ange* était frappée par un décret de l'Index.

*
* *

Quand nous voyons Lamartine, comme en ces deux années 1836-1838, se livrer à ces débauches d'activité, entasser les poèmes sur les discours, remplir d'hôtes ses maisons et d'ouvriers ses jardins, nous devinons que le « vide affreux » se creuse de nouveau en lui, et lui donne le vertige. L'inquiétude religieuse le tourmente sans relâche, et il n'a pas encore résolu le problème moral qui se pose à sa conscience avec plus d'insistance que jamais. Le *Luther* de Michelet vient de paraître, il en est troublé. L'exemple de Lamennais l'attire et l'effraie tour à tour. Une ou deux fois l'an, il appelle à lui Dargaud, son directeur laïque. Il lui dévoile ses doutes, ses scrupules et ses désirs. Dargaud monte sur le trépied, se dépense en homélies et en objurgations. Lamartine flotte, cède, puis se reprend ; il souffre. Et c'est le cri de son angoisse intérieure qui s'échappe dans cette lettre au compagnon des années insouciantes et heureuses, Aymon de Virieu :

« Tu es triste d'esprit? Ah, mon ami, je le

suis plus que toi. Ta vie a des racines et des fruits, la mienne n'a qu'un tronc stérile, orné de feuillages rapportés, qui se détacheront chaque jour et qui, en se flétrissant comme ces arbres plantés pour des fêtes, montreront au soleil la nudité de leur mort. Mais cela n'est rien encore, il y a assez de réaction en moi pour résister aux souffrances extérieures et pour soumettre avec une énergique vigueur la volonté humaine résistante : mais ma tristesse est entre Dieu et moi, et non entre la nature et moi. C'est le combat de l'esprit qui souffle et qui renverse dans mes vaines pensées celles que j'aurais voulu le plus précieusement conserver telles que je les avais reçues ; c'est cette forte voix intérieure à laquelle on résiste quelques années et qui crie à la fin si haut en vous qu'il n'y a plus de milieu entre le crime d'étouffer sa conscience ou la nécessité dure d'obéir à ce qui vous semble la voix céleste. Combien de fois ne dis-je pas au Père céleste comme son fils de prédilection le lui dit un jour : *Transeat a me calix iste !*

« Mais le calice ne passe pas, il faut le boire. Je le boirai, quelle qu'en soit l'amertume. Si nous ne sommes pas les serviteurs de la pensée divine qui parle en nous, que sommes-nous (1) ? »

La lettre est de novembre 1836. Dargaud est à Saint-Point. Fanatisé par son idée fixe, l'apôtre

(1) *Corr.*, III, DCXL, 23-27 NOV. 1836.

du déisme et de l'esprit du siècle ne s'attendrit pas sur la souffrance de cette âme : il la tisonne obstinément pour en faire jaillir la flamme qui consumera « le tronc stérile et les feuillages rapportés qui se flétrissent chaque jour ». Il se croit près de toucher au succès qu'il prépare depuis cinq ans, et il écoute avec orgueil l'écho de sa voix éloquente « dans cette vallée de Saint-Point sonore, vibrante et religieuse comme une nef d'église (1) ».

Cependant, le triomphe décisif s'éloigne toujours au moment où il va l'atteindre. A l'automne de 1838, il commence à perdre patience. Depuis longtemps Lamartine ne répond plus : « non ! » aux sollicitations de Dargaud qui réclame un acte de foi public à la « religion de la raison », mais il s'obstine à dire : « Plus tard ! » Il écrit à Virieu vers la même époque : « La raison seule est le principe, le moyen et la fin, c'est le verbe parlant en nous. Quand j'en aurai le temps, j'écrirai ce que j'en pense, mais je ne le ferai qu'en cheveux blancs. »

Dargaud ne se résigne pas sans dépit à attendre jusqu'aux cheveux blancs. Il discerne très bien les motifs cachés de la résistance passive que Lamartine lui oppose, et il laisse percer sa mauvaise humeur :

« Il hésitait à défendre contre le catholicisme les droits de la Révolution et de la Philosophie.

(1) Dargaud.

Sa transcendance même lui servait à voiler ses principes. Il les confessait si haut dans les généralités, qu'il était toujours plus près de l'éloquence que de la netteté et de la logique... Quand M. de Lamartine disait : « Je serai théosophe plus tard, lorsque j'aurai accompli mon rôle politique », il était du moins sincère dans son intention, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'était prêt ni avec les autres ni avec lui-même. Il avait le désir vague de tracer un livre de foi sans savoir s'il l'écrirait en vers ou en prose, et s'il étudierait avant de prendre la plume les grands métaphysiciens... En définitive, pour publier l'Evangile du Déisme, M. de Lamartine était garrotté par trop de liens. Il tenait trop à sa tradition maternelle et domestique, il n'était pas assez résolu au fond de sa conscience, il n'était pas assez disposé à vendre ses châteaux, ses terres, et à partir. »

Cette vue est juste Lamartine veut bien affronter le martyre, dans un flamboiement de gloire, à la face des peuples et des cieux. Mais il ne se soucie pas de déchaîner contre lui les petites persécutions : il ne veut pas s'entourer d'une atmosphère hostile, attrister ses proches, s'aliéner ses amis, s'exiler de son monde. Il ne faut pas lui demander de violenter à ce point son naturel doux et facile et de renoncer à ses plus anciennes sympathies. Dargaud le sent bien : au fond, Lamartine aime tous ces braves gens qui l'ont tant aimé, tant entouré de ten-

dresses et d'applaudissements, qui ont salué en lui le chantre de leur idéal : gentilshommes, curés de campagne, femmes et jeunes filles chrétiennes, son public, sur lequel il règne sans rival. Scandaliser, blesser, affliger toutes ces âmes qu'illumina et consola son génie, il ne s'y résigne pas. L'Église elle-même, il l'aime toujours dans le fond de son cœur, il est sensible à sa beauté, à son bienfait social, elle a sa place dans ses souvenirs d'enfance, et même dans la société de ses rêves. Jamais un accent de haine ne lui échappe quand il parle d'elle dans ses discours ou dans ses lettres. S'il lui reproche quelque chose, s'il lui reconnaît des torts, son langage est celui d'un enfant affligé de découvrir des faiblesses à sa mère. Car il est resté son enfant, en secret, plus qu'il ne le dit, plus qu'il ne le croit. Il sait, elle sait aussi qu'il se réfugiera dans ses bras pour mourir, si loin que l'ait entraîné le torrent du siècle. Il ne croit plus en elle, mais il voudrait y croire ; il garde le regret saignant de la foi. Il n'est pas très persuadé, en la perdant, d'avoir fait un véritable progrès. Il garde aussi quelque espérance dans l'Eglise : la réforme intellectuelle et morale qu'il veut entreprendre, il souhaite encore qu'elle s'accomplisse en harmonie avec l'Église, sinon par elle, du moins avec elle, et non contre elle.

Et c'est là que se creuse un abîme entre Lamartine et Dargaud. Celui-ci, comme ses amis les

plus chers, a la haine de l'Église. Il entend la déposséder de toute autorité et de toute influence. Lamartine, sans doute, s'est bien déclaré partisan de la séparation de l'Eglise et de l'État. Il s'explique là-dessus avec la prudence et l'éloquente ambiguïté qui lui est coutumière quand il aborde à la tribune ces questions délicates. Toutefois, il proteste toujours de son respect, de sa vénération pour la religion dans laquelle il a été élevé et à laquelle la société moderne est redevable de ce qu'elle a de meilleur, et il affirme volontiers qu'il désire surtout cette séparation dans l'intérêt même de l'Église, parce qu'elle sera plus forte et plus féconde dans la liberté que dans la servitude. Dargaud applaudit à ces déclarations opportunes, mais il ne cache pas le but où il tend par des chemins détournés. La séparation telle qu'il l'entend n'est qu'un piège adroitement tendu à l'Église. Il espère l'y prendre si bien qu'elle ne s'en échappe jamais :

« On a tenté une chose qui pourrait avoir de l'avenir, écrira-t-il plus tard. On a demandé la séparation de l'Eglise et de l'État. M. de Montalembert et les catholiques de salon, disciples de M. de Maistre, avaient d'abord prêté leur concours, mais se sont retirés. M. de Lamennais, M. de Lamartine, et Michelet, et Quinet, et Pelletan, et cent autres ont persisté. *Quelques-uns seulement savent ce qu'ils font.* Moi je le vois clairement. Le clergé le voit aussi, et il

recule devant son divorce avec l'État et la suppression de sa subvention religieuse. Les corps ont l'instinct du bien et du mal qu'on leur réserve. *Ils sentent la mort sous les paroles caressantes*. Le clergé catholique repoussera les bandelettes et les fleurs dont on le couronne afin de l'immoler plus respectueusement.

« Si néanmoins on réussit à dégager l'Église de l'Etat, voici ce qui arrivera : séparé, le clergé puisera dans l'intérêt du moment un large budget. Les commissaires, les syndics de l'association orthodoxe trouveront un impôt volontaire supérieur à l'impôt forcé qui aura été aboli. Cela durera je ne puis dire combien d'années, mais, au fond, comme le catholicisme n'est guère dans les âmes, chacun diminuera peu à peu la contribution que ne lui impose pas la conscience. Le clergé rencontrera partout des cœurs froids, des mains vides. Il ne se recrutera qu'avec peine. Il tombera insensiblement, et, dans un pays sans foi, il ne pourra vivre de la foi. *Il mourra donc.*

« ... Telle est, dans mon opinion, la portée de l'attaque dirigée contre le catholicisme et sa conséquence formidable. *Je m'en réjouis.* »

Voilà donc, dépouillée de voiles, la pensée religieuse de l'homme dont Lamartine a fait son intime confident et son conseiller à l'entrée de sa vie publique, et auquel il a dit, dès 1834 : « Puisque nous ne pouvons nous convenir tout à fait, aimons-nous bien ! » Le fanatisme anti-

catholique qui éclate dans ces lignes a dû se révéler bien vite aux regards effrayés de Lamartine. Il a compris que l'on ne lui demandait pas de « savoir ce qu'il faisait » mais de faire ce que l'on voulait. Il a compris quel genre de service on attendait de lui : endormir la victime par des paroles caressantes, lui offrir l'encens et les fleurs, pour la mieux immoler. On utilisera l'ascendant qu'il a conquis par ses poésies religieuses sur les âmes des catholiques pour déconcerter les résistances. Pendant ce temps, derrière lui, à l'ombre de sa gloire, on préparera l'arme avec laquelle on espère porter à l'Église le coup mortel.

Lamartine a compris tout cela, et il a peur, et il essaie de reculer, d'échapper à ces mains de plus en plus pressantes qui le poussent en avant. Voilà pourquoi il ruse, il louvoie pour gagner du temps, il renvoie au lendemain, à la vieillesse, aux meilleurs jours. Voilà pourquoi Dargaud se plaint, le gourmande et l'accuse devant la postérité de manquer de caractère.

*
* *

La situation parlementaire du député de Bergues (1), grâce à sa persévérance, s'est assez

(1) Élu à Bergues le 7 janvier 1833, Lamartine resta député du Nord jusqu'en 1839, date à laquelle il opta pour Mâcon qu'il représenta jusqu'en 1849.

vite affermie. Après quatre ans de préparation, il s'estime capable de soutenir un débat contre n'importe quel orateur de la Chambre. La coalition de Guizot, Thiers et Berryer contre le ministère Molé va lui donner l'occasion de le prouver.

Tout, dans la coalition, était pour lui déplaire. Elle lui prenait d'avance les positions sur lesquelles il espérait s'établir pour livrer sa bataille victorieuse. Elle réalisait, au profit d'une opposition destructrice et quasi-révolutionnaire, l'alliance entre la droite et la gauche qu'il projetait d'opérer, en vue d'une action conservatrice et réformatrice. Les hommes, dans la coalition, ne lui étaient pas moins antipathiques que les doctrines. Guizot, en tête, qui représentait à ses yeux le protestantisme contre lequel il nourrissait une répugnance héritée au berceau (1). Lamartine le voyait accepter en cette affaire le rôle peu héroïque d'un homme qui trahissait par ambition personnelle la cause dont il s'était constitué le champion, et qui l'avait grassement payé de ses services. Il ne détestait pas moins Thiers, le plus acharné à le ridiculiser en le faisant traiter de « poète » et « d'utopiste » par les journaux à sa dévotion, Thiers qui affirmait de plus en plus sa volonté de devenir le maître de la Chambre, pour imposer au pays et au roi

(1) Dargaud donne dans ses souvenirs plusieurs preuves de cette hostilité de Lamartine contre le Protestantisme.

une tyrannie parlementaire à son bénéfice, et qui se révélait ainsi comme une sorte de Napoléon de la tribune et de Cromwell au petit pied.

La lutte contre la coalition apparaît donc d'abord à Lamartine comme une nécessité de principe ; elle est bien plus encore une nécessité de tactique. Aucune occasion meilleure ne se présentera jamais à lui pour tenter de couper les troupes de leurs chefs, de les rallier autour des principes que leurs chefs, entraînés par leurs rancunes, paraissent déserter. En soutenant Molé, il se désolidarisera des légitimistes devant l'opinion, ce qu'il n'a pu encore effectuer malgré tous ses efforts ; il cessera d'apparaître aux orléanistes comme un irréconciliable ennemi : double avantage très précieux. L'armée sans généraux qu'il cherche à rassembler autour de lui depuis 1832, il entrevoit la possibilité de la former avec cette moitié de Parlement qui appuie le ministère Molé, à laquelle il joindra un gros de partisans de Guizot et de Thiers, invités à la défection par l'effroi du péril où leurs guides entraînent la société.

La personne de M. Molé lui est aussi sympathique que celle de ses adversaires lui est odieuse. Il l'a connu dans les salons de la Restauration : c'est un homme de son monde qui se distingue à la Chambre par les mêmes qualités d'élégance et de courtoisie dont Lamartine se fait honneur. M. Molé, non plus que Lamartine, n'appartient à cette coterie dominante de

« fortunés avocats » que le poète déteste, qu'il méprise un peu, pour la facilité avec laquelle à quarante ans et en quelques semaines il a « appris leur métier » mieux qu'ils ne l'ont fait dans toute leur existence, et contre lesquels enfin il est ravi de se mesurer presque seul. Il escompte sa revanche des longs silences péniblement supportés sur son banc pendant que les « fortunés avocats » se succédaient à la tribune. On va constater enfin « que le régime représentatif n'est pas un monologue au profit de certains députés. » Espère-t-il aussi, en soutenant un ministère si cher à la couronne, désarmer l'opposition personnelle de Louis-Philippe contre lui? Ce n'est pas impossible. En outre, le nouveau cabinet lui donne de grandes satisfactions en accordant l'amnistie qu'il a en vain sollicitée des ministères précédents, et en inaugurant une politique étrangère à peu près conforme à ses vues. Et il lui est indulgent pour sa timidité à entreprendre des réformes, car son évident défaut de stabilité lui ôte toute puissance.

L'isolement surtout dans lequel Lamartine voit M. Molé est propre à l'attirer. Protéger chevaleresquement le ministre favori du roi Louis-Philippe, l'agréable vengeance et le joli rôle! Les qualités propres du ministre ne portent pas ombrage à son allié : il manque d'ampleur et d'éclat, Lamartine en a à revendre, et lui en prêtera. S'il lui faut d'ailleurs en

cette affaire tenir les premiers emplois, on peut compter qu'il n'y fera pas de cérémonies et n'éprouvera pas de remords à éclipser son protégé. Il se jette donc dans la bataille et mène une campagne fort brillante contre Guizot et Thiers.

*
* *

De tant de succès et de travaux il fut payé par l'ingratitude la plus insolente. Il espéra bien un moment que sa dure campagne le mènerait au ministère. Vers la fin de 1838, quand le ministère Molé commence à donner les signes d'une fin prochaine, Lamartine est convaincu que l'on fera appel à son concours pour la formation du nouveau cabinet. Ce n'est pas un effet de sa présomption. Dargaud, assez bon juge en ces matières (1), observe « qu'il était beaucoup moins impossible qu'il ne le croyait lui-même ». Lamartine, en causant avec lui, fixe ainsi les conditions qu'il poserait pour entrer dans un ministère « avec Thiers et Odilon-Barrot » :

« Il n'aurait pas eu d'objection contre le ministère, s'il y était entré avec ses idées : exiger la liberté de la Presse, l'impôt électoral réduit à cent francs et l'introduction des capacités : voilà pour l'intérieur. Pour l'extérieur : veiller à la question d'Orient et s'y dévouer. La succes-

(1) Il avait beaucoup de relations dans le monde orléaniste.

sion de l'Empire Ottoman s'ouvrant de façon ou d'autre, laisser Constantinople à la Russie, l'Egypte à l'Angleterre, en stipulant pour la France la Syrie et la frontière du Rhin.

« A ces conditions, M. de Lamartine aurait fait partie d'un Cabinet avec M. Thiers et M. Odilon-Barrot. Il aurait tranché deux choses : les Affaires étrangères pour lui-même ; pour M. Barrot, les Sceaux et la présidence du Conseil. M. Thiers aurait choisi ensuite. »

Ces combinaisons n'aboutirent pas. Louis-Philippe était personnellement très hostile à Lamartine. Un homme bien informé des sentiments réels du roi, Cuvillier-Fleury, écrivait un jour à ce propos au duc d'Aumale : « Si jamais M. de Lamartine est son ministre, ce sera une grande preuve qu'il n'aura pas été libre de choisir. » Dépité que son nom n'ait pas été sérieusement prononcé un seul instant pendant la crise, Lamartine songe dans le premier ressentiment à se retirer de la vie politique et à se consacrer entièrement à la philosophie (1). Il n'en fait rien et reste à la Chambre, où il poursuit délibérément son évolution vers la gauche.

En octobre 1840, une revanche s'offre : Guizot et Villemain le pressent d'accepter un ministère. Mais il comprend qu'un portefeuille

(1) Il commence aussi une très mauvaise période financière. Il sera très gêné dans ses affaires jusqu'à la vente anticipée des *Girondins* (1844).

de second ordre lui enlèvera le bénéfice de sa longue abstention sans lui donner d'autorité : c'est sacrifier le plus bel avenir pour se rendre dans le présent l'égal de M. Teste et de l'honorable M. Cunin-Gridaine. Il déclare qu'il n'acceptera que l'Intérieur. A cette prétention, Louis-Philippe oppose le veto le plus entêté. Guizot d'autre part ne tient pas à faire une si large place dans son cabinet à un rival déjà trop glorieux, dont le prestige abaissera sa propre grandeur. Villemain est hésitant et faible, Villemain dont Lamartine disait : « C'est moins qu'un homme et moins qu'un roseau. » Comme en 1838, le ministère se forme sans lui.

Puisqu'il ne pouvait être ministre, et qu'il voulait une situation officielle qui le classât définitivement parmi les hommes politiques de carrière et de profession, qui n'eût rien de « poétique » ni d' « utopique », il désira à la fin de 1841 enlever à Sauzet la présidence de la Chambre.

Pour expliquer cette ambition soudaine chez cet homme si désintéressé des places et des faveurs, il faut comprendre que la présidence l'établissait officiellement dans la position qu'il avait souhaité depuis plusieurs années d'occuper dans le Parlement. Elle constitue bien une sorte de « ministère sans portefeuille de l'opinion publique ». Livrée au choix exclusif des représentants élus de la nation, elle semble décernée au second degré par la volonté du

peuple et apparaît comme la seule fonction entièrement indépendante du pouvoir dynastique. Elle élève l'homme qui en est investi au-dessus des partis et lui fait un devoir d'état de cette impartialité que Lamartine s'était imposée à lui-même par penchant naturel plus encore que par tactique. Par la présidence, et peut-être par la présidence seule, Lamartine pouvait s'implanter dans les réalités parlementaires, se « parlementariser » sans rien abdiquer de son programme ni de sa liberté d'allures.

Trahi par M. Molé qui cabala contre lui très ouvertement, combattu en-dessous par le château, abandonné des 221 qui s'en excusèrent naïvement d'avance en déclarant à peu près que leur devoir était de soutenir Lamartine, mais que leur intérêt politique (ils le croyaient du moins, en hommes de courte vue qu'ils étaient) les contraignait à voter pour Sauzet, Lamartine échoua (1).

Il en garda rancune à M. Molé.

« Dans une promenade au Bois de Boulogne, raconte Dargaud (2), cette colère de M. de Lamartine avait éclaté par un mot qui mérite de n'être pas omis. Je disais à M. de Lamartine :

« — M. Molé suivait son goût en servant votre candidature à la présidence de la Chambre, ce

(1) 28 décembre 1841 : Sauzet, 193 voix. Lamartine 64 voix. O. Barrot 45 voix.

(2) 29 mai 1842.

qui ne l'a pas empêché sur l'ordre du roi de se retourner contre vous au moment décisif. Avant d'être ami, avant d'être homme d'État, il est courtisan. Quels que soient ses torts cependant, j'ai appris qu'il était irrité de votre absence à l'Académie le jour où il a répondu à M. de Tocqueville (1).

« — Je ne l'ai pas attaqué en traître, me répliqua M. de Lamartine. Savez-vous ce que je lui ai mandé ?

« — Non.

« — Je lui ai mandé que ne pouvant lui faire une grossièreté, j'étais heureux de trouver à lui faire une impolitesse. »

*
* *

Après l'irritation de ces trois échecs, Lamartine creuse ses réflexions. Il commence à croire qu'il ne vaincra jamais l'antipathie de Louis-Philippe et qu'il n'arrivera jamais aux affaires tant que le roi gardera assez d'autorité pour lui en barrer la route. Il commence à se demander s'il ne va pas quitter avec éclat ce parti conservateur dont il a mesuré la faiblesse et éprouvé l'ingratitude. Son programme, depuis l'origine de sa vie publique, s'est toujours rapproché du programme de la gauche plus que de celui de la droite. Son évolution intérieure

(1) 21 avril 1842.

l'incline depuis longtemps dans le sens libéral, démocratique et philosophique. Qu'est-ce qui l'a donc retenu pendant plus de dix ans sur les bancs conservateurs ?

L'influence du milieu dans lequel il continue de vivre. Nous avons vu combien elle était puissante sur lui au point de vue religieux ; elle ne l'est guère moins au point de vue politique. Jamais il n'a supporté même en pensée l'éventualité de se brouiller avec sa famille, avec ses amis, avec sa caste. Il n'aurait pas eu le cœur d'attrister les dernières années de son père par une évolution politique que le vieux royaliste n'eût pas comprise ; pour rien au monde il n'eût couru le risque d'être écarté du lit de mort de son père comme un fils qui a forfait à l'honneur et à la tradition. Il a tout fait, d'autre part, pour ne pas briser les liens d'amitié qui l'unissaient à Virieu, son « camarade », comme il l'appelait dans ses moments de tendresse. Les vrais amis des hommes illustres sont les compagnons des jours obscurs, ceux qui ont eu foi les premiers. Virieu a connu Graziella et pleuré Elvire, il a corrigé les manuscrits des *Méditations*. Mais depuis 1830, le désaccord entre les deux anciens condisciples de Belley s'accuse chaque année. Virieu, sous l'influence de sa femme (1), et de l'âge qui vient, et de l'isolement provincial, s'ancre

1) Lamartine l'appelait en souriant « mon ennemie intime ».

de plus en plus dans l'intransigeance légitimiste. Que d'affection, que de longanimité le poète dépense, jamais fâché, jamais lassé, à combler le fossé qui se creuse entre Virieu et lui, à reconquérir son cœur, à dissiper les malentendus, à se justifier, à le convaincre ! Pour le seul Virieu, il a dépensé plus d'éloquence, plus d'adresse et plus de persévérance que pour tous les parlements de Louis-Philippe et les foules révolutionnaires. Certes l'influence de Virieu, même de loin, reste agissante sur lui. Avant toute décision importante il se demande : « Qu'en pensera Virieu ? » Et il dut souvent hésiter, s'arrêter, par crainte du jugement sévère de son ami.

Mais en 1840, le père de Lamartine s'est éteint après une longue vie. En 1841, Virieu meurt à son tour. Voilà les derniers liens brisés qui le rattachaient au passé. L'axe se déplace ; l'influence du milieu continue à s'exercer, mais en sens contraire : le milieu a changé. L'ami le plus intime est Dargaud ; autour de lui Quinet, Michelet, Lamennais, Lacretelle, Pelletan, bientôt Mme d'Agout. Jusqu'en 1841, les idées de Lamartine sont à gauche plus que ses sentiments ; après 1841, ses sentiments l'aimantent à gauche plus encore que ses idées, au delà même de ses idées.

Pour achever de se l'aliéner, le ministère du 29 octobre n'avait plus qu'une faute à commettre : essayer sur Lamartine lui-même son sys-

tème d'universelle corruption. Il n'y manqua pas. M. Guizot, dont l'ambition personnelle était impérieuse, supposait aux autres, comme il est naturel, des dispositions analogues aux siennes. Or Lamartine avait une si haute ambition qu'elle le préservait des petites ; il dédaignait sans effort ce qui n'était pas la gloire. Avec son solide bon sens, il était peu porté à attacher du prix à l'éclat des places officielles. Il calculait qu'il perdrait plus qu'il ne gagnerait en acceptant un rôle de représentation à la place du rôle de réalisation dont il se jugeait capable. M. Guizot le connaissait mal en ce point. Inquiet de voir le député de Mâcon se rapprocher de l'opposition avec laquelle il avait combattu en février 1842 pour la réforme électorale — qui avait figuré d'ailleurs dans tous ses programmes électoraux — le ministre voulut tenter de le séduire. M. Guizot avait un goût décidé pour ces moyens de gouvernement.

« Il était, dit Dargaud, qui cependant le mettait très haut et auquel Lamartine reprochait son « guizotisme », un Walpole puritain. Il aurait offert les deniers de Judas à Socrate et à Fénelon. » Il offrit à Lamartine les écus de Louis-Philippe (1).

(1) Sur le goût de Guizot pour la corruption comme moyen de gouvernement, cf. VEUILLOT, *Mélanges religieux*, IV : « Au lieu de conquérir noblement, comme il en avait le pouvoir, les consciences pures, il a reçu, recherché, acheté le concours des consciences vénales ; homme de combat, il a demandé son succès à l'intrigue, et l'intrigue l'a perdu. »

« Le 3 du mois de juin 1842, M. de Lamartine monta chez moi, rue Las-Cases. Il arrivait du ministère des Affaires étrangères où il avait eu avec M. Guizot un entretien de deux heures. M. Guizot lui avait demandé un rendez-vous, lui proposant de venir rue de l'Université. M. de Lamartine lui avait écrit qu'il irait, lui, rue des Capucines, et il avait tenu parole. Voici la conversation telle que me la raconta M. de Lamartine, et telle que me la retracent mes souvenirs :

« *M. Guizot.* — J'ai désiré, M. de Lamartine, une explication sérieuse avec vous. Les circonstances sont difficiles. Trois propositions plus ou moins anarchiques sont faites à la Chambre. J'ai cru devoir vous dire les motifs du Cabinet pour combattre ces propositions. C'est une déférence que me commandent vos glorieux précédents et votre haute position dans la majorité.

« *M. de Lamartine.* — Je suis très sensible à votre confiance, Monsieur le Ministre. Permettez-moi cependant de vous arrêter, malgré tout l'intérêt que m'inspireraient certainement vos paroles. Nos convictions sont dans des sphères trop différentes pour s'atteindre. Nous ne pouvons avoir prise l'un sur l'autre.

« *M. Guizot.* — A la veille de la discussion toutefois, il serait bien de nous entendre. Nous ne sommes pas, assurément, aussi éloignés que vous paraissez le croire.

« *M. de Lamartine.* — Vous vous abusez, Monsieur le Ministre. Je vais vous parler avec franchise. Quelles sont les trois propositions que vous repoussez ? L'incompatibilité du mandat de député avec les fonctions publiques. L'adjonction des capacités. L'abolition des lois de Septembre sur la Presse. Eh bien ! dans la première de ces propositions, je vous serai favorable. Dans les deux autres, je vous serai contraire. Je vous dirai mes raisons à la tribune.

« *M. Guizot.* — C'est une chose grave pour vous qui avez une si belle destinée d'homme d'État, c'est une chose très grave pour vous, Monsieur de Lamartine, que d'abandonner la majorité dont vous étiez, pardonnez-moi de vous le dire en face, le plus éclatant orateur. En passant à l'opposition, vous compromettez sérieusement votre fortune parlementaire.

« *M. de Lamartine.* — Je ne passe point à la vieille opposition ; ma nuance est autre. D'ailleurs, je ne m'occupe jamais de cela. Dans une grande discussion, je ne m'informe pas si je suis avec l'opposition ou avec la majorité, je m'informe tout simplement si je suis avec la vérité. Telle est ma politique.

« *M. Guizot.* — Je n'admets pas de nuance intermédiaire. On est de la majorité ou bien on est de l'opposition. On veut un gouvernement, ou bien on n'en veut pas. Voilà tout.

« *M. de Lamartine.* — Moi, Monsieur, je suis

d'un avis différent. Entre la majorité et la vieille opposition, j'admets un troisième parti : celui qui veut le gouvernement à de meilleures conditions.

« *M. Guizot.* — Mais quand on s'appelle Lamartine on ne doit pas déserter la majorité. Se jeter dans l'opposition, c'est nuire au pays, c'est se nuire encore plus à soi même.

« *M. de Lamartine.* — Monsieur le Ministre, je ne relève que de moi et de ma conscience. Je n'ai pas fait de pacte avec la majorité. Je me suis rencontré avec elle pour deux missions : combattre la coalition, chose immorale, complot d'ambitions individuelles, assaut donné à la monarchie, insulte à la personne du Roi. — Ah ! excusez-moi, Monsieur le Ministre, vous étiez notre ennemi, l'ennemi de la majorité et vous étiez au delà de l'opposition, vous étiez de la coalition. Cette première mission accomplie, j'en ai accompli une autre avec la majorité. J'ai fait dans ses rangs une campagne contre la guerre révolutionnaire et pour la paix du monde. Nous avons triomphé et maintenant je suis rentré dans mon indépendance. Je n'en abuserai pas, mais j'en userai.

« *M. Guizot.* — Où voulez-vous donc aller ? Il n'y a rien devant vous.

« *M. de Lamartine.* — Il y a l'avenir.

« *M. Guizot.* — Quel peut être votre but ?

« *M. de Lamartine.* — C'est mon secret.

« *M. Guizot.* — Quel secret peut-il y avoir

dans cette oscillation de gauche à droite et de droite à gauche ?

« *M. de Lamartine.* — Je ne suis point l'ennemi du Cabinet. Vous et vos collègues, vous êtes arrivés pour nous et par nous, vous avez remplacé un ministère déplorable dont les fautes ont pesé sur votre administration. Je me souviendrai que vous avez évité beaucoup de mal et voulu beaucoup de bien. Je me souviendrai aussi de votre courtoisie pour moi et de l'offre que vous m'avez faite avec tant de grâce d'une grande ambassade. J'ai refusé, mais je n'ai pas oublié.

« *M. Guizot.* — Nos dissentiments politiques ne feront pas de nous des ennemis. Nous pourrons être adversaires, soit ; des adversaires même s'entr'aident quelquefois avec noblesse... »

Puisque Lamartine a refusé l'ambassade et semble presque le regretter, M. Guizot va la lui offrir à nouveau, ou mieux, s'il le désire :

« Ceci est une question privée. *Est-il vrai, Monsieur de Lamartine, que vous soyez gêné dans vos affaires et que vous éprouviez des embarras d'argent ?*

« *M. de Lamartine.* — Oui, Monsieur, et des embarras tels qu'ils me forceront peut-être à quitter momentanément la Chambre.

« *M. Guizot.* — *Le gouvernement ne pourrait-il pas loyalement, honorablement, comme il convient à vous et à lui, faire cesser vos préoccupations*

domestiques en vous donnant une occasion d'être utile à la France? Pourquoi ne choisiriez-vous pas entre les grandes ambassades? L'intérêt qu'un homme comme vous inspire à un gouvernement est plus qu'un sentiment, c'est un devoir.

« *M. de Lamartine.* — Je vous rends grâce, Monsieur le Ministre. Je n'ai pas été envoyé ici pour songer à moi, mais pour me dévouer à mon pays. L'abnégation, d'ailleurs, m'est facile. Si vous avez des devoirs, Monsieur le Ministre, j'en ai aussi, un surtout, le premier, dans ces temps de faiblesse morale. *Ce devoir, c'est d'être inaccessible, non pas à la corruption abjecte qui révolterait, mais à la corruption détournée, délicate, qui s'insinue et qui se déguise par la persuasion, même par la sympathie;* ce devoir, c'est d'être tout simplement, sans effort, sans ostentation, honnête, consciencieux; c'est, au milieu de l'abaissement des caractères, de montrer un caractère.

« Voilà le récit de M. de Lamartine (1). »

Dans des tentatives de ce genre, M. Guizot devait savoir qu'il est périlleux d'échouer. D'un adversaire respectueux et mesuré, elles peuvent faire un ennemi indigné, méprisant, qui ne garde plus de mesures. On ne doit abattre sur le tapis de si vilaines cartes que si l'on est sûr de gagner.

(1) Dargaud.

Pour le gouvernement qu'il va enfin se décider à combattre ouvertement, Lamartine n'a jamais éprouvé en secret que de l'antipathie. Ses rancunes de légitimiste s'accordent à ses aspirations d'homme de progrès pour l'éloigner de la dynastie de juillet. Mais il a longtemps retenu ses coups parce qu'il craignait, en ébranlant le trône de Louis-Philippe, de renverser tout l'ordre social. Or, il est si profondément conservateur, en attendant de l'être héroïquement, qu'il a refréné ses répugnances et que, se séparant de ses premiers amis légitimistes, il a apporté, dans toutes les questions vitales, un appui loyal à ce gouvernement qu'il n'aimait pas. Il commence cependant à penser, vers 1842, qu'il accepta là un métier de dupe, que le gouvernement de Juillet cherche moins à organiser qu'à durer, travaille à se consolider plus qu'à fortifier la société et que, pour cette œuvre intéressée, tous les moyens lui sont bons : oppression, corruption, intrigues. Il croit percer enfin l'illusion des apparences et comprendre que cet ordre artificiel est le contraire de l'ordre véritable, qu'il perpétue en réalité le désordre social, l'anarchie par en haut : « La vérité est la contre-révolution du mensonge où nous vivons. » Une comédie se joue devant le pays, dont il s'indigne, et à laquelle il ne veut plus participer : une opposition qui ne veut rien renverser ni rien créer, donne une réplique concertée à une majorité qui ne veut rien fonder ni rien

perfectionner. Opposition et majorité « exploitent en riant quelques grands principes » et trompent toutes deux, chacune à sa façon, un peuple sincère et patient. Lamartine se convainc que l'on peut renverser ce gouvernement sans susciter l'anarchie, sans augmenter l'anarchie, puisque le gouvernement sans tradition, sans titre, sans doctrine et sans but n'est lui-même qu'une personnification et une représentation couronnée de l'anarchie.

Le 27 janvier 1843, aux applaudissements de la gauche, Lamartine rompt avec la monarchie de Juillet.

CHAPITRE VII

(1843-1846)

En dépit de quelques manifestations isolées de sympathie, les rangs de l'opposition ne s'ouvrent pas devant ce nouveau venu trop généreux, trop éloquent, trop illustre. Les dirigeants, menacés dans leur prestige, s'efforcent, par les petits moyens ordinaires, d'entretenir contre lui la défiance de leurs partisans. Seul, M. Thiers, plus présomptueux, tente de le confisquer à son profit : il compte sur son habileté, sur son expérience parlementaire, pour maintenir le « poète » dans un rôle de second rang, plus brillant que profitable, pour le payer en fumée d'encens, puis, pour le laisser sur place, le moment venu, dans la course au pouvoir.

L'importance que Lamartine s'est attribuée dans la discussion sur les Fortifications a donné de l'inquiétude à M. Thiers, qui, en 1844, rentre

activement dans l'action politique. Le ministère Soult-Guizot semble entamé, chancelant. « Le Roi, dit-on, songerait à appeler M. Molé ou M. Thiers. M. de Lamartine espère rentrer aux affaires avec M. Molé et se trouve tout naturellement porté à contracter alliance de ce côté. M. Thiers se démène pour l'emporter sur son rival et ne serait pas fâché de s'assurer, dans la lutte, l'appui de M. de Lamartine (1). » « MM. Thiers et Barrot, écrit Lamartine le 24 février 1844, sont complètement réconciliés. On me fait des offres splendides pour être le nœud et l'arbitre de cette alliance, l'*Antoine* de ce triumvirat. Cela mérite de grandes réflexions. Il y a certainement là une combinaison féconde. Reste à savoir si elle me conviendra et c'est ce que je vous dirai beaucoup plus tard (2). » Le 8 avril, il annonce qu'il a renoncé à cette « combinaison féconde (3) ».

Que s'était-il passé dans l'intervalle ? M. Thiers avait négocié l'adhésion formelle de Lamartine au « triumvirat » et malgré toute son adresse, il avait échoué :

(1) Dargaud (1844).

(2) *Corr.*, IV, 171-172, à Champvans qui dirige à Mâcon le journal politique de Lamartine (*Bien Public*).

(3) « Il n'y a plus de politique. Je suis en suspicion à tous les partis : on me croit un roué dans l'embarras et je ne suis qu'un niais honnête homme et trop honnête homme pour le quart d'heure. J'intimide l'opposition modeste qui voudrait bien se perdre une seconde fois dans le pouvoir. » *Corr.*, IV, 176, 8 avril 1844, à M. Ronot, Mâcon.

« M. Thiers, écrit Dargaud, avait eu avec M. de Lamartine (11 mars 1844) un entretien qui n'est pas sans intérêt. M. de Lamartine, avec qui je devais dîner ce jour-là, entra chez moi vers cinq heures du soir et me dit :

« — Voulez-vous être assez bon pour venir jusqu'aux Tuileries ? Il nous reste une heure et demie avant dîner. J'aurai juste le temps de vous raconter mon entrevue avec Thiers. Quand je me suis présenté à la Chambre, il était à la porte. Il m'a abordé en souriant et m'a dit sans préambule : « Je voudrais bien, Monsieur de Lamartine, avoir une conférence avec vous. Pour ne pas attirer les regards, j'ai fait allumer du feu dans un bureau. Passons-y, et causons. » — Je ne demande pas mieux, ai-je répondu, et nous nous sommes installés dans une pièce particulière.

« Voici, je crois, très exactement, l'entretien que M. de Lamartine me redit avec animation dans notre promenade aux Tuileries :

« *M. Thiers.* — Il faut, M. de Lamartine, que l'incertitude cesse entre nous. Vous faites de l'opposition, j'en fais aussi. Ne pourrions-nous pas nous entendre ? Ne pourrions-nous pas agir de concert ?

« *M. de Lamartine.* — Je ne le puis pas. Il y a opposition et opposition. La vôtre ne ressemble pas à la mienne. Soyons donc séparés comme nos principes.

« *M. Thiers.* — Est-il vrai que vous vous pro-

posez de parler contre les fonds secrets (1) ? Me provoquerez-vous dans le discours ? Me forcerez-vous à répondre ? M'appellerez-vous à un duel parlementaire ?

« *M. de Lamartine.* — Ce sera comme vous voudrez. Lorsque vous serez au pouvoir, je vous attaquerai tous les jours. Jusque-là, sans vous froisser trop, je vous coudoierai pourtant. Vous êtes mêlé à certains événements que je ne puis pas ne pas caractériser. Je ne vous chercherai pas. Mais je ne vous éviterai pas non plus. Si vous me répondez, je vous répliquerai. Vous avez beaucoup de talent, de présence d'esprit, d'expérience oratoire, je le reconnais. Moi, j'ai des principes grâce auxquels je ne crains personne. Quand il vous plaira, je suis prêt à lutter.

« *M. Thiers.* — Je souhaite la paix avec vous.

« *M. de Lamartine.* — Et moi, je déplore que la guerre tôt ou tard soit inévitable. J'ai des principes dans la poitrine, des principes que je proclamerai, que l'opinion publique exigera, et que vous ne pourrez pas concéder.

« *M. Thiers.* — Pourquoi ? Quels sont donc ces principes ?

« *M. de Lamartine.* — Je vous les dirai à la tribune. Nous entendrons-nous sur la réforme de l'élection, sur le remaniement des lois de la Presse, sur la revision de la loi sur les Fortifi-

(1) Lamartine prononça en effet sept jours après un discours sur les fonds secrets (18 mars 1844), mais ne mit pas en cause M. Thiers.

cations? Nous entendrons-nous sur la politique étrangère ? Vous avez posé en Égypte le levier de cette politique, il fallait le poser en Syrie. Vous avez voulu nous isoler du continent, il fallait s'y préparer des alliances.

« *M. Thiers.* — J'ai voulu pour mon pays une politique indépendante.

« *M. de Lamartine.* — C'est là votre erreur. Savez-vous ce que c'est qu'une politique indépendante ? C'est l'isolement. Et qu'est-ce que l'isolement, si ce n'est la faiblesse ?

« *M. Thiers.* — Que réclamerez-vous au nom de la Démocratie ?

« *M. de Lamartine.* — Encore une fois, je vous le dirai dans mon discours. Je serai très applicable. Jusqu'à présent je n'ai pas dû l'être. J'avais mes convenances... J'ai pris pied depuis deux ans. A l'heure qu'il est, je pourrais saisir le ministère aux applaudissements des légitimistes et des républicains, aux acclamations de la France avec laquelle je me suis le plus identifié.

« *M. Thiers.* — Sans doute. Mais pensez-vous que je n'aie pas, moi aussi, une grande force ?

« *M. de Lamartine.* — Vous avez derrière vous une partie considérable du Parlement. Derrière moi j'ai le pays (1).

« *M. Thiers.* — Je désire sincèrement que nous nous unissions. Il serait bien que deux hommes

(1) Lamartine affirme la même chose à chaque instant dans ses lettres de la même époque.

comme nous fussent à la tête des affaires.

« *M. de Lamartine.* — Plus tard, peut-être, quand nous ne serons pas deux symboles contraires, quand les conséquences des faits qui nous divisent se seront affaiblies. Nous pourrons alors faire quelques campagnes ensemble, et j'en serai heureux, car je vous aime, M. Thiers, bien que je n'aime pas votre politique. »

« Je trouvai que M. Thiers avait été dans cette conversation, modéré et très diplomate. Il n'avait pas montré de susceptibilité avec M. de Lamartine. Il avait peu parlé et n'avait pas blessé son adversaire qu'il souhaitait de séduire. L'éloquence est moins que l'habileté. La tactique est presque tout l'homme d'État... Qu'importait à l'opposition que M. de Lamartine, presque un Vendéen, fût révolutionnaire de théorie ? Elle sentait que M. Thiers l'était de passion et d'accent. Cela l'entraînait bien davantage. Pour la gauche, M. de Lamartine était toujours un demi-royaliste. Repoussé par celui qu'il avait recherché, M. Thiers s'attacha d'autant plus à M. Odilon-Barrot. Par son alliance, il empêcha celle de M. de Lamartine avec le chef de l'opposition et il contraignit le poète à lâcher le drapeau de la gauche (1), qu'il était

(1) Après cette conversation avec Thiers, Lamartine renonça à tout projet d'alliance. Il écrit un mois après à Champvans (20 avril 1844) : « Je n'ai plus de rapport avec l'opposition qui se fond dans Thiers et Billault. Dès qu'ils seront au pouvoir, nous prendrons position. » Il répète ici

en train d'enlever à M. Barrot, dont le prestige diminuait. »

*
* *

Lamartine et Thiers, chacun par ses moyens, s'efforcèrent donc à l'envi de conquérir Odilon-Barrot. Pendant les années suivantes, ils luttèrent de coquetterie, avec un empressement comique, autour du chef austère de la gauche. Chaque succès que remportait un des rivaux irritait l'autre. Il devenait inévitable qu'ils en vinssent aux mains et se livrassent un combat dont Odilon-Barrot serait le prix. Bientôt Lamartine cessa tout à fait « d'aimer » M. Thiers, il en vint par degrés à le détester et cette haine personnelle, la seule qu'il ait éprouvée dans sa vie, atteignit vers 1845 à son paroxysme.

« M. de Lamartine comptait bien être attaqué par M. Thiers dans cette session.

« Thiers, me dit-il un jour, s'est vanté de me tuer à la tribune. Je l'en défie. Je serai heureux de me mesurer avec lui. Je n'aurai pas besoin de talent pour le battre. Ah ! que je suis loin de le craindre ! Je le connais et je me connais. Je suis décidé à une lutte sérieuse. *Je mettrai habit bas et je dirai ce qu'on sait de lui et ce qu'on ne sait pas de moi...*

« C'est le 11 janvier 1845, dans la rue de Rivoli, que M. de Lamartine me fit cette confidence.

la menace adressée à Thiers lui-même dans l'entretien rapporté par Dargaud.

Il était très animé. Toutes ses paroles étaient des balles. » (1)

Il s'en fallut de peu que Lamartine ne fît à la lettre ce qu'il n'avait prédit que par image et qu'il ne mît « habit bas » pour se battre avec Thiers et non plus à la Chambre, mais bien sur le pré. Le 7 mai 1845, Lamartine, donnant une fois de plus l'assaut à la loi sur les fortifications de Paris, prononce un étonnant discours où il semble raconter à l'avance toute l'année terrible. L'argument sur lequel insistaient les partisans de l'enceinte fortifiée était celui-ci : « En cas de défaite de nos armées à la frontière, Paris fortifié sauverait la France. » — Vous vous abusez, répondait Lamartine, et il annonçait point par point, en visionnaire inspiré, ce qui en est advenu depuis en 1870 :

« Je souffre de prévoir un cas possible de revers; mais enfin le patriotisme, tout glorieux qu'il soit ne doit pas vivre d'illusions. Le législateur doit tout prevoir, même les malheurs de son pays.

« Supposons que l'armée française subisse un de ces grands échecs qui démoralisent une armée... Vous savez que les armées en déroute se dispersent et laissent de grands lambeaux à droite et à gauche du corps principal quand il est battu et en retraite (2). Tel sera le cas

(1) Dargaud.

(2) Lamartine n'a pas osé prévoir les capitulations de Sedan et de Metz.

pour nous. Ces lambeaux iront chercher à se réunir à l'armée de l'Est ou du Midi, pendant que l'ennemi lancera 300.000 hommes sur Paris fortifié. Il n'approchera pas même à portée de vos canons. Il occupera dans des positions fortes, vos routes, vos fleuves, vos greniers, vos abords, et chargera la famine et la panique de réduire Paris.

« Votre armée, repliée sur Paris, dans quelle position se trouvera-t-elle au milieu de 1.200.000 âmes agitées de tant de passions diverses ?... Elle n'aura pas de concentration avec elle-même ; elle sera coupée par la cavalerie ennemie de ses autres corps ; et les provinces elles-mêmes, séparées de la tête, ne pourront se réunir pour venir la délivrer. Sans gouvernement, sans trésor, sans recrutement, écrasées sous les pieds d'un million d'étrangers, ce seront des tronçons de nation incapables de se rejoindre. »

Thiers, ministre de l'Intérieur, monta à la tribune et reprocha à Lamartine d'avoir imaginé pour les besoins de sa cause un tableau auquel il avait donné le nom d'histoire « sans se rappeler assez que la première condition de l'histoire, même de l'histoire rapprochée et contemporaine, c'est d'être exacte et vraie ». Il ne pensait sans doute pas qu'il pût exister une vérité prophétique.

Le lendemain, au moment du vote, il dit quelques mots de sa place, et, revenant sur le

discours prononcé par Lamartine la veille, il déclara :

« Je méprise ces calomnies, *je les méprise dans l'expression qu'elles ont reçue hier*, parce que ce sont des calomnies. »

Des protestations s'élevèrent ; Arago interrompit :

« De semblables paroles ne sauraient être tolérées ! »

Le Président intervint et essaya d'atténuer la portée de la phrase :

« — De pareilles expressions ne peuvent porter sur des personnes ; elles ne seraient pas parlementaires. »

Mais M. Thiers repoussa avec hauteur cette tentative d'apaisement par cette phrase insolente :

« Les libertés qu'on donne à ses adversaires sont toujours égales à celles qu'on prend avec eux. »

Lamartine répliqua que si M. Thiers se glorifiait d'avoir doté Paris de ses fortifications, il se glorifierait, lui, bien plutôt d'avoir cherché à épargner ce mal à son pays (1). Il ajouta :

« Quand aux dernières paroles qui ont été

(1) Et il répéta plus vivement encore à M. de Rémusat, l'ami de Thiers, accouru au secours de son chef de file : « M. de Rémusat voudrait voir son nom inscrit sur les fortifications de Paris, et moi, je désire voir mon nom inscrit sur les débris des fortifications de Paris. » Le centre cria au milieu du bruit : « A l'ordre ! C'est une provocation aux émeutes ! »

proférées par l'honorable M. Thiers, elles ne sont ni du ressort de cette Chambre, ni du ressort de la Tribune. Quand l'honorable M. Thiers aura expliqué à qui s'applique un mot que je n'ai jamais subi et que personne dans cette enceinte ne subira jamais, je saurai la réponse que j'aurai à y faire. »

Il rentra chez lui tout échauffé de la bataille.

« C'était le 7 du mois, écrit Dargaud. Je dînais chez M. de Lamartine. Sa femme et moi nous l'attendions. Il rentra vers six heures et demie dans l'atelier où nous étions.

« — Deux discours et un duel, nous dit-il en nous abordant.

« Sur une exclamation de Mme de Lamartine :

« — Le duel, reprit-il, est un badinage. Les discours sont fermes et dignes. Si j'avais eu huit jours ou si un ange m'eût dicté intérieurement, je n'aurais pas mieux parlé.

« Nous avons passé dans son cabinet où il nous a expliqué le sens des discours. Nous avons ensuite, lui et moi, rassuré Mme de Lamartine qui a été sensible, mais courageuse, et qui, tout en tremblant pour la vie de son mari, se montrait jalouse aussi de son honneur.

« Un peu avant le dîner, M. de Lamartine m'a dit :

« — Maintenant que nous sommes seuls, je ne crois pas que ce duel puisse s'arranger, ou bien Thiers *retirera* ses expressions. Je lui ai donné jusqu'à demain. J'ai dit à M. de Rémusat,

son témoin : « Le bon Dieu a fait le lendemain pour être plus sage que la veille. »

« Nous avons dîné et plusieurs personnes sont venues de huit à dix heures. Nous sommes restés entre nous de dix heures à minuit.

« J'ai insisté pour que M. de Lamartine préférât l'épée : « Vous êtes l'offensé, lui ai-je dit, et vous avez le choix des armes. Le pistolet vous sera dangereux, même dans la main d'un maladroit ; à l'épée vous êtes très fort et vous pouvez deux choses : ne pas tuer et ne pas être tué.

« — Je choisirai le pistolet, m'a-t-il répondu. Je tirerai en l'air après avoir essuyé le feu de Thiers, ou, s'il doit essuyer le mien, je tirerai de côté. A l'épée au contraire, s'il perdait la tête et qu'il se précipitât, je risquerais de le tuer, ce que je ne veux à aucun prix. »

« Pendant ces cinq grandes heures, M. de Lamartine a montré sa sérénité habituelle. Le courage lui est aussi naturel que l'éloquence de la poésie. Il est brave sans ostentation et sans effort.

« Une rédaction (8 mai) dans laquelle étaient combinés les mots : « M. de Lamartine *maintient* ses appréciations politiques et M. Thiers *retire* ses expressions » fut apportée dans la nuit par le général Leydet et M. de la Rochejacquelein, les témoins improvisés de M. de Lamartine qui les avait reçus fortuitement du lieu et de la circonstance.

« Cette rédaction était satisfaisante.

« M. Thiers eût désiré quelques légères concessions que M. de Lamartine refusa, non par susceptibilité personnelle, mais pour conserver intacte la dignité du député et la liberté de la tribune. M. Thiers consentit enfin à la rédaction que le Président lut à la Chambre.

« M. de Lamartine qui, avec la facilité de sa souple nature, peut être tour à tour orateur et poète, est toujours chevalier. Je le savais, je le sais mieux depuis que je l'ai vu durant vingt-quatre heures ne pas perdre une seconde l'équilibre et demeurer maître de lui, simple, noble, tranquille en face d'un champ-clos, comme s'il se fût agi de l'une de nos promenades au Bois de Boulogne. Je connais plusieurs courages aussi fermes que le sien, je n'en connais pas d'aussi calme.

« Ce qui a été beau dans la conduite de M. de Lamartine, c'est qu'il n'a pas répondu à une insulte par une insulte. C'eût été une affaire purement personnelle, un duel ordinaire. Loin de là, outragé par M. Thiers, M. de Lamartine a commencé par le foudroyer sous les preuves les plus écrasantes, et, après avoir épuisé la question politique, la question générale, il a prononcé dans sa cause une phrase pleine de mesure, dédaigneux de son orgueil, jaloux de son honneur. Il a montré le héros sans aucun mélange de spadassin (1). »

(1) Dargaud ajoute à son récit : « Il y eut de plus dans

Lamartine avait donc bien raison de ne pas redouter M. Thiers. Dans ce duel oratoire, qui avait failli dégénérer en duel au pistolet, il l'avait emporté.

Mais M. Thiers reprenait tous ses avantages dans les négociations et dans les machinations parlementaires. Sur ce terrain, il surpassait Lamartine sans effort. Le poète n'apportait pas aux manèges et aux intrigues, dans les couloirs et dans les commissions, la patience adroite de M. Thiers. Il se lassait vite de tout ce qui n'était pas la grande éloquence ou l'action à longue portée. M. Odilon-Barrot ne devait pas longtemps hésiter entre M. Thiers, qui représentait pour lui le bon sens pratique, et M. de Lamartine, qu'il tenait pour un illuminé. Il crut être prévoyant et sage en se ralliant au premier.

Et Lamartine reste plus isolé que jamais. La colère le prend à la fin. Ce n'est donc rien que de représenter le pays, d'incarner ses rêves, de soulever ses enthousiasmes ? Toujours les mêmes critiques, les mêmes calomnies bourdonneront-elles autour de lui sans qu'ils les puisse chasser ? En vain, il aura défendu les

ce débat un détail qui m'a vivement touché. Le 12 mai, comme nous étions seuls aux Tuileries, M. de Lamartine m'a dit tout à coup : « Sur le point de se battre en duel, on connaît bien son cœur. J'ai pensé beaucoup à vous, à votre avenir. Vivants, nous pouvons toujours avoir recours l'un à l'autre, mais l'un de nous mort ?.. J'ai donc fait un peu avant l'instant décisif une addition à mon testament afin d'y nommer votre nom ... » (D. *op. cit.*, 857.)

chemins de fer contre l'hostilité narquoise et suffisante des prétendus « hommes d'affaires », en vain, il aura prédit l'avenir aux bâtisseurs de fortifications, leur montrant retournés contre eux ces canons sous lesquels ils espèrent maintenir Paris immobilisé dans la terreur. En vain : le milieu parlementaire ne l'acceptera pas, la coalition des médiocrités l'exclura toujours. Il n'a plus d'avenir politique, il mourra obscur sur la ruine de ses rêves.

*
* *

Désespérant désormais de former un parti avec les hommes politiques qui l'entourent, il va chercher des alliés aux enfers. Puisque sa voix ne porte pas assez loin par les fenêtres du Parlement, il descendra sur la place publique. Sans autre secours que son génie, il va soulever le peuple dont on veut le tenir séparé, dont on excite la défiance contre lui. Dans un discours en huit volumes, il va dresser devant les masses l'idéal du progrès et de la liberté, les enivrer de souvenirs, d'espérances et de gloire. L'*Histoire des Girondins* est l'essai d'une immense suggestion sur tout un peuple. Le poète sent que l'heure est venue où les héros de la Révolution vont ressusciter dans la foi des humbles. Il veut qu'ils ne leur apparaissent point sous des traits sanglants pour leur insuffler de la haine, mais que, auréolés d'une

clarté plus sereine, ils rendent des oracles de paix (1). Fidèle à sa mission de poète, il change les Furies en Euménides. Il arrache d'avance ses armes à cette révolution qu'il entend monter. Et, devinant que les plus purs et les plus généreux des vivants se jetteront vainement entre les rangs ennemis pour apaiser leurs fureurs, il confie aux mains purifiées des morts le rameau d'olivier.

L'*Histoire des Girondins* est, parmi les œuvres de Lamartine, celle que la critique a traitée le plus sévèrement. On l'a surtout taxée, et avec raison, d'inexactitude. Reconnaissons du moins à la décharge de l'auteur qu'il n'a jamais prétendu à la véracité minutieuse de l'annaliste. Par les conseils qu'il prodigua en cette matière à plusieurs de ses disciples, nous sommes édifiés sur la rigueur de sa méthode. A Dargaud qui méditait un livre sur *Marie Stuart*, il recommandait de ne pas trop s'asservir à la stricte réalité, et de s'attacher à montrer son héroïne assez belle et assez touchante pour qu'elle pût enflammer le cœur des jeunes gens et émouvoir

(1) « Quand les *Girondins* parurent, M. de Lamartine dit à « M. Molé : « Ne lisez pas cela (il m'a dit la même chose). « C'est écrit pour le peuple. Il va jouer le grand rôle : il « faut l'y disposer, lui donner l'aversion des supplices pour « que la prochaine révolution soit pure des excès de la pre- « mière. Il est de mon devoir de préparer le peuple, de me « préparer moi-même, car je serai l'homme d'une société « nouvelle ». (*Souvenirs du comte d'Estourmel.*)

la pitié des femmes. A Falconnet qui écrivait sa biographie il mandait : « Ne vous inquiétez pas des inexactitudes... *Aimez et tout sera bien.* » Il livre là son propre secret. Il traite ses héros bien ou mal selon le degré de sympathie instinctive qu'ils lui inspirent, suivant en cela les errements de presque tous les historiens, mais avec plus de naïveté. Et, comme il est naturel, sa sympathie est proportionnée aux ressemblances qu'il croit discerner entre leurs tempéraments et le sien, entre leurs doctrines et la sienne. Il a trouvé des ressemblances entre M. de Mirabeau, aristocrate épris de liberté, et M. de Lamartine ; il en a trouvé de plus complètes encore entre M. de Lamartine et le girondin Vergniaud. En parlant d'eux, il a parlé de lui, et il en parle toujours bien. Son évident attrait pour Robespierre, attrait qui a tant scandalisé les contemporains, provient de ce qu'il a reconnu dans l'Incorruptible les deux tendances qui lui sont les plus chères : Robespierre est un réformateur religieux et Robespierre est un pacifiste avant tout. Robespierre, cinquante ans avant Lamartine, a cru qu'il « serait beau de gouverner un peuple par *la vertu* », et Robespierre, comme Lamartine, a détesté la guerre et rêvé « l'union du genre humain ». Il n'en fallut pas davantage pour qu'il obtînt du peintre des *Girondins* un portrait flatté (1).

(1) « Un des inconvénients de son programme (à Lamartine) c'était la paix trop irrévocablement posée en principe

Ici encore, comme pour les *Méditations*, Lamartine est fidèle en partie à la tradition classique. Sa conception de l'histoire, il l'a héritée des Anciens et de Fénelon. Tous les auteurs du dix-septième siècle insistent surtout sur l'utilité morale de l'histoire pour la formation des âmes et des caractères. Ils sont très éloignés d'en faire une science exacte. C'est ainsi que Bossuet l'appelle « l'éducatrice de la vie humaine et le guide de la sagesse politique (1). » Lorsqu'elle ne satisfait qu'à la curiosité de savoir — même de savoir exactement — de connaître des faits tels qu'ils se sont passés, elle n'est qu'un dangereux aliment à la concupiscence de l'esprit. Si c'est pour en tirer quelque exemple utile à la vie humaine, à la bonne heure (2) ! Fénelon, le maître préféré de Lamartine, est plus précis encore : « L'histoire... nous montre les grands exemples... *fait servir les vices mêmes des méchants à l'instruction des bons*... débrouille les origines et *explique par quels chemins les peuples ont passé d'une forme de gouvernement à une autre.* » Et il fait assez bon marché, comme son disciple, de la chronologie : « Un sec et triste faiseur d'annales ne connaît d'autre ordre que celui de la chronolo-

jusque-là que cette tendance, retrouvée chez Robespierre, l'avait rendu sympathique, en dehors des crimes, au tribun néfaste » DARGAUD.

(1) *De institutione Delphi.*

(2) Cf. BOSSUET, *Traité de la Concupiscence*, VIII.

gie. Au contraire l'historien qui a un vrai génie *choisit sur vingt endroits celui où un fait sera le mieux placé pour répandre la lumière sur tous les autres.* »

Tout le dix-huitième siècle pense sur ce point essentiel comme le dix-septième. Lenglet-Dufresnoy, dans sa *Méthode pour écrire l'Histoire*, affirme qu'elle doit avoir pour but de donner des leçons morales : « Étudier l'histoire, c'est apprendre à se connaître soi-même dans les autres. » Voilà certes bien ce que Lamartine a fait ! Poussant un peu au delà, il a même été jusqu'à se représenter soi-même sous les traits des autres, ce que Lenglet-Dufresnoy n'eût osé recommander. Voltaire insiste surtout sur la qualité d'œuvre d'art où doit atteindre toute histoire bien faite : « J'ai toujours pensé que l'histoire demande le même art que la tragédie (1). » Marmontel résume en ces termes les théories de ses devanciers : « On peut distinguer dans l'histoire un intérêt d'instruction et un intérêt d'affection. » Et J.-B. Rousseau exprime, comme indiscutable, l'opinion communément admise de son temps : « Vous savez que l'histoire *aussi bien que la poésie* a son fondement dans la morale (2). » De là le goût très vif que ces deux siècles ont eu pour Plutarque, un des moins véridiques parmi les historiens.

(1) Lettre au Comte Schouwalow.
(2) Lettres à Brossette.

Lamartine n'a donc pas écrit l'histoire selon nos méthodes et nos exigences modernes : il a écrit l'histoire comme tout le monde l'avait écrite avant lui, avec les mêmes méthodes d'information et de composition dont avaient usé Bossuet, Fénelon, Voltaire. Il composa l'*Histoire des Girondins* « ad usum populi » comme Bossuet avait composé l'*Histoire Universelle* « ad usum delphini », pour lui apprendre à régner sagement. Son dessein se révèle dans ses entretiens avec ses amis, auxquels il ne cesse de répéter : « Ne lisez pas ; *ce n'est pas pour vous.* » Il n'arrange la vérité que pour le plus grand bien de la morale ; il ne défigure et n'embellit ses modèles que parce qu'ils ne se prêtent pas autant qu'il le désire à illustrer des exemples utiles. Le vrai, pour lui, se confond presque avec le vraisemblable : un fait doit être vrai s'il est conforme au caractère du personnage, comme dans la tragédie. La ressemblance des portraits et l'exactitude des faits n'ont donc à ses yeux qu'un intérêt secondaire. L'essentiel est d'inspirer au lecteur de bons sentiments et de généreuses ardeurs, de « semer le feu dur des révolutions ».

Lorsqu'il écrira plus tard la *Critique de l'Histoire des Girondins*, il ne déplacera pas son point de vue. Ce qu'il examinera, ce qu'il condamnera, c'est l'*effet moral* produit par ses peintures de l'époque révolutionnaire. Il ne se frappera pas la poitrine en disant : « J'ai eu tort,

car j'ai altéré la vérité » mais en confessant : « J'ai eu tort, parce que j'ai perverti le sens politique de mes lecteurs. »

Il a voulu faire en même temps qu'une œuvre d'art, une œuvre morale qui inspirât au peuple l'amour de la liberté, l'horreur du sang, et une sorte de piété mystique pour le culte de la raison. A ce qu'il a voulu faire, il a admirablement réussi. Qu'on veuille bien s'en rendre compte avant de lui demander autre chose.

*
* *

Dans les documents, il cherchait des thèmes plus que des faits. Cependant, il ne négligea pas d'en réunir le plus qu'il lui fut possible. Jeune, il avait connu beaucoup de survivants et même d'acteurs de la grande époque (1). Il recueillit leurs souvenirs. Son père avait combattu au 10 août, puis avait été emprisonné par la Terreur. Tous les habitués du salon de l'oncle terrible à Mâcon, et l'oncle lui-même, avaient joué un rôle sous la Constituante ou la Convention. L'ami intime, Virieu, était le fils du Constituant célèbre : il est vraisemblable qu'il s'était souvent entretenu avec Lamartine de l'insurrection de Lyon où son père trouva la mort dans une

(1) Voyez dans *les Confidences, les Nouvelles Confidences, les Souvenirs et Portraits*, on en trouve presque à toutes les pages.

sortie. Dès 1829, nous voyons le futur historien plongé, à la campagne, dans la lecture des « vieilles gazettes de 93 » (1).

En compagnie de Dargaud, il visita aussi quelques notables personnalités de la Terreur, entre autres Mme Lebas et Suberbielle :

« Le sculpteur David que je rencontrai au Luxembourg m'ayant assuré qu'il était lié avec Mme Lebas et avec Suberbielle, les deux révélations vivantes de Robespierre, je l'engageai à préparer les voies à M. de Lamartine, ce qu'il fit avec zèle. Je parlai ensuite à M. de Lamartine de la négociation de David et il accepta comme des bienfaits inespérés quelques entrevues avec les derniers sectaires de cette sacristie mystérieuse dont Robespierre est resté le Dieu.

« Nous allons d'abord chez Mme Lebas, la fille du menuisier Duplay. Malgré son origine populaire, cette femme de la Révolution n'était pas sans noblesse. Elle avait la dignité de l'âge, de longs souvenirs, des scènes pathétiques, des pensées sérieuses et terribles. Elle avait l'accent de sa vénération, de sa foi, de son culte pour Robespierre... M. de Lamartine lui dit dans une sorte d'émotion littéraire : « Il est des choses que je n'approuve pas en Robespierre, mais soyez certain que je n'abaisserai pas votre héros. On a été injuste envers lui, je serai juste. »

« Encouragée par ces paroles, Mme Lebas nous

(1) *Corr.*, III, 24 déc. 1829.

introduisit avec une bienveillance marquée dans sa galerie jacobine fermée à tout le monde et où il n'y a de très saillant que le petit buste, en biscuit, de Robespierre et le portrait à l'huile de Saint-Just. Sur ces deux hommes, il n'y a que cela de ressemblant.

« Mme Lebas demeurait tout près du Luxembourg. Nous descendîmes très recueillis dans l'esprit et dans les images de 93, nous franchîmes la grille de Marie de Médicis et nous pénétrâmes dans le jardin. M. de Lamartine était sous le charme. Mme Lebas, cette femme forte, s'était exprimée avec une sincérité éloquente. Toujours contenue devant l'hostilité permanente contre Robespierre, elle avait cédé à la sympathie qu'elle nous supposait, et, dans la simplicité de son âme républicaine, en voulant seulement restituer bien plus que son héros, son saint et son martyr, elle l'avait grandi. Elle célébra sa moralité, sa piété, sa foi, et sa volonté, égale à cette foi invincible. A l'entendre, Robespierre avec son honnêteté, son courage, son mépris du luxe, son goût de la pauvreté, était le stoïcien du patriotisme. M. de Lamartine, qui agitait en lui-même ce qu'il venait d'apprendre sur le chef de la Montagne, me dit :

« — Je changerai un peu l'opinion sur l'opiniâtre conventionnel dont on a fait le bouc émissaire de la Révolution (1).

(1) Lamartine répétait ici textuellement un jugement de Napoléon sur Robespierre.

« — Sans le crime, il en aurait peut-être été l'homme d'Etat, répondis-je, mais prenez garde. Ne soyez pas trop partial pour Robespierre... Peignez-le rudement. S'il y a en lui de l'apôtre, il y a aussi de l'académicien de province. Il ne vous siérait pas de l'ériger en grand homme... Absoudre Robespierre serait un contresens.

« — Je ne l'absoudrai pas, je raconterai.

« — Alors, racontez dans une langue d'airain et supprimez toute complaisance d'artiste. »

« Cette visite à Mme Lebas et la promenade qui suivit sont du 24 février 1845.

« Le 27, c'était la réception de Sainte-Beuve à l'Académie. Au lieu d'assister à cette curieuse séance officielle, je proposai à M. de Lamartine de faire une seconde visite jacobine, une visite cette fois à M. Suberbielle, ancien juré au Tribunal révolutionnaire.

« Nous fûmes longtemps retenus auprès de ce vieillard de 87 ans. Nous le trouvâmes au lit. Il était convalescent et sortait d'une fluxion de poitrine qui avait mis sa vie en danger. Suberbielle ne nous connaissait pas. Il savait seulement qu'un nommé Lamartine désirait de lui des renseignements pour l'histoire des Girondins. Il parla quatre heures avec une mémoire, une présence d'esprit et une verve incomparables. Il nous dit des faits de la plus haute importance. Il éclaira d'une lueur sinistre les choses et les personnes...

« Nous eûmes beaucoup de peine à quitter cet

étrange vieillard. Il ne demandait qu'à continue son récit... Il n'était pourtant qu'à demi sincère. Rien de plus saisissant que ce vieillard chauve et énergique. Il était sur son séant entre les deux oreillers de son lit écarlate. Le vieux montagnard était vêtu d'une sorte de camail pourpre comme un cardinal. Suberbielle n'a pas été miséricordieux et il a été quelque peu comédien. Ce vieux jacobin méridional de Suberbielle est loin de renier Robespierre, il le confesse et s'honore de son amitié. Je l'ai prié d'imiter Robespierre à la tribune. Suberbielle a reproduit le geste habituel de son héros avec respect, avec tendresse et par cela même avec une grâce surprenante.

« Malgré tout, cet octogénaire implacable m'a laissé un arrière-goût d'histrion. Aussi dis-je à M. de Lamartine :

« — Vous ferez bien d'être encore plus sévère avec les traditions de cet homme qu'avec celles de Mme Lebas.

« — Pourquoi ? me répondit M. de Lamartine. Il a été très naturel.

« — Non, répliquai-je, ou son naturel est fort emphatique. Il avait arrangé ses confidences, sa voix, son costume de lit. Il avait exagéré sa maladie. Mme Lebas est une âme vraie dans sa passion pour Robespierre ; Suberbielle est un rôle. Par moments, il palpite, il s'oublie, il se rappelle vivement ce qu'il a vu ; alors, il est véridique. Puis le gascon qu'il est reparaît. Il

nous a dit des choses très intéressantes, j'en conviens; convenez aussi qu'il s'est drapé en singe de 93, avec son appareil et son costume de cardinal répercuté par les trois glaces de son alcôve.

« — Tout cela est un hasard, répliqua M. de Lamartine.

« — Ne le croyez pas, repris-je. Suberbielle a voulu nous préparer par la couleur de sang de son rochet à écouter ses récits tragiques. Il s'est posé comme dans un cadre en orateur, un peu même en charlatan.

« — Ne vous trompez-vous pas ? me disait M. de Lamartine. N'avez-vous pas été frappé de ce qu'il nous a dit de Philippe-Égalité ? Nous ne savons pas tout. Le duc d'Orléans eut peut-être des intentions de renoncement, de sacrifice que nous ignorons. La beauté de sa mort le ferait supposer.

« — C'est possible, mais — insistai-je — ne soyez pas dupe de Suberbielle. Si vous retracez de tels témoignages, avant de les écrire, passez-les au filtre comme l'eau de la Seine. »

*
*

Comme tous les ouvrages de Lamartine, ses *Girondins* ont un côté autobiographique. Quel que soit le titre de ses livres, il en est toujours lui-même le sujet. Lorsqu'il étudie une âme

étrangère, il veut qu'elle lui apprenne par analogie ou par contraste à mieux connaître la sienne. Son reflet flotte sur tous ses portraits et il semble qu'il ne peigne jamais sur une toile, mais sur un miroir.

Parmi les personnages de la Révolution, il a choisi trois protagonistes pour le représenter : Mirabeau, Vergniaud, Robespierre. Il nous a donné, sous leurs noms, trois « états » de son portrait par lui-même, l'un de trois quarts, l'autre de face, le troisième à profil perdu. A propos de Mirabeau, il nous a expliqué comment les aristocrates sont entraînés aux révolutions et quel rôle ils y tiennent. A propos de Vergniaud, il nous a montré l'orateur parlementaire tel qu'il s'est efforcé de l'être sous la monarchie de juillet. A propos de Robespierre, il a esquissé les traits du réformateur religieux qu'il espère devenir. Mirabeau, Vergniaud, Robespierre, moins leurs erreurs et leurs crimes, c'est, vu par lui-même, Lamartine tel qu'il a été, tel qu'il est, tel qu'il sera.

Portrait de Mirabeau, l'aristocrate révolutionnaire : « Il se met de niveau avec le trône... Là où tout le monde tâtonne, il touche juste, il marche droit. La Révolution dans sa tête n'est plus une colère, c'est un plan. La philosophie du dix-huitième siècle, modérée par la prudence du politique (1), découle toute for-

(1) N'avons-nous pas vu dans les conversations avec Dargaud que Lamartine était retenu pour « formuler la doc-

mulée de ses lèvres. Son éloquence, impérative comme la loi, n'est plus que le talent de passionner la raison. Sa parole allume et éclaire tout. Presque seul dès ce moment, il a le courage de rester seul. Il brave l'envie, la haine, les murmures, appuyé sur le sentiment de sa supériorité... Il ne parle plus aux hommes qu'au nom de son génie. Ce titre lui suffit pour être obéi. L'assentiment que trouve la vérité dans les âmes est sa puissance. Sa force lui revient par le contre-coup. Il s'élève entre tous les partis et au-dessus d'eux. Tous le détestent, parce qu'il les domine, et tous le convoitent parce qu'il peut les perdre ou les servir. Il ne se donne à aucun, il négocie avec tous... Il aborde et il tranche toutes les questions non en utopiste, mais en politique. La solution qu'il apporte est toujours la moyenne exacte entre l'idéal et la pratique... Il a sous la majesté de l'expression l'infaillibilité du bon sens...

« Son éloquence, toute populaire qu'elle fût, était celle d'un patricien. Sa démocratie tombait de haut : elle n'avait rien de ce sentiment de convoitise et de haine qui soulève les viles passions du cœur humain et qui ne voit dans le bien fait au peuple qu'une insulte à la noblesse. Ses sentiments populaires n'étaient en quelque sorte qu'une libéralité de son génie.

trine du dix-huitième siècle » par « la prudence du politique » ?

En conquérant des droits pour le peuple il avait l'air de les donner. C'était un volontaire de la Démocratie. Il rappelait trop, par son rôle et par son attitude, aux démocrates rangés derrière lui, que depuis les Gracques jusqu'à lui-même, les tribuns les plus puissants pour servir le peuple étaient sortis des patriciens. Son talent, sans égal par la philosophie de la pensée, par l'étendue de la réflexion et par le grandiose de l'expression, était une autre espèce d'aristocratie qu'on ne lui pardonnait pas davantage. La nature l'avait fait premier... (1) »

Qui ne voit qu'un tel portrait projette plus de lumière sur l'âme de Lamartine que sur la figure de Mirabeau ? Voici maintenant, Vergniaud, l'orateur parlementaire :

« Ses traits majestueux et calmes annonçaient le sentiment de sa puissance... La facilité, cette grâce du génie, assouplissait tout en lui : talent, caractère, attitude. Une certaine nonchalance annonçait qu'il s'oubliait aisément lui-même, sûr de se retrouver avec toute sa force au moment où il aurait besoin de se recueillir... On l'aimait familièrement au pied de la tribune. On s'étonnait de l'admirer et de le respecter dès qu'il y montait. Son premier regard, son premier mot mettait une distance immense entre l'homme et l'orateur. C'était un instrument d'enthousiasme qui ne prenait sa valeur et sa

(1) *Histoire des Girondins*, livres I, III et IV.

place que dans l'inspiration. Cette inspiration, servie par une voix grave et une élocution intarissable, s'était nourrie des plus purs souvenirs de la tribune antique. Sa phrase avait les images et l'harmonie des plus beaux vers. S'il n'avait pas été l'orateur d'une démocratie, il en eût été le philosophe et le poète. Son génie, tout populaire, lui défendait de descendre au langage du peuple, même en le flattant. Il n'avait que des passions nobles comme son langage. Il adorait la Révolution comme une philosophie sublime qui devait ennoblir la nation tout entière sans faire d'autres victimes que les préjugés et les tyrannies. Il avait des doctrines et point de haines, des soifs de gloire et point d'ambitions. Le pouvoir même lui semblait quelque chose de trop réel, de trop vulgaire pour y prétendre... La gloire et la postérité étaient les deux seuls buts de sa pensée. Il ne montait à la tribune que pour les voir de plus haut (1). »

Ce n'est pas du tout Vergniaud, mais c'est tout à fait Lamartine entre 1843 et 1847, tel qu'il se voyait en imagination, tel qu'il souhaitait qu'on le vît. Avec Robespierre, la ressemblance est à la fois plus fuyante et plus profonde : Lamartine est moins flatté de ressembler à Robespierre qu'à Mirabeau et à Vergniaud, si l'on tient quelque compte des préjugés

(1) *Girondins*, livre VI, 15. Cf. aussi, dans le même sens, livre XVIII, 4.

communs et des jugements de l'histoire. Cependant il a reconnu dans le chef de la Montagne deux attraits auxquels il ne résiste guère : Robespierre haïssait la guerre : il voulait instaurer une réforme religieuse, un culte de l'Être suprême, un règne spirituel de la Raison. Cela suffit pour que Lamartine approchât de son cœur ce grand réprouvé :

« Il voulait, disait-il, asseoir le gouvernement sur la morale et sur la vertu, ces deux fondements de l'âme humaine. Pour que la morale et la vertu ne fussent pas de vains mots et ne portassent pas sur le vide, il fallait dévoiler au peuple la grande idée de Dieu, qui peut seule donner un sens à la vertu (1)... Il y a un dessein dans sa vie et ce dessein est grand : c'est le règne de la raison par la démocratie (2)... Il croyait la raison si divine qu'il la proclamait sans cesse le seul dogme et la seule providence du genre humain. Le but de ses travaux et l'esprit de ses institutions étaient de la faire régner seule et sans auxiliaire sur les nations... De toutes les missions qu'il croyait sentir en lui, la plus haute et la plus sainte à ses yeux était la régénération du sentiment religieux dans le peuple. Relier le ciel à la terre par ce lien d'une foi et d'un culte rationnel, que la république avait rompu, était pour lui l'accomplissement de la Révolution. Du jour où la raison et la liberté

(1) *Girondins*, livre LVII, 19.
(2) *Id.*, LXI, 16.

se rattacheraient à Dieu dans la conscience il les croyait immortelles comme Dieu lui-même. Il consentait à mourir après ce jour (1). »

Et si Lamartine arrête précisément son histoire de la Révolution après la mort de Robespierre, ce n'est pas sans dessein. C'est qu'il entend reprendre un jour, à l'endroit où cette mort l'a interrompue, l'œuvre de « régénération du sentiment religieux dans le peuple (2) ». Cette

(1) *Girondins*, livre LI, 6.

(2 Lamartine a écrit les *Girondins* au plus fort de son zèle pour la « religion de l'avenir ». Il est assez curieux de noter qu'il s'est produit ici l'inverse de ce que M. Maréchal a observé pour le *Voyage en Orient* : le manuscrit des *Girondins* est beaucoup *moins* orthodoxe encore que le texte de l'édition. Lamartine l'a corrigé et atténué pour qu'il blessât moins le public catholique. Je ne puis en donner ici que quelques exemples assez significatifs, empruntés au passage sur la translation des restes de Voltaire.

Texte du manuscrit.	*Texte de l'édition.*
Les murmures sourds de *la religion* et de l'intolérance vaincues...	Les murmures sourds de l'intolérance vaincue...
La Révolution timide jusque-là révélait sa dernière pensée : faire changer *de religion* au peuple et au siècle...	La philosophie timide jusque-là révélait sa dernière pensée : faire changer de grands hommes à la vénération du siècle...
La Religion anathématisait...	La superstition anathématisait...
Voltaire... Les ténèbres devaient le haïr, la Raison qui n'est que lumière devait en faire d'abord son poète. La Révolution ne s'y trompa pas. Entre tous ces hommes	Voltaire... La Raison qui n'est que lumière devait en faire d'abord son poète ..

mission, il croit aussi l'avoir reçue, il la considère aussi comme « la plus haute et la plus sainte », il la fera passer avant toutes les autres. Pour lui, la période des luttes civiles est achevée pour la Révolution ; le sang versé rejaillit sur des tombes. Mais la période de rénovation religieuse, inaugurée solennellement par Robespierre à la fête de l'Être suprême, doit se rouvrir un jour. Et l'œuvre spirituelle que Jean-Jacques a commencée, que Robespierre a continuée, il se croit désigné, lui, Lamartine, pour l'accomplir.

elle choisit cet homme pour mettre ses œuvres et son siècle sous l'invocation de son nom...

Son nom... Il le livra volontairement à toute la colère et à toutes les malédictions du parti sacré qu'il attaqua. Il le dévoua et pendant sa vie et pendant des siècles innombrables après lui aux ressentiments, aux calomnies, aux injures, aux outrages des Chrétiens. Il voulut être un éternel scandale aux fidèles du Christ...

Il condamna sa propre cendre à être jetée au vent et à n'avoir pas même l'abri d'une tombe.

CHAPITRE VIII

(1846-1848)

Depuis le retour d'Orient, la crise religieuse semble virtuellement résolue. Désormais détaché de la foi catholique, Lamartine s'est formé enfin cette religion « pour lui seul » à laquelle il aspirait dès 1818. Elle se résume dans ces quelques notions : croyance très vive, très profonde, très tendre en un Dieu personnel — qui n'est pas le Christ — ; charité prodigue envers le prochain ; pardon sincère des injures reçues — où il entre une certaine indifférence naturelle et une certaine confiance en son inaccessible supériorité — sentiment très net du devoir civique, dévouement de chacun selon ses forces au bien général ; inflexible attachement aux vertus de la famille, base nécessaire de toute société.

Les affres du doute peu à peu se dissipent, le combat s'apaise entre ses traditions catholiques et ses aspirations rationalistes. Dans l'espèce de quiétisme où il s'est réfugié, il trouve la sérénité continue, et, à certaines heures, l'enivrement des joies mystiques et de l'intimité avec Dieu :

> Son bras céleste nous attire
> Comme un ami contre son cœur.

Comment, dans cet état béatifique, n'eût-il pas ressenti les ardeurs de l'apostolat ? comment n'aurait-il pas désiré de communiquer au genre humain la révélation que Dieu avait confiée à son âme et de lui révéler cette certitude où il trouvait le bonheur ? On l'y invite de toutes parts.

Nous avons vu que Dargaud s'y employait avec insistance. Lamartine échappe de son mieux à ses pressantes sollicitations. Alors commence une sorte de jeu de cache-cache. Pour sauver l'homme politique, Lamartine compromet le poète. Il le charge de proclamer les vérités que l'homme politique aime mieux taire, persuadé que tout acte d'hostilité publique contre l'Église compromettrait irrémédiablement son avenir. Dans *Jocelyn*, dans *la Chute d'un Ange*, dans les *Recueillements*, Lamartine formule en vers la métaphysique de son choix.

Les critiques pleuvent, les catholiques s'in-

dignent, le Pape condamne. Le poète à son tour essaie alors de se dérober derrière ses héros. Il se porte contre l'identification que l'on prétend établir entre l'auteur et les personnages imaginaires. Ce n'est pas lui qui parle par la bouche de *Jocelyn*, ce n'est pas lui qui a écrit les *Fragments du Livre Primitif* divulgués par le patriarche de la *Chute*. Il invoque le privilège d'immunité dont jouirent de tous temps les fantaisies de l'imagination : « Passez quelque chose au poète ! » s'écrie Falconnet, écho fidèle du maître.

* * *

Lorsqu'il traite dans ses discours de sujets religieux, il use d'une prudence attentive. Il n'en parle que par oracles ou par énigmes et s'efforce de satisfaire tout le monde par l'abus de ces formules vagues et générales dont il fait si grande dépense depuis le *Voyage en Orient*. Le plus complet de ces discours sur ces questions et celui où il a révélé le plus de sa pensée est le *Discours sur la liberté des cultes* (3 mai 1845). Après avoir rappelé qu'il fut élevé par les Jésuites, il déclare : « J'ai respiré depuis l'air de mon siècle, je me suis imprégné de toutes les idées de mon époque, *j'ai perdu et gagné des opinions entièrement différentes* de celles qui me furent inculquées en politique,

en religion, en liberté dans mes premiers jours. » Il livre plus loin la secrète intention dans laquelle, en ce moment même, il écrit les *Girondins :* « La Révolution française, considérée dans toute sa grandeur, fut surtout une révolution religieuse Voilà pourquoi *je la bénis dans l'œuvre qu'elle doit accomplir, et je m'y suis attaché avec réflexion pour toutes les religions de mon intelligence.* » Il conclut dans sa péroraison que le Concordat fut une faute politique et réclame, d'une part, le respect du droit d'association pour les congréganistes comme pour tous les citoyens, et, d'autre part, la liberté de tous les cultes et la séparation de l'Église et de l'État.

L'intransigeant Dargaud jugea que Lamartine avait encore été trop modéré en cette occasion et il s'était efforcé sans succès, l'avant-veille de la séance, d'obtenir de lui qu'il modifiât le sens de son discours :

« M. de Lamartine est venu me voir le 1er mai (1845) dans notre petit appartement de la rue Las-Cases. Il est resté trois heures... — « Je veux faire, m'a dit M. de Lamartine, un discours sur la question religieuse, et je tâcherai qu'il soit beau.

« — Tâchez aussi, répondis-je, qu'il soit net. Réclamez contre le catholicisme, au nom de la Philosophie, nos grands droits.

« — Je me prononcerai en ce sens, reprit-il, je rappellerai une chose hardie : je dirai que j'ai

été élevé par les Jésuites, que je suis heureux de ne pas les proscrire et qu'il y aurait dans cette proscription des maîtres par le disciple une sorte de parricide moral. Cela fait, je demanderai la liberté.

« Ne pas proscrire et invoquer l'indépendance absolue des âmes, voilà qui est bien, mais pourquoi parler des Jésuites ? La reconnaissance que vous afficheriez n'est pas dans votre cœur. Elle est encore moins dans votre esprit. Il y a longtemps que vous avez renié vos maîtres et leur vérité pour suivre d'autres maîtres et une autre vérité... Au fond, vous haïssez l'institution des Jésuites comme on hait les ténèbres, et l'institution des Jésuites vous craint comme on craint la lumière. Ne faites donc pas de coquetterie aux Jésuites, de ces coquetteries fausses méprisées d'eux, de vous, de tout le monde.

« — Vous avez peut-être raison, ajouta M. de Lamartine, néanmoins il me semble que ma déclaration serait très noble et d'un gentilhomme. Du reste, j'y penserai... »

« Et il nous quitta. Or dès qu'il eut fermé notre porte, ma femme me demanda s'il y penserait en effet.

« — Oui, lui dis-je, il y pensera pour faire sa politesse d'orateur aux Révérends Pères. Il en sera puni, car son discours sera moins fier, et ni les Jésuites, ni le faubourg Saint-Germain ne lui en sauront aucun gré. Avec sa courtoisie

diplomatique, il mécontentera ses amis et ses ennemis.

« Le 4 mai (1) je m'installai à la Chambre des députés M. de Lamartine ne manqua pas son salut aux Jésuites, mais il manqua presque son discours. Ce ne fut pas sa faute. Si ce discours n'est pas un des meilleurs discours de Lamartine, c'en est du moins un des plus vaillants. Dès le commencement, la Chambre, par des applaudissements d'abord, puis par des murmures, établit une sorte de dialogue avec l'orateur. Ce n'était plus un discours, c'était un combat, M. de Lamartine ressemblait à un bon nageur qui remonte le Rhône. Rien n'était plus pénible. Quel dur métier que ce métier d'orateur parlementaire ! »

Dargaud n'a jamais compris dans Lamartine ce qui était du gentilhomme. Il eût voulu qu'au lieu de s'éloigner des maîtres de sa jeunesse avec politesse, il les reniât publiquement, et il ne sentait pas ce que cette attitude a d'ignoble pour un homme d'honneur. L'instinct de Lamartine le préservait par bonheur quelquefois des conseils inconsidérés de ce philosophe enragé.

*
* *

Tant de ménagements n'évitèrent pas à Lamar-

(1) *La France Parlementaire* donne le discours à la date du 3 mai.

tine l'hostilité, voilée d'abord, déclarée bientôt et souvent justifiée, des catholiques et de l'autorité ecclésiastique.

Lamartine ne dissimule pas l'amertume qu'il en ressent. En juin 1840, Falconnet, alors à Saint-Point, explique ainsi l'état d'âme de son hôte : « On l'a exaspéré à coups d'épingles... On a demandé à une nature supérieure des professions de foi et des actes de contrition comme à une portière, on exige d'elle un catholicisme de frère ignorantin. Saint Paul a-t-il la même philosophie et la même croyance que Monsignor de Liguori ? Fénelon n'était-il pas aussi catholique que saint Ignace de Loyola (1) ? » A la vivacité des expressions on mesure celle des ressentiments. On voit par ces lignes, fidèle traduction des entretiens auxquels Falconnet avait pris part dans les soirées de Saint-Point, que Lamartine revendiquait pour lui-même l'exception du génie, et le droit de professer un catholicisme qu'il ne partageât point avec les « frères ignorantins ». Au catholicisme de 1840, au catholicisme officiel, il prétend en préférer un autre plus authentique ou plus pur, et opposer saint Paul et Fénelon à « Monsignor de Liguori » et à saint Ignace de Loyola.

Ce n'était point pour arranger ses affaires. Aux coups d'épingles succèdent les coups de matraque. Un certain abbé du Midi publie à

(1) Roustan, *Lamartine et les Catholiques Lyonnais*, p. 67.

Avignon en 1844 un virulent pamphlet contre Lamartine sous un titre bizarre : *Lettres à M. de Lamartine sur quelques paradoxes contenus dans ses œuvres, touchant la religion, la philosophie et les Turcs* (1).

La préface, adressée *Aux curés de campagne*, est un véritable appel aux armes :

« A nous, jeunes prêtres que le Seigneur a choisis pour être les gardiens du précieux dépôt de la foi... à nous de nous montrer les dignes athlètes de Jésus-Christ... Soldats restés fidèles sous le drapeau, *à nous d'imprimer en ce siècle de cynisme et d'apostasie le stigmate de l'opprobre sur le front des renégats et des transfuges*... Sentinelles placées sur les remparts de Sion, sonnons de la trompette ! »

Ces métaphores guerrières ne sont pas impropres : il est certain que ce belliqueux abbé écrit un style de corps-de-garde :

« Vous avez attaqué la religion chrétienne, Monsieur de Lamartine, comme les Arabes nos soldats d'Afrique, en véritable tirailleur. Vous lui avez fait une guerre de Pandour, de véritable Cosaque du Don ! »

Pandour ! l'amant d'Elvire ! Cet apologète est sans pitié. Il ne manque pas d'accuser Lamartine

(1) Avignon chez Seguin aîné. A Paris, librairie ecclésiastique de Seguin aîné (1844). En épigraphe cette phrase de Bossuet : « Si ceux qui sont en sentinelle sur la maison d'Israël ne sonnent pas de la trompette, Dieu demandera de leur main le sang de leurs frères qui seront déçus, faute d'avoir été avertis. »

de palinodie et de citer tout au long une des poésies du « Cosaque du Don » : *la Foi*. Entraîné par son désir d'opposer au présent coupable un passé tout baigné de piété et de pureté, il va jusqu'à légitimer Elvire : « Vous disiez, en exhalant vos regrets sur la tombe d'une *épouse chérie*... »

Chemin faisant, il exécute lestement Michelet : « Un plaisant qui s'appelle M. Michelet, professeur au collège de France... » N'est pas plaisant qui veut et l'abbé Th. B... nous donne la mesure de son esprit quand il nous représente Lamartine « habillé à la turque et priant tourné vers la Mecque ». Assuré de lui-même, il a le triomphe insolent. Cependant il est humain : quelques mots de pitié lui échappent quand il considère la faiblesse de l'adversaire qu'il accable de ses coups : « Votre pauvre Muse, si frêle et délicate, succomberait sous la pesante armure de la dialectique... Cette vierge débile oserait-elle descendre dans l'arène et mesurer ses forces avec cette foule de nerveux et intrépides athlètes qui défendent le catholicisme ?... Retourne, pauvre Muse, au milieu des bosquets. »

La « pauvre Muse » resta « au milieu des bosquets » et Lamartine se garda de relever le défi de ce grossier athlète. Il ne se sentait aucun goût pour ce pugilat métaphysique. Mais on devine sans peine que des attaques aussi brutales et aussi stupides le froissèrent jusqu'au fond de l'âme.

*
* *

Il est probable malgré tout qu'il n'eût pas cédé aux provocations des ennemis, ni aux exhortations des amis et qu'il n'eût pas révélé son hostilité intime contre l'autorité catholique si une occasion ne s'était présentée où il se laissa entraîner à sortir de sa réserve Pour couvrir la retraite d'un prêtre ami qui se séparait de l'Église, et sous la condition que son nom ne fût pas prononcé, Lamartine consentit à opposer publiquement à l'autorité religieuse les droits de la conscience tels qu'il les entendait. Sous le couvert d'un certain abbé Thyons, il écrivit d'abord un sermon que cette abbé révolté lut en chaire comme adieu à ses paroissiens, puis une lettre qui fut publiée dans les journaux, et dont les manuscrits originaux sont entièrement de la main du poète.

L'abbé Thyons tenait sa bonne place dans ce clergé singulier dont Lamartine avait toujours été entouré à Saint-Point et à Monceau. Nous connaissons déjà l'abbé de Lamartine et l'abbé Dumont ; ils n'étaient pas les seuls dont les allures pussent surprendre. Voici, par exemple, le curé Mathieu que Dargaud rencontra lors de sa première visite :

« Le pauvre curé Mathieu était un bonhomme sans prétention et dont les naïvetés moitié soldatesques, moitié cléricales, faisaient rougir

Mme de Lamartine. Il avait été dragon sous Moreau et sous Pichegru. Il avait voué son bras au service de la République pour que la République ne lui tranchât pas la tête, et au bout de cinq ou six ans il était rentré dans le sanctuaire ; mais Dieu sait quel prêtre il avait reconquis ! L'évêque d'Autun, M. d'Héricourt, qui était un pharisien, en soupirait, en gémissait ; il finit même par une destitution. Le curé Mathieu n'a jamais pardonné à M. d'Héricourt d'avoir prononcé sur lui une condamnation ecclésiastique qui aurait pu être une sentence capitale. — J'ai été pourtant jeté sur le pavé, me disait il plus tard, moi, un ancien serviteur de l'Eglise et de l'Etat ! Sans M. de Lamartine qui me loge, qui me chauffe et qui me nourrit, que serais-je devenu ? Je serais certainement mort. Aussi c'est M. de Lamartine qui est mon évêque, je renie l'autre. — Mais quand je le vis le 10 septembre 1831 au château de Saint-Point, le curé Mathieu était dans toute sa gloire. Les foudres d'Autun ne l'avaient pas encore atteint. Il prêchait tous les dimanches et il commençait tous ses sermons par « Finalement, mes frères... » Une fête que ses paroissiens ne chômaient pas, pour enlever les récoltes menacées d'un déluge, il n'avait que sept femmes devant sa chaire. Que fit-il ? il fit un sermon sur le duel. Tel était le curé Mathieu. »

L'abbé Thyons, son voisin, était d'une plus riche étoffe. Membre de l'académie de Mâcon,

il avait ambitionné la gloire littéraire. Il avait publié, en 1836 un volume mêlé de vers et de prose qui portait ce titre à fracas : *La guerre du philosophisme contre l'Evangile et la société.* Dans la préface, il jettait le gant avec arrogance aux « philosophes » et ne dissimulait point que son vœu le plus cher était que leur riposte soulevât quelque bruit autour de son nom. Ses vers et sa prose ne se distinguaient d'ailleurs que par une extrême violence de langage contre les libéraux et l'esprit du siècle. Les « philosophes » se gardèrent de donner à cet ouvrage la publicité qu'espérait son auteur. Les catholiques, d'autre part lui refusèrent les éloges et la reconnaissance qu'il pensait mériter. Aigri et se jugeant méconnu, l'abbé supportait mal la vie médiocre où il était confiné dans sa petite cure de Chasnes. Le voisinage de Monceau lui était une ressource précieuse dont il usa assidûment. Il y était particulièrement bien vu de Mme de Pierreclos qui, depuis son veuvage, recherchait partout des confidents pour son inconsolable douleur :

« J'ai vu avant-hier, écrivait-elle à Dargaud le 17 mai 1845, notre solitaire bénédictin de Chasnes. Nous avons causé de tout pendant quatre heures et entre autres personnes, *con amore* de vous, ami, et de mon oncle ; sur ce sujet nous revenons sans cesse. Vous étiez tous deux, avec mon divin Léon, le thème de nos variations.

En retour, l'abbé Thyons mit Mme de Pierreclos dans le secret de ses troubles de conscience.

« La grande préoccupation pour nous à Monceau cet automne (1), c'était la conversion philosophique de l'abbé Thyons.

« Cet abbé était un bon prêtre aux yeux de Mme de Lamartine et de Mme de Cessiat, mais Mme de Pierreclos, M. de Lamartine et moi nous savions qu'il méditait une héroïque apostasie (2). »

Il demande conseil à Dargaud qui l'engage à avouer hautement ses nouvelles convictions. Il lui soumet le projet du livre où il compte exposer sa nouvelle croyance. Mais l'abbé Thyons, tout héroïque que le dise Dargaud, se flattait, par son acte et par son livre, d'acquérir d'un coup honneur et argent.

« Je ne lui ai pas laissé cette étrange illusion. Je l'ai prévenu qu'il ne devait pas espérer cette double moisson. Vous serez approuvé, lui ai-je dit, de votre conscience et de Dieu, vous serez estimé de quelques philosophes comme moi, mais serez exécré des foules. A coup sûr vous serez plutôt lapidé qu'honoré et qu'enrichi ; à coup sûr vous recueillerez plus d'injures, et peut-être de pierres, que d'hommages et de billets de banque (3). »

(1) 1845.
(2) Dargaud.
(3) Dargaud.

Ces sombres prévisions arrêtèrent l'élan de l'abbé Thyons qui se sentait appelé à la gloire plus qu'au martyre. Mais puisqu'il consentait à dissimuler ses véritables sentiments, il aurait dû au moins y mettre de l'adresse. Ses allures singulières, ses relations fréquentes avec les protestants, ses fantaisies dogmatiques dans ses sermons, éveillèrent la défiance de son évêque. Mgr d'Héricourt prit brusquement les devants. Un vicaire général fut envoyé, accompagné de deux prêtres de Mâcon, à Chasnes, avec mission de présenter au curé le formulaire de Pie IV en lui enjoignant de le signer ou de se démettre de ses fonctions. Désemparé par cette mise en demeure imprévue, le curé accourut à Monceau.

« Le 28 octobre 1846, écrit Dargaud, en revenant de Milly, M. de Lamartine et moi, nous aperçûmes quelqu'un sur la terrasse de Monceau, c'était l'abbé Thyons qui nous attendait. Nous nous enfermâmes tous trois dans ma chambre pour n'être pas interrompus.

« Le pauvre abbé est dans une crise de la vie. L'évêque d'Autun lui a envoyé son grand vicaire... L'ambassadeur sacerdotal a poussé l'abbé Thyons dans le cercle de Popilius : « Il faut, sans délibération et sans retard, lui a-t-il dit, signer le formulaire ou me remettre les clefs de votre église. Je ne fais qu'exécuter les ordres de Monseigneur. » L'abbé Thyons, surpris d'abord, a demandé s'il ne pourrait pas voir Mgr

d'Héricourt et s'expliquer avec lui. Le grand vicaire a répondu que non. Alors le curé de Chasnes a pris courageusement son parti : il a remis les clefs de son église. Il est rentré dans sa liberté de penseur et de citoyen. Il n'est plus catholique, ni même chrétien à la manière des protestants, il est philosophe. »

Lamartine et Dargaud l'approuvèrent d'un commun accord :

« Nous avons été d'avis qu'il avait bien agi de ne pas mentir à ses convictions en s'humiliant devant l'évêque et en signant un formulaire qui n'est pas le sien, un formulaire qu'il réprouve.

« Comment l'abbé Thyons vivra-t-il ? Dieu et ses amis y pourvoiront. Que n'a-t-il l'onction et la diplomatie de Fénelon pour écrire sous la forme d'une lettre à ses paroissiens le manifeste de tous les prêtres qui portent leur soutane comme une robe d'esclave, et qui, du fond de leur légende, aspirent à l'évangile éternel de la liberté et de la raison ! (1) »

A défaut de Fénelon, Lamartine, qui se targue volontiers d'être son héritier spirituel et son disciple direct, mettra-t-il sa plume au service du curé philosophe après avoir mis sa bourse à sa disposition ? Non content de l'avoir recueilli à sa table et dans sa maison, va-t-il descendre dans la lice pour soutenir son défi à l'Eglise ? Le poète de *Jocelyn* va-t-il exhorter à la déser-

(1) Dargaud.

tion au nom de « l'évangile éternel de la liberté et de la raison », les prêtres qui, selon le langage de Dargaud, « portent leur soutane comme une robe d'esclave » ?

Il faut penser qu'il ne s'y décida pas sans remords ni sans hésitations et que les instances durent être bien vives pour qu'il y ait cédé. Car il céda. Profitant d'une heure de solitude et d'intimité, Dargaud obtint de lui ce redoutable service.

« Avant de partir de Monceau et de retourner à Paris (1) je me laissai encore entraîner à Péronne au château que M. de Lamartine avait hérité de sa tante de Villars. L'évêque d'Autun, Mgr d'Héricourt, avait traversé la paroisse quelques jours auparavant. Le curé était encore troublé de la visite pastorale. Mgr d'Héricourt, très craint de son clergé, inspirait une terreur qui lui plaisait.

« M. de Lamartine calma le pauvre curé de Péronne en s'engageant à lui donner un petit secours annuel que l'évêque avait refusé. Ce fut un incident de notre route. Le prêtre, qui s'était porté à notre rencontre, avait pris à part un instant M. de Lamartine, et, après en avoir eu ce qu'il voulait, il avait continué de marcher dans la direction d'un presbytère où se tenait une conférence ecclésiastique. M. de Lamartine et moi, nous poursuivîmes vers Péronne...

« Nous nous sommes un peu reposés au châ-

(1) Novembre 1846.

teau en déjeunant; il était plus de midi. Nous étions restés trois heures à cheval, nous avions couru à pied trois autres heures parmi les prairies et les vignes. Notre dîner était commandé pour huit heures. En revenant, M. de Lamartine se montrait, tout en riant, inquiet de ce dîner; moi qui connais ses prévoyances de villégiature, je ne l'étais pas du tout. Je me moquais de sa peur et il me dit que ma confiance serait punie. Or voici comment elle le fut : un bon feu partout, au salon, dans ma chambre, à la salle à manger. Une soupe aux raves, une fricassée de poulet, deux perdrix rouges rôties, des pommes de terre et des épinards, puis un charmant dessert. Le vin de Bourgogne était exquis et surtout le vin de Chypre, reste vénérable de la cave du grand-père de M. de Lamartine. Ajoutez à cela du café d'Orient et du tabac envoyé par Reschid-pacha, et vous aurez quelque idée de l'hospitalité improvisée de Péronne (1). »

Dargaud utilisa les moments d'expansion qui suivent nécessairement un si bon dîner en tête-à-tête pour entreprendre Lamartine en faveur de l'abbé Thyons et le faire entrer dans une sorte de complot philosophique en faveur du prêtre révolté.

« Nous nous sommes affectueusement préoccupés de l'abbé Thyons. M. de Lamartine a promis beaucoup, il tiendra davantage. Je voudrais

(1) Dargaud.

qu'au bout de cette affaire il y eût une souscription qui prouvât au pauvre abbé Thyons toute la sollicitude dont il est entouré... L'abbé Thyons vivant, le Vicaire Savoyard est ressuscité, il existe au milieu de notre siècle, dans une mélancolique vallée de Bourgogne. Il faudrait le secourir, il faudrait assurer l'indépendance du prêtre généreux qui a préféré sa conscience à son bien-être. J'en ai écrit à Michelet, à Quinet, à Lamennais, à Mme Sand, à Bérenger, à Pelletan. M. de Lamartine ne se ménagera pas plus qu'eux tous. Nous rendrons hommage à l'idée divine, à la liberté religieuse, et il sera pourvu d'avance à l'avenir de l'abbé Thyons, à son nom et à son pain. Telle est la sensation douce et profonde que j'ai gardée de notre petit séjour à Péronne. Ce séjour fut bon pour l'intimité et pour la philosophie (1). »

*
* *

Notre homme cette fois s'avoue très satisfait : Lamartine a juré de se compromettre pour son protégé. Michelet et les autres amis de Paris auxquels il a fait appel ne contribueront — et sans doute dans une faible mesure — qu'à procurer à l'abbé Thyons quelques ressources matérielles. Lamartine se chargera seul de la seconde partie du programme : assurer l'avenir

(1) Dargaud.

et la gloire au nom du prêtre révolté. Le grand poète lui prêtera non seulement son patronage presque officiel, mais encore le secours de son éloquence et de son génie, afin de donner à l'acte du curé mâconnais le plus grand retentissement possible.

Il composa donc et écrivit de sa main la lettre que l'abbé, officiant dans son église pour la dernière fois, adressa à ses paroissiens. En voici le texte original :

« Mes chers frères,

« Je dois à vous et je dois à moi-même de vous expliquer en peu de mots les motifs de la démission soudaine que je viens de donner de mon ministère. Il ne faut, ni pour vous, ni pour moi, ni pour la religion que de fausses interprétations s'attachent à cet acte. Vous avez été les témoins de ma vie, vous devez être les confidents de la résolution qui la brise.

« Je vivais depuis seize ans au milieu de vous, cherchant, dans la mesure de ma foi et dans la convenance de mon sacerdoce, à vous édifier de ma parole et à vous diriger dans la voie de Dieu. Tout à coup, sans aucun avertissement préalable, un grand vicaire de monseigneur l'évêque d'Autun descend dans votre commune, se présente chez moi un formulaire de foi dans la main et me dit au nom de mon supérieur spirituel : signez cette profession de foi ou

remettez les clés du sanctuaire et ne repassez plus le seuil de votre église.

« Sans hésiter un instant, sans examiner et sans discuter les termes de cette profession de foi, mais ne considérant dans cette sommation que deux choses : l'abus d'autorité qui vient sonder à toute heure le secret de la conscience, et la contrainte morale exercée contre un prêtre à qui l'on donne à choisir entre une profanation de sa pensée et la perte de son pain, j'ai choisi de perdre mon pain. J'ai racheté la complète indépendance de ma conscience au prix de ma profession sur la terre, et tout en m'affligeant d'être séparé de vous, j'ai remercié le ciel de m'avoir fait reconquérir à ce prix la liberté des enfants de Dieu. J'ai remis respectueusement les clefs de mon église et je me suis jeté aveuglément dans les bras de cette Providence qui sait seule ce qu'elle veut de nous.

« Sans doute, mes chers paroissiens, il m'en a coûté beaucoup de m'éloigner de cette famille spirituelle dans le sein de laquelle j'ai passé tant d'années obscures et paisibles de ma vie ; mais vous auriez cessé de m'estimer si j'avais acheté par une complaisance équivoque le bonheur de finir mes jours au milieu de vous, et j'aurais perdu ma propre estime si je m'étais engagé à enchaîner dans les liens d'une formule arbitraire une pensée qui n'est sainte qu'à la condition de rester libre, et dont je ne puis me

glorifier devant Dieu qu'à la condition de la discuter avec ma raison.

« Tels sont, mes chers paroissiens, les circonstances et les motifs de l'éloignement subit qui vous étonne et qui m'afflige. A Dieu ne plaise que je vous les expose dans l'intention de tourner votre étonnement et mes peines en accusation contre mes supérieurs ecclésiastiques. Ils ont agi dans la plénitude de leur prudence, comme moi dans la plénitude de ma liberté. Les devoirs contraires se heurtent quelquefois, mais se comprennent. Le meilleur moyen de me prouver votre affection sera de partager mon silence et ma soumission.

« Je sors de votre église, non comme un transfuge mécontent qui secoue la poussière de ses pieds sur le seuil qu'il a si longtemps béni, mais comme un fils volontairement banni qui, en quittant la maison de sa mère, se retourne toujours vers ses frères avec un souvenir de reconnaissance et de bénédiction. »

Cette lettre, à la fois pathétique et cauteleuse, parut d'abord dans *le Bien public* (1), puis dans les journaux de Paris. La *Réforme* du 2 novembre 1846 la fait précéder de quelques lignes élogieuses où elle félicite l'abbé Thyons « d'avoir donné un bel exemple d'abnégation évangélique et d'avoir écrit une lettre qui sera plus facilement admirée qu'imitée ». Le *Siècle* n'est pas moins aise : « Jamais on n'aura uni

(1) Le journal de Lamartine à Mâcon.

plus de fermeté dans la conduite à plus de convenance dans le langage. »

Mais l'*Univers* du 5 novembre, sans publier la lettre de l'abbé Thyons, y répond avec une vigoureuse logique. En refusant de signer le formulaire de foi catholique qui lui était présenté, le curé de Chasnes a laissé présumer qu'il n'adhérait plus au dogme catholique, ce que sa lettre d'ailleurs suffirait à établir. En refusant même de le lire, il a déclaré son insoumission à l'autorité ecclésiastique. Il est donc mal venu à se plaindre qu'on lui ait ravi son pain. S'il mangeait de ce pain, c'était au titre de prêtre catholique en communion avec son évêque. N'étant plus catholique et ayant rompu avec son évêque, il n'y avait plus aucun droit. Et puisqu'il parle de scrupules de conscience, le plus légitime scrupule aurait dû le pousser à y renoncer de lui-même sans attendre qu'on l'en priât.

Les journaux amis de l'abbé Thyons répondent à cette rude attaque, mais si faiblement, avec des procédés de polémique si usés (1), que l'ex-curé de Chasnes et son illustre tenant ne peuvent s'empêcher de riposter eux-mêmes. Lamartine, toujours sous le couvert de l'abbé Thyons, écrit donc à l'*Univers* la lettre suivante :

(1) *Le Siècle*, 6 novembre : « Il était digne du journal des Jésuites d'insulter par de grossières invectives... » etc.

« Monsieur,

« Il aurait manqué quelque chose à mon affliction, si des interprétations odieuses ne s'étaient pas attachées à l'acte pénible que je viens d'accomplir. Mais ce n'était pas de vous que je les attendais. Vous êtes un journal religieux; qui dit religion dit justice, indulgence, charité, commisération. Vous revendiquez pour vous la liberté des consciences contre les empiétements du pouvoir temporel. J'ai maintenu en ma personne cette liberté contre les exigences du pouvoir spirituel. On peut blâmer, mais doit-on le flétrir (1)? La conscience libre et inviolable d'un côté doit-elle être méconnue et insultée de l'autre? Est-ce là le sens que vous donnez au mot de liberté dans votre bouche? Est-ce là la justice des partis religieux? Est-ce là l'indulgence des vrais chrétiens? Puissiez-vous n'avoir jamais, monsieur, dans de mauvais jours, à demander en vain à des partis oppresseurs et intolérants cette liberté, cette impartialité, cette justice que vous me refusez aujourd'hui! Je ne suis qu'un pauvre prêtre, seul contre tous, mais que sa faiblesse et son isolement même devaient peut-être rendre plus invulnérable à vos yeux.

« M. l'abbé Thyons, dites-vous, s'est enfin attiré quelque *fâcheuse affaire*. Ce mot est équivoque et risquerait de flétrir le sacerdoce plus

(1) *Sic.*

que moi. Cette *fâcheuse affaire*, monsieur, vous la connaissez. J'avais refusé, il y a trois ans, de faire avec quelques-uns de mes confrères une manifestation contre l'enseignement de l'État. Je croyais, et je crois encore, que l'enseignement laïque du siècle appartient au siècle, que la famille doit choisir les maîtres de la jeunesse, et que, pour lui laisser la liberté de ce choix, aucun monopole légal ou sacerdotal ne doit envahir exclusivement la tribune libre et vaste des divers enseignements. Je me trompais peut-être. Je fus réprimandé par les journaux du clergé. Je me tus. Après trois ans de silence et de ministère et de vie irréprochable dans mon presbytère, on est venu tout à coup, à l'issue du service divin, me demander devant tout le peuple de signer un symbole de foi ou de remettre à l'instant les clefs de mon église, comme si quelque énorme scandale me rendait indigne de porter la prière du peuple à Dieu. J'ai remis les clefs. Je vous estime assez pour savoir que vous auriez fait comme moi. La dignité de l'homme n'est-elle donc pour rien dans la dignité du prêtre (1) ? Vous auriez pu signer, me dit-on, si ce qu'on vous mandait était innocent, pourquoi ne pas signer ? Y a-t-on réfléchi ? L'aumône est innocente aussi, elle est plus : elle est une vertu. Le devoir de

(1) Ici, en marge, d'une écriture dans laquelle je ne suis pas sûr de reconnaître celle de Lamartine : *Je pense, moi, que l'Eglise est une monarchie, non une tyrannie et que le prêtre doit l'obéissance aux évêques, non la servitude.*

tout chrétien est de la faire. Si cependant un malheureux vous demandait l'aumône l'arme à la main et en vous disant : donne ou meurs ? Que feriez-vous ? vous refuseriez comme contraint ce que vous auriez offert comme libre. On m'a mis dans cette alternative violente. On m'a dit : Confesse cette foi (1) ou sors de ta maison et va-t'en sans profession, sans paroisse, sans pain sur la terre. Je suis sorti de ma maison. Selon vous, voilà la *fâcheuse affaire*. Voilà selon moi devant les hommes de caractère et de conscience l'excuse et l'honneur de ma situation.

« Ai-je cependant élevé la voix pour me plaindre ? Ai-je récriminé ? Ai-je même blâmé mon évêque qui me jetait ainsi à la porte de mon seul asile ? Non, monsieur. J'ai pu m'offenser du mode. Je n'ai point accusé l'esprit. Je me suis dit et j'ai dit aux autres : il a écouté sa conscience, je lui étais apparemment suspect, *il a agi dans la plénitude de sa prudence*. Le coup qui me frappe est tombé durement, mais il tombe juste. Le joug me pesait. On me le brise sur la tête. Je ne murmure pas. Le coup qui me frappe me délivre. Que Dieu et la main dont il se sert (2) soient bénis !

« Et voilà, monsieur, ce que vous appelez encore *mon aventure*. Employant ainsi un terme communément appliqué à la qualification hon-

(1) Au-dessous de *cette*, le mot *notre* raturé.

(2) Lamartine avait écrit d'abord, puis il a raturé : *Que Dieu et mon évêque soient bénis.*

teuse du scandale des mœurs, pour qualifier un acte de conscience et d'abnégation ! Oui, monsieur, j'accepte le mot en lui restituant comme l'ont fait tous mes paroissiens, son véritable et glorieux sens. C'est l'aventure de tous les hommes pieux qui ont préféré la conscience à la considération et la liberté au pain ! C'est l'aventure des disciples qui sortirent de la synagogue pour suivre le sauveur des hommes, c'est l'aventure des martyrs qui sortirent des temples pour errer nus et persécutés sur la terre ! C'est l'aventure des victimes de la révocation de l'Édit de Nantes qui sortirent de France et laissèrent leur fortune pour sauver leur foi ! C'est l'aventure de la Croix où le modèle divin des fidèles sortit de la vie par la main des prêtres de l'ancienne erreur pour affranchir en lui le monde et la vérité !

« Vous finissez, monsieur, en mettant en doute mon bon sens, et en me déclarant légitimement suspect d'un peu de démence. Je ne proteste pas. Ce siècle a, en effet, la folie de tendre avidement par tous ses efforts, par toutes ses aspirations, par tous ses sacrifices, à réunir, dans un magnique acte de foi, Dieu et la raison, la tradition et le raisonnement, le passé et l'espérance. Il a la folie de vouloir que sa raison soit religieuse et que sa religion soit raisonnable. La raison sans foi lui semble profane, la foi sans raison lui semble ténébreuse. Il veut à tout prix les concilier pour sanctifier son intelligence

par la religion, comme la religion a sanctifié ses actes par la vertu. Eh bien, monsieur, je le confesse, je suis plus ou moins malade de la maladie de mon siècle, je suis plus ou moins atteint de sa religieuse folie. Mais souvenez-vous que vous honorez vous-même de cette glorieuse injure les plus célestes doctrines qui aient jamais éclairé et consolé la terre. Ce fut la folie de la croix quand le christianisme naissant triomphait des superstitions légales du monde ! Ce fut la folie de la liberté quand la France seule, en lutte avec elle-même et avec l'Europe triomphait de la coalition des rois ! Ce sera un jour la folie de la raison religieuse triomphant de l'indifférence et de l'intolérance à la fois et restituant (1) Dieu à l'humanité et l'humanité à Dieu.

« C'est pour cette sainte folie, monsieur, qu'il sera si beau de mourir un jour et qu'il est déjà si doux de souffrir et de pardonner (2) ! »

*
* *

Cette fois, enhardi par l'incognito, Lamartine a bien proclamé mot à mot le credo de Dargaud ! Mais il est tout aussitôt embarrassé de sa hardiesse. Soit étourderie, soit préméditation, l'abbé Thyons a recopié l'article, que La-

(1) Écrit au-dessus de *conquérant*, barré.

(2) Lamartine avait écrit d'abord : *de souffrir quelque chose aujourd'hui.*

martine avait pris soin de confier à du papier ordinaire, sur de beaux feuillets marqués du chiffre *A. L.* sommé d'une couronne de comte. L'*Univers* se fait un malin plaisir de remarquer ce piquant détail. Il n'est pas fâché de compromettre Lamartine dans cette « fâcheuse affaire ». L'abbé Thyons semble en mauvaise posture ; ses moyens de défense sont bien spécieux pour être compris du grand public. Aggravant encore l'imprudence de l'abbé, le *Siècle* — qui peut-être, lui non plus, n'est pas mécontent d'obliger le poète à se découvrir tout à fait — avoue à demi la vérité en raillant les commérages de l'*Univers* « sur la part plus ou moins grande que M. de Lamartine aurait prise dans la rédaction de la lettre ». Le député de Mâcon comprend que sa complaisance aux rancunes locales et aux sollicitations de Dargaud, et aussi un mouvement de passion l'ont entraîné hors de la voie qu'il s'était tracée. Il est sorti de son système, dans lequel il considérait toute intervention directe contre le catholicisme comme dangereuse pour sa politique. Faiblement soutenu par la presse amie, rudement poussé par l'*Univers*, et son enthousiasme tombé, il sent amèrement que l'aventure est mauvaise.

Pour en sortir à tout prix, il prend sans trop de choix les moyens qui lui restent. A l'abbé Thyons, réfugié chez lui et qui ne subsiste que de ses deniers, il enjoint de dégager sa responsabilité. Et ce curé, si rebelle à son

archevêque et si docile à son protecteur, signe une troisième lettre qui est un chef-d'œuvre dans l'art de ne pas dire la vérité sans mentir.

« A Monsieur le rédacteur en chef
de l'*Univers*.

« Monsieur,

« Je ne veux pas continuer avec votre journal une polémique qui me serait aussi pénible qu'à vous ; je vous prie seulement au nom de la stricte justice de vouloir bien rectifier vos idées et celles de vos lecteurs sur la prétendue inspiration étrangère qui aurait dicté mes paroles dans une question la plus individuelle de toutes puisqu'elle est une question de conscience. On pourrait emprunter son talent, en toute autre matière, lorsqu'on en manque malheureusement comme moi. On n'emprunte pas sa conscience. En un pareil sujet, monsieur, je n'écris que ce que je pense, car je ne signe que ce que j'écris.

« Recevez, monsieur, l'assurance, etc... »

Le *Bien Public* du 26 novembre 1846 ajoutait en propres termes : « M. de Lamartine est resté en effet entièrement étranger à la résolution de M. Thyons. Aucun homme de sens ne va consulter un tiers dans une affaire de religion et dans une délibération toute personnelle où il y

a à peine assez de mystère entre la conscience et Dieu. Quant au papier sur lequel il aurait écrit ses lettres, nous ignorons complètement s'il l'a emprunté ici ou là. Ces détails de ménage nous intéressent peu. »

Lamartine abandonne-t-il donc si vite la « sainte cause » de la philosophie, de la religion de l'avenir ? Il ne faut pas qu'on puisse l'en accuser. Dans l'article du *Bien Public* déjà cité du 26 novembre 1846 et qui est signé ***, le poète s'applique à « élever le débat » et à rassurer par une profession de foi hardie les libres penseurs qui pourraient blâmer sa tiédeur et sa trop prompte retraite. Il se défend d'abord de traiter la question « du point de vue ecclésiastique ». C'est seulement « du point de vue politique » qu'il dénonce « la tyrannie dans laquelle se trouvent placés soixante mille prêtres en France ». Enrôlés « avant l'âge du discernement » ils sont enchaînés à une croyance qu'ils ne peuvent plus rejeter sans se mettre au ban de la société. Et cependant « quel homme est sûr de penser à quarante ans ce qu'il pensait à vingt-cinq ans » ? D'ailleurs qui donc a le droit de définir la vérité, d'imposer un credo à l'esprit humain ? Personne. Dieu seul le pourrait, « mais il *ne l'a pas fait*, car il a fait la pensée active et l'homme libre depuis le premier jusqu'au dernier de ses jours ».

Il conclut que la séparation de l'Église et de l'État est nécessaire, et une séparation où

« l'association libre interviendrait seule » pour apprécier l'orthodoxie des curés. Cette « séparation respectueuse » est « le plus grand acte de foi que la religion puisse faire puisqu'il attestera qu'elle peut vivre d'elle-même... C'est le plus saint hommage que les hommes puissent rendre à leur créateur puisque en émancipant les cultes il émancipe Dieu ! »

Dargaud, à la lecture de ces lignes, peut se frotter les mains. Aiguillonné, exhorté par lui, Lamartine est allé plus loin qu'il n'avait jamais été jusqu'alors. Les passions locales, les ressentiments contre l'évêque, les excitations de ses amis lui ont fait oublier sa prudence habituelle. Il a pris parti presque publiquement pour le prêtre révolté contre son évêque, pour le libéralisme et l'individualisme contre le dogme et la discipline catholiques. Il s'était contenté jusqu'alors de s'éloigner pas à pas de l'Église, et gardant envers elle une attitude respectueuse.

(1) L'abbé Thyons, après avoir vécu jusqu'en 1848 des subsides de Lamartine, fut nommé par lui pendant le Gouvernement Provisoire consul à Bucarest. Révoqué par Louis-Napoléon il revint très pauvre dans son pays, fit sa soumission à son évêque et finit ses jours dans une très modeste cure de campagne (Cf. LACRETELLE, *Lamartine et ses amis*). Sa démangeaison d'écrire ne s'apaisa pas et il publia encore deux ouvrages dans ses vieux jours : une brochure contre le journalisme « une des sept plaies de la Société », où il prend à partie les philosophes et s'acharne particulièrement sur l'idée de tolérance et où il s'oublie jusqu'à parler (p. 9) de « lettrés *barbouillés de l'encre d'autrui* », et un livre verbeux : *La vie : ses spectacles et ses luttes* qui témoigne d'un ardent impérialisme et d'une orthodoxie combative.

Mais, lorsqu'il s'est fait, à visière baissée, le champion de l'abbé Thyons, il l'a traitée en ennemie ; il ne combat plus avec elle, mais contre elle, et s'il triomphe, elle ne participera pas à sa victoire. Il ne lui en rapportera pas l'hommage : « C'est du fond de vos loges, dira au lendemain de la révolution l'ancien protecteur de l'abbé Thyons à une délégation de francs-maçons, que sont émanés d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1790 et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde et j'espère la dernière représentation il y a peu de jours... Ces sentiments de fraternité, de liberté, d'égalité qui sont l'évangile de la raison humaine ont été laborieusement, quelquefois courageusement, scrutés, propagés, professés par vous dans les enceintes particulières où vous renfermiez jusqu'ici votre philosophie sublime... Je vous remercie au nom de ce grand peuple qui a rendu la France et le monde témoins des vertus, du courage, de la modération et de l'humanité qu'il a puisés dans vos principes, devenus ceux de la République Française. »

Était-ce donc dans les loges maçonniques que s'élaborait le nouvel évangile pour lequel Lamartine en 1846 annonçait qu' « il serait si beau de mourir un jour » et dont il espérera, en 1848, établir à jamais le règne sur les superstitions

vaincues ? Quel chemin parcouru en dix années ! Et que Dargaud a de raisons de s'enorgueillir !

*
* *

Toutefois cette singulière affaire de l'abbé Thyons éclaire la politique religieuse de Lamartine, plus que sa véritable pensée religieuse. Elle nous révèle Lamartine, non tel qu'il est, mais tel qu'il se montre à cette époque aux libres penseurs ses amis. Si des documents certains nous permettaient, pour la même période, d'opposer à ses entretiens avec Dargaud quelques autres conversations avec des catholiques décidés, il nous apparaitrait certainement sous un tout autre aspect. Sa pensée religieuse est en effet changeante, confuse, obscure à lui-même autant qu'aux autres. Mais sa politique religieuse est exactement calquée sur sa politique parlementaire. Il suit avec les religions ou les sectes la même tactique qu'avec les partis : échapper à toutes, pour les concilier toutes.

A Dargaud et aux libres penseurs il dit : « Je pense comme vous, mais des convenances de famille et de situation m'obligent à remettre à plus tard notre action commune. Ne me jugez pas sur le passé, mais comptez sur moi dans l'avenir. » Aux catholiques, d'autre part, il déclare : «J'aime tout ce que vous aimez, mais il faut entrer en composition avec le siècle. S'opposer au torrent serait folie ; comptez sur

moi pour le canaliser. Mon passé ne vous répond-il pas de mon avenir ? » D'un côté comme de l'autre on comprend bien qu'en accordant l'accessoire il refuse l'essentiel. Les « philosophes » sont déçus de n'être appuyés par lui qu'à demi. Les catholiques décidés l'accusent d'avoir trahi leur foi. Comme en réalité il est plus près des premiers que des seconds, il finit par rompre cet équilibre religieux qu'il avait essayé d'établir entre la philosophie et le catholicisme, comme il finit par rompre l'équilibre politique où il avait tenté de se tenir entre les partis avancés et les partis modérés. Il penche vers les philosophes contre les catholiques et vers la révolution contre le gouvernement de Juillet. Aux réclamations qui s'élèvent de droite ou de gauche il répond toujours. « Attendez. Ne me jugez pas pendant la mêlée. Quand j'aurai conquis avec le pouvoir ma pleine liberté d'action, vous serez contents de moi. » Ainsi tous les partis religieux et politiques, même lorsqu'ils le blâment ou le combattent, gardent en lui un secret espoir et ne le considèrent pas comme tout à fait perdu. C'est tout ce qu'il demande : qu'on lui fasse crédit de confiance et de sympathie. Il se charge du reste, car il est, dans son for intérieur, très convaincu qu'il tiendra toutes ses promesses. Sinon, il ne les ferait pas ; il n'a rien de l'ambitieux vulgaire. Il ne trompe jamais les autres qu'en s'abusant le premier. Sans doute, il suit ainsi son pen-

chant : par tempérament, il a horreur de se faire des ennemis et il est insatiablede flatterie et de popularité. L'encens qu'il demande pour le Ciel, il le respire au passage. Seulement, il ne s'en rend pas compte. Tous ses succès toutes ses conquêtes, d'une âme naïve mais pure, il les rapporte sincèrement au Seigneur et ne croit combattre que pour lui seul.

Chaque jour m'apportait un triomphe plus beau...
Et le peuple de Dieu couronnant son vengeur
Disait : « Gloire à Saül ! » et moi : « Gloire au Seigneur ! (1) »

De cette noble illusion, il fut la première victime. Il avait seulement négligé de se demander si le principe de conciliation auquel il se proposait de faire appel ne serait pas, à y bien regarder, un signe de contradiction. Pour unir « dans l'indivisible unité », dans « le culte universel, unique », toutes les confessions religieuses, il ne comptait en dernier ressort que sur sa propre puissance, sur son charme personnel, sur le miracle de son génie. Il était, au demeurant, mal informé des choses religieuses, il ne s'était jamais formé une idée nette ni du dogme de la révélation, ni de celui de la rédemption, ni de celui de la communion des Saints. Il était attaché à l'Église et à la religion chrétienne parce que sa mère les aimait, mais il n'avait de l'une et de l'autre qu'une connais-

(1) *Saül*, acte II, sc. V.

sance superficielle. Il ne paraît pas avoir soupçonné que les catholiques puissent traiter l'erreur comme un mal et lui dénier les droits qui n'appartiennent qu'à la vérité. Cette prétention à ses yeux eût manifesté une monstrueuse intolérance : il ne s'avisait guère que le croyant catholique pût n'avoir le choix qu'entre cette apparente intolérance ou la pure absurdité. Et quand il exhortait les catholiques à se ranger sous la seule autorité de la raison humaine, à ne plus accepter d'autre révélation que celle de leur sens propre, à s'unir fraternellement aux déistes et à profiter de l'exemple des mahométans, il ne semblait pas se douter qu'il leur demandait tout uniment l'abjuration de leur foi et la destruction de leur Eglise. Et il était, de bonne foi, tout indigné de leur mauvaise volonté.

Il a écrit un jour une phrase très précieuse à qui veut le connaître : « J'ai toujours été plus frappé des ressemblances que des divergences ». Dans toute religion comme dans toute doctrine il supprime invariablement les caractères spécifiques par lesquelles elles s'opposent aux autres religions ou aux autres doctrines. Ensuite, il les concilie sans peine. Quel que soit son interlocuteur, il s'arrange toujours pour lui concéder quelque chose, le plus possible (1).

(1) Par exemple, il en usa ainsi dans ses entretiens particuliers avec les agitateurs des clubs et des faubourgs en 1848. On le voit fort bien dans les récits qu'il a laissés lui-même de ces entrevues.

Il sauve le reste par des habiletés de langage et des renvois à huitaine. Mais il ne put toujours reculer l'échéance ; un jour vint où il fut au pouvoir et où tous les partis et toutes les sectes à la fois lui rappelèrent ses promesses. Certes, il ne songeait pas à les désavouer ; il ne demandait qu'à les accomplir, si elles avaient été réalisables, mais il dut reconnaître que, malgré tout son génie, il ne pouvait accorder les contraires. Alors s'effondra sa popularité, parce qu'il l'avait voulue trop vaste et trop unanime.

*
* *

La session parlementaire de 1846 est la dernière à laquelle il ait pris une part active sous le règne de Louis-Philippe. Il y arriva plein d'entrain et la Chambre lui fit bonne mine.

« Ses ennemis mêmes s'inclinent. M. Guizot et M. Thiers se sont approchés de son banc et ne lui ont montré que courtoisie. Leurs partisans l'ont entouré avec effusion. Malgré tout, ils l'aiment. Ils en ont un peu pitié. Il est pour eux une sorte d'Edmond Burke, un philosophe politique, un immense talent sans aucune aptitude pratique ; plusieurs... l'honorent comme un Dupont de l'Eure en habit fin ; ils estiment son désintéressement et ils n'attendent rien de son initiative... Quel que fût son divorce avec eux, les conservateurs étaient restés fidèles

d'affection à M. de Lamartine. Seulement, ils méprisaient un peu en lui l'homme d'État et ils craignaient beaucoup l'utopiste. A leurs yeux il était chimérique. Eux qui sacrifiaient à un intérêt toutes les idées, ils tremblaient qu'il ne préférât une idée à tous les intérêts (1). »

Patiemment appliqué à consolider la situation, Lamartine déploya à cette session, où il se sentait entouré d'une atmosphère sympathique, toute la variété de son talent et toute la souplesse de son esprit. Il se fit un jeu de se placer au premier rang des orateurs d'affaires. Il parla tour à tour, avec la même aisance, la même pénétration, le même succès, sur les caisses d'épargne, sur les projets de lois destinés à empêcher la falsification des vins, sur les droits d'octroi sur les bestiaux, sur la Seine navigable entre Rouen et Paris, sur la conversion des rentes, sur l'association houillère de la Loire (2), sur l'impôt du sel et sur les théâtres subventionnés. Dans chacune de ces questions, il considéra surtout le côté social et se préoccupa de protéger les salaires et d'accroître le bien-être du prolétariat. La dernière de ses sessions parlementaires fut la plus *sociale*, et l'une des plus brillantes.

« Son prestige semblait dès cette année s'ac-

(1) Dargaud. Voyez dans la *Correspondance*, qui confirme impression de Dargaud, t. IV, 218, 219.

(2) Sorte de trust de toutes les compagnies possédant des concessions de mines dans le bassin de la Loire.

croître visiblement pour les crises... Autant qu'aucun de ses émules, il avait l'intelligence, plus que tous il avait l'accent, le rayon. Il était l'idéal du pays, sans en être encore l'instrument. M. Guizot et M. Thiers étaient les hommes usuels du gouvernement, mais en même temps les hommes usés par quinze ans de compromission et de pouvoir. S'ils avaient chacun une valeur incontestable, ils parlaient peu à l'imagination, pendant que M. de Lamartine, non content de la subjuguer, envahissait tous les jours le terrain de ses rivaux par des discours d'affaires. Il se montrait ainsi familier, applicable, et tendait à se rendre non seulement possible mais nécessaire... Il nuisait beaucoup à M. Thiers. M. Thiers le rencontrait sur toutes les routes, dans la presse, dans l'histoire, à la tribune. Ils étaient l'un et l'autre dans les proportions de l'esprit au génie ; et le malheur de M. Thiers c'est que, sans le vouloir, M. de Lamartine le reproduisait partout en grand (1). »

*
* *

Fêté par la Chambre, éblouissant de génie et d'espérances, Lamartine parut cette année-là en possession d'une situation politique si solide et si belle que le roi Louis-Philippe lui-même en fut ébranlé dans son antipathie (2) et se fût prêté

(1) Dargaud.
(2) « Un ami très intime du roi, note Dargaud à cette date,

sans doute volontiers à un rapprochement. Mais le député de Mâcon préféra rester indépendant du pouvoir.

Satisfait de son début d'année, Lamartine en employa le reste à terminer *les Girondins*. Réélu à Mâcon en triomphe, à l'unanimité des voix, il se désintéressa du Parlement et se retira sous sa tente, dédaigneux et lassé des escarmouches de tribune, attendant la vraie bataille. « Le roi est fou ; M. Guizot est une vanité enflée ; M. Thiers une girouette ; l'opposition une fille publique ; la nation un Géronte. Le mot de la comédie sera tragique pour beau-

dit un jour en ma présence à M. de Lamartine, qui exprimait des doutes sur l'estime de Louis-Philippe à son égard : — « Promettez-moi le secret, messieurs, et je vous confierai ce que j'ai recueilli d'une bouche auguste. — Contez-nous cela, repris-je. — Eh bien ! le roi disait : M. de Lamartine est l'homme le plus honnête de la Chambre, mais il est aussi le plus entêté. Il ignore à quel point ma politique et la sienne sont identiques. Peu importent les questions intérieures sur lesquelles il serait si facile de s'entendre, mais sur les questions extérieures il n'existe pas une dissidence. Si M. de Lamartine me faisait l'honneur de venir chez moi, je lui prouverais en une heure de conversation qu'il n'y a pas entre nous l'épaisseur d'un cheveu. Je suis fâché qu'il demeure à l'écart. Je crains de mourir sans qu'il ait été mon ministre. C'est un des regrets que j'emporterai dans la tombe. » Resté seul avec moi, M. de Lamartine me dit : — Cette confidence est-elle une indiscrétion ? — C'est plutôt un stratagème, une rouerie, repartis-je... Cette barbe grise, ce fin diplomate combine déjà peut-être, à l'aide de votre concours, un autre relai ministériel au delà de M. Guizot et de M. Thiers. » M. de Lamartine faisait la sourde oreille, mais il sentait bien qu'il succéderait à M. Thiers et à M. Guizot. » (Dargaud).

coup (1). » L'instinct mystérieux qui longtemps d'avance lui annonce les orages l'avertit de se tenir prêt. A quoi bon reparaître à la Chambre pour y disputer l'assentiment de quelques douzaines de députés? Pendant qu'il se tait, l'éloquence de ses *Girondins* lui conquiert dans toute la France des millions de cœurs.

Jamais livre n'eût une telle fortune. Le succès fut immense : la presse, les salons, les villes, les campagnes les plus reculées en retentirent pendant plusieurs mois. Pour en donner une faible idée, il faudrait y consacrer tout un chapitre. Qu'on lise seulement les quelques lettres recueillies dans les *Lettres à Lamartine* et choisies parmi les milliers de correspondances de tout pays et de tout format que le poète recevait par brassées. Ce succès, Lamartine l'a caractérisé en deux mots, l'un qui en exprime bien l'éclat, l'autre qui en pressent les conséquences. Le soir de la mise en vente, il écrit à Dargaud : « C'est un incendie ! » Et le lendemain, il ajoutait : « J'ai gagné mon petit Austerlitz. »

Il se sentait le maître de la France.

(1) *Corr.*, IV, 233, 24 décembre 1846.

CHAPITRE IX

(1848-1850)

Il se tint à l'écart de la campagne des banquets réformistes. Elle avait été précédée du banquet triomphal offert par la ville de Mâcon à l'auteur des *Girondins*, qui avait prononcé en cette occasion un discours plus hardiment révolutionnaire que ceux dont les députés de l'opposition régalèrent, çà et là, leurs convives. Lorsque le gouvernement interdit le banquet projeté à Paris, par crainte de voir la garde nationale qui y était convoquée y figurer comme l'armée officielle de l'opposition, Lamartine se rendit à la réunion des députés protestataires et les exhorta à la résistance. Le désir d'enlever à Berryer, qui s'était prononcé pour la prudence, un rôle de premier plan le décida sans doute, comme il l'avoua lui-même, à adopter cette attitude de combat. Dans ses écrits postérieurs, où

il a fait à plusieurs reprises son examen de conscience, il s'est toujours reproché cette attaque contre la dynastie de Juillet comme sa plus grande, comme sa seule faute politique.

Jusqu'alors il s'était appliqué à ne pas manifester d'hostilité systématique au pouvoir. Ses menaces, même dans ses plus vifs emportements, restaient vagues et générales. Il adjurait le roi de mieux comprendre son rôle, non de l'abdiquer. Jamais il ne laissa entendre qu'une autre forme de gouvernement l'eût satisfait davantage. Il se piquait d'être avant tout un homme d'ordre, et en toute occasion il se déclarait tout disposé à aider, dans la mesure de ses forces, le prince qui avait accepté la charge de diriger et de pacifier le pays, dans des circonstances particulièrement difficiles. Cette monarchie de Juillet qu'il n'aimait pas et qu'il espérait déjà remplacer, il ne voulait pas l'abattre de ses propres mains. Il comptait pour assurer sa chute sur le vice de son origine et de son système. Tout en se tenant prêt à profiter des circonstances, il se faisait scrupule de les aider à naître. Pour qu'il pût réaliser son rêve de réconciliation des partis et des sectes, il ne lui fallait pas constituer en ennemis irréconciliables, en victimes irritées, les amis de la dynastie caduque. Pour qu'il pût reconstruire avec le concours de tous l'édifice social, il ne fallait pas mériter qu'on l'accusât d'avoir commencé par le détruire. Suivant la maxime

qu'il opposait aux légitimistes après 1830, il ne croyait pas qu'il fût bon de « faire de l'ordre avec du désordre ». Que d'autres assument l'œuvre de désordre et de ruine ! Il apparaîtra à son heure pour l'œuvre d'ordre et de rénovation.

Tel était son plan. Mais il comptait sans les circonstances, dont il ne fut pas maître. Dès ce premier soir, à la réunion des députés d'opposition, il se laissa emporter au delà de ses sages desseins. Il en appela au peuple dont on violait les droits et il conseilla la rébellion ouverte.

S'il commit là une inconséquence et démentit en un instant d'excitation tant de raisonnables déclarations, il n'en résulta, toutefois, rien de grave. La réunion se rangea finalement au parti de l'abstention et Lamartine n'eut pas à se rendre, comme il l'avait promis, « seul, suivi de son ombre » au banquet qui n'eut pas lieu. Il ne s'en reprocha pas moins toute sa vie d'avoir accepté de se commettre dans une de ces machinations de parlementaires qu'il faisait profession de mépriser. Il craignit de s'être diminué aux yeux de la postérité en paraissant avoir reçu le pouvoir d'une coalition d'hommes politiques et non directement du peuple et de Dieu.

*
* *

Dès les premiers coups de fusil, il juge Louis-Philippe perdu. Quand il apprend le mer-

credi 23 février à minuit que, devant le ministère des Affaires Étrangères, la troupe a tiré sur le peuple, il prophétise : « C'est un 20 juin pour demain et un 10 août pour après-demain. »

Le jeudi matin 24 février l'acteur Bocage et le libraire Hetzel, personnages agissants des sociétés secrètes, viennent lui demander si, le cas échéant, il entrerait dans un Gouvernement Provisoire. Il accepte en principe. Peut-être lui demandèrent-ils aussi s'il adhérerait à la République ; son attitude du lendemain permet de supposer qu'il ne leur donna sur ce point qu'une réponse évasive, dont ils se contentèrent, car à la fin de la matinée ils conduisirent sous les fenêtres de Lamartine une colonne de manifestants qui l'acclamèrent.

En se rendant à pied vers deux heures à la Chambre, un peu souffrant et fiévreux, le poète voit passer de loin le risible triomphe de M. Odilon-Barrot traîné dans une voiture de place entourée de gamins qui piaillent et de passants narquois. Que de choses changées en une nuit ! Bocage et Hetzel ont déjà rapporté à leurs amis l'adhésion de Lamartine. Avant de l'adopter pour un des leurs, certains hommes du parti antidynastique désirent cependant obtenir de lui quelques assurances plus précises. Un groupe composé des deux émissaires du matin, de Marrast, de Bastide et d'autres républicains l'entraîne dans un bureau vide. C'est là, selon son propre récit, qu'il aurait accepté

la République, bien que, d'après lui, les républicains lui eussent proposé leur appui s'il devenait ministre de la Régence. Il n'est pas vraisemblable que son adhésion à la République ait été dès lors aussi catégorique qu'il l'a dit : ses discours au peuple, quelques heures plus tard, prouvent qu'il n'avait aucune hâte de la proclamer. Et aussitôt échappé du bureau où il causait avec Bocage et Bastide, il entre dans l'hémicycle et va droit à Berryer auquel il propose de faire partie avec lui du Gouvernement Provisoire que l'on va instaurer. Berryer refuse à voix haute pour rassurer ses amis légitimistes aux yeux desquels cet entretien à voix basse, dans un tel moment, prend un air de conspiration. Lamartine revient à son banc et médite, la tête cachée dans ses mains.

Un premier flot d'envahisseurs, composé d'hommes assez bien vêtus qui poussent des cris hostiles à Louis-Philippe, envahit l'Assemblée. Les légitimistes y reconnaissent sans doute un grand nombre des leurs, car Genoude, la Rochejacquelein, Berryer parlent aussitôt d' « appel au peuple ». Un député républicain, étonné de ne pas apercevoir ses amis des faubourgs dans la foule des assaillants, et craignant une surprise, s'écrie : « Ce n'est pas le vrai peuple ! Je vais le chercher ! » Il revient à la tête d'une bande d'hommes en blouse, beaucoup mieux armée que la première.

A ce moment, la duchesse d'Orléans, coura-

geuse et fière, paraît dans une tribune, tenant son fils par la main. On espérait que Lamartine, qui avait défendu la cause de la duchesse dans la discussion de la loi de Régence, interviendrait en sa faveur. Mais à Tocqueville qui le presse de parler, il répond en désignant du regard la tribune occupée par la famille royale : « Je ne parlerai pas tant que cette femme et cet enfant seront là ! » Puis, il met à nouveau sa tête dans ses mains et continue sa méditation — qui sait ? — sa prière peut-être, son interrogation à Dieu.

Enfin il se lève et s'approche de la tribune. Ledru-Rollin l'y a devancé et discourt longuement. Calme, Lamartine attend sur les marches. Il peut enfin parler. Dès ses premières phrases, devant ces parlementaires qui ne le comprennent qu'à demi, il proclame sa mission, son droit divin : « Je ne fais aucune distinction, car le moment n'en veut pas, entre la représentation nationale et la représentation des citoyens, de tout le peuple, et de plus c'est le moment de l'égalité et cette égalité ne servira, j'en suis sûr, qu'*à faire reconnaître la hiérarchie que des hommes spéciaux ont reçue* de leur pays pour donner non pas l'apaisement mais le premier signal de rétablissement de la concorde et de la paix publique. » Cet oracle rendu, où il s'annonce à mots couverts comme le sauveur du pays en péril, il s'applique ensuite à donner satisfaction à la fois aux légitimistes et

aux républicains qui sont mêlés et confondus devant lui tant parmi les députés que dans la foule : « Je demande... un gouvernement provisoire... un gouvernement qui ne préjuge rien ni de nos droits, ni de nos ressentiments, ni de nos sympathies, ni de nos colères sur le Gouvernement définitif qu'il plaira au pays de se donner quand il aura été consulté. » L'approbation est universelle.

Une liste est passée à Dupont de l'Eure que l'on a installé d'autorité au fauteuil du président, abandonné par Sauzet. Mais le vieillard ne parvient pas à dominer le bruit. Ledru-Rollin, impatient, lui prend la liste des mains et la lit de sa voix éclatante. Le nom de Lamartine est le plus acclamé. Bocage, metteur en scène de toute cette première partie, jette cet ordre à ses figurants : « A l'Hôtel de Ville ! »

Impassible, souriant, Lamartine prend la tête de la colonne. Au milieu de ces politiciens désemparés qui s'échappent par toutes les issues, seul il garde son sang-froid. Rien ne l'étonne dans ce désordre : il y marche comme sur les flots, et, la tête haute, semble lire sa route aux étoiles. Il a déjà vécu ces instants mille fois dans ses songes. Il se trouve en pays connu : tous les chemins lui sont familiers. Il se sent invulnérable. Un homme le couche en joue, il dit à son voisin qui s'effraie : « Laissez ; il vise trop haut ! » Ses gestes restent mesurés, son visage rayonnant. L'heure de sa « mission » sonne,

il l'entend sans émoi, assuré de sa force.

A la porte de la Chambre, le marquis de La Rochejacquelein propose aux membres du Gouvernement la voiture à ses armes qui l'attend. L'offre est refusée avec courtoisie et La Rochejacquelein se joint au cortège. Sur le pont, une amazone révolutionnaire, juchée sur un cheval de troupe, harangue les fantassins silencieux et qui baissent le front. Une caserne est sur la route. Des dragons, bride au bras, sont rangés dans la cour. Lamartine s'approche seul, et, à travers la grille, demande un verre de vin. « Voici le banquet ! » dit-il en prenant le verre et en l'élevant vers le ciel.

On a pris ce geste pour une trouvaille heureuse de l'ancien garde-du-corps, propre à séduire les troupiers. C'est mal connaître l'âme du Lamartine de 1848. Dans son intention ce geste est l'accomplissement d'un rite mystique : il symbolise la consécration d'un nouvel idéal et l'offrande au ciel du sang versé.

Quand Lamartine arrive sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le peuple l'applaudit, pour l'éclat de son nom et pour sa noble allure. Il applaudit d'ailleurs pêle-mêle tout ceux qui lui présentent un grand nom ou une belle stature, entre autres La Rochejacquelein. Pour la première fois, on entend crier çà et là : « Vive Napoléon ! » Le Gouvernement s'installe dans une salle du premier étage où il est complété par l'arrivée de Louis Blanc et d'Albert auxquels Lamartine

ne fait aucune opposition. L'ère des difficultés commence.

*
* *

La question est de savoir si la République sera proclamée. Lamartine n'en a pas le désir. Il sait que les départements sont restés profondément monarchiques ; il répugne pour sa part à rompre ses engagements de cœur envers les Bourbons qu'il a toujours respectés. S'il a demandé à Berryer d'entrer avec lui dans le Gouvernement Provisoire, c'est avec l'intention évidente de rendre impossible cette proclamation hâtive de la République. Berryer s'est dérobé, il reste seul. Quoique seul, et malgré le danger, pendant toute la durée du Gouvernement Provisoire, il va se faire un point d'honneur, en s'abritant derrière la souveraineté du peuple, de ménager à la légitimité sa dernière chance, qu'il ne se reconnaît pas le droit d'anéantir.

Mais le parti républicain qui a mené la bataille entend en avoir tout le profit. En majorité dans les faubourgs de Paris, il a préparé à l'aide des sociétés secrètes, sous le prétexte de la campagne des banquets, l'assaut victorieux contre la branche cadette. Décidé à ne pas laisser échapper l'heure propice, il a occupé dès le matin l'Hôtel de Ville. Le Gouvernement Provisoire est venu se constituer son pri-

sonnier. L'élite des troupes révolutionnaires, massée dans la salle Saint-Jean, réclame à grands cris de chacun des nouveaux élus, une acceptation formelle de la République. Dans la petite pièce où le Gouvernement assiégé délibère, les membres de la minorité déclarent que la paix est à ce prix, que le peuple ne rentrera pas dans ses foyers avant d'avoir obtenu satisfaction.

Le danger n'a rien ôté à Lamartine de sa souplesse d'esprit. Il propose successivement plusieurs formules de proclamation où l'avenir est réservé et qui n'engagent à rien :

« Le Gouvernement Provisoire se constitue *avec le ferme dessein* de donner à la France des institutions républicaines en harmonie avec l'esprit du siècle. »

« La royauté est déchue. Le Gouvernement *provisoire* de la France est le gouvernement républicain. *Au peuple appartient le soin de le rendre définitif.* »

Aucun de ces projets n'ayant rallié tous les suffrages, il présente enfin ce dernier texte :

« Bien que le Gouvernement Provisoire agisse uniquement au nom du peuple français et qu'il *préfère* le gouvernement républicain, ni le peuple de Paris ni le Gouvernement Provisoire ne prétendent substituer leur opinion à l'opinion des citoyens qui seront consultés *sur la forme définitive* que proclamera la souveraineté du peuple. »

Ledru-Rollin, Flocon et Louis Blanc repoussent cette rédaction. Louis Blanc — peut-être de sa propre autorité et sans l'assentiment de ses collègues — y substitue ces mots un peu plus explicites : « Bien que le Gouvernement Provisoire *soit pour* un gouvernement républicain... »

Le débat se prolongeant, les insurgés forcent les portes du bureau où le Gouvernement tient sa première séance. Leurs menaces retentissent surtout contre Lamartine. C'est à lui que s'adresse le cri de : « Trahison ! » Au dehors, des forcenés réclament sa tête. Il sort, il pénètre dans la salle Saint-Jean à peine éclairée, il parvient à grand'peine à se frayer un passage et à se hisser sur une étroite estrade. Il commence son discours par une magnifique justification du Gouvernement Provisoire et par une glorification du peuple victorieux. Il espère s'en tirer à ce prix. Mais il a devant lui des meneurs résolus, accoutumés au tumulte des réunions publiques et à qui la plus sublime éloquence ne peut faire oublier le mot d'ordre reçu de leurs chefs occultes. L'orateur est interrompu : « Est-il oui ou non pour la République ? »

A cette brutale mise en demeure, Lamartine tente encore d'échapper. Ripostant à cette interrogation par d'autres interrogations qu'à son tour il adresse au peuple, il essaie de lasser la patience de l'auditoire, pour le détourner de

son idée fixe, et profiter de quelque diversion imprévue, de quelque inspiration heureuse qui lui permettra de s'évader de la question brûlante : « La République ? s'écrie-t-il. Savez-vous ce que vous demandez ? Savez-vous ce que c'est que le gouvernement républicain... ? La République ? Savez-vous que c'est le gouvernement de la raison de tous et vous sentez-vous assez mûrs pour n'avoir d'autres maîtres que vous-mêmes ? La République ? Savez-vous que c'est le gouvernement de la justice et vous sentez-vous assez justes pour faire droit même à vos ennemis ? La République ? Savez-vous que c'est le gouvernement de la vertu ?..

— « Oui, oui », crie avec impatience et colère cette foule qui, dans sa passion, n'attend qu'un mot magique, un seul mot et non tant de phrases. Effroyable duel d'un seul homme qui lutte contre tout un peuple avec son génie et son courage pour sauver sa conscience, pour s'épargner un remords. Enfin le peuple l'emporte, l'homme traqué, acculé, faiblit. Il use encore d'une suprême ressource, il feint de se rendre :

« Eh bien ! *C'est vous qui l'avez dit*, vous serez République. »

Les acclamations éclatent, malgré la réticence dont s'enveloppe la phrase qui n'exprime à tout prendre qu'un vœu, une promesse. Aussitôt, l'orateur en profite pour se reprendre, poser ses conditions, marquer ses délais :

« Vous serez République, si vous êtes aussi

dignes de la conserver que vous avez été héroïques pour la conquérir.

« *Mais entendons-nous... nous serions, vous et moi, indignes du nom de républicains si nous prétendions dérober le gouvernement de la liberté, de la justice, de la religion dans une nuit de sédition et de confusion comme celle-ci.* Nous n'avons qu'un droit, celui de... proclamer la République *provisoire* comme gouvernement du pays, mais en laissant au pays le droit... de *préférer ou de répudier telle ou telle forme d'institution.* »

A mesure qu'il accumule ainsi les restrictions, l'assemblée redevient houleuse ; il continue intrépidement. Il est presque hué quand il descend de l'estrade. Qu'importe, il a libéré sa conscience, il s'est déchargé des responsabilités qu'il ne veut pas subir ! Pendant ce temps Louis Blanc n'est pas resté inactif et il a annoncé, sans ambages et sans réserves, que la République était établie. Des ouvriers affichent à une fenêtre de l'Hôtel de Ville : « La République une et indivisible est proclamée en France. » Les insurgés se retirent contents (1).

(1) Dans toutes les explications qu'il a données plus tard de sa conduite en cette circonstance, il s'est toujours attaché à démontrer que la république était une nécessité du moment qu'il avait subie. Il n'a jamais dit qu'il s'y était converti par une évolution naturelle de son libéralisme politique. Ses sympathies pour les légitimistes ont d'ailleurs survécu à cette soirée tragique. Non content d'avoir demandé à Berryer de siéger au gouvernement provisoire, il voulut

*
* *

Dans la nuit, Lamartine rentre chez lui où il trouve quelques amis intimes, dont plusieurs légitimistes. Comme s'il venait d'assister au plus tranquille débat de la Chambre, il s'assied au milieu d'eux et trouve pour chacun un mot aimable avec sa politesse accoutumée. Il est impassible, souriant ; il n'est pas triomphant. Cette première journée a déjà déçu quelques-unes de ses espérances. Il n'a pas réalisé cette conciliation des partis qu'il rêvait depuis quinze ans ; il n'a pas établi un gouvernement provisoire conforme à ses plans. Il aurait voulu en constituer le centre, et il se trouve à lui tout seul en représenter l'extrême droite. Au fond, ce ne sont pas ses idées, ce n'est pas son parti — il n'a pas de parti — qui l'emportent ; ce sont les idées républicaines et le parti républicain. Or, il n'a jamais traité jusqu'alors qu'avec dédain et méfiance les hommes de cette opinion dont, par un brusque coup du sort, il est devenu à la fois l'allié et l'otage. Le 24 février la victoire réelle appartient aux candidats du *National* et des sociétés secrètes.

nommer ensuite des légitimistes à des postes importants de la diplomatie, notamment le marquis de Boissy fort connu comme *ultra*. Le parti légitimiste accueillit d'ailleurs au début le gouvernement nouveau sans hostilité. Berryer écrivit aux départements du Midi pour leur recommander la soumission. (Cf. sur ce point les *Mémoires d'un Royaliste* de Falloux.)

Le lendemain, Lamartine la fait sienne en abattant le drapeau rouge. A partir de ce jour, il devient l'orateur du gouvernement, il calme les inquiétudes, annonce les réformes, maîtrise les émeutes. Cette tâche ne lui est pas confiée par ses collègues seulement à cause de son merveilleux talent d'improvisation, de son don de fascination sur les masses, mais pour une autre raison plus profonde. En face de la puissance des prolétaires armés il représente seul une autre puissance qui ne relève pas de la première. Ses collègues ne tiennent leur pouvoir que de l'acclamation des insurgés ; quand ils parlent au peuple ils ne font que rendre des comptes à leur maître. Lamartine, lui, relève de sa gloire, il tient d'elle ses pouvoirs, il fut désigné par elle au vœu populaire. Quand on lui demandait au soir de la révolution : « De quel droit vous érigez-vous en Gouvernement provisoire ? » il aurait pu répondre : « Du droit de ceux qui représentent devant le monde entier les idées au nom desquelles vous prétendez combattre et qui, même rejetés par vous, les repésenteraient encore à eux seuls plus complètement que vous tous. » Seul encore, dans ce gouvernement de fortune dont la plupart des membres sont presque inconnus hors de Paris, il représente le pays. Quand il parle, les bandes du faubourg Saint-Antoine entendent passer par dessus leur tête l'appel qu'il adresse au peuple de France, à l'immense peuple des

provinces et des campagnes, dont ils sentent déjà derrière eux monter les masses profondes.

. .

Pendant ces trois mois de tempête, l'isolement de cet homme fait peine. Pas de parti, pas d'amis, pas de journaux. Ses collègues ne lui inspirent qu'une médiocre sympathie. Lui qui n'aime pas les avocats, il en est entouré. Dupont de l'Eure s'effraie des responsabilités, Garnier-Pagès, Marrast, Marie tremblent sous leur œuvre chancelante et devant ce peuple qu'ils adulent dans leurs proclamations; Louis Blanc intrigue. En vérité il semble que Lamartine n'ait été soutenu dans la lutte que par des consolations intérieures. Il était au comble de son exaltation religieuse au moment où la révolution se préparait. Avec quelle ferveur il aspirait, lorsqu'il écrivit la lettre pour l'abbé Thyons, à devenir le confesseur d'une vérité nouvelle! Quand la commotion des *Girondins* lui a rendu perceptibles les premiers ébranlements du sol politique, il a écrit à Dargaud : « Nous commençons une grande bataille, la bataille de Dieu (1). » Jusqu'au 16 mars il vit dans une ivresse mystique, jetant le nom de l'Etre Suprême à tous les échos. Dès le premier soir, dans la salle Saint-Jean, il conjure la foule « d'attester ce Dieu qui

(1) *Corr.*, IV, p. 252.

se manifeste dans les heures comme celles-ci par le cri et par l'instinct des peuples ». Dans ses discours, dans les billets hâtifs de sa correspondance, Dieu est nommé à toutes les lignes : « Dieu s'en mêle... Dieu m'aide. » Il réclame de loin les prières de sa chère nièce Valentine. Fermant les yeux, il la voit en imagination agenouillée à son prie-Dieu et cette vision le réconforte. Dans la tragédie de cette révolution il ne distingue que trois personnages : Dieu, le peuple et lui.

Mais quel Dieu ? Celui qu'il confesse dans ses discours est bien nuageux. Il protège les catholiques et reconnaît les francs-maçons pour ses véritables fidèles. Mais le Dieu qu'il prie dans son cœur, c'est certainement encore le Dieu de sa mère. Il ne lui parle plus le même langage, mais il le voit toujours tel qu'il apprit à le connaître dans son enfance.

La brutale agression du 16 mars révèle à Lamartine que le peuple attend tout autre chose du gouvernement que la proclamation de cet évangile nouveau dont le poète souhaitait de devenir le prophète, le législateur et le martyr. Ses appétits matériels le sollicitent plus que ses besoins spirituels : il veut du pain, des loisirs et de l'autorité, et on n'a rien préparé des moyens propres à le satisfaire. Il faut parer au plus pressé. Lamartine ajourne encore à plus tard, sans grand espoir désormais, son rôle de rénovation religieuse ; mais, ne nous y trompons

pas, c'est déjà son abdication intérieure. Il aspirait à un pontificat ; le pays lui offre une dictature : ils se déçoivent l'un l'autre.

*
* *

On a accusé Lamartine d'avoir cherché à utiliser tour à tour, pendant son court passage au pouvoir, tous ceux qui pouvaient servir son ambition personnelle. Le contraire paraît plus vrai : tout le monde a cherché à s'appuyer sur lui et à l'utiliser. Par l'intimidation et par la flatterie, la minorité du gouvernement s'efforce de l'entraîner vers la révolution sociale. Par la flatterie aussi et par le sentiment des responsabilités, la majorité le retient du côté de la modération et de l'ordre établi. Barbès et Sobrier s'abritent sous sa protection. Lamennais et George Sand le consultent et le conseillent. Considérant, Blanqui, Cabet se constituent ses défenseurs. Le Gouvernement provisoire ne subsiste que de son prestige. A Lamartine seul, et non au Gouvernement provisoire, le peuple et les rois font confiance. Il sauvegarde la patrie à la fois contre la guerre civile et contre la guerre étrangère. Lui qui a toujours voulu être un homme de paix, il est à cette heure l'arbitre de la paix universelle entre les factions rivales du Gouvernement, entre la province et Paris, entre la France et les nations. Lamartine disparu, Louis Blanc et Marrast se prenaient

à la gorge, la province s'agitait, l'Europe menaçait. Si l'un ou l'autre des chefs des divers partis lui porta secours à certains moments durant ces trois mois, il les protégea, lui, sans cesse et tous à la fois.

Le 17 mars, il a résisté presque seul à l'assaut du peuple des faubourgs, préparé par Ledru-Rollin et Louis Blanc. La présence de Blanqui à la tête des manifestants a sauvé le Gouvernement provisoire : Louis Blanc, Barbès et Cabet ont préféré voir échouer le mouvement plutôt que de consacrer par un succès l'ascendant de Blanqui sur le peuple. Louis Blanc prépare sa revanche pour le 16 avril. Cette fois, Lamartine, averti par l'expérience précédente, tente de s'appuyer sur Blanqui pour réduire les autres meneurs à l'impuissance. Il reçoit le révolutionnaire chez lui, le matin du 15 avril. Pendant trois heures, il essaye de le conquérir à sa politique et va jusqu'à lui proposer une situation officielle. Blanqui donne des espérances, promet de faire son possible.

Mais que pourra-t-il ? Et que voudra-t-il faire ? Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur, Louis Blanc, président de la délégation du Luxembourg, Albert, aide de camp docile de Louis Blanc, trahiront sans doute le Gouvernement auquel ils appartiennent. La Préfecture de police appuiera les manifestants au lieu de les arrêter. La garde mobile n'est pas sûre. Paris

reste dégarni de troupes. Si Ledru-Rollin ne donne pas l'ordre de battre le rappel — et il est probable qu'il ne le donnera pas — la garde nationale arrivera trop tard. Lamartine n'aura d'autre arme que son éloquence : il a constaté le 17 mars qu'elle était déjà émoussée. Le peuple ne l'écoutait plus qu'avec défiance et colère. Tout semblait désespéré. La nuit du 15 au 16 avril fut sa nuit d'agonie morale. Il veilla jusqu'au jour, brûla des papiers et médita devant leurs cendres.

Le 16 au matin, Ledru-Rollin arrive, proteste de sa fidélité et envoie battre le rappel dans tous les quartiers. Changarnier vient offrir son épée au Gouvernement. Les abords de l'Hôtel de Ville sont occupés par des forces suffisantes. La manifestation tourne au profit de ceux contre qui elle était dirigée et à la confusion de Louis Blanc (1). Mais pendant toute cette

(1) Louis Blanc s'est défendu d'avoir organisé contre le Gouvernement provisoire cette manifestation dont le but avoué était de réclamer un ministère du travail, c'est-à-dire d'obtenir que l'on donnât à Louis Blanc et à la Commission du Luxembourg l'autorité dominante que le gouvernement leur refusait. Si l'on remarque que quelques semaines plus tard, une nouvelle manifestation populaire vint à nouveau réclamer ce ministère du travail et porter en triomphe Louis Blanc, si l'on pénètre l'irritation secrète qui se manifeste dans les pages où l'historien socialiste de 1848 exprime son mécontentement du rôle secondaire qui lui a été imposé, on éprouve des doutes. Quand on a lu son plaidoyer *pro domo*, on ne doute plus : on est convaincu par la faiblesse même de sa défense. Le principal argument qu'il fasse valoir pour prouver l'innocence de ses

sinistre journée, on remarque la tristesse et la préoccupation de Lamartine. A l'abri pour la première fois derrière des baïonnettes, dévisagé par les regards haineux de la foule qui défile entre deux cordons de troupes, il sent faiblir son enthousiasme démocratique. L'homme ancien, le fils du combattant du 10 août, renaît en lui. Il ne trouve plus si beau, si généreux, si juste ce peuple qui le méconnaît et qui commence à le haïr. Il hésitait encore la veille entre la politique d'action révolutionnaire et la politique de réaction contre-révolutionnaire, entre « la démocratie ardente et la démocratie modérée ».

intentions est celui-ci : les cent mille hommes étaient *sans armes*. Mais cent mille hommes, même sans armes, qui ne doivent trouver en face d'eux pour leur tenir tête que sept ou huit ministres également sans armes (puisque Ledru-Rollin ne devait pas, d'après leurs conjectures, rassembler la Garde nationale représentent une force plus que suffisante pour renverser un gouvernement populaire et en consacrer un autre de leur choix. La diversion que tente Louis Blanc en accusant Lamartine d'avoir conclu un accord secret avec Blanqui ne change rien aux faits. En admettant que Lamartine se soit assuré le concours de Blanqui, il essayait par ce moyen d'atténuer les effets d'une manifestation dont il ne pouvait rien attendre d'heureux, qu'il savait dirigée contre sa propre personne et contre le gouvernement dont il faisait partie. Ce n'était pas Lamartine qui dirigeait cent mille hommes contre l'Hôtel de Ville pour arracher de force un décret fondant le ministère du travail et nommant Louis Blanc ministre ! L'accord de Lamartine et de Blanqui n'était qu'une mesure de défense gouvernementale, une heureuse et légitime manœuvre de défense. La levée en masse du peuple des faubourgs contre le gouvernement provisoire, organisée par un membre de ce gouvernement dans l'intérêt de sa politique personnelle, était tout autre chose.

A partir du 16 avril, l'hésitation cesse : il se résigne à sauver cette société qu'il n'espère plus transformer par un miracle de son génie. Violentant sa nature patricienne et sa passion pour la gloire, il accepte un humble devoir.

*
* *

Son parti une fois pris, son activité se multiplie. Les dissentiments s'accusent dans le sein du Gouvernement. Cette journée de soulèvement populaire, qui a donné à réfléchir à Lamartine, a exaspéré les hommes du *National*. Marrast et Louis Blanc ne s'adressent plus la parole sans violences. Leurs regards manifestent les rancunes, les défiances, les craintes. Par son autorité morale autant que par son exquise politesse, Lamartine les empêche de perdre toute mesure. Pendant qu'ils se soupçonnent, se disputent et se contrarient, il organise sous main sa police, d'accord avec Marrast, il se recrute des partisans jusqu'au milieu des révolutionnaires les plus farouches en protégeant Sobrier. Il agit sur les provinces où l'on combat en son nom l'influence des commissaires de Ledru-Rollin. Il prépare dans les départements une garde mobile dévouée à la cause de l'ordre. Enfin il entame des négociations avec le général de Négrier qui commande l'armée du Nord, et il rapproche les troupes de Paris.

Louis Blanc s'en indigne fort. Lui qui s'appuie sur les clubs et les sociétés secrètes contre un Gouvernement auquel il appartient, il ne pardonne pas à Lamartine de s'appuyer sur la nation tout entière pour le défendre. Du ministre qui s'en remet à la souveraineté nationale du soin de fixer le sort du pays ou du Président de la Commission du Luxembourg qui attend la dictature d'une insurrection de faubourgs, lequel est un conspirateur ?

Le 16 avril a inspiré à Ledru-Rollin lui-même une sagesse tardive. Il comprend que les meneurs révolutionnaires voient en lui un instrument qu'ils briseront après s'en être servi. En outre, il a brûlé ses vaisseaux : les clubs ne lui pardonneront jamais sa défection de ce jour où il a changé en déroute la victoire escomptée. Les élections, d'autre part, approchent. Malgré les circulaires et les commissaires, il n'est pas douteux que les provinces n'apportent un renfort considérable au parti modéré. Sous l'empire de ces considérations et de ces prévisions, Ledru-Rollin s'adoucit : on le voit très fréquemment chez Lamartine, où, jusqu'alors, il ne fréquentait pas.

*
* *

La journée du 20 avril, fête de la Fraternité, fut la seule sans nuages de ces trois mois orageux. Le prétexte de la solennité fut la distri-

bution des drapeaux de la République aux troupes et à la garde nationale. Contre l'arc de triomphe de l'Etoile une immense tribune fut dressée. Le Gouvernement provisoire s'y rangea. La brume d'un matin de printemps bleuissait les arbres. L'air était tiède. Des bouquets de feuillage enclouaient les canons qui traînaient des guirlandes suspendues à leurs roues. Les branches flexibles de lilas et d'églantine piquées aux bouches des fusils se balançaient au pas rythmés des gardes nationaux. Et cette armée toute fleurie chantait. Des femmes d'ouvriers, des gueux, des enfants marchaient entre les bataillons. Une jeune fille en robe blanche se détacha d'une députation et s'avança vers Lamartine qui s'inclina pour la baiser au front. Le peuple, les soldats, les femmes criaient : « Vive Lamartine ! » Il se déroba de bonne heure à son triomphe ; seul Louis Blanc resta jusqu'à la fin du défilé fort avant dans la nuit, et se gorgea d'acclamations qui ne lui étaient pas destinées.

Le lendemain, Lamartine dit à Dargaud : « Quand l'Assemblée sera ici, ce peuple sauvé se retirera de moi et me mettra peut-être en accusation comme ayant conspiré contre l'assemblée, mon unique pensée. »

Il est las. Il ne presse si vivement les élections que pour contrecarrer les visées dictatoriales de Ledru-Rollin et de Louis Blanc, pour se décharger aussi du fardeau qui lui pèse.

D'étranges fatigues le terrassent, lui qui a lutté sans défaillance avec une miraculeuse jeunesse. Souvent en rentrant chez lui le soir, il délaisse le cercle d'amis, monte droit à sa chambre et se couche. Les quelques légitimistes qui fréquentent son salon où ils trouvent un sûr abri, et qui ont suivi tout le drame sans autre émotion que leur peur, sans autre souci que leur conservation, jugent sévèrement ces défaillances : « Quand on a soulevé le monde, murmurent-ils, il faut pouvoir le porter. »

Dès que l'assemblée est réunie, cette lassitude augmente. Tous les hommes d'État de Louis-Philippe, dont les figures, les noms, les intrigues l'ont tant ennuyé, il les retrouve devant lui. Les voilà tous : Dupin, Odilon-Barrot, Duvergier de Hauranne. Il recommence chez les « petits hommes capables » son voyage de Gulliver. A peine ont-ils retrouvé un fauteuil, à peine le calme revenu leur a-t-il permis de faire à nouveau reconnaître leur mérite que ces parlementaires, échappés de leurs cachettes, reprochent à cet homme, encore haletant du corps à corps, d'avoir manqué d'énergie. Ils auraient bien mieux fait s'ils avaient été là ; mais où donc étaient-ils ? Ils accusent surtout Lamartine d'avoir conspiré avec les révolutionnaires qu'ils ont mis, eux, tant de dignité — ou de prudence — à fuir.

L'étranglement lent, méthodique, savant du héros d'un jour par une honteuse assemblée, qui commença par la terreur du peuple et qui finit par la terreur du sabre, est un des spectacles les plus écœurants de l'histoire parlementaire. L'invention de la commission exécutive est un coup de maître où se reconnaît à première vue l'habileté des vieux routiers. L'antagonisme entre l'assemblée élue par les départements et le peuple de Paris était évidente. Les députés de la province arrivaient à la Chambre avec l'intention ferme de réduire à merci la turbulente capitale. Ils en ont assez de ces moyens pacifiques employés par le Gouvernement provisoire pour maintenir dans le respect de l'ordre public une population affamée. Il s'agit bien de gouverner un peuple par ses vertus ! Aucune envie ne les prend de donner dans ce ridicule : ils ne sont pas des poètes, eux, mais des gens sérieux. Ils ont hâte d'en venir aux arguments décisifs, aux fusils, aux canons, et de jeter l'armée contre le peuple. Alors triomphera l'ordre véritable. En donnant aux anciens membres du Gouvernement provisoire à peu près reconstitué — sauf les éléments d'extrême gauche — sous le nom de Commission exécutive la mission ingrate de dissoudre les ateliers nationaux et de faire appel aux

soldats pour réprimer l'émeute qui ne peut manquer d'éclater, on ruinera à jamais leur popularité, on couvrira enfin de sang ces présomptueux qui montrent avec trop d'orgueil leurs mains innocentes. On écrasera à la fois la ville et le poète détestés. On se servira du poète contre le peuple et on déchaînera le peuple contre le poète. Alors les honnêtes gens s'indigneront contre lui ; ils l'accuseront de cruauté après l'avoir accusé de trahison et dénonceront à la fois son imprévoyance et son ambition. Et l'Assemblée fera le geste de Pilate. Déjà les vieux routiers aperçoivent les conséquences de leur heureux stratagème, ils préparent Cavaignac pour l'opposer à Lamartine, puis Louis-Napoléon pour l'opposer à Cavaignac. On refait enfin de vraie politique.

Les historiens s'illusionnent qui croient que Lamartine ruina sa situation dans l'Assemblée en exigeant que Ledru-Rollin fît partie de la Commission exécutive. On en prit en effet prétexte pour clabauder contre lui, mais on n'attendait qu'une occasion pour lui marquer de l'hostilité. Car cette assemblée presque entière exècre dans Lamartine le poète et l'homme du 24 Février. Elle déteste en lui la Révolution elle-même. La bourgeoisie ne se console pas de l'avoir acclamé avec une voix qu'étranglait la terreur, et de l'avoir appelé son sauveur. Elle ne lui pardonnera jamais la peur qu'elle a eue. En outre, la popularité immense dont il a joui

dans le peuple, lui, patricien de naissance, n'est-elle pas la chose du monde la plus haïssable pour elle ?

En exigeant que Ledru-Rollin siégeât dans la Commission exécutive, en lui imposant sa part de solidarité, Lamartine a prouvé une fois de plus la sûreté de son sens politique. Il a obéi à la fois aux exigences de l'honneur et aux nécessités du moment. Entrer dans une Commission exécutive composée seulement de la droite du Gouvernement provisoire, c'eût été pour lui renoncer à tout ascendant sur le peuple, et au moment où l'Assemblée allait le contraindre à déchaîner l'émeute, Lamartine avait grand besoin de toute son autorité morale. Rejeter Ledru-Rollin du sein de la Commission équivalait à lui abandonner toute l'influence que Lamartine perdait du même coup : c'était l'offrir comme chef à l'insurrection. L'événement justifia sa politique. Le 24 juin ne fut en somme qu'un soulèvement des ouvriers congédiés des ateliers nationaux. Pourquoi ce soulèvement était-il condamné à échouer ? Parce que le peuple était divisé, hésitant, sans guide ; parce qu'une Commission exécutive où siègeaient Lamartine et Ledru-Rollin pouvait parler avec sincérité de « défense de la République ». Et c'est parce qu'ils croyaient défendre la vraie République contre l'anarchie que les gardes mobiles, naguère rassemblés par Lamartine, donnèrent avec une si vigoureuse

ardeur contre les barricades et décidèrent de la victoire (1). Mais si la Commission exécutive n'avait été composée que de réacteurs avérés, si Lamartine n'avait plus été pour le peuple qu'un imposteur, traître à ses engagements et à ses anciens compagnons de lutte, si Ledru-Rollin avait rejoint Louis Blanc et Albert, ce n'eût pas été quelques centaines d'ouvriers exaspérés que l'on aurait trouvés derrière les barricades, mais le parti républicain tout entier. Le jour où il l'a obligée à subir Ledru-Rollin malgré la répugnance qu'elle manifestait envers lui, Lamartine a peut-être sauvé l'Assemblée (2). Elle lui reprocha ensuite d'avoir mal préparé la défense ; elle aurait dû, par contre, lui reconnaître le mérite d'avoir affaibli l'attaque. N'est-ce pas la moitié de la victoire ?

Lamartine n'attendait plus de l'Assemblée ni reconnaissance ni justice, il ne tenta jamais rien pour s'y concilier un parti. Il vivait à l'écart, ne fréquentait pas les couloirs, et marchait droit à sa place quand il pénétrait dans la salle. Assis à son banc les bras croisés, indifférent et triste, il n'intervenait dans les discussions que lorsque l'on attaquait l'œuvre de la révolution. Il protestait alors en accents indi-

(1) Louis Blanc le constate avec indignation.

(2) Le 24 juin, pendant qu'il chevauche vers les barricades, il se penche à l'oreille du représentant du peuple de Tréveneuc, qui était à ses côtés, pour se féliciter d'avoir su, en ménageant Ledru-Rollin, énerver le parti de la révolte.

gnés, il se justifiait, non pour cette Chambre, mais pour la postérité. Quand il montait en ces occasions à la tribune, il subissait le silence glacé ou les murmures de la droite. Autrefois, avant les grandes journées, il avait déjà affronté cette hostilité et elle excitait son courage ; mais à la fin elle l'écrasait et l'élan de son éloquence s'y brisait. Il n'avait plus devant lui les longs espoirs, les perspectives infinies de ses rêves... Rien ne lui voilait plus l'âpre réalité, rien n'adoucissait plus les contacts qui le meurtrissaient.

Il subissait tout avec patience. Il aurait pu peut-être reconquérir encore sa popularité : il portait depuis trop longtemps le poids du jour, il s'était dépoétisé. Dans la retraite, il se serait entouré de nouveau du nuage mystérieux. On mesurerait sa grandeur au vide qu'il eût laissé en s'éloignant ; et ses rivaux eussent paru petits, laids, médiocres sur la scène abandonnée par lui. Mais il ne le voulut pas. L'humble devoir qu'il avait accepté le 17 mars, il l'accomplira jusqu'au bout, dût-il y sacrifier sa joie, son reste d'espérance. « Ce n'est pas assez dire, écrit Dargaud à cette date, que la popularité de M. de Lamartine baissait, elle s'abîmait sous ses pieds.. Je l'engageai fortement à se retirer en lui énumérant les inconvénients de rester. Il était au bas de la roue. Il ne pouvait lui imprimer un mouvement pour remonter qu'à la condition de sortir de la *Commission exécutive*. Mon-

ceau ou Saint-Point lui auraient été meilleurs que le Luxembourg. On répétait partout qu'il demeurait aux affaires par ambition et qu'il se croisait les bras par impuissance. Ses motifs étaient bien autres cependant. Il se sentait malgré tout le lien du gouvernement et de l'assemblée ; il se sentait aussi le lien des deux fractions du parti républicain. — « Si je manque à mes collègues, me disait-il tristement, il y aura un déchirement universel dans l'assemblée et dans la rue, la constitution ne s'achèvera pas, ou elle s'achèvera au milieu des coups de fusil. Et puis j'attends le combat, soit contre la régence orléaniste, soit sur les Ateliers nationaux. Il faut se préparer à combattre et à vaincre. Je souffre dans ces prévisions les insultes de ceux qui n'osaient proférer un mot quand je les sauvais à l'Hôtel de Ville. Je me fais petit, humble, patient, mais pour de nobles résultats. Je me fais grain de sable dans la chaux qui doit cimenter la République.... »

« Il mit sous ses pieds toute rancune contre le général Cavaignac et il ne lui fut pas hostile. Il était décidé à le soutenir avec un humble dévouement : « — *Salus suprema lex*, me disait-il. Quand le navire fait eau, je suis prêt à me faire cheville pour le réparer, fût-ce en bouchant un trou. »

Le 3 juin 1848 l'Assemblée se complète : les deux hommes qui représentent les partis que Lamartine a le plus détestés, Thiers et Louis-

Napoléon, sont élus en même temps. A peine a-t-il pris langue avec ses anciens collègues, que M. Thiers cabale pour le général Cavaignac, c'est-à-dire contre Lamartine et la Commission exécutive.

La tâche de cette Commission est des plus difficiles. Les ateliers nationaux sont sa grande préoccupation. Le Gouvernement provisoire ne les avait pas établis comme une organisation sociale consacrant le droit au travail, mais comme une œuvre d'assistance destinée à nourrir les ouvriers et à les détourner d'une oisiveté périlleuse pour l'ordre public. Au lendemain du 24 février, tous les ouvriers de Paris se trouvaient sans place et sans pain. Pour assurer leur subsistance, on n'avait le choix qu'entre deux expédients : l'assistance par l'aumône ou l'assistance par le travail. La même question se pose après tout changement de régime et la révolution de 1830 comme celle de 1848 avait eu ses ateliers nationaux(1). Le Gouvernement provisoire de 1848 ne donna donc pas l'exemple d'une dangereuse innovation. A un moment où la vie économique était suspendue, on ne put employer ces milliers d'ouvriers qu'à des besognes dérisoires. Mais lorsque Émile Thomas

(1) L'idée des ateliers nationaux était d'origine saint-simonienne. Cf. le très précis et très intéressant article de M. H. de Jouvenel *Nouvelle Revue*, 1903) et aussi *Défense du Fouriérisme contre... Lamartine* (Paris, brochure anonyme, 1845).

les eut organisés militairement, le gouvernement trouva de grands avantages à avoir sous la main cette immense armée pacifique. Après les élections, la situation commerciale et industrielle s'étant assainie, la Commission exécutive chercha les meilleurs moyens de vider peu à peu les ateliers nationaux. Lamartine proposa plusieurs débouchés possibles : colonisation et grands travaux en Algérie, embauchage obligatoire dans l'industrie privée, enrôlements militaires. On pouvait en chercher d'autres encore. Mais l'Assemblée était impatiente, et brusqua les choses malgré l'avis de la Commission exécutive. Un décret licencia les ateliers nationaux, et le soulèvement, après avoir couvé quelques jours, éclata.

*
* *

L'Assemblée essaie aussitôt de mettre à profit les premiers troubles pour arracher le pouvoir à la Commission exécutive. Lamartine refuse de céder : « Jamais les hommes de cœur ne se retirent au milieu d'un combat. Après la victoire de l'ordre, nous serons à la disposition de l'Assemblée. » Plus que la victoire, dans cette dernière bataille, il espère trouver la mort : c'est à son rendez-vous qu'il court quand il monte à cheval le 24 juin pour marcher vers les barricades du faubourg du Temple. Son destin est rempli ; son rêve ne lui propose

plus désormais aucun but nouveau à atteindre : le long désert de la vieillesse s'étend devant lui sans mirages. Il n'a plus d'autre gloire à cueillir que celle du martyre, la plus durable de toutes, qui pendant des siècles encore lui asservirait des cœurs. Il a épuisé jusqu'à l'écœurement l'amour et l'admiration des vivants ; il ne songe plus qu'à la postérité. Pour elle, en tombant sous les coups du peuple qu'il a sauvé, il couronnerait d'avance sa légende. Que cette sombre journée du 24 juin offrait un beau décor à l'holocauste d'un héros ! Le soleil était voilé sous d'épaisses ténèbres, le tonnerre roulait dans le ciel, une lumière cuivrée et vibrante éclairait les maisons aux volets fermés dont les étages supérieurs s'enfonçaient dans le nuage comme les plus hautes marches de Babel. Au bercement de son cheval, tandis qu'il suivait en silence les rues désertées, un lointain écho de sa mémoire ne lui rappelait-il pas les vers que prononçait jadis ce *Saül* dans lequel il incarna sa jeunesse :

... Mais qui cache aujourd'hui son disque pâlissant ?
Ah ! ciel ! il s'est voilé d'un nuage sanglant.
D'une clarté livide il couvre la nature.....
Soleil ! je te comprends et je frémis d'horreur !

En passant sur les boulevards il entend crier : « A mort Lamartine ! » Ce sont des bourgeois. Le peuple est plus magnanime : il se presse autour de son cheval, il le couvre de

ses dernières acclamations. En vain Lamartine s'avance à plusieurs reprises jusqu'au pied des barricades, la mort se replie devant lui : la palme du martyre qu'il avait souhaitée pour trophée lui échappe dans cette dernière journée de la révolution. L'archevêque de Paris la lui déroba. Lamartine revint le soir, sous la pluie, presque seul, au pas, sur son cheval blessé. Le sang avait coulé, le sang d'un peuple qu'il avait enivré d'espérances, le sang des soldats qu'il avait lui-même appelés. La haine l'assiégeait de tous côtés. Il envoya la démission de la Commission exécutive à l'Assemblée, qui l'attendait.

*
* *

Il se retira ensuite de la politique aussi vite que la popularité se retirait de lui. Au lendemain des journées de juin, il rompit définitivement avec Ledru-Rollin. « Le 1er juillet 1848, conte Dargaud, j'arrivai à temps chez M. de Lamartine pour constater son divorce avec Ledru-Rolin. Il était midi. M. de Lamartine était rentré dans son hôtel de la rue de l'Université. Je rencontrai sur l'escalier M. Ledru-Rollin qui descendait en même temps que je montais. Il avait l'air assez fier, un peu matamore. Je pénétrai, curieux, dans le cabinet de M. de Lamartine qui s'empressa de me raconter sa conversation avec l'ancien ministre de l'Intérieur. »

Cette conversation se résume dans cette phrase de Lamartine : « Nous ne nous souderons plus, parce que si nous avons été ensemble par politique, nous ne sommes pas ensemble par nature. »

Ses derniers efforts tendent à arrêter Louis-Napoléon sur le chemin de l'Empire. Il s'adresse en vain à la prudence de l'Assemblée, aux sentiments républicains de Louis Blanc et des ouvriers. Tous l'accusent de ne combattre en Bonaparte qu'un rival. Le prétendant a des complices et des affidés partout. En faveur dans les partis bourgeois, il est en bon renom dans les sociétés secrètes. Il passe à la fois pour le soutien de l'ordre et le dauphin de la démocratie. Les subsides des bonapartistes ont pénétré partout. Impuissant à arrêter la France qui se précipite sous le joug, Lamartine remet au peuple le soin de son avenir et le poids de ses responsabilités :

« Si le peuple se trompe, s'il se laisse aveugler par un éblouissement de sa propre gloire passée, s'il se retire de sa propre souveraineté après le premier pas, comme effrayé de la grandeur de l'édifice que nous avons ouvert dans la République et des difficultés de ses institutions ; s'il veut abdiquer sa sûreté, sa dignité, sa liberté entre les mains d'une réminiscence d'empire... s'il nous désavoue et se désavoue lui-même, eh bien ! tant pis pour le peuple ! Ce ne sera pas nous, ce sera lui qui aura man-

qué de persévérance et de courage... Et que cette protestation contre l'erreur et la faiblesse de ce peuple soit son accusation devant lui-même et soit notre absolution devant la postérité ! »

Bien qu'il ait déclaré en août, dans la *Lettre aux Dix Départements* qu'il reste désormais « sans candidature d'aucune sorte à briguer de la faveur publique », il se laisse porter à la présidence plutôt qu'il ne la sollicite. Aucune illusion ne l'abuse : le 17 octobre, après une harangue prononcée du haut du perron de Cormatin, et interrompue par des cris de « Vive l'Empereur ! », il avait dit à Lacretelle : « Cavaignac ne sera pas nommé, ni moi non plus. La légende de sang refleurira. Vous serez tous représentants du peuple sous la troisième République. Je serai sous les arbres alors. Mettez de la pitié dans la vôtre si vous voulez qu'elle dure. »

« Vive l'Empereur ! » Tous les partis, plus ou moins haut, le crient à la fois ; tous piétinent le vaincu. Le mot d'ordre officiel du parti légitimiste est l'abstention. L'*Univers*, journal des catholiques, qui avait déclaré au lendemain du 24 février : « Il n'y aura pas de meilleurs républicains que les catholiques français », rallie ouvertement la bannière bonapartiste. A gauche, Alfred Delvau, « secrétaire intime de Ledru-Rollin » qui, dans son *Histoire de 1848*, écrira le mot le plus injuste et le plus atroce qui ait été

jeté à Lamartine : « il n'a jamais trahi que l'infortune », l'injurie dans un pamphlet intitulé : « *La Présidence, s'il vous plaît !* » Cette brochure n'est qu'un tissu d'invectives contre « Lamartine-Prat » qu'il traite d' « orgue de barbarie » et qu'il dénonce à la défiance du peuple : « Il est bon de vous l'apprendre, ô mes braves ouvriers, M. de Prat, vulgairement appelé Lamartine, n'est pas un patriote bien sincère... »

Eclaboussé d'injures et de mensonges, Lamartine s'enveloppe d'indifférence stoïque. D'un seul effort, il a détourné son esprit des affaires politiques. « M. de Lamartine est affectueux et triste. Il me dit : « Je ne suis pas blasé sur l'Art, sur la Religion, ni sur l'amitié. Mais je suis dégoûté de la politique. Je suis fini comme homme d'État et comme homme de tribune. Ce nerf-là est brisé (1). »

Il s'est éloigné du centre de Paris, pour retrouver un peu de paix.

« C'est alors que je proposai dans une soudaine fantaisie à M. et Mme de Lamartine le séjour de la campagne. Nous avions loué deux maisons charmantes au Bois de Boulogne. Elles étaient abandonnées. Nous résolûmes tous d'aller nous y établir. Ce changement de lieux, cette transition brusque et charmante des bruits de Paris au chant des oiseaux nous ravirent. La fièvre de la politique

(1) Dargaud, juillet 1848.

se calma un peu dans la paix, le silence et l'ombre des chênes (1). »

La nièce bien-aimée du poète, Valentine, qui, pendant ces mois cruels, avait partagé de loin toutes les angoisses, et qui attendait avec impatience le grand vaincu pour le consoler de sa tendresse, apprit avec un grand chagrin cette détermination. Elle écrivit à Dargaud pour qu'il décidât Lamartine à revenir sans plus tarder vers les maisons en deuil.

« Notre foyer si dégarni, Monceau fermé, l'avenue déserte, Collonge presque muet serrent le cœur bien profondément. Il me semble que ce ne sont pas des mois, mais des siècles, qui ont passé sur eux et sur nous et ont emporté tout notre bonheur, toute notre joie. Nous ne savons que faire, que devenir, qu'espérer. Tout nous attriste et nous inquiète. Hélas ! où sont nos belles journées, nos charmantes promenades de l'année dernière... Je crois toujours que je vais entendre le pas des chevaux, les cris des chiens, la voix de mon oncle nous appelant... Au lieu de cela l'herbe pousse dans la cour, l'inquiétude et le chagrin dans nos cœurs. Pour vous tous, il n'y a que le lieu de la scène de changé. Pour nous, c'est toute notre vie... Je vous envoie à Villa-Nova une part de mon cœur et bien d'affectueuses pensées... Il fait bien beau aujourd'hui. Je vous vois tous les deux allant à Castel-Madrid au milieu de l'ombre

(1) Dargaud.

des fleurs et enchantés par les oiseaux. Portez-y toute notre tendresse : vous connaissez assez nos cœurs pour en faire la distribution à tous les habitants. Adieu... Dieu nous doit des jours de dédommagement après ces tissus d'épreuves (1)... »

*
* *

Enfin il abrite à Monceau ses blessures. C'est l'hiver. Autour du château, la neige efface les vestiges des pas qui l'ont ramené au pays natal. Le suaire d'oubli le recouvre déjà.

Dans sa profonde chute, il s'abandonne à son génie qui le console. Pour animer sa solitude, son imagination et son cœur lui créent un peuple fait pour lui, meilleur que celui qui l'a rejeté, un peuple qui l'aurait compris, aimé, gardé fidèlement. Le Père Dutemps, Geneviève, la servante, Claude des Huttes, le tailleur de pierres, sont vertueux, dociles, résignés. Le poète cause familièrement avec eux, il les endoctrine, il leur révèle sa foi, sa religion raisonnable et mystique à la fois. A ces créatures de rêve, il dispense les trésors dont les hommes n'ont pas voulu.

Une fois encore sa muse se charge d'exprimer en paroles immortelles son âme lasse des agitations, avide de silence et de paix. Le

(1) Lettre inédite du 15 juillet 1848.

4 octobre 1850 il compose en une heure les *Stances au comte d'Orsay*. Il s'est enfermé dans son cabinet, après les affaires du matin. On l'appelle pour le déjeuner. Il ne répond pas. On se met à table sans l'attendre. Tout à coup ses sabots sonnent sur les marches du grand escalier. Il s'assied en silence après avoir salué les convives. Mais il laisse passer sans y toucher les plats qu'on lui présente, tout tremblant qu'il est encore de l'étreinte du dieu dont sa pensée reste prisonnière. Pour s'en délivrer, il se lève soudain, et, s'accoudant à la cheminée, il récite les strophes dont le mouvement est si magnifique :

Quand le bronze écumant dans ton moule d'argile
Léguera par ta main mon image fragile
A l'œil indifférent des hommes qui naîtront,
Et que passant leurs doigts dans ces tempes ridées
Comme un lit dévasté du torrent des idées
Pleins de doute, il diront entre eux : De qui ce front ?

... Va, brise, ô Phidias, ta dangereuse épreuve
Jettes-en les débris dans le feu, dans le fleuve
De peur qu'un faible cœur de doute confondu
Ne dise, en contemplant ces affronts sur ma joue :
« Laissons aller le monde à son courant de boue »,
Et que, faute d'un cœur, un siècle soit perdu !...

... Que la feuille d'hiver au vent des nuits semée,
Que du coteau natal l'argile encore aimée
Couvrent vite mon front moulé sous son linceul !
Je ne veux de vos bruits qu'un souffle dans la brise,
Un nom inachevé dans un cœur qui se brise !
J'ai vécu pour la foule, et je veux dormir seul

Et ajoutant sur-le-champ aux vers un bref et excellent commentaire, il dit en rejetant ses feuillets : « C'est un sublime va te faire f... lancé au peuple (1) ! »

Le coup d'État du 2 décembre ne le ramena pas sur la scène politique. Il eût pourtant désiré accourir à Paris pour protester avec ses collègues, et Louis-Napoléon aurait éprouvé quelque embarras à mettre Lamartine sous les verrous. L'opinion publique, si complice qu'elle fût, pouvait s'en émouvoir. Mais sa santé ne le lui permit pas. Il était au lit depuis plusieurs jours, souffrant d'une terrible crise de rhumatisme :

« M. de Lamartine, qui ne marchait pas encore, se traîna dans ma chambre qui touchait la sienne lorsqu'il reçut le 3 au matin la sinistre nouvelle. Il m'apprit tout. Il était fort pâle, mais calme. Je sentis la profondeur de son émotion à la lividité de son visage et à l'accent de sa voix. Il déplorait de n'avoir pas été à son poste dans de pareilles conjectures. « Bénissez plutôt, lui dis-je, la Providence qui vous a épargné par cette maladie la nécessité de faire un acte d'impuissance éclatante. Vous n'êtes plus en 1848. Le peuple a déserté sa propre cause et il est avec ses oppresseurs. » Il admettait tout cela, cependant il persistait dans son

(1) Ch. Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*. p. 237 (5 octobre 1850).

regret de n'avoir pas fait son devoir, ne fût-ce que sur une barricade (1). »

Les républicains le soupçonnèrent de s'être abstenu volontairement. Ses amis durent protester en son nom et affirmer l'impossibilité d'agir où il s'était trouvé. Béranger répondit à une lettre explicative de Dargaud :

« J'ai cru d'abord que la politique pourrait bien être pour quelque chose dans le rhumatisme de Lamartine. Il avait dû voir venir de loin ce qui nous est arrivé et ce qu'il eût voulu nous éviter s'il y avait eu moyen de se faire entendre des fous et des niais qui n'ont cessé de diriger l'Assemblée, perdue par les mêmes hommes qui ont perdu Louis-Philippe. Il était assez naturel que notre ami, reconnaissant l'inutilité de ses efforts, ne voulût pas assister au dénouement qui se préparait. Je me trompais et Lamartine a eu à souffrir, non seulement de la France, mais de ses maux personnels qui ont été affreux.

« Je crains bien que ces maux ne soient le résultat de l'excès de travail auquel il se livre depuis si longtemps. Mme de Lamartine devrait bien gagner sur lui qu'il prît enfin du repos. Il n'est pas possible de prolonger sa vie dans un tel bagne. Dites-le lui de ma part, vous qu'une franche amitié attache à ces deux nobles cœurs...

« Les imprévoyants sont tout étourdis de

(1) Dargaud.

l'Empire qui leur tombe sur la tête. C'est une affaire qui se bâcle très vite et qui laisse peu le temps de la réflexion même aux plus sages. Louis-Napoléon a été si bien servi par ses adversaires ! Et la peur donc ! Elle a joué un bien grand rôle dans tout ceci. Je n'ai jamais vu plus d'épouvante chez les vaincus... Tout à vous.

« BÉRANGER. »

Lamartine se refusa à faire à l'Empire une opposition de pamphlets et d'agitation. Quelle magnifique position cependant il pouvait prendre en face de Louis-Napoléon ! Lui, le fondateur de la République et le pacificateur de l'émeute, lui dont la gloire rayonnait dans l'Europe entière, avec quelle hauteur et quelle majesté il eût tenu le rôle dont Victor Hugo s'empara ! Quels *Châtiments* moins sonores, mais tombés de plus haut, l'auteur de la *Réponse à Némésis* aurait pu infliger au nouveau César ! Mais il n'aimait les attitudes héroïques qu'en face des dangers réels.

Lamartine était sincère lorsqu'il a renoncé à l'action politique : « Sur des tentatives, qui furent faites pour le rengager dans un mouvement inférieur d'opinion, il me dit ce beau mot : « Je sais trop ce que vaut « leur popularité pour les écouter seulement. « Je méprise la popularité. Et vous pouvez être « certain que je ne les suivrai pas comme la

« foudre suit le fil conducteur jusque dans « l'égout. » Son originalité suprême fut d'être dès ce premier moment très philosophe par la tête et très chrétien par le cœur (1). »

Aussitôt après avoir été élevé à la présidence, le prince Napoléon avait offert à Lamartine le ministère. Lamartine avait décliné la proposition et avait conseillé — peut-être avec une ironie secrète — de choisir plutôt M. Odilon-Barrot. Ministre le 25 février 1848 d'un roi en fuite, et le 20 décembre d'une république agonisante, M. Odilon-Barrot, se conformant sans y songer à la poétique romantique, introduit dans ce drame des Révolutions l'indispensable personnage grotesque.

L'Empire se fit donc sans Lamartine. Il détestait le régime césarien, mais, bien qu'il l'ait combattu plus énergiquement que personne, il éprouvait une certaine sympathie personnelle pour l'empereur. L'humanitarisme de Napoléon III séduisait le poète ; beaucoup de conceptions leur étaient communes en politique étrangère et, en ce qui concernait la politique intérieure, le vainqueur du drapeau rouge avait toujours manifesté un goût décidé pour les gouvernements forts. L'empereur usa toujours personnellement des procédés les plus nobles envers son ancien adversaire, et toute l'opposition effective du fondateur de la République envers « l'usurpateur » dut se borner à

(1) Dargaud.

repousser les bienfaits que Napoléon lui proposa à plusieurs reprises en secret par les intermédiaires les plus délicatement choisis.

Lamartine, dédaigneux des secours, indifférent au lendemain, s'enfonçait avec une amère volupté dans la ruine et dans l'oubli.

CHAPITRE X

(1850-1869)

Ici commence cette agonie de vingt années, faite de tant d'agonies distinctes : la gloire pâlit, le génie se lasse, la vie s'épuise, la fortune tarit, et les maisons, les chères maisons avec leurs souvenirs, s'en vont l'une après l'autre à des maîtres inconnus. A mesure que l'imagination s'éteint sous les glaces de l'âge, sous le fardeau du travail sans joie, le pessimisme s'abat sur le poète. Longtemps, ses accès de mélancolie n'avaient été que des querelles d'amoureux contre la vie qui le comblait : il apprend à connaître la tristesse que l'on peut creuser jusqu'au fond sans en faire jaillir de secrètes délices, la tristesse qui décolore les jours et fait plus longues les nuits, la tristesse que rien n'allège, dont rien ne délivre. Il avait cru, dans son optimisme de naguère, que

Le mal n'était pas
Et dans l'œuvre de Dieu ne se voit que d'en bas.

Il est monté au plus fier sommet accessible aux pas humains, et c'est de là — d'en haut — que lui est apparue l'immense misère humaine. L'impuissance des forts, l'ingratitude des faibles, les vices des meilleurs, l'endurcissement des mauvais, tout cela lui a été révélé d'un seul coup. On lui avait bien dit que cela existait, il feignait de le croire parce qu'on le lui avait dit : il ne constatait que le contraire. Toutes ses expériences étaient heureuses. Il était assuré que ces ombres se dissiperaient comme un brouillard, quand il ferait lever le grand jour de la vérité religieuse, de la fraternité humaine. Et, de là-haut, il a vu le brouillard s'épaissir, et le jour ne s'est pas levé. Descendu de la montagne, il parle maintenant avec un accent nouveau de « cette froide boue de la terre ». Et cette phrase montre toute la profondeur de son désenchantement : « Je travaillais pour l'humanité, j'ai été déçu par l'humanité. »

Pourquoi voiler la détresse de ces dernières années ? Qu'il ait enfin connu, après tant de triomphes, lui, le prédestiné, les misérables peines dont souffre le commun des hommes, l'abandon, le trop dur labeur, le souci du pain quotidien, n'en est-il pas grandi plus que rabaissé ? N'en est-il pas rapproché de nous ?

Quand nous le voyons ainsi, triste, seul, dépouillé du nuage doré, nous reconnaissons en lui un homme plus grand et plus malheureux. Ce dernier acte sombre est nécessaire à l'équilibre de cette magnifique existence, construite comme une trilogie antique. Une période éclatante en forme le centre qu'illuminent aux extrémités deux flamboiements d'apothéose : l'apparition des *Méditations* et la Révolution de 1848. Un crépuscule la précède et un autre la suit : le prologue des années d'attente où il connut la tristesse d'aimer et le tourment du génie impatient de se révéler au monde, l'épilogue des années de déclin où il a connu la tristesse de se survivre et l'amertume d'être méconnu.

Contre la ruine, la maladie, le désespoir, il multiplie les prodiges. Il se persuade qu'il n'a manqué son œuvre que pour s'être trop hâté : « Je me suis trop pressé, dit-il un jour à Valentine. Dieu m'a puni. » Plus sévère que Dieu ne l'eût été sans doute, il se condamne lui-même pour sa punition aux travaux forcés. Peut-être sa résignation se soutient-elle d'une arrière-pensée qui le venge. Il lui plaît d'être misérable, en proie aux créanciers, réduit à louer son génie aux éditeurs pour d'insipides besognes, à l'heure où d'autres triomphent, règnent, s'installent à grand bruit dans des palais conquis par un coup de main heureux. Au milieu de la fête insolente de l'Empire, il jette sa grande

ombre, et, nouvel Homère, il s'assied en mendiant à la porte du banquet.

*
* *

L'âge n'a pas apaisé les deux passions de sa vie : il a toujours besoin d'activité et d'amour. Les assemblées de créanciers qu'il prêche, qu'il séduit, qu'il supplie, fournissent encore, après tout, un public à son éloquence. Les échéances redoutables qui le menacent à chaque fin de mois, qu'il voit approcher avec effroi devant sa caisse vide, tirent encore quelques palpitations de son vieux cœur de joueur. Car il joue frénétiquement jusqu'à la fin : il spécule sur les vins, sur les livres, sur les terres, sur les terres surtout. Jusqu'à son dernier jour, malgré l'accumulation des dettes, il achètera des terres, des vignes nouvelles, des « tapis verts (1) » sur lesquels il jouera une partie de plus, contre la pluie ou le beau temps. Chaque été, il achète d'avance la récolte de tout un canton avec de fortes primes, et il la revend aussitôt pour se faire de l'argent, sans souci du déficit final de l'opération où vignerons, intermédiaires, marchands de vin, banquiers, l'exploitent à l'envi, où tout le monde gagne, excepté lui. Des débris de sa richesse cent fortunes s'édifient. Bien des créanciers criaillent à ses chausses qui se

1) Expression qu'il employait lui-même en parlant de ses vignes (Dargaud).

gorgent depuis vingt ans de ses dépouilles et de ses largesses.

Car la gêne n'a pas arrêté le flot de sa royale charité. Il a toujours donné avec profusion : cinq cents francs, mille francs sont pour lui des aumônes ordinaires. Le louis d'or est son obole. Il a élevé à ses frais au lycée de Mâcon jusqu'à dix enfants à la fois. Il comblait ses amis de cadeaux, et était pour tous un prêteur attitré. Un de ses voisins, Bruys d'Ouilly, bohême incorrigible, a vécu de ses deniers pendant trente ans. Dargaud, de 1835 à 1860, lui a coûté plus de soixante mille francs (1). La plupart des curés des environs sont appointés par lui. Il fournit tous les hivers le bois aux indigents de Mâcon. Chaque succession qu'il a recueillie n'a servi en fin de compte qu'à l'obérer. Voici comment : il commence par doubler l'étendue des terres en empruntant pour ces achats (2) ; il double ensuite les legs dont bénificient ses sœurs ou ses nièces. Le service des rentes et celui des intérêts dépassent régulièrement les revenus. En outre, il achète pour les membres de sa famille, afin de les garder près de lui, des propriétés auprès des

(1) Chiffre affirmé par Charles Alexandre, ami personnel de Dargaud.

(2) Milly seul s'est accru entre ses mains de 80.000 qu'il valait quand il en hérita à plus de 500.000 au moment de la vente. Il en est de même pour Saint-Point et pour Monceau.

siennes. Jamais il ne part pour la promenade sans remplir ses poches d'argent. Il le laisse au chevet des malades, il en bourre les sabots des petits pâtres posés sur le bord du chemin. Le dimanche matin, son jour de réception, il dispose des rouleaux d'or sur sa cheminée, et quand ils sont distribués il puise à même dans sa caisse.

Quelle fortune eût résisté à ce torrent de générosité ? Tout y passa : les deux ou trois millions recueillis par héritage, la dot inaliénable de Mme de Lamartine (qui, par un subterfuge délicat, consentit un prêt à son mari sous un nom supposé), les cinq ou six millions qu'il gagna — au moins — avec ses œuvres littéraires. Son luxe, que l'on a beaucoup exagéré, ne dépassa jamais pour la tenue de sa maison — l'énorme budget de la charité étant mis à part — quarante mille francs par an.

Lorsque la détresse l'oblige enfin à solliciter à son tour la charité des autres, il n'en est qu'à demi fâché. Implorer la pitié d'un peuple, c'est encore, à tout prendre, une manière de lui demander une preuve d'amour. Après avoir pendant trente ans attiré les cœurs à lui par son génie, il les attire, dans sa vieillesse, par sa misère. Qu'importe, s'ils s'émeuvent à son appel ? Qu'on l'humilie, pourvu qu'on l'aime !

« Je suis resté trois heures aujourd'hui,

écrit Dargaud, le 1er février 1863 (1). Ce n'était plus, hélas ! comme à Saint-Point, le vent dans les sapins et dans les noyers, le murmure de la cascade, le chant du rossignol qu'il écoutait, non ! C'était le coup de la cloche, le bruit des pas ou de la porte qui lui annonçait un abonné ou un souscripteur à son *Cours de littérature* ou à ses *Œuvres complètes*. Il s'est levé plus de vingt fois pour aller voir à travers les vitres de l'antichambre les visages qui lui représentaient tous une monnaie d'or ou un billet de banque. Il en rit, mais il en pleure aussi bien, quoiqu'il m'assure qu'au lieu d'un cœur il n'a plus qu'un chiffre dans la poitrine. Cette grande âme souffre et elle se calomnie par passe-temps. »

Cette lutte contre l'argent, c'est sa suprême bataille et sa dernière distraction. Pourrait-il vivre en repos ? Le mot qui éclaire toutes ces tristes années lui a échappé un jour devant Dargaud : « Sans dettes, ne m'ennuierais-je pas ? » Prométhée préfère un vautour à l'ennui.

*
* *

Longtemps, il montre bon visage au malheur. Au lendemain d'une échéance tragique où il a failli être exécuté par ses créanciers, auxquels il

(1) A Paris, rue de la Ville-l'Évêque, où Lamartine s'était installé quand il avait dû quitter par économie l'hôtel de la rue de l'Université.

n'a échappé comme toujours que par un expédient qui aggrave sa situation, il écrit à Dargaud : « Détresse complète ! Ajoutez-y des rages névralgiques d'estomac et de tête qui tueraient un de mes buffles de Smyrne, et plus de seize pages d'impression tous les matins. Et *sempre bene !* Prêt à rire, quand vous voudrez. J'aime mieux cela que de pleurnicher (1)... » Cependant, tout s'attriste autour de lui. Ses amis se fâchent de le voir, insensible à tous les conseils, pris de vertige devant le gouffre qu'il creuse de ses propres mains, se refuser aux mesures qui le sauveraient, et préférer les pires humiliations à la vente d'un seul lopin de terre. Quand il se décide à recourir aux souscriptions privées, à mendier quelques secours par d'innombrables lettres signées de son grand nom et dont l'écriture est souvent contrefaite de la sienne par quelque adroit secrétaire, sa famille, ses chères nièces, ses intimes se coalisent contre lui : « Autrefois, lui dit Dargaud durement, vous ne preniez pas les hommes par l'habit, vous les preniez par l'âme. » Il laisse dire, et s'obstine. La Terre, « sa maîtresse éternelle », le possède tout entier : il lui est asservi par une passion de paysan. Il lui prostitue son génie, et saigne à blanc sa verve épuisée pour pouvoir reculer ses bornes de quelques sillons, pousser un peu plus

(1) 1850.

loin la haie qui limite son vignoble, planter et replanter ses ceps. Il rudoie sa gloire, lui reproche de n'être pas même bonne à lui fournir assez d'or pour satisfaire ses derniers caprices. Il se fâche quand on le supplie de se respecter pour la postérité : « Je m'intéresse à mon nom après ma mort, s'écrie-t-il, exactement autant qu'un fiacre vermoulu et en poussière s'intéresse au numéro qu'il a porté dans la rue » (1) ! Malgré les embarras les plus graves de chaque jour, il est resté si léger que la moindre chose l'amuse et l'aide à tout oublier. Un jour, par un prêt de cinquante mille francs, le financier Mirès, sur une démarche pressante de Dargaud, a fait lever une saisie. Lamartine écrit à son ami pour le remercier : «... Au milieu de ces soucis, hélas ! et de ces misères ineffables il vient de m'arriver du désert un charmant cheval arabe, que je monte alternativement avec mon gros irlandais. » Cela suffit pour qu'il ne pense plus ni aux cinquante mille francs, ni à Mirès, ni à la prochaine saisie.

*
* *

Cependant, l'existence devient lugubre pour ceux qui l'entourent. Le courrier, qui apporte les menaces des créanciers, est une calamité quotidienne à Monceau. L'humeur du poète s'assom-

(1) Dargaud.

brit à la longue. « Malgré tout, soit à Monceau, soit à Paris, le spleen se creusait en lui comme un abîme, un spleen qui avait une certaine sérénité de physionomie et qui par là trompait les yeux inattentifs... Il me répétait sans cesse : « Je voudrais être mort. » Il avait le dégoût des aliments, des arts, des idées, de beaucoup de personnes. Ces bras qui s'étaient tant ouverts pour étreindre, il les tenait immobiles. Il ne voulait, disait-il, que payer ses dettes. C'est par là surtout qu'il vivait (1). »

Les amis, si nombreux autrefois, s'éclaircissaient. On n'osait plus entrer dans cette maison que menaçait la ruine. Il bravait l'indifférence et l'ingratitude : « Je n'attends personne... Le soleil et l'ombre me suffisent. » La solitude cependant lui était amère. « Il faisait bonne contenance devant le monde, mais une fièvre le dévorait et il n'avait ni repos le jour ni sommeil la nuit (2). » Dans la vivacité de ses sentiments, Mme de Pierreclos, moins résignée, s'indignait contre les hommes : « Nous déjeunons et nous dînons seuls depuis quelques jours, ma tante gisant dans son lit et mon oncle à ses vendanges de Monceau. Même quand ils sont ici, les visiteurs sont rares. Jamais on n'a vu un pareil abandon, et quand on compare le brillant exil de Ferney au délaisse-

(1) Dargaud.
(2) *Id.*

ment de Saint-Point, c'est à rougir pour notre siècle (1)... »

Malgré l'énorme publicité qu'il organisait autour de ses œuvres (« l'annonce, disait-il, est un art inventé par Girardin et appliqué par Lamartine ») elles ne se vendaient pas assez pour assurer les échéances, de plus en plus formidables. Fatigué d'écrire, il cédait trop souvent la plume à sa femme ou à son secrétaire Alexandre. Quelle que fût leur bonne volonté, peu inspirés par des sujets fort ennuyeux, ceux-ci ne réussissaient qu'à compiler d'interminables et insipides histoires. « Le bon public, dit Alexandre à ce propos, prend cela pour du Lamartine. » Hélas ! c'est peut-être Alexandre qui s'abuse.

Un moment, le poète avait espéré retrouver une nouvelle fortune sur des rives plus propices. Le sultan lui avait accordé une concession en Asie-Mineure. Lamartine, qui se souvenait d'avoir rêvé jadis, pendant son voyage en Orient, de se tailler là-bas un royaume, s'enthousiasma pour ce qu'il appelait, mi-plaisant, mi-sérieux « ses États d'Asie ». Il lança dans le public de nombreux prospectus illustrés rédigés dans un style dithyrambique. Mais les capitalistes restèrent sourds; il dut renoncer à ses vastes projets et se contenter d'échanger sa concession contre une pension viagère.

(1) Lettre à Dargaud.

En février 1858, Lamartine se vit contraint d'ouvrir une souscription nationale. L'empereur, en l'autorisant, l'appuya d'une lettre publique. Cette lettre devait aider au succès, elle l'entrava. L'administration, par ses menées secrètes, en détruisit l'effet sur les bonapartistes ; l'opposition en prit prétexte pour se désintéresser d'un homme trop bien en cour. Le clergé surtout fut hostile. Sollicité d'apporter sa contribution, l'évêque de la ville de Belley, où Lamartine avait été élevé, s'y refusa avec indignation :

« Je suis fâché de ne pouvoir accueillir favorablement votre demande... M. Lamartine n'est plus chrétien au moins par son langage et ses écrits. Si la foi pouvait disparaître de notre chère et catholique France, plus que personne il aurait contribué et contribue encore par l'esprit de quelques-uns de ses *Entretiens* à la miner dans les intelligences et dans les cœurs.

« Oui, nous gardons son souvenir à Belley, il veut bien rendre encore un poétique hommage à la pieuse et maternelle éducation qu'il y a reçue ; nous prions pour que les convictions et les goûts de son enfance redeviennent les fermes croyances et les consolations de sa vieillesse. Je prie moi-même à cette intention bien souvent....

« Mais une approbation ? un encouragement ? une sorte d'hommage, moi, évêque ? vous le

voyez bien d'après ce qui précède, il m'est impossible de le donner (1). »

Un certain élan se manifesta toutefois dans la région mâconnaise. Avec sa complaisance ordinaire, Lamartine s'en exagéra la portée : « C'est un tremblement de cœurs de Mâcon jusqu'à Lyon. » Les environs immédiats de Monceau témoignèrent d'une moindre ferveur. Là, chacun trouvait de bonnes raisons pour ne pas mettre la main à la poche. Deux amis de Lamartine, familiers de Monceau et de Saint-Point, le docteur Pascal et M. Dubois de Cluny, qui couraient le pays pour récolter des souscriptions, écrivaient au président du comité de Mâcon (2) des lettres désolées :

« Je ne pense pas, avouait M. Dubois (3), que nous fassions grand'chose dans notre triste pays. La malveillance s'est encore accrue beaucoup, surtout sous ce prétexte que M. de Lamartine n'a rien voulu répondre relativement à la souscription de l'Empereur, dont on exalte la générosité et la bonté. Aucaigne, le maire, n'a pas craint de me dire en face que « c'était une ingratitude et un orgueil qui tenait de la folie, et qu'il faudrait n'avoir point de cœur pour sous-

(1) Lettre inédite. « Le clergé me tue partout », écrivait Lamartine. Cependant le P. Lacordaire et Mgr Morlot, archevêque de Paris, écrivirent pour envoyer leur Souscription aux *Œuvres complètes*.

(2) M. Chamborre, riche propriétaire à la Grange-Saint-Pierre, beau-père de Charles Alexandre.

(3) Lettre du 10 avril 1858 (inédite).

crire ». Il y avait trente personnes au cercle et entre autres le docteur O*** qui approuvait par son silence éloquent. J'avais pensé à le mettre de notre petit comité, mais il a refusé et d'après votre lettre je renonce à en former... Je n'ai vu en général que des visages froids et des regards honteux... »

Le docteur Pascal n'était guère plus heureux à Grosbois.

« Les raisonneurs, écrivait-il (1), ont lancé une objection qui a tellement fait fortune qu'elle paralyse l'élan de la souscription dans notre localité : — « Nous allons donner de l'argent pour payer des usuriers, des voleurs qui sont plus riches que nous ! » Voilà le raisonnement dont je suis assourdi, et parmi ceux qui le font, il y a beaucoup de petits créanciers. Voici la proposition que ces derniers me font presque unanimement : « Nous serions très disposés à donner, mais nous voudrions que ce fût imputé à notre créance. » Et tel individu qui donnerait cents sols de sa poche donnerait peut-être cent francs de cette façon-là. Il y a sans doute plus d'ingratitude (?) que de cœur dans cette manière de venir en aide, mais les hommes sont ce qu'ils sont... »

Le brave docteur Pascal avait raison : les hommes sont ce qu'ils sont et il est difficile d'obtenir d'un vigneron dans sa chaumière

(1) Lettre (inédite) du 17 avril 1858.

une aumône pour le châtelain voisin qui ne lui a pas payé son dû. Le poète demandait aux autres des sacrifices et ne se résignait pas à commencer par accomplir ceux que les autres lui demandaient et que sa situation exigeait.

« M. de Lamartine se trouvait en face de trois millions de dettes. Il voulait les payer, mais comment ? Le premier acte efficace eût été de vendre Monceau, Milly et Saint-Point, ou du moins de les mettre en vente. Il n'y avait pour M. de Lamartine qu'une manière d'attendre ce grand dépouillement, c'était, après avoir réformé et diminué son train, de monter au quatrième étage et d'y travailler. Cette double détermination eût abouti par des souscriptions volontaires, par un concours enthousiaste de la foule à une prompte libération... La France, qui eût été touchée d'une immolation territoriale, ne le fut pas d'une permanence de richesse. Elle resta froide devant une infortune qui lui parut une aberration. Ce noble poète qui, du haut d'une mansarde, aurait provoqué de prodigieux élans de sympathie et qui aurait ouvert par sa détresse civique tous les cœurs et toutes les mains, lassa par des apparences plutôt que par des réalités de faste. Sa plainte partie des châteaux paternels n'émut pas et devint banale quoique très douloureuse. C'est ainsi que tout fut manqué (1). »

(1) Dargaud.

La bassesse et la méchanceté humaine s'en mêlèrent. Grands et petits journaux s'acharnèrent sur le vaincu ; certains satisfaisaient ainsi des rancunes politiques, d'autres pensaient faire leur cour à l'empereur. Le *Figaro* racontait que Lamartine se promenait dans Paris en habits râpés pour attendrir les souscripteurs (1). Il le présentait en « Bélisaire du Pont des Arts » jouant de sa « clarinette » et disant aux passants : « O bonnes âmes charitables ! Encore un million, s'il vous plaît, pour racheter les chenets paternels ! » Les journaux légitimistes et catholiques surtout se distinguèrent par leur cruauté. Au total, les souscriptions rapportèrent à Lamartine plus d'affronts que d'argent. Encore eut-on beaucoup de peine à l'empêcher de dissiper au fur et à mesure les sommes que que les comités recueillaient dans leurs caisses, tant ses besoins étaient urgents.

*
* *

Son seul plaisir en ses infernales années est de réunir autour de lui, dans ses terres héréditaires, sa famille nombreuse : les sœurs, les neveux et « les quatorze nièces de génie ».

(1) « S'il sort ainsi en *bohème* un peu crasseux, avec un chapeau expressément commandé pour la circonstance et une redingote mélancolique, c'est pour ne pas humilier ses souscripteurs et ne pas compromettre la fameuse souscription... etc. »

Quand les vieilles maisons palpitent « comme des cœurs de pierre », s'animant du rire des enfants dans les cours, de jeunes figures éblouies aux fenêtres, de robes blanches sous les charmilles, il retrouve un peu de joie : « C'est plein jusqu'aux greniers ! » s'écrie-t-il gaîment. L'amour de la terre, l'amour de la famille sont les seuls sentiments qui vibrent encore assez fort en lui pour réveiller la Muse. Ils lui inspirent son chant du cygne : *la Vigne et la Maison*, dont le titre résume toute sa triste vieillesse. Pour garder jusqu'à la fin la Vigne et la Maison, pour les défendre des mains étrangères, il a souffert, peiné, pendant vingt ans. « La terre m'a tué, disait-il, il est juste qu'elle m'ensevelisse. »

Viens, reconnais la place où ta vie était neuve,
N'as-tu pas de douceur, dis-moi, pauvre âme veuve,
A remuer ici la cendre des jours morts ?
A revoir ton arbuste et ta demeure vide
Comme l'insecte ailé revoit sa chrysalide,
Balayure qui fut son corps ?

Moi, le triste instinct m'y ramène.
Rien n'a changé là, que le temps.
Des lieux où notre œil se promène
Rien n'a fui, que les habitants...

...Contemple la maison de pierre
Dont nos pas usèrent le seuil,
Vois-la se vêtir de son lierre
Comme d'un vêtement de deuil.

Écoute le cri des vendanges
Qui monte du pressoir voisin,
Vois les sentiers rocheux des granges
Rougis par le sang du raisin...

...Vives glaneuses de novembre,
Les grives, sur la grappe en deuil,
Ont oublié ces beaux grains d'ambre
Qu'enfants nous convoitions de l'œil...

...Sous ce cep de vigne qui t'aime,
O mon âme, ne crois-tu pas
Te retrouver enfin toi-même
Malgré l'absence et le trépas ?

N'a-t-il pas pour toi le délice
Du brasier tiède et réchauffant
Qu'allume une vieille nourrice
Au foyer qui nous vit enfant ?..

... O famille ! O mystère ! O cœur de la nature
Où l'amour dilaté dans toute créature
Se resserre en foyer pour couver des berceaux ;
Goutte de sang puisée à l'artère du monde
Qui court de cœur en cœur, toujours chaude et féconde,
Et qui se ramifie en éternels ruisseaux !

Lorqu'il disait à d'Orsay:

Sept âmes, Phidias ! et je n'en ai plus une,

il s'humiliait trop dans l'excès de son désespoir. Il lui restait au moins une âme, la plus

ancienne, la plus immuable, la plus profonde de ses âmes successives : son âme de gentilhomme campagnard, je dirais presque de paysan bourguignon. En reprenant ses habitudes d'autrefois, en limitant de nouveau sa vie à l'horizon de ses vignes, il eut l'impression « de se retrouver lui-même ». Il redevenait tel qu'il avait été aux environs de 1820 : peu croyant, mais très respectueux de la religion, libéral, mais plein de vénération pour ses rois légitimes. Le Pape lui écrivit de sa main en 1860 et Lamartine, qu'il appelait « mon très cher fils », en fut tout attendri (1).

« Par contre, il ne fut pas très touché, écrit Dargaud, de la fin de Lamennais qui expira sublimement sincère, fidèle à ses convictions philosophiques et à son immortelle espérance, sans prêtre, mais non pas sans Dieu. Les tendances de M. de Lamartine étaient autres. Depuis qu'il avait été relégué par les événements dans une impopularité inique, il s'était retourné vers son passé et il avait reculé jusqu'au nid de ses traditions de famille ; non pas qu'il trahît ses idées : il se contentait de remonter à ses anciens sentiments. Redevenu indulgent pour le catholicisme, pour

(1) Lamartine avait demandé au Pape la permission de faire célébrer la messe dans l'oratoire de Monceau. Le Pape l'envoya et y joignit une lettre particulière où il disait « qu'il avait voulu profiter de cette occasion pour assurer son très cher fils de son estime et lui envoyer toutes ses plus grandes, tendres, particulières et permanentes bénédictions » (octobre 1860).

la politique des cours, il s'habituait au despotisme du coup d'État.. Cette transformation se faisait lentement en lui, sous la toute-puissance des anciens souvenirs et des récents mécomptes. Lui qui avait fait la République, il entourait d'une auréole Louis XVIII dans l'*Histoire de la Restauration*, et, dans l'*Histoire des Constituants*, il éteignait à peu près 89. C'est qu'il était las des révolutions, ulcéré des ingratitudes populaires ; c'est qu'il n'avait pas la foi, la foi moderne, il n'avait que l'inspiration. « Quel retour inattendu ! lui dis-je un soir, vous redevenez blanc tandis que je suis resté bleu, selon la formule de votre père et du mien. »

Il accepte sans protester qu'on lui reproche de n'être pas catholique, mais il bondit sous l'outrage si on le blâme d'avoir trahi la cause légitimiste. Pour se justifier de cette accusation qui le blesse au vif, il écrivit au journal *l'Union* une lettre éloquente — lui qui se targuait de ne jamais répondre aux attaques des journaux.

« ...Je devais m'attendre aux rancunes et aux représailles de tous les partis en France, excepté aux rancunes et aux représailles du parti légitimiste. C'est le seul qui n'eût aucun grief à élever contre moi... »

Il énumère tout ce qu'il a fait pour la cause royale : né d'une famille royaliste, il s'est engagé dans les gardes du corps en 1815 et il a accompagné le roi fugitif jusqu'à la frontière

de France. Il a salué d'une ode en 1821 la naissance du duc de Bordeaux, il a démissionné en 1830 de toutes ses charges et pensions. Entré à la Chambre, il a défendu les « flétris » de Belgrave-Square, il a refusé « trois fois » d'accepter un ministère que Louis-Philippe lui offrait. Il en vient à 1848 :

« Le tocsin de 1848 sonne : je m'élance, la République à la main, entre l'anarchie et la France. On me crie : *A bas! Tu n'es qu'un légitimiste!* Je réponds devant cent mille témoins armés : « Oui, j'ai été légitimiste, et je m'en honore, et je m'en honorerais encore si le choix des monarchies était aujourd'hui en question devant vous : vous devez m'en croire, celui qui a été fidèle à la cause des rois tombés ne trahira pas celle du peuple! » Le peuple applaudit, il aime l'audace dans la franchise, il se fie à moi. On sait le reste (1)... »

En reprenant ses sentiments de jeunesse, il leur avait conservé leur ancienne hiérarchie et il était redevenu plus légitimiste encore que chrétien, comme il avait été à vingt ans.

*
* *

Pendant cette affreuse vieillesse, l'amour de sa nièce Valentine adoucit seul ses souffrances. Il l'appelait « la chère consolation de sa vie et de sa mort » — de la vie qui le laissait déçu,

(1) Au rédacteur du journal *l'Union* (4 janvier 1859).

de la mort dont il sentait sur lui déjà l'ombre descendre.

Très grande, avec des traits un peu forts, mais parée d'un teint éclatant et de beaux yeux, Valentine de Cessiat attirait surtout l'admiration par sa taille noble et par sa démarche de déesse. Sa beauté présentait aux yeux du poète une miraculeuse fusion des visages qu'il avait le plus aimés sur la terre. Elle lui apparaissait comme une résurrection de ses plus chères mortes : elle ressemblait à sa mère encore jeune, telle qu'il la voulait toujours revoir, elle eût ressemblé à sa fille Julia épanouie, telle qu'il n'avait pu la contempler qu'en songe. Elle était aussi un peu son enfant, l'enfant de son génie. Née en même temps que les *Méditations*, elle avait grandi dans le rayonnement de sa gloire. Il représentait pour elle à la fois tous les charmes, toutes les noblesses, toutes les grandeurs de la terre. Elle vivait assez tristement à Collonges, auprès de Monceau, avec sa mère et ses sœurs. Pendant les longues absences du maître, les châteaux — Monceau, Saint-Point, Milly — demeuraient fermés. Le pays semblait désert. Il arrivait, dans sa berline poudreuse, de Florence, de Paris, de Jérusalem, les mains pleines de cadeaux, beau, aimable, souriant et bon. Les sentiers s'égayaient du pas de ses chevaux. Les châteaux s'animaient de l'aboi des chiens, du chant des bulbuls, de l'éclat des fleurs; ils se remplissaient d'hôtes illustres qui

venaient rendre hommage au roi de l'éloquence et de la poésie. Les tables des banquets politiques se dressaient sous les arbres qu'agitait le bruit des acclamations. Puis, à la fin de l'automne, le poète s'en allait avec le soleil. Tout retombait dans le silence; on n'entendait plus que, par intervalles, les échos de sa gloire.

Comment n'aurait-il pas été pour cette jeune fille issue du même sang l'image vivante de l'idéal? Quel autre homme après lui aurait pu lui sembler digne d'un regard? Elle les dédaigna tous, et refusa toujours de se marier; avec une humble et fervente passion, elle avait voué à Lamartine toute son âme.

Le voyage d'Ischia en 1844 marqua l'aurore de leur grande tendresse. Parti pour Marseille avec sa femme, sa sœur et sa nièce, Lamartine emporté par un soudain caprice, et qui se trouvait riche par la vente anticipée de ses *Girondins*, les emmena à Ischia (1). Il comptait y travailler à l'histoire, mais, pénétré par les souvenirs et peut-être, à son insu, par le regret de l'amour, il y commença *Graziella* sous les yeux de cette belle jeune fille de vingt ans qui, elle aussi, l'adorait. Pour Valentine, il inventa cette chaste idylle qu'elle était certes plus digne d'inspirer que la véritable héroïne. N'est-ce pas pour elle encore qu'il peignit sous des traits

(1) Ils revinrent ensuite par Naples, où le poète retrouva le souvenir de ses amours de jeunesse, et le cadre de l'idylle qu'il allait immortaliser.

si idéalisés l'amant de Julie dans *Raphaël* (1) ? Le sentiment immatériel et quasi-mystique qu'il prête à la Napolitaine et à la créole n'habita jamais en réalité que le cœur de Valentine. C'est elle seule qui éprouva et qui révéla au poète le véritable amour lamartinien, où les corps n'ont point de part, où Dieu se mire sans nuages dans des âmes toutes pures.

Le désir le plus constant du poète, à partir de ce voyage d'Ischia et de Naples, fut d'avoir Valentine auprès de lui. Mme de Lamartine s'y opposa longtemps, soit par inconsciente jalousie, soit plutôt par chagrin de voir cette nièce préférée occuper au foyer de famille la place laissée vide par sa fille. En regardant Valentine, la mère en deuil songeait que Julia aurait le même âge que sa cousine, qu'elle serait belle aussi, et aimée... De son côté, Valentine nourrissait des griefs contre sa tante et ne les dissimulait pas assez : dans son culte ébloui pour le poète, elle ne pardonnait pas à

(1) C'est elle encore qu'il peint sous le nom d'Adrienne dans *Toussaint Louverture*, où il se représente lui-même, sous les traits de Bélisaire ou d'Œdipe, aveugle et mendiant, appuyé au bras de son Antigone. Toussaint dit d'Adrienne :

... Ah ! c'est ma fleur de bénédiction,
L'Étoile qui blanchit mes nuits d'affliction.
Entre, ma chère enfant ! Ton œil serein m'inspire.
J'aime à consulter Dieu dans ton charmant sourire.

Certains vers — j'en citerai plus loin — répètent mot pour mot des phrases prises dans les lettres de Valentine à son oncle, ou de Lamartine à sa nièce.

Mme de Lamartine d'avoir perdu quelques illusions, et, toute dévouée qu'elle fût, d'opposer quelquefois un bon sens sceptique aux enthousiasmes du grand homme qui croyait tous les trois mois découvrir la pierre philosophale et être à la veille de changer la terre ou le papier en or. Obligée de rester à Collonges, loin de l'oncle qu'elle idolâtrait, Valentine s'en consolait en lui écrivant des lettres (1) innocemment passionnées : « Je crois qu'il a été donné à bien peu d'être tant aimé et d'aimer autant... Adieu, je vous embrasse ; je ne sais si c'est comme une fille, une amie, une nièce, mais ce que je sais c'est que, quel que soit le sentiment, il durera autant que ma vie. » Ces ardentes effusions réchauffaient le vieux cœur du poète qui répondait à sa nièce chérie par des litanies de tendresse dont le refrain était : « Je pense à toi. » « Que ta naissance soit bénie ! » s'écriait-il un jour. Et, une autre fois : « Dieu ne m'a laissé que toi sur la terre par qui il puisse m'arriver de la joie, du bonheur, de l'affection (2). »

Deux pensées surtout le soutenaient dans son labeur de forçat : il tenait à payer ses dettes,

(1) Ces lettres ont été publiées dans le délicat et émouvant ouvrage de Mme M. T. Ollivier : *Valentine de Lamartine* (Paris, Hachette). Je dois beaucoup à ce beau livre.

(2) Cf. *Toussaint Louverture*. Toussaint à Adrienne :

Ta tendresse est pour moi la racine cachée
Par qui je tiens encore à la terre séchée.

par honneur ; il rêvait de reconstituer son patrimoine pour que Valentine — sa légataire universelle — fût riche après sa mort. Mais Valentine se fâchait quand il en parlait. Le seul bonheur auquel elle aspirât était de vivre auprès de lui, de l'aider, de le soigner, de l'aimer. A la fin de chacune de ses lettres, elle le suppliait de l'appeler auprès de lui : « Une patrie, le lieu que je voudrais habiter ne sera jamais ailleurs ni plus loin que votre ombre par terre (1). »

Enfin, en 1854, Mme de Lamartine, qui se sentait vieillir et que sa double fonction de lectrice et de secrétaire commençait à épuiser, céda au désir de son mari et à celui de sa nièce. Valentine s'installa auprès de son oncle. Mme de Lamartine fut récompensée de sa magnanimité par les soins attentifs que lui donna Valentine, malade elle-même, pendant son agonie.

« M. de Lamartine était couché, transpercé de son rhumatisme aigu et rugissait de douleur. Mlle Valentine était couchée aussi au second, comme son oncle au premier. Elle avait une fièvre qui annonçait d'abord des symptômes alarmants. Mme de Lamartine, qui n'avait plus de corps et qui depuis longtemps déjà n'était plus

(1) Cf. *Toussaint Louverture*. Adrienne à Toussaint :
Ai-je un autre pays que l'ombre de tes pas ?
Que me serait la terre où tu ne serais pas ?
... Ai-je donc jamais eu d'abri que vos genoux ?

qu'une âme, allait à pas mal assurés d'un étage à l'autre, soignant ici son mari, là sa nièce.

« Le 15 mai au matin, elle me dit : « Valentine pourra descendre aujourd'hui et me remplacera auprès de son oncle. Moi, je vais me mettre au lit à mon tour et je n'en sortirai plus. » Je la rassurai des lèvres, mais je ne doutai pas de son oracle. Dès le soir, elle eut le délire qui ne la quitta presque pas et le 23 mai, elle était morte. Séparée seulement de M. de Lamartine par un petit corridor, elle ne put franchir cet étroit espace pour dire adieu à son mari qui, de son côté, était retenu immobile par son rhumatisme et qui étouffait à grand'peine les cris de son mal. Pendant que la noble femme expirait, l'homme fort, pour ne pas troubler cette agonie, souffrait le martyre en silence.

« ... M. de Lamartine eut beaucoup de chagrin, quoique le coup de cette irréparable perte fût certainement amorti depuis l'installation sous son toit de Mlle Valentine de Cessiat, qui était une autre Providence de sa vieillesse. Mais le cœur avait été brisé et regrettait. Dans le mois qui suivit cette catastrophe, je trouvai souvent M. de Lamartine pleurant dans son cabinet. Un jour entre autres qu'il lisait un papier timbré, il fondait en larmes : « C'est son testament, me dit-il, asseyez-vous et écoutez-moi. » Il reprit alors sa lecture à haute voix et je connus toutes les dernières volontés de Mme de Lamartine. Son mari était bien touché.

A une clause par laquelle la tante donnait à sa nièce Valentine de Cessiat un legs de cent mille francs, je m'écriai involontairement : « C'est bien beau ! — Oui, me répondit M. de Lamartine avec un accent profond, c'est beau et c'est grand (1) ! »

*
* *

Après la mort de sa tante, Valentine resta seule auprès du vieillard qui s'affaiblissait chaque jour et que torturait le rhumatisme dont il avait souffert toute sa vie. Il était pris tantôt aux jambes, tantôt aux mains. Parfois il ne pouvait plus marcher, d'autres fois il ne pouvait plus écrire. Elle écrivait pour lui, imitant à merveille son écriture ; elle lui prêtait l'appui de son bras dans ses promenades. Elle marche auprès de lui, souriant « d'un sourire énigmatique de princesse qui dissimule plus d'un sanglot. M. de Lamartine s'avance en lui donnant le bras. Hélas ! il n'a plus la souplesse, l'élan d'autrefois. Il ne caracole plus sur un cheval fougueux au milieu d'une nuée de levrettes ; non, sa démarche hésite, et néanmoins, elle est encore harmonieuse dans sa lenteur. Sa grande

(1) Dargaud, daté de Paris 15 mai 1863. Ch. Alexandre (*Mme de Lamartine*) complète ce récit en nous apprenant que Mme de Lamartine fut assistée par Mlle Valentine et par sa sœur Alix de Pierreclos. « Je n'ai jamais quitté le pied de son lit, écrit Valentine, pendant les huit jours qu'a duré sa maladie que pour aller à côté du lit de mon oncle. »

taille a un peu fléchi. Nul homme n'est plus naturel et toutefois plus imposant. Une grâce aisée tempère en lui la grandeur et le distingue avec autant de séduction que lorsqu'il était jeune. Il n'a plus cependant les cheveux blonds et lumineux d'Apollon, il a les cheveux blancs comme Homère. Son aspect n'en est pas abaissé... Il ne resplendit pas moins sous je ne sais quoi de sacré et de divin (1)... »

Comme beaucoup de vieillards, il ne trouvait plus le sommeil. Pour l'endormir chaque soir, pendant de longues heures, Valentine lui faisait la lecture à haute voix. Il ne voulait jamais que les mêmes livres : les *Lettres* de Cicéron, dont il avait dit dans l'*Épître à Alphonse Karr :*

J'ai toujours envié la mort de ce grand homme;

la *Correspondance* de Voltaire, son bréviaire de toujours ; l' *Imitation*, et, en guise de récréation, d'interminables récits de *Voyages au Pôle Nord.* De son vol ralenti, sur ses ailes lasses, son imagination suivait ces conquérants des blanches solitudes qui s'avançaient, par des chemins jamais foulés, vers un but mystérieux.

Il était taciturne, affectueux et doux. Venue la dernière, Valentine recueillait ses plus pures tendresses ; grâce à elle, jusqu'à la fin, il put contempler, dans deux beaux yeux levés vers lui, une lueur d'admiration et d'amour.

(1) Dargaud, daté de Saint-Point, 1864.

*
* *

Spéculations, souscriptions, éditions, tout avait échoué. Il fallut enfin que Lamartine s'arrachât le cœur et se résignât à l'inévitable, quand il n'était plus temps de faire la part du feu. En janvier 1861, il avait vendu Milly, avec un effrayant désespoir. Il écrivait à Dargaud :

« Je vends en effet Milly à vil prix pour éviter une expropriation à plus vil prix encore. Je déménage hier et aujourd'hui le bois du lit de ma mère, où j'ai été conçu, allaité, et où plût à Dieu que je n'eusse pas été conçu, car j'exècre l'air que je respire... Sauvez donc des patries ! un coup de fusil en 1848 eût été une bien moins cruelle récompense ; mais nous péchons par l'orgueil et nous mourons dans l'abjection. C'est juste. Vive la Justice et vive la Providence ! »

Monceau avait suivi le sort de Milly. La ruine devenait irréparable. Le Parlement, sur l'initiative d'Émile Ollivier, incomparable ami dont le malheur n'avait point lassé la fidélité, vota à Lamartine, non sans mauvaise grâce, une pension viagère de 25.000 francs. Aigri par les soucis et par l'ingratitude, le vieux poète crut sentir un outrage sous le bienfait : on le traitait en prodigue incorrigible, on lui assurait le vivre et le couvert, sans lui donner le moyen de désintéresser ses créanciers. Il se persuada qu'on lui ravissait l'honneur. Lui qui avait porté la dé-

tresse sans faiblir, il succomba sous le poids de l'aumône. « Je suis, dit-il, comme les chiens qui se cachent pour mourir. » Jusqu'alors la sève était restée vivace en lui. Il semblait défier la mort et s'écrier comme à vingt ans :

Ce corps que la tombe réclame,
Ce cœur de désirs épuisé
C'est un vêtement que notre âme
Rejette après l'avoir usé,
Mais sous ces lambeaux jeune encor,
A sa jeunesse, à ses transports
Au moment où mon corps chancelle
Je sens que mon âme immortelle
Pourrait user un autre corps (1) !

Les forces lui manquent tout d'un coup. Comme s'il ne pouvait être vaincu que par lui-même, il s'enferme d'avance volontairement dans le silence éternel. Assis devant le feu, son dernier compagnon, qui l'égaye encore de sa flamme, il ne répond plus que par un geste las aux paroles qu'on lui adresse. A Valentine qui l'implore, il réplique durement par ces mots, lugubres sur ses lèvres éloquentes : « J'ai bien gagné le droit de me taire. » Les hommes lui font horreur. Un jour, à Monceau, il s'enfuit, seul. Valentine et les serviteurs ne le retrouvent que

(1) Strophe supprimée du *Passé* (Cf. *Étude sur les manuscrits de Lamartine*, *op. cit.*). La même idée est exprimée dans *le Phédon* par Cébès : « Chaque âme use plusieurs corps. »

le soir, délirant et courant à travers la campagne, comme le roi Lear. A-t-il voulu se rendre pour un dernier adieu au rendez-vous de la nature qui jadis « l'invitait et l'aimait » et qui le consolait de peines moins amères ? Lorsqu'en 1868 sa nièce le ramène pour la dernière fois à Paris, il se débat, au moment de monter dans le train ; farouche, les dents serrées, il s'accroche à la voiture d'où on doit l'arracher presque de force. Il est las des chemins qui l'éloignent de sa tombe.

Il meurt enfin, le crucifix d'Elvire sur les lèvres, dans le châlet d'emprunt dont la ville de Paris lui avait abandonné la jouissance. Il s'était confessé l'hiver précédent au curé de Monceau. L'abbé Deguerry, le futur martyr de la Commune, vint apporter au héros de 48 les consolations chrétiennes.

Une tempête secoue le toit pendant qu'il agonise. Les hommes l'ont oublié, mais les choses s'émeuvent.

> Ah ! si tu peux pleurer, Nature, c'est pour lui.
> Jamais être formé de poussière et de flamme
> A tes purs éléments ne mêla mieux son âme
> Jamais esprit mortel ne comprit mieux ta voix ! (1)

Il quitta la vie avec simplicité, sans autre adieu qu'un vacillant sourire. Couché dans le grand lit en bois de rose, il avait appuyé sa tête sur l'épaule de Valentine. Son dernier regard ca-

(1) *Le Dernier Chant du Pèlerinage d'Harold.*

ressa les portraits suspendus au mur : sa mère, sa femme, sa fille... Ses mains pâles jouaient avec les grains transparents d'une grappe éclairée par la lampe... Insensiblement, il s'évanouit dans la mort, comme une flamme dans le grand jour.

FIN

TABLE

—

Avant-propos. 7

Chapitre I. — (1789-1816) 37
— II. — (1816-1820) 75
— III. — (1820-1830) 109
— IV. — (1830-1832) 163
— V. — (1832-1836). 209
— VI. — (1836-1843) 250
— VII. — (1843-1846) 314
— VIII. — (1846-1848). 347
— IX. — (1848-1850) 388
— X. — (1850-1869). 434

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le vingt décembre mil neuf cent douze

PAR

E. ARRAULT et Cie

A TOURS

pour le

MERCVRE

DE

FRANCE

3305.

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

St. Michael's College
Library

PHONE RENEWALS

926-7114

Due date:
NOV 1 2 1998

DES COGNETS, JEAN.

La vie intérieure de
Lamartine.
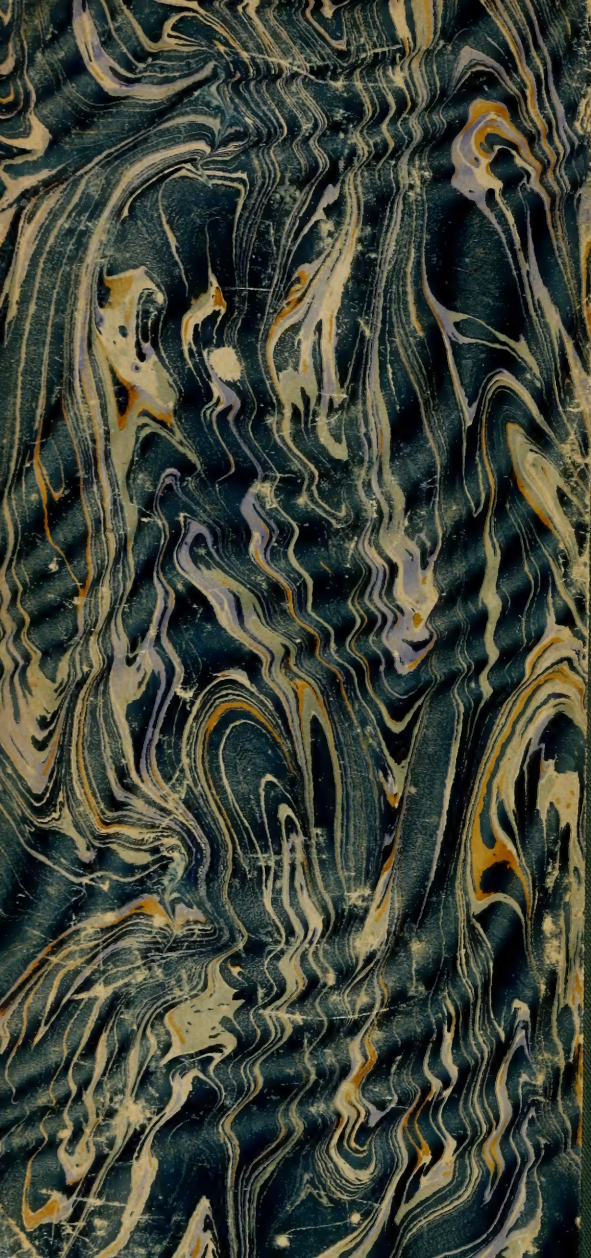
PQ
2326
.C6